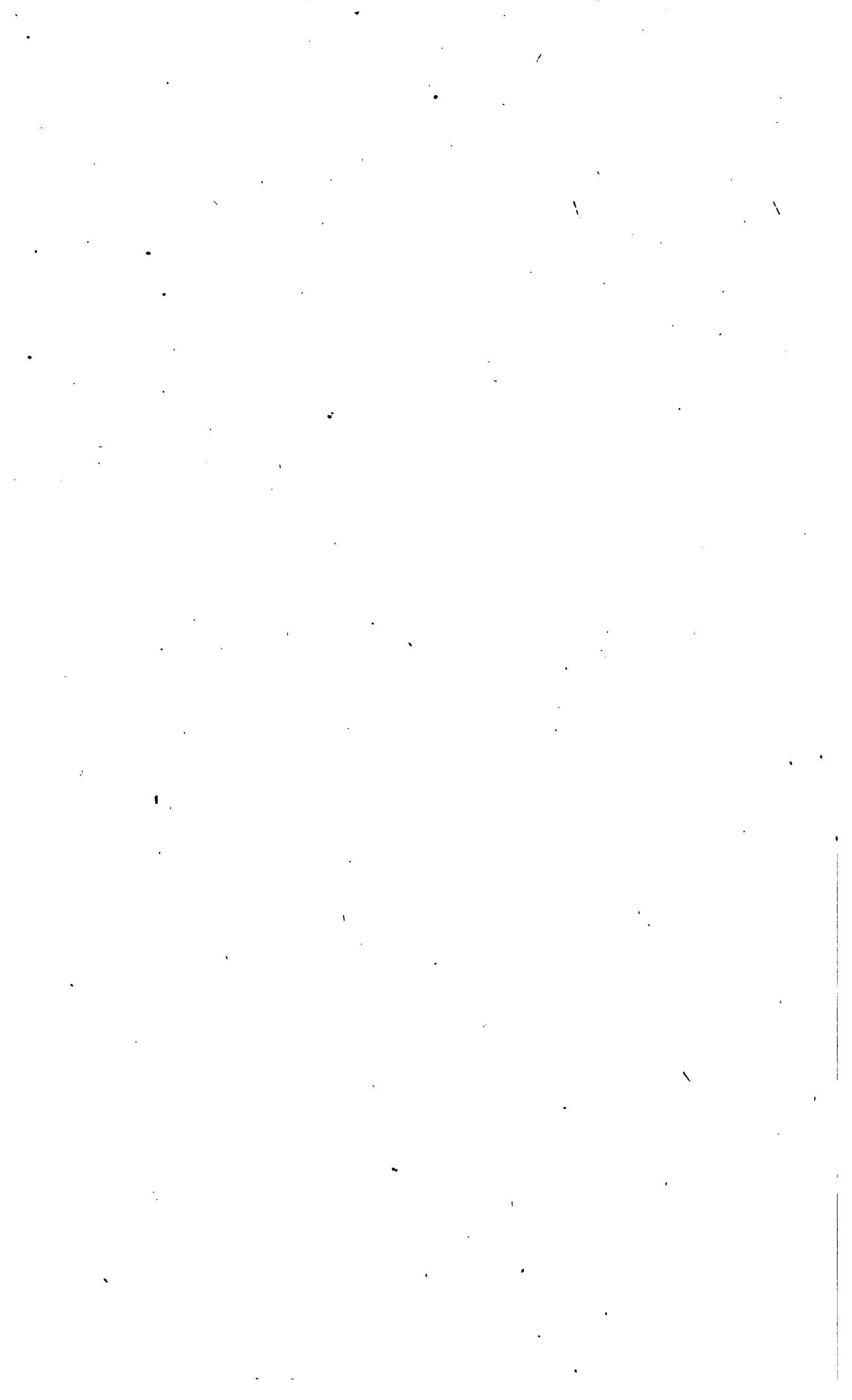






HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE;

PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Géorgofili, de Genève, de Pistoia, etc.

TOME TREIZIÈME.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;

A STRASBOURG et à LONDRES, même Maison de Commerce.

M. D. CCC. XVIII.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE XCIX.

Négociations de Louis XII en Italie. Suite de la guerre de Pise; cette ville abandonnée par les Vénitiens continue à se défendre. Conquête du duché de Milan par les Français; Louis Sforza y rentre au bout de cinq mois, mais il est trahi par les Suisses, et fait prisonnier à Novarre.

1498 — 1500.

Au moment où Savonarole, abandonné par la faveur populaire, voyoit les révélations dont il avoit long-temps entretenu ses fidèles à Florence, se changer en accusations contre lui; la plus importante de ses prophéties sembloit recevoir son accomplissement. Il avoit annoncé à Charles VIII que Dieu l'avoit choisi pour déli-

CHAP. XCIX. 1498.

vrer l'Italie de ses tyrans, et réformer l'Église. dès lors il n'avoit pas cessé de lui reprocher, au nom du ciel irrité, la lenteur qu'il apportoit à l'accomplissement de ce grand ouvrage, et de le menacer d'une punition exemplaire. Il avoit voulu faire reconnoître le commencement de cette punition dans la mort successive des deux dauphins, que Charles perdit en bas âge; mais un nouveau châtiment, disoit-il, menacoit encore le monarque abandonné à ses plaisirs, et le jour même où Savonarole devoit faire sur la place de Florence, la terrible épreuve de sa doctrine, en envoyant Dominique Bonvicini, son disciple, au milieu d'un bûcher ardent; le 7 avril 1498, veille du dimanche des Rameaux, Charles VIII fut frappé d'apoplexie dans son château d'Amboise; on ne put point le transporter hors de la galerie où il se trouvoit alors, passage souillé d'immondices, et le plus *déshonnête lieu de léans*, dit Comines; on l'y étendit sur un lit de paille, et il y mourut au bout de neuf heures (1).

Charles VIII ne laissoit point d'enfans, et sa couronne passoit à Louis d'Orléans, le plus prochain des princes du sang. Celui-ci étoit né à

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VIII, ch. XXV, p. 431. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. VII, p. 213. — *Fr. Guicciardini.* Lib. III, p. 187. — *Arn. Ferroni Burdig.* L. II, p. 32.

Blois le 27 juin 1462; il étoit fils de Charles, petit-fils de Louis, l'époux de Valentine Visconti, et arrière-petit-fils de Charles V. Ce prince, quoique gendre de Louis XI, et plus proche héritier du trône, avoit vécu dans l'adversité; il s'étoit mis à plusieurs reprises à la tête des partis mécontens en France; il avoit éprouvé tour à tour la prison et l'exil, et il avoit reçu de la fortune la seule éducation qui puisse faire que les rois sentent comme des hommes. Il étoit déjà âgé de trente-six ans lorsqu'il monta sur le trône sous le nom de Louis XII; et quoique son esprit ne fût ni vaste, ni susceptible d'une longue contention, quoiqu'il eût donné à connoître sa propre foiblesse, par le besoin constant qu'il avoit eu d'un favori, il inspiroit cependant aux états voisins bien plus de considération et de crainte que Charles VIII, dont on avoit appris à connoître l'extrême inconséquence et l'inapplication (1).

Mais c'étoit surtout aux Italiens que Louis XII pouvoit causer de l'appréhension en montant sur le trône. Il n'avoit jamais cessé d'invoquer les droits de Valentine Visconti son aïeule sur l'héritage de Milan. Pour que ces droits prétendus eussent quelque validité, il auroit fallu cependant que la souveraineté de Milan fût un

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 191.

héritage dévolu nécessairement des pères aux enfans, et non une seigneurie italienne, où le droit du prince n'étoit fondé que sur l'acquiescement présumé du peuple. Il auroit fallu encore que cet héritage pût tomber en quenouille, ce qui étoit aussi contraire au droit français qu'au droit italien. Charles duc d'Orléans, père de Louis XII, alternativement prisonnier des Anglois, et chef de parti dans les guerres civiles de France, n'avoit point pu faire valoir ses prétentions par les armes; à sa mort son fils n'avoit que trois ans. Louis XI cependant s'étoit allié avec les Sforza; Charles VIII avoit persisté dans la même alliance, et loin de seconder les réclamations de son cousin sur le duché de Milan, c'étoit sur l'appui de Louis-le-Maure, fils de François Sforza, qu'il avoit le plus compté, lorsqu'il avoit entrepris son expédition en Italie. Après avoir éprouvé la mauvaise foi de ce prince, il n'avoit point encore voulu lui ôter tout espoir de réconciliation; tandis qu'au contraire il avoit manifesté de la défiance et de la jalousie contre le duc d'Orléans, lorsque celui-ci, pendant son séjour à Asti, avoit menacé le Milanez d'une invasion. Mais Louis XII, en montant sur le trône annonça aussitôt les prétentions qu'on l'avoit si long-temps empêché de faire valoir. Il ajouta au titre de roi de France ceux de duc de Milan, et roi des Deux-Siciles

et de Jérusalem, et il ne dissimula pas qu'il comptoit soutenir ces titres avec toutes les forces d'un puissant empire (1).

Tant de passions agitoient alors l'Italie, que cette seconde invasion des Français, qui après l'épreuve qu'on avoit faite de la première, devoit être redoutée de tout le monde, étoit devenue au contraire l'espoir de plusieurs puissants états; en sorte qu'avant de l'entreprendre Louis XII trouva le moyen de changer le système des alliances de son prédécesseur, et de s'assurer d'utiles coopérateurs pour les conquêtes qu'il méditoit.

La guerre de Pise, qui étoit demeurée allumée comme un flambeau destiné à exciter un nouvel incendie, avoit plus contribué qu'aucune autre circonstance à changer les affections des divers partis. Cette guerre avoit ruiné les Florentins, elle leur avoit fait éprouver toute la mauvaise foi de Charles VIII et de ses lieutenans, elle leur avoit laissé le vif regret de s'être fiés aux promesses de la France. La même guerre, après avoir flatté vivement les espérances de Louis-le-Maure, ne promettoit plus qu'à ses rivaux le prix auquel il prétendoit lui-même. Il étoit trompé pour la seconde fois par ses propres calculs, en suivant cette politique

(1) *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. VIII, p. 216.

astucieuse dont il se glorifioit tant; et il commençoit à désirer de se rapprocher des Florentins, pour chasser de Pise les Vénitiens, après avoir en quelque sorte donné lui-même cette ville à ces derniers. D'autre part, les Vénitiens qui se vantoient d'avoir défendu, d'avoir sauvé deux fois Louis-le-Maure, ressentoient tant d'indignation de ce qu'ils appeloient son ingratitude, qu'ils étoient disposés à commettre, pour se venger de lui, la même faute qu'on lui avoit si vivement reprochée, et à lui susciter un antagoniste plus puissant qu'eux et que lui (1).

En effet, à peine eurent-ils appris la mort de Charles VIII, qu'ils ordonnèrent au secrétaire de leur république résident à Turin, de passer auprès de son successeur : bientôt ils le firent suivre par trois ambassadeurs chargés d'excuser les hostilités précédentes, et de les faire considérer comme conséquences d'une querelle terminée par la mort du dernier roi. Le pape, qui vers le même temps avoit résolu de dégager son fils César Borgia des ordres sacrés, et de le faire passer du rang de cardinal à celui de prince temporel, saisit de son côté, avec empressement, cette occasion d'exciter de nouvelles guerres, et de vendre tout ensemble à un puissant allié, l'appui de sa souveraineté temporelle, et les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 193. — *Fr. Belcarii Commentar.* Lib. VIII, p. 217.

grâces spirituelles dont il disposoit. Il savoit que le roi de France avoit besoin de lui pour satisfaire à la fois ses passions et sa politique; que marié depuis vingt ans à une fille de Louis XI, qu'il n'avoit jamais aimée, il désiroit se séparer d'elle; qu'amoureux depuis long-temps aussi de la veuve de son prédéçesseur, il désiroit l'épouser, et conserver ainsi la Bretagne à la France. Alexandre VI pouvoit seul sanctionner ce divorce et cette union nouvelle; il le fit offrir par ses ambassadeurs, et il comptoit bien mettre à un prix élevé le scandale qu'il donneroit ainsi à la chrétienté. Les Florentins envoyèrent de leur côté des ambassadeurs à Louis XII, pour confirmer leur ancienne alliance, et rappeler à sa mémoire tout ce qu'ils venoient de souffrir pour la cause française. Tous ces ambassadeurs furent également bien reçus par le nouveau roi; il entama avec tous des négociations, bien décidé cependant à ne point tenter d'expédition en Italie, qu'il n'eût auparavant assuré les frontières françaises par de nouveaux traités avec tous ses voisins (1).

En effet, il consacra la première année de son règne au soin de l'administration intérieure de ses états, et à des négociations étrangères qui demeurèrent ensevelies dans le silence du ca-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 194. — *Cronica Veneta.* T. XXIV, *Rer. Italic.* p. 49. — *Arn. Ferroni.* L. III, p. 56.

CHAP. XCIX. 1498.

binet. On put seulement juger que celles qu'il entretenoit avec le pape, avoient eu pour résultat un complet rapprochement des deux cours, lorsqu'on vit Georges d'Amboise, favori de Louis XII, et archevêque de Rouen, recevoir le 17 septembre le chapeau de cardinal. Dans le mois suivant César Borgia renonça en plein consistoire à la pourpre romaine, prenant pour prétexte la violence que lui avoit faite son père pour le faire entrer dans les ordres. Il partit ensuite pour la France, afin d'y traiter au nom d'Alexandre le divorce du roi. Peu s'en fallut cependant que pour avoir usé de trop de finesse, il ne perdît le prix auquel il espéroit vendre cette grâce. Il prétendit n'avoir point apporté la bulle du pape qui annulloit le précédent mariage de Louis. Celui-ci, averti par l'évêque de Cettes que la bulle étoit expédiée, au lieu d'exiger qu'elle lui fût remise, fit prononcer le divorce le 12 décembre 1498, par les juges ecclésiastiques qu'il tenoit sous sa dépendance; et passa le 8 janvier 1499, à de secondes noces avec Anne de Bretagne. César Borgia se hâta alors de se réconcilier avec le roi, de signer le traité en discussion entre eux, et de lui remettre la bulle de son père; en échange il reçut de Louis le duché de Valence en Dauphiné, et il prit le titre de duc de Valentinois, au lieu de celui de cardinal évêque de Valence en Espagne,

qu'il avoit porté jusque alors. Mais il ne pardonna point à l'évêque de Cettes d'avoir révélé au roi son secret, et de lui avoir fait comprendre qu'une fois la bulle expédiée, encore qu'elle ne lui fût pas délivrée, sa conscience devoit être en repos. L'évêque de Cettes mourut peu après, empoisonné par Borgia (1).

Pendant que Louis XII formoit des alliances nouvelles en Italie, et qu'il se préparoit à y porter ses armes, la guerre se continuoit en Toscane; elle avoit recommencé autour de Pise, dès le mois d'octobre 1497, à l'époque où avoit fini l'armistice stipulé par les rois de France et d'Espagne; cependant elle n'avoit été marquée par aucun événement de quelque importance jusqu'au mois de mai 1498. Les Pisans à cette époque envoyèrent Jacob Savorgnano, capitaine vénitien à leur solde, dans l'état de Volterra pour le ravager. Il en revenoit chargé de butin, avec sept cents chevaux et mille fantassins, lorsqu'il fut attaqué près de San Régolo, par le comte Rinuccio de Marciano, et par Guillaume

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 207. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. III, p. 95. — *Macchiavelli Frammenti istor.* p. 127. — Les Annales ecclésiastiques de Raynaldus sont d'une briéveté extrême sur ce divorce et sur toutes ces transactions scandaleuses; l'auteur se contente de rapporter le texte de l'historien français Ferronius, *ad Ann.* 1498, §. 4 et 5, T. XIX, p. 471. L'évêque de Beaucaire est fort court aussi. *Comment. Rer. Gallic.* L. VIII, p. 222. — *Fr. Ferroni Rer. Gallic.* Lib. III, p. 37.

CHAP. XCIX. 1498.

des Pazzi, généraux des Florentins. Il fut mis en déroute ; mais tandis que les vainqueurs étoient occupés au pillage, ils furent attaqués à leur tour par Thomas Zéno, qui arrivoit de Pise avec cent cinquante chevaux seulement, et qui profitant de leur désordre, délivra leurs prisonniers, reprit leur butin, et les tailla en pièces (1). Les Florentins perdirent beaucoup de monde dans cette affaire, et comme leurs deux généraux s'accusoient réciproquement d'avoir attiré ce malheur par leur faute, la république donna le 6 juin le commandement de ses forces à un chef plus célèbre, mais dont l'ambition pouvoit aussi inspirer plus de craintes; elle choisit Paul Vitelli de Città di Castello, qui passoit pour avoir acquis dans l'armée française la connoissance de tous les progrès que les Ultramontains avoient fait faire à l'art de la guerre (2). Cette même déroute détermina Louis-le-Maure à secourir efficacement les Florentins, pour les empêcher de faire la paix, et de laisser les Vénitiens s'établir définitivement à Pise. Il leur envoya trois cents arbalétriers ; il prit à sa solde en

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 194. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 248. — *Macchiavelli Framm. istor.* p. 71. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. IV, p. 73.

(2) *Jac. Nardi hist. Fior.* L. III, p. 87. — *Chroniche di Pisa, di Jacopo Arrosti, in archivio Pisano mssto.* 1 vol. fol. p. 206. — *Macchiavelli il Princip.* Ch. XII, p. 285.

commun avec eux Jean-Paul Baglione, seigneur de Pérouse, et le seigneur de Piombino, et il leur prêta en différentes fois jusqu'à la somme de trois cent mille ducats (1).

Les Vénitiens avoient alors dans Pise, sous les ordres de Marco Martinengo, quatre cents gendarmes, huit cents Stradiotes, et deux mille fantassins. Ils n'avoient éprouvé jusque alors aucune difficulté à faire passer des renforts à cette armée; mais le duc de Milan, en embrassant ouvertement l'alliance des Florentins, refusa le passage aux troupes qui marchoient pour les combattre. Il engagea Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, à prendre la même détermination: Catherine Sforza, mère d'Octavien Riario, seigneur d'Imola et de Forli, et la république de Lucques, suivirent cet exemple, et la route la plus directe que suivoient les troupes vénitiennes pour se rendre à Pise, par le Ferrarois, le Modénois et l'état de Lucques, leur fut ainsi fermée; le duc de Milan se chargea d'empêcher les Génois de donner passage aux ennemis de ses alliés (2). La route de Romagne paroissoit également fermée par Bentivoglio et Riario; mais comme ces petits princes pouvoient craindre de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 195. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IV, p. 75. — *Cronica Veneta.* T. XXIV, p. 52.

(2) *Franc. Guicciardini.* Lib. IV, p. 197. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IV, p. 74.

CHAP. XCIX. 1498.

se compromettre avec la puissante république de Venise, les Florentins pour éviter qu'on ne pût tourner leurs frontières, voulurent aussi s'assurer de la neutralité de Sienne, afin de n'avoir aucun ennemi pour voisin. Ils signèrent une trève de cinq ans avec Pandolfe Pétrucci, qui par le seul crédit de la garnison de Sienne dont il étoit capitaine, s'élevoit à la tyrannie dans cette république (1).

Les Florentins, après avoir ôté aux Pisans toute communication avec leurs alliés, firent marcher contre eux, sous les ordres de Paul Vitelli, des forces supérieures à celles que commandoit Martinengo. Celui-ci fut fort maltraité dans une embuscade où il tomba près de Cascina; il abandonna ensuite la campagne, et Vitelli suivant la rive droite de l'Arno, soumit les châteaux de Buti, Calcinaia, Vico Pisano, et la vallée de Calci; c'est la partie tout à la fois la plus riche et la plus facile à défendre du territoire de Pise, puisqu'elle est fortifiée par les escarpemens des monts de Saint-Julien, et par les eaux du lac de Bientina (2).

(1) *Orlando Malavolti storia di Siena.* Part. III, Lib. VI, f. 104.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 249. — *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 198. — *Jacopo Nardi.* Lib. III, p. 88. — *Cron. di Pisa di Jac. Arrosti.* f. 207.

Les Vénitiens, qui avoient pris les Pisans sous leur protection, étoient bien résolus à ne pas les laisser sans secours. Aucun chemin ne leur étoit ouvert pour arriver sur le territoire de Pise, mais il leur en restoit un pour parvenir jusqu'aux frontières des Florentins. Le seigneur de Faenza avoit reconnu leur protection, et ne pouvoit leur refuser le passage par le val de Lamone, qui dépendoit de lui. Charles Orsini et Barthélemy d'Alviano, partant de la Romagne vénitienne, arrivèrent par cette route jusqu'à Marradi, château-fort qui leur fermoit l'entrée de la Romagne toscane. Pierre et Julien de Médicis, toujours prêts à se joindre à tous les ennemis de leur patrie, dans l'espérance d'y rentrer à la suite des armées étrangères, s'étoient rendus au camp vénitien, et avoient promis à ses chefs qu'ils trouveroient des traîtres parmi les commandans florentins des châteaux de l'Apennin, où ils ne pouvoient manquer de rencontrer quelques anciens partisans de leur famille. En effet, la bourgade de Marradi, devant laquelle ils se présentèrent au mois de septembre, leur fut livrée sans résistance; mais la citadelle, nommée Castiglione, qui commande cette bourgade, et qui ferme le chemin pour entrer en Toscane, fut défendue avec obstination par Dionigi Naldo; et cette résistance donna aux Florentins le temps de rassembler de ce

CHAP. XCIX. côté les troupes qui devoient les protéger (1).

1498. Pendant que l'armée vénitienne étoit arrêtée dans les Apennins, celle des Florentins, commandée par Paul Vitelli, continuoit avec succès ses opérations contre Pise; et au commencement d'octobre, elle s'empara de Librafratta (2). Les généraux vénitiens s'efforçoient de pénétrer sans retard en Toscane pour secourir les Pisans. Ils tentoient toutes les routes, mais ils les trouvoient toutes fermées par des châteaux-forts. Enfin, un petit seigneur feudataire, Rambert de Sogliano, d'une branche cadette de la maison Malatesti, leur ouvrit le château qu'il possédoit sur les frontières, entre l'état d'Urbin et le Casentin (3). Barthélemy d'Alviano profita, avec la célérité qui le distinguoit, du passage qui lui étoit accordé. En une seule nuit, il se rendit de Césène, par Sogliano, devant l'abbaye de Camaldoli, où il arriva comme les moines chantoient matines, sans croire courir aucun danger. Les moines assurent que saint Romuald, fondateur de leur couvent, les défendit, et qu'on le vit, pendant tout le combat, lancer d'une

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 202. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 251. — *Jacopo Nardi.* Lib. III, p. 89.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 252. — *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 203. — *Macchiavelli Framm. istor.* p. 82. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IV, p. 77.

(3) *Petri Bembi hist. Ven.* L. IV, p. 79.

main vigoureuse des briques sur les assaillans. Les Vénitiens affirment au contraire que le couvent fut pris; du moins est-il certain qu'il n'arrêta point l'Alviano (1). Celui-ci fit porter immédiatement à Bibbiéna un faux message des décemvirs de la guerre, ordonnant des logemens pour cinquante cavaliers de la troupe de Vitelli; et suivant de près ce message, il entra à Bibbiéna, le 15 octobre, avec cent gendarmes, avant que le pays fût averti qu'il avoit passé les frontières; et il fut reçu dans cette forte bourgade, où on le prit pour un capitaine florentin. Le gros de l'armée vénitienne le suivoit de près, et Charles Orsini mit en sûreté, avec huit cents chevaux, une conquête qu'Alviano devoit à la tromperie autant qu'à son intrépidité (2).

Barthélemi d'Alviano avoit espéré pousser plus loin ces premiers succès, et s'emparer avec la même facilité de Poppi, forteresse qui seroit

(1) Le général lui-même des Camaldules, Pietro Delphino, atteste ce miracle, *Epist.* 83, *Lib. V. apud Raynald. Annal. eccles.* 1498, §. 9, p. 471. Il est vrai qu'il n'étoit pas présent, et qu'il remarque même, *en confirmation du fait qu'il rapporte*, que plus on s'éloignoit de Toscane, et plus la foi à ce miracle étoit ferme parmi le peuple. — Voyez *Pietro Bembo.* L. IV, p. 79. — *Andrea Navagiero.* T. XXIII, p. 1216. — *Macchiavelli Framm. istor.* T. III, p. 124, qui, chacun, rapportent cet événement d'une manière différente.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 252. — *Jacopo Nardi.* Liv. III, p. 90. — *Macchiavelli Framm.* p. 119. — *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 204.

CHAP. XCIX. 1498.

devenue entre ses mains la clef du val d'Arno et de l'Arétin, et qui lui auroit donné le moyen de descendre enfin dans les plaines de la Toscane; mais Antonio Giacomini, un des plus braves et des plus déterminés parmi les citoyens florentins, étoit alors commissaire à Poppi, et il fit échouer l'entreprise de l'Alviano (1).

L'automne cependant étoit déjà avancée, et la guerre se trouvoit transportée dans la province la plus âpre et la plus montueuse de la Toscane; pays stérile, fermé de défilés, et dont les montagnes étoient déjà couvertes de hautes neiges. Paul Vitelli, qui y fut rappelé en hâte par les Florentins, et qui ne laissa dans la campagne de Pise que des garnisons dans les forteresses qu'il avoit conquises, étoit aussi prudent et aussi méthodique que l'Alviano étoit impétueux. Il avoit sous ses ordres Fracassa San-Sévérino, envoyé par le duc de Milan, et Rinuccio de Marciano. Son armée, à laquelle les Florentins envoyoient sans cesse des renforts, se trouva bientôt supérieure en nombre à celle des Vénitiens, qui comptoient cependant, sous Carlo Orsini, Barthélemi d'Alviano, et le duc d'Urbin, sept cents hommes d'armes,

(1) *Macchiavelli nature d' uomini Fiorentini.* T. III, p. 139; et *Framm. istor.* T. III, p. 121. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 253. — *Jacopo Nardi.* L. III, p. 91. — *Marin Sanuto istor. Ven.* T. XXIV, p. 63.

et six mille fantassins, parmi lesquels se trouvoient quelques compagnies d'Allemands. Mais Vitelli étoit résolu à ne point leur livrer de combat, tandis qu'il pouvoit plus facilement les vaincre, en les enfermant dans le pays stérile qu'ils occupoient. Il s'empara des passages de la Vernia, de Chiusi et de Montalone, par lesquels l'armée vénitienne pouvoit communiquer avec la Romagne; il fortifia Arezzo, et tous les débouchés du Casentin. Du côté de la Toscane, il excita les paysans à prendre les armes, et à se mettre partout en défense contre les ennemis; et resserrant ainsi toujours plus ces derniers, il les exposa bientôt à toutes les souffrances du manque de vivres et de fourrages (1).

Ainsi l'armée que les Vénitiens avoient en-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 205. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 253. — *Jacopo Nardi.* Lib. III, p. 91. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. IV, p. 82. — *Paolo Giovio vita di Leone X.* Lib. I, p. 68. — Navagiero finit abruptement à cette époque son histoire de Venise. On pourroit supposer qu'elle étoit pour lui seulement l'ébauche d'une histoire de Venise en dix livres, qu'on sait qu'il écrivit en latin, et qu'il fit brûler à sa mort. En effet, le manuscrit que Muratori a fait imprimer, *Scr. Rerum Ital.* T. XXIII, p. 921-1216, ne présente qu'un ouvrage très-incomplet, et très-peu digne de la réputation de Navagiero. Celui-ci fut l'un des restaurateurs des lettres en Italie, des amis de Bembo, et en même temps des hommes d'état les plus distingués de Venise. Il mourut à Blois, le 8 mai 1529, ambassadeur de sa république auprès de François Ier. Une partie cependant de cette histoire, avant la fin du quinzième siècle, a le mérite de la véracité, de l'intérêt et de la naïveté.

CHAP. XCIX. 1498.

voyée en Toscane pour faire lever le siége de Pise, étoit assiégée elle-même; et le duc d'Urbin, loin de pouvoir délivrer Marco Martinengo, comme il en étoit chargé, avoit besoin d'être délivré à son tour. La république s'en occupa sans perdre de temps; elle envoya à Ravenne, au commencement de l'année 1499, Nicolas, comte de Pitigliano, pour y former une nouvelle armée. Celui-ci, ayant rassemblé sous ses ordres quatre mille fantassins, s'avança jusqu'à Elci, château-frontière du duché d'Urbin, d'où il comptoit pénétrer dans le Casentin, et dégager l'armée assiégée. D'autre part, Vitelli vint se placer vis-à-vis de lui, à la Pieve de Santo-Stéfano, pour lui disputer le passage. Les deux républiques, également fatiguées des dépenses infinies d'une guerre ruineuse, pressoient leurs généraux d'en venir à un combat décisif; mais les deux capitaines, Pitigliano et Vitelli, élevés dans le système précautionneux de l'école militaire italienne, demeurèrent sourds à toutes les instances qu'on leur adressoit, et ne voulurent point hasarder leur réputation par une bataille (1).

1499.

L'une et l'autre république avoit en effet les plus fortes raisons pour s'éloigner, dans cette occasion, de sa prudence accoutumée, et vou-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVII, p. 253. — *Jacopo Nardi*. L. III, p. 93. — *Macchiavelli Framm. istor.* p. 128.

loir remettre sa fortune au sort douteux d'un combat. Chacune espéroit, en obtenant la victoire, faire la paix à des conditions plus avantageuses, tandis que chacune sentoit que, dût son armée être défaite, à cette distance de la capitale, et dans un pays facile à défendre, son existence ne pourroit être compromise. Toutes deux auroient mieux aimé peut-être qu'une déroute les forçât à céder de leurs prétentions, que de continuer avec peu d'espérance une lutte ruineuse et interminable. Les Vénitiens languissoient de dégager leurs trois armées, qui demeuroient immobiles à Pise, à Bibbiéna et à Elci; les Florentins n'étoient pas moins impatiens de renvoyer leur commandant Paul Vitelli, contre lequel ils avoient conçu une extrême défiance. Celui-ci venoit d'accorder un sauf-conduit au duc d'Urbin, qui étoit malade. Julien de Médicis avoit profité de ce sauf-conduit pour sortir de Bibbiéna avec le duc, et les Florentins s'étoient plaints amèrement de ce qu'un rebelle de leur république, assiégé par leur armée, avoit été dérobé par leur propre général à la punition dont les lois le menaçoient (1).

Les deux républiques soupiroient pour la

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 254. — *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 216. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. III, p. 93. — *Paolo Giovio vita di Leone X.* Lib. I, p. 69.

CHAP. XCIX. 1499. paix plus encore que pour la bataille, et deux puissans médiateurs se présentèrent en même temps pour négocier entre elles. D'une part, Louis XII cherchoit à s'assurer l'alliance de l'une comme de l'autre république; et pour les réconcilier l'une à l'autre, il demandoit que Pise fût mise en dépôt entre ses mains, promettant secrètement aux Florentins de leur rendre ensuite cette ville, et aux Vénitiens de leur procurer d'amples dédommagemens dans l'état de Milan (1). D'autre part, Louis-le-Maure, en pressant les Florentins de se réconcilier aux Vénitiens, espéroit faire lui-même de cette manière sa paix avec les derniers. Il voyoit le roi de France persister dans les projets d'invasion en Lombardie, qu'il avoit annoncés dès les premiers jours de son règne. Il connoissoit les négociations de ce monarque avec le pape, le renouvellement de son alliance avec le roi d'Angleterre, la trève conclue pour plusieurs mois entre Louis XII et Maximilien, sans que le dernier y eût fait, suivant sa promesse, comprendre le duché de Milan. Sforza savoit encore que Louis XII offroit aux Vénitiens de partager ce même duché de Milan. Dans la guerre, il avoit tout à craindre du ressentiment de ses voisins; mais s'il rétablissoit la paix en Italie, il

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 208.

pouvoit espérer que la république de Venise, revenant à des desseins plus sages, abandonneroit des projets de vengeance trop dangereux pour elle-même (1).

Louis XII ayant renoncé au rôle de médiateur, pour s'unir d'une manière plus intime avec la république de Venise, les Florentins, qui désiroient ardemment la paix, n'en furent que plus disposés à prêter l'oreille aux conseils de Louis-le-Maure. Les Vénitiens, de leur côté, qui se préparoient secrètement à une guerre contre le même duc de Milan, qui savoient que les Turcs s'armoient pour attaquer leurs établissemens en Grèce, qui étoient enfin inquiétés par les prétentions inouies et les menaces de Maximilien, encore qu'ils fussent accoutumés à les voir ensuite se résoudre en fumée, ne voulurent pas être distraits par la guerre de Pise, au milieu de circonstances qui pouvoient devenir plus sérieuses. Les affaires de Pise furent dévolues du conseil des Prégadi à celui des Dix, qu'on regardoit comme bien moins accessible aux passions généreuses, et bien plus dominé par la seule politique. Ce conseil, adoptant la proposition qui lui avoit été faite par Louis-le-Maure, signa un compromis, par lequel il remettoit tous les droits de la république entre

(1) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 565.

les mains d'Hercule d'Este, duc de Ferrare, beau-père du duc de Milan, et ce dernier obligea les Florentins à reconnoître le même arbitre. Huit jours lui furent accordés pour porter une sentence entre les deux peuples, qui tous deux s'engagèrent à s'y soumettre (1).

Le duc de Ferrare prononça, le 6 avril 1499, l'arrêt entre les deux républiques qui l'avoient choisi pour arbitre. Il imposa aux Vénitiens l'obligation de retirer, avant la prochaine fête de Saint-Marc, toutes leurs troupes du territoire de Pise, de Bibbiéna et du Casentin; et aux Florentins celle de payer pendant douze ans aux Vénitiens, pour frais de la guerre, quinze mille ducats chaque année. Il voulut encore que les Florentins accordassent une amnistie sans réserve aux habitans de Bibbiéna et aux Pisans; qu'ils concédassent de plus aux derniers la permission d'exercer, à l'égal des Florentins, toute espèce d'industrie, et par mer, et par terre; qu'ils laissassent aux Pisans leurs forteresses, sous condition que ceux-ci demanderoient l'agrément de la seigneurie florentine pour tous les capitaines qu'ils engageroient à leur service, et réduiroient leurs garnisons au

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 219. — *Jac. Nardi hist. Fior.* Lib. III, p. 96. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 159. — *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. IV, p. 85. — *Chron. Veneta.* T. XXIV, p. 69.

même nombre d'hommes qu'y entretenoit Florence avant la rébellion. Le duc de Ferrare ordonna encore que les jugemens civils seroient prononcés à Pise par un podestat étranger, choisi par les Pisans eux-mêmes dans un pays allié de Florence, et que les jugemens criminels seroient rendus par le capitaine de justice florentin, mais sous l'inspection d'un assesseur nommé par le duc de Ferrare (1).

On pourroit considérer le mécontentement universel qu'excita ce prononcé comme une preuve de son impartialité. Jamais sentence ne fut reçue par toutes les parties avec plus de défaveur. Les Vénitiens, honteux de manquer ouvertement à tous les engagemens qu'ils avoient pris avec les Pisans, ne voulurent pas qu'un acte public pût témoigner de leur mauvaise foi, et encore qu'ils exécutassent la sentence, et qu'au terme fixé ils retirassent leurs troupes de Toscane, ils ne consentirent jamais à s'y soumettre formellement. Les Florentins se récrièrent sur ce qu'on ne leur rendoit point Pise, tant qu'on en laissoit les forteresses entre les mains de leurs sujets rebelles, et sur ce que rien n'étoit plus injuste que de les forcer à payer les frais

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 219. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 254. — *Diario Ferrarese anonimo.* T. XXIV, p. 363. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 140. — *Chronica Veneta.* p. 70.

CHAP. XCIX. 1499.

d'une guerre dans laquelle ils avoient été attaqués sans provocation. Cependant ils acceptèrent expressément la sentence arbitrale; mais cette acceptation fut sans effet; car les Pisans, considérant toutes les garanties que leur offroit le duc de Ferrare comme faciles à éluder, et préférant la mort à la servitude, refusèrent de se soumettre; et quoique abandonnés de tout le monde, ils protestèrent qu'ils persisteroient à se défendre. Ils se hâtèrent même de faire sortir de leur ville et de leurs forteresses les troupes vénitiennes, de peur qu'elles ne les livrassent à leurs ennemis (1).

Lorsque les Florentins furent instruits de la résolution qu'avoient prise les Pisans de continuer à se défendre, ils rappelèrent du Casentin Paul Vitelli avec son armée, et ils l'envoyèrent contre Pise, qui leur paroissoit ne pouvoir plus opposer une longue résistance. Louis-le-Maure, toujours plus alarmé des préparatifs de guerre des Français, de même qu'il avoit sollicité les Florentins d'accepter l'arbitrage du duc de Ferrare, pressoit les Pisans de s'y soumettre, et s'efforçoit de rétablir la paix en Toscane, pour s'assurer les secours de cette province; mais il ne trouvoit de crédit auprès de personne. Les Pisans se souvenoient que, sous prétexte de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 220. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 255. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. III, p. 97.

protéger leur liberté, il avoit cherché à s'emparer de la souveraineté de leur ville; les Florentins le soupçonnoient de persister encore dans ces projets, et d'encourager secrètement leurs ennemis à la résistance. Fermant donc les uns et les autres l'oreille à ses conseils, et abandonnant la Lombardie aux révolutions qu'une invasion nouvelle alloit y produire, ils recommencèrent leurs combats avec plus d'acharnement que jamais.

Paul Vitelli se réunit, le 25 juin, au comte Rinuccio de Marciano, devant Cascina, dont il entreprit l'attaque; et au bout de vingt-six heures, ce fort château se rendit à eux (1). Quelques petites garnisons pisanes, qui occupoient encore la tour de Foce d'Arno et la redoute de Stagno, se retirèrent à la première sommation; et il ne restoit plus aux Pisans sur tout leur territoire que la forteresse de la Verrucola et la petite tour d'Ascagno. Au lieu de les attaquer, Paul Vitelli crut le moment favorable pour commencer le siége de la place elle-même. Il vint tracer son camp, le 1er août, sous les murs de Pise, avec une cavalerie suffisante pour tenir seule la campagne, une artillerie formidable, et dix mille hommes d'infanterie. Il annonça à la seigneurie qui l'employoit que,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 222. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 255. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. III, p. 97.

CHAP. XCIX. 1499.

d'après ses calculs, le siége ne pouvoit pas durer plus de quinze jours. Les murs de Pise n'étoient point entourés de fossés, ou soutenus par des terrepleins; cependant leur épaisseur, et la ténacité particulière du mortier employé à leur construction, les rendoit propres à résister plus que d'autres aux efforts de l'artillerie. Les Pisans n'avoient plus à leur solde d'autre capitaine étranger que Gurlino Tombasi, brave officier de Ravenne, qui avoit quitté le service des Vénitiens pour le leur. Mais tous les habitans de la ville, tous les paysans qui y avoient cherché un refuge, aguerris par cinq ans de combats continuels, pouvoient être comparés aux meilleures troupes de ligne (1).

Vitelli avoit tracé son camp sur la rive gauche de l'Arno, et il avoit dressé ses batteries contre le mur attenant à la tour ou forteresse de Stampace. En se logeant du côté opposé, il auroit plus efficacement prévenu l'arrivée de tout renfort; mais dans la situation où se trouvoit alors l'Italie, il ne voyoit aucune puissance qui pût songer à secourir les Pisans, et il savoit que ceux-ci avoient fait du côté de Lucques des ouvrages intérieurs pour fortifier leurs murs, qu'ils n'avoient point cru nécessaire de commencer encore du côté de Livourne.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 253. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa in archivio Pisano.* f. 207 v.

Deux attaques étoient poursuivies en même temps, l'une entre Santo-Antonio et Stampace, l'autre entre Stampace et la porte de la mer, et vingt pièces d'artillerie y étoient dressées en batterie. Vitelli, persistant dans l'ancienne tactique italienne, et ne voulant combattre qu'avec la certitude de vaincre, étoit résolu à ne point donner d'assaut, que les brèches ouvertes par son artillerie ne présentassent un libre passage à ses bataillons. Déjà de larges pans de mur avoient été abattus, mais il ne trouvoit point que ce fût assez ; et cependant ses retards donnoient aux Pisans le temps d'élever derrière le mur qu'il battoit en brèche un fort parapet défendu par un large fossé. Aucun danger ne ralentissoit leur ardeur ; l'artillerie balayoit leurs ouvrages, sans que les femmes ou les enfans abandonnassent la pelle. Deux sœurs travailloient l'une à côté de l'autre ; l'une fut tuée par un boulet ; l'autre, relevant aussitôt ses membres épars, leur donna la sépulture dans le gabion même qu'elle remplissoit ; et tout en prenant congé d'elle avec des gémissemens et des sanglots, elle continua son ouvrage sous le feu de la même batterie qui venoit de lui enlever sa compagne (1).

Enfin, les murs qui lioient Stampace aux for-

(1) *Jacopo Nardi Hist.* L. III, p. 98. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa.* f. 210.

CHAP. XCIX. 1499.

tifications de la ville se trouvèrent également abattus sur la droite et sur la gauche de cette grosse tour. Le comte Rinuccio avoit été blessé dans une escarmouche; et Paul Vitelli, demeuré seul chargé du commandement de l'armée, résolut, le dixième jour du siége, d'attaquer cette forteresse par un assaut. Elle étoit déjà ébranlée par des brèches fort dangereuses; et quoique les Pisans opposassent une résistance obstinée, les Florentins plantèrent leurs drapeaux sur le haut de la grosse tour de Stampace. Dans la première terreur de cet événement, les Pisans crurent que leur ville même étoit perdue sans ressource. Pierre Gambacorti s'enfuit par la porte opposée, du côté de Lucques, avec quarante arbalêtriers à cheval qui servoient sous lui; la garde du parapet, qui faisoit désormais la seule défense de la ville, étoit ébranlée, et sur le point de fuir. Mais Vitelli n'avoit donné d'ordres que pour l'assaut de la forteresse, et non pour celui de la ville. Rien n'étoit plus éloigné de son caractère et de sa pratique militaire, que de compromettre un succès déjà obtenu en voulant le poursuivre, et en recueillir des fruits qu'il ne s'étoit point proposés d'avance. Il craignoit de s'engager dans une ville occupée par une population valeureuse, et il fit reculer ses soldats, qui ne demandoient qu'à donner un nouvel assaut. Bientôt l'occasion

qu'il n'avoit pas voulu saisir lui échappa sans retour. Les Pisans, dont un grand nombre avoient voulu se cacher dans leurs maisons, furent renvoyés au combat par leurs femmes, et ils revinrent avec courage occuper la brèche. Leur artillerie reçut une direction nouvelle, sur les murs voisins, pour en écarter les assaillans; et après la prise de Stampace, la ville fut encore jugée susceptible de défense (1).

Vitelli avoit compté placer une batterie sur la tour même de Stampace, et dominer ainsi les ouvrages des assiégés; mais cette tour, déjà ébranlée par les brèches qu'il y avoit faites lui-même, et ensuite par les attaques des Pisans, ne fut pas jugée assez solide pour porter les canons qu'il y avoit fait monter. Cependant il continuoit à faire battre en brèche les murs de la ville : l'ouverture qu'avoit faite son artillerie avoit déjà cinquante brasses de largeur, et il n'étoit pas content encore. Il ne vouloit pas qu'à l'assaut ses soldats courussent le moindre danger, ou plutôt, comme les Florentins commencèrent à l'en accuser ouvertement et d'un commun accord, il ne vouloit pas prendre la ville, mais il désiroit conserver le plus long-temps possible les honneurs et les profits du commandement, demeurer à la tête d'une armée

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 234. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. III, p. 98. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa.* f. 215.

puissante, pour mettre son aide à l'enchère, au moment où les révolutions de Lombardie décideroient une des puissances qui se faisoient la guerre à appeler un nouveau condottiere, et se faire payer peut-être par les Pisans pour sa modération ou sa lenteur. Mais ces projets ambitieux furent contrariés par la nature. Dans le sol humide de la plaine de Pise, les fossés continuent à être pleins d'eau pendant la plus grande partie de l'été; puis au milieu d'août, l'ardeur du soleil les déssèche; et frappant alors sur le limon putréfié, elle en fait sortir des exhalaisons pestilentielles. En deux jours, la moitié de l'armée fut atteinte d'une fièvre maremmane. Paul Vitelli avoit annoncé qu'il donneroit l'assaut le 23 août : la brêche étoit praticable, et le succès auroit été certain, s'il avoit pu mettre en mouvement assez de soldats pour exécuter ses projets; mais ses officiers, les commissaires florentins auprès de l'armée, et lui-même, tout étoit atteint de la même maladie. Cependant des ordres furent donnés aussitôt pour faire arriver au camp de nouveaux renforts, et mettre le général en état de livrer au jour fixé un assaut qui devoit être décisif. Toute leur diligence fut inutile; le nombre des malades croissoit plus rapidement encore que celui des arrivans, et chaque jour Vitelli étoit moins en état de faire un effort vigoureux. Des

pluies chaudes succédèrent à la sécheresse, et au lieu de rassainir l'air, elles augmentèrent la mortalité. Il ne restoit plus aucune possibilité de succès; aussi Paul Vitelli abandonna le siége, et transporta son armée à Cascina. Il fit embarquer sur l'Arno sa grosse artillerie, pour l'envoyer à Livourne; une partie de ce convoi tomba entre les mains des Pisans. Malgré les instances des commissaires florentins, il abandonna la tour de Stampace, déclarant qu'ébranlée comme elle l'étoit par ses propres batteries, elle ne pouvoit se défendre, et que la garnison qu'on y laisseroit seroit bientôt faite prisonnière de guerre (1).

Autant les Florentins avoient eu de confiance dans les talens de Paul Vitelli, autant ils éprouvèrent d'irritation de son mauvais succès. Ils crurent que les lenteurs et les précautions exagérées de leur général ne pouvoient avoir pour cause que sa perfidie. Déjà ils lui reprochoient le sauf-conduit qu'il avoit donné au duc d'Urbin et à Julien de Médicis, pour sortir de Bibbiéna; ils avoient aussi témoigné beaucoup de défiance des conférences que Paul Vitelli avoit eues avec ce même Julien et avec Pierre, encore qu'elles fussent publiques, en présence

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 235. — *Scipione Ammirato,* L. XXVII, p. 257. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. III, p. 100. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa.* mss[to]. f. 219.

CHAP. XCIX. 1499.

des deux armées, et que ces chefs ne conversassent qu'au travers de l'Arno, qui couloit entre eux. Cependant Vitelli avoit ensuite envoyé des présens aux Médicis; il avoit entretenu avec Pandolfe Pétrucci, tyran de Sienne, une correspondance presque aussi suspecte; il étoit entré en négociation avec Louis XII pour passer à son service; et tout l'ensemble de sa conduite étoit l'objet des soupçons publics et des accusations les plus graves. D'ailleurs, il existoit une violente jalousie entre lui et le comte Rinuccio de Marciano, qui avoit partagé avec lui le commandement. Vitelli s'étoit intimement lié avec la faction des *Arrabiati*, et l'aristocratie, qui se rapprochoit secrètement des Médicis. Rinuccio étoit, au contraire, le favori des *Piagnoni* et des disciples de Savonarole. Ceux-ci, qui avoient perdu leur chef par un supplice cruel, saisirent avec empressement l'occasion de se venger sur la créature et l'instrument du parti contraire (1).

Vitelli ayant conduit son armée à Cascina, demandoit à la seigneurie de lui envoyer des renforts suffisans pour qu'il pût recommencer ses opérations dès que les pluies se seroient arrêtées. Les Florentins lui firent passer en effet de nouveaux soldats de l'obéissance desquels ils

(1) *Comment. di Fil. de' Nerli.* Lib. IV, p. 84.

étoient sûrs : ils les firent conduire par deux commissaires, Antonio Canigiani et Braccio Martelli, auxquels les décemvirs de la guerre confièrent leurs ordres secrets. Les commissaires se rendirent dans le château de Cascina, à dix milles à l'est de Pise, sur la gauche de l'Arno : le camp de Vitelli étoit à un mille de distance de ce château. Mais ce capitaine, sur l'invitation des commissaires florentins, se rendit auprès d'eux à Cascina, et ils dînèrent ensemble. Vitellozzo Vitelli, frère de Paul, qui avoit été invité à se rendre à la même conférence, étoit resté malade dans son camp. Les commissaires dépêchèrent auprès de lui quelques hommes affidés pour l'arrêter. Déjà Vitellozzo avoit été placé sans bruit à cheval, et on l'emmenoit vers Cascina, lorsque quelques-uns de ses gendarmes le rencontrant, l'un d'eux lui tendit la lance qu'il portoit, en l'exhortant à ne pas se laisser conduire comme un mouton à la boucherie. Vitellozzo s'en saisit et en fit vigoureusement usage pour se dégager. Les archers qui l'emmenoient voyant la disposition des soldats, n'osèrent pas les provoquer à une résistance plus ouverte. Ils laissèrent échapper Vitellozzo, qui s'enfuit à Pise, où il fut reçu avec des transports de joie. Les commissaires florentins ayant manqué leur coup sur lui, arrêtèrent cependant Paul Vitelli, et l'envoyèrent aussitôt à Florence. Celui-ci fut

CHAP. XCIX. 1499.

immédiatement mis à la torture, pour lui arracher la confession des trahisons dont on l'accusoit. On n'avoit contre lui aucune preuve authentique, aucun écrit de sa main, et les tourmens qu'il supporta avec une grande constance, ne tirèrent de lui aucune preuve nouvelle ni aucun aveu. Cependant il fut condamné à perdre la tête, et cette sentence cruelle fut exécutée le lendemain matin, 1er octobre, dans une des salles du palais (1).

La barbare jurisprudence qui admettoit l'usage de la torture, auroit dû elle-même garantir la vie de Paul Vitelli, car cette odieuse procédure n'avoit été inventée, que parce qu'on regardoit la confession d'un prévenu comme nécessaire à sa conviction. La conduite de Vitelli avoit été suspecte ; ses liaisons intimes avec les Orsini, amis et parens des Médicis, devoient faire craindre qu'il ne songeât comme eux à rétablir les Médicis à Florence. La correspondance de ses secrétaires, qui fut saisie chez lui, ne laissoit pas de doute qu'il ne fût engagé dans une machination secrète, dont on n'étoit point arrivé à connoître le but. La prudence ordonnoit de lui ôter un commandement qu'on n'auroit jamais dû lui confier ; mais la justice exigeoit qu'on

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 235. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 257. — *Jacopo Nardi.* Lib. III, p. 100. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 144. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa.* f. 219.-221.

respectât sa vie, puisqu'il n'étoit convaincu d'aucun crime. Son supplice fut aussi impolitique qu'il étoit cruel ; il laissa dans les seigneurs de città di Castello un violent ressentiment contre Florence, dont la république eut à souffrir aussi long-temps qu'elle continua d'exister ; il irrita également tous les généraux français qui avoient servi avec les frères Vitelli, dans la guerre de Naples, et qui avoient pour eux beaucoup d'estime. Or, pendant ce temps même, il étoit survenu en Lombardie des événemens qui rendoient plus important que jamais pour les petits états italiens, de ménager les affections du roi et de l'armée française.

Justement à l'époque où la république de Venise acceptoit le duc de Ferrare pour arbitre de ses différends avec Florence, et retiroit ses armées de Toscane, elle concluoit avec Louis XII une négociation plus importante, et s'engageoit dans une alliance qui sembloit démentir sa réputation antique de prudence et de modération. Le traité entre la république de Venise et Louis XII fut signé le 9 février 1499, mais il fut dérobé pendant trois mois aux soupçons de Louis-le-Maure et de toute l'Italie : lorsqu'il fut publié plus tard, il porta la date de Blois et du 15 avril (1). Les Vénitiens, par ce

(1) *Pietro Bembo hist. Ven.* Lib. IV, p. 85. — Léonard, Traités de paix. T. I, p. 419 et seq.

traité, reconnoissoient les droits de Louis XII sur le duché de Milan, et s'engageoient à concourir avec lui pour l'en mettre en possession. Ils devoient lui fournir pour cela quinze cents chevaux et quatre mille fantassins, que le roi entretiendroit à ses frais, en même temps qu'ils promettoient d'attaquer le duché de Milan par sa frontière orientale, au moment où l'armée française l'attaqueroit par l'occidentale. En compensation de ce service, Louis XII leur cédoit Crémone et la Ghiara d'Adda, jusqu'à quatre-vingts pieds de distance de la rivière d'Adda; et les deux états se promettoient mutuellement de se garantir les possessions dont ils se partageoient par avance la conquête (1).

Sans avoir eu immédiatement connoissance de ce traité, Louis-le-Maure savoit du moins quelle étoit envers lui la malveillance des Vénitiens, et avec quelle activité Louis XII se préparoit à lui faire la guerre; aussi cherchoit-il de son côté à se fortifier par des alliances. Il avoit surtout compté sur celle de Maximilien, qui avoit épousé sa nièce, et qui, en retour de ses protestations d'attachement et de protection, lui empruntoit sans cesse de l'argent. Maximilien avoit contre les Français une animosité toujours prête à éclater: il vouloit faire revivre sur les provinces véni-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 213.

tiennes et sur toute l'Italie, les droits de l'empire oubliés depuis plusieurs siècles. Ses intérêts et ses passions sembloient donc concourir à la défense de Louis-le-Maure; mais on ne pouvoit pas plus compter sur ses projets que sur ses promesses : ne prenant conseil que du moment présent, il faisoit presque toujours ce qu'il n'avoit pas prévu, et ce qu'il n'avoit pas voulu. Il s'étoit engagé envers Louis-le-Maure à ne faire aucune convention avec la France sans l'y comprendre; cela ne l'empêcha point de prolonger jusqu'à la fin du mois d'août la trève qu'il avoit conclue avec Louis XII, sans y faire aucune mention du duc de Milan (1). Pendant ce temps il faisoit la guerre dans la Gueldre. Mais vers la fin de février quelques hostilités éclatèrent entre ses sujets et les Suisses, dans le voisinage des sources du Rhin. La ligue de Souabe prit la défense des possessions autrichiennes; Maximilien accourut aussitôt pour se mettre à la tête de ses armées; il fit déclarer l'empire contre les Suisses; il entra dans leur pays avec des forces très-supérieures, il en fut constamment repoussé; et sans pouvoir en venir à une grande bataille, il vit ses troupes se fondre sous ses ordres, dans des engagemens meurtriers. On assure que vingt mille hommes tombèrent sous le glaive dans cette courte guerre; un

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 222. — *Barthol. Senarega de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 565.

CHAP. XCIX. 1499.

ligue d'Italie : mais le duc de Milan ne pouvoit plus placer en eux aucune confiance ; ils avoient formellement renoncé à leurs précédens engagemens ; et par le traité que Ferdinand et Isabelle avoient signé avec Louis XII à Marcoussi, le 5 août 1498, ils n'avoient nommé, parmi les alliés qu'ils se réservoient le droit de secourir même contre la France, que l'empereur, l'archiduc son fils, le duc de Lorraine, et le roi d'Angleterre ; tandis qu'ils n'avoient fait une semblable réserve en faveur d'aucun des souverains d'Italie (1).

Le pape avoit donné quelques espérances à Louis-le-Maure : toute son ambition étoit de faire épouser à son fils, César Borgia, une princesse de sang royal, et il avoit porté ses vues sur Charlotte, fille de Frédéric, roi de Naples. Il chargea Louis-le-Maure de négocier pour lui ce mariage, qui devoit être suivi d'une étroite alliance entre le pape, le roi de Naples, et le duc de Milan. Mais Frédéric et sa fille Charlotte sentoient pour le prêtre apostat, bâtard et fils de prêtre, pour l'assassin de son frère et l'amant de sa sœur, une si invincible répugnance, qu'ils ne voulurent point à ce prix acheter leur sûreté. Sur leur refus, César Borgia épousa Charlotte, fille d'Alain d'Albret, et sœur du roi de

(1) Garnier, hist. de France, T. XI, p. 55. — Dumont, Corps diplomatique, T. III.

Navarre. Cette alliance l'unissoit à la famille royale de France, et l'attachoit au parti français (1).

Le roi Frédéric de Naples avoit promis à Louis-le-Maure de lui envoyer Prosper Colonne, avec quatre cents cavaliers, et quinze cents fantassins; mais épuisé comme il étoit par la guerre précédente, il n'accomplit point cette promesse, encore qu'il l'eût faite autant pour son propre avantage que pour celui de son allié. Les Florentins, engagés dans la guerre de Pise, ne pouvoient donner au duc de Milan aucun secours; le duc de Ferrare, quoique beau-père de Louis Sforza, ne voulut pas lui promettre la moindre assistance, de peur de compromettre sa neutralité auprès du roi de France.

Louis Sforza, abandonné par tout le monde, ne s'abandonna du moins pas lui-même; il fortifia soigneusement le château d'Annone, à peu de distance d'Asti, aussi-bien qu'Alexandrie et Novarre; il chargea Galéaz de San-Sévérino de s'opposer aux Français, qui du Piémont ou du Montferrat voudroient pénétrer en Lombardie; il lui donna à commander seize cents hommes d'armes, quinze cents chevau-légers, dix mille fantassins italiens, et cinq cents Allemands : la guerre de la ligue de Souabe et des Suisses ne

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 223. — *Belcarius Comm. Rer. Gall.* Lib. VIII, p. 232.

lui avoit pas permis de faire parmi ces derniers des levées plus considérables. Il avoit compté opposer le marquis de Mantoue, avec une autre armée, aux Vénitiens, mais il mécontenta ce marquis pour complaire à Galéaz de San-Sévérino, dont la vanité ne pouvoit souffrir qu'un autre général eût un titre supérieur au sien. Sur le refus de Gonzague, il confia cette armée au comte de Caiazzo. On assure qu'un serviteur fidèle avertit Louis-le-Maure, que ce Galéaz de San-Sévérino auquel il abandonnoit avec le commandement de toutes ses forces, un si absolu pouvoir, le trahissoit. Louis réfléchit quelque temps sur les indices qu'on lui donnoit de cette perfidie, puis il répondit en soupirant qu'il ne pouvoit se figurer tant d'ingratitude, et que fût-elle vraie, il ne sauroit comment y pourvoir; que personne ne pouvoit avoir plus de droits à sa confiance que ceux qu'il avoit comblés de bienfaits, et qu'il valoit autant pour lui risquer d'être trahi par ses amis, que de s'exposer à se priver de leurs secours sur des soupçons mal fondés (1).

Louis Sforza avoit recommandé à ses généraux d'éviter toute action décisive, de s'enfermer dans les places fortes, et de traîner la guerre en longueur, pour laisser le temps à Galéaz

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 225. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. VIII, p. 234.

Visconti, qu'il avoit envoyé en Suisse, de négocier un traité de paix entre Maximilien et les cantons, et de ramener à son service des armées qui s'affoiblissoient dans une guerre impolitique. San-Sévérino ne fit en effet aucun mouvement contre les Français qui s'assembloient en Piémont, et il attendit leur attaque. Ceux-ci passoient les Alpes sous les ordres de Jean-Jacques Trivulzio, de Louis de Luxembourg, comte de Ligny, et d'Éverard Stuard, seigneur d'Aubigny. Ils avoient sous leurs ordres 1600 lances, ou 9,600 chevaux, cinq mille Suisses, quatre mille Gascons, et quatre mille aventuriers lévés dans le reste de la France. Louis XII étoit resté à Lyon, d'où il dirigeoit les mouvemens de ses généraux, et les renforts qu'il leur faisoit passer (1).

L'armée française, étant enfin réunie, attaqua, le 13 août 1499, la petite forteresse d'Arazzo, située sur les bords du Tanaro, en face d'Annone. Cinq cents fantassins étoient chargés de la défendre; ils la rendirent lâchement dès les premiers coups de canon. Annone fut attaquée immédiatement après. Cette bourgade avoit été fortifiée avec soin par Louis Sforza, mais les sept cents hommes de garnison

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 226. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IV, p. 86. Ce dernier fait l'armée française plus nombreuse.

qu'il y avoit placés étoient de nouvelles levées; et lorsque San-Sévérino voulut y jeter du renfort, il ne fut plus à temps. La brêche fut ouverte dès le second jour; Annone fut pris d'assaut, et toute la garnison passée au fil de l'épée. Les Français se répandirent alors dans tout le pays d'outre Pô. Trivulzio faisoit en leur nom les promesses les plus magnifiques aux peuples; les soldats n'osoient pas se mesurer avec ces armées barbares, et les bourgeois craignoient le sort de ceux d'Annone; aussi Valenza, Basignano, Voghéra, Castel-Nuovo, Ponte-Corone, et enfin Tortone et sa forteresse, se hâtèrent-elles d'ouvrir leurs portes (1).

Le peuple de Milan supportoit avec impatience la domination de Louis Sforza; il se plaignoit des contributions excessives dont il étoit accablé; il trouvoit l'orgueil du souverain ridicule, sa politique imprudente autant qu'entachée de mauvaise foi; et il ne lui pardonnoit point son usurpation, à laquelle s'attachoit le soupçon de l'empoisonnement de son neveu. Cependant, lorsque Louis-le-Maure vit sa puis-

(1) *Arnoldi Ferroni.* Lib. III, p. 38. — *Franc. Guicciardini.* Lib. IV, p. 226. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* — Lib. III, p. 105. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* Lib. IV, p. 87. Mais le nom de Novi est substitué, par faute d'impression peut-être, à celui de Non ou *Annone.* — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 92. — *Barth. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 566. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. VIII, p. 233.

sance ébranlée par les rapides conquêtes des Français, il essaya de recouvrer sa popularité, pour associer ses sujets à sa défense. Il assembla un conseil, auquel il invita tous les hommes distingués à Milan par leur rang, leurs richesses ou leur réputation. Il leur expliqua sa conduite, et la nécessité où il s'étoit trouvé d'entretenir beaucoup de troupes, de payer des subsides aux étrangers, et de lever en conséquence des impôts considérables, pour écarter la guerre loin des frontières de ses états. Il rappela que, pendant sa longue administration, le Milanez n'avoit jamais vu de soldats étrangers; que si son gouvernement avoit coûté beaucoup d'argent au peuple, il avoit d'autre part toujours été juste et égal; qu'il s'étoit toujours rendu lui-même accessible à tous ses sujets, qu'il n'avoit jamais négligé les soins et les travaux de l'administration pour se livrer à ses plaisirs; qu'on ne lui pouvoit reprocher aucune cruauté; qu'aucun souverain d'Italie n'avoit plus que lui épargné le sang et les supplices. Il invita les Milanois à comparer cette administration indulgente avec celle qu'ils devoient attendre des Français, étrangers de mœurs et de langage, orgueilleux, et toujours disposés à mépriser et à opprimer la nation italienne. Il ne s'agissoit, leur disoit-il, que d'opposer un peu de fermeté et de constance au premier choc de l'ennemi, et les secours du

roi de Naples, de l'empereur, et des Suisses, ne tarderoient pas à leur arriver (1).

Mais ces discours faisoient peu d'impression sur les esprits d'un peuple ébranlé et intimidé, qui cherchoit à excuser sa terreur, en affectant le mécontentement. Sforza avoit fait faire à Milan un dénombrement de tous les hommes en état de porter les armes; il avoit en même temps aboli plusieurs des impôts les plus onéreux; on ne vit dans ces mesures tardives que des preuves de sa terreur et de sa foiblesse. Encore que les Vénitiens, l'attaquant en même temps que les Français, se fussent déjà emparés de Caravaggio (2), il rappela le comte de Caiazzo qui leur étoit opposé, pour le faire passer à Pavie, et lui faire rejoindre son frère devant Alexandrie. Mais ce frère, favori et gendre de Louis-le-Maure, ce Galéaz de San-Sévérino, qu'on regardoit comme un grand militaire, parce qu'on lui voyoit manier avec grâce sa lance dans les tournois, et vaincre dans des combats simulés, étoit déjà secrètement gagné par les Français. Trois jours après que ceux-ci furent arrivés à Alexandrie, il s'enfuit lâchement dans la nuit du 25 août, de son armée qui comptoit encore

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 227. — *Josephi Ripamontii hist. Urbis Mediolani.* Lib. VII, p. 658.

(2) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IV, p. 87. — *Chronica Ven.* T. XXIV, p. 98. — *Fr. Belcarii Comment.* L. VIII, p. 234.

douze cents hommes d'armes, autant de chevau-légers, et trois mille fantassins. Lucio Malvezzi l'accompagna, et bientôt le bruit de son évasion s'étant répandu dans Alexandrie, les soldats ne songèrent plus qu'à s'enfuir ou se cacher, et toute l'armée se dissipa (1).

Les Français entrèrent dans Alexandrie le matin suivant; ils dévalisèrent les soldats italiens qu'ils y trouvèrent encore, et ils livrèrent la ville au pillage. Cependant San-Sévérino, pour excuser sa fuite, publioit qu'il avoit reçu des ordres pressans de Louis-le-Maure de revenir à Milan. Quelques-uns crurent que les lettres qu'il alléguoit avoient été falsifiées par son frère le comte de Caiazzo; et dans le désordre universel, on ne put point éclaircir s'il étoit perfide ou trompé, aussi Louis-le-Maure ne lui retira point sa confiance. Cependant les Français avoient passé le Pô, ils attaquèrent Mortara, et ils reçurent la capitulation de Pavie avant d'être arrivés jusqu'aux portes de cette ville. En même temps les Vénitiens s'étoient rendus maîtres de la forteresse de Caravaggio, et leurs avant-postes arrivoient jusqu'à Lodi. Une fermentation extrême régnoit dans toutes les villes de Lombardie, et à Milan même, le peuple déjà soulevé, tua en plein midi Antoine Lan-

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. IV, p. 228. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IV, p. 87. — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 99.

CHAP. XCIX. 1499.

driano, trésorier du duc, comme il sortoit du château (1). Sforza sentant l'impossibilité de se maintenir plus long-temps, fit partir ses enfans pour l'Allemagne, sous la garde de son frère le cardinal Ascagne, avec les restes de son trésor, alors réduit à 240,000 ducats. Il tira de captivité François Sforza, fils de Jean Galéaz, son neveu et son prédécesseur, et il le remit à sa mère, Isabelle d'Aragon, en la pressant cependant de le soustraire à la jalouse défiance de Louis XII. Isabelle, à qui il montroit une affection tardive, le craignoit plus encore que ses ennemis : au lieu de passer en Allemagne, elle préféra attendre les Français, et remettre son fils entre leurs mains; mais ces vengeurs qu'elle avoit invoqués se montrèrent bientôt plus cruels encore pour elle, que l'usurpateur auquel elle se félicitoit d'avoir échappé (2).

Louis-le-Maure fit entrer dans le château de Milan, qu'on regardoit comme presque imprenable, des provisions et des munitions de guerre qui suffisoient pour soutenir un long siége. Il en porta la garnison à trois mille fantassins, sous des officiers choisis avec soin : il en donna le commandement à Bernardino de Corte, natif de Pavie, qu'il avoit élevé, et en qui il avoit tant

(1) *Josephi Ripamontii hist. Urbis Mediolani.* Lib. VII, p. 659.

(2) *Idem.* Lib. VII, p. 659.

de confiance qu'il le préféra à son frère Ascagne, encore que celui-ci se fût offert à s'enfermer dans le château. Il laissa le commandement de Gênes à Agostino et Giovanni Adorno; il distribua des grâces aux principaux gentilshommes de Milan, et le 2 septembre, il sortit de sa capitale, sous la protection d'un petit corps de troupes que commandoient Galéaz de San-Sévérino, et Lucio Malvezzi; il prit par la Valteline la route de l'Allemagne (1). Cependant à peine étoit-il sorti du château de Milan, que le comte de Caiazzo s'approcha de lui, pour lui déclarer, que puisqu'il abandonnoit ses états, il dégageoit par là ses soldats de leur serment de fidélité, et les laissoit maîtres de pourvoir à leur propre sûreté. En même temps il arbora les étendards de France, et avec cette même troupe formée aux dépens du duc de Milan, il suivit ce prince en ennemi, jusqu'à ce qu'il fût sorti de ses états. Sforza arrivé à Como, s'embarqua sur le lac, pour Bellagio, d'où il se rendit à Bormio, et ensuite à Inspruck (2).

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. III, p. 104. — *Josephi Ripamontii.* Lib. VII, p. 659. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. III, p. 38.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 230. — *Burchardi Diarium.* T. V, p. 580. — *Raynald. Annal. eccles.* 1499, §. 17, p. 582. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* Lib. IV, p. 88. — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 100. — *Barth. Senaregæ de reb. Genuens.* T. XXIV, p. 568. — *Fr. Belcarii Comm.* Lib. VIII, p. 235.

CHAP. XCIX. 1499.

Les Français s'avançoient rapidement pour profiter du soulèvement de la Lombardie et de la terreur de la famille Sforza. A six milles de Milan, ils trouvèrent des députés de cette ville, qui venoient leur offrir les clefs de ses portes, en se réservant cependant de traiter avec le roi lui-même, lorsqu'il viendroit prendre possession de ses nouveaux états. Crémone déjà assiégée par les Vénitiens, offrit aussi aux Français de se rendre à eux; mais ceux-ci renvoyèrent les députés de cette ville aux généraux de la république. Gênes se soumit avec la même rapidité; les Adorni et Jean-Louis de Fieschi se disputant à qui montreroit plus d'empressement pour la France. Enfin le commandant du château de Milan, que Sforza avoit choisi entre tous les siens, pour lui confier cette place importante, n'attendit pas même le premier coup de canon; le douzième jour depuis l'arrivée des Français, il leur rendit sa forteresse, moyennant une grosse somme d'argent; mais ceux mêmes qui l'avoient corrompu lui témoignèrent tant de mépris, que ne pouvant supporter l'opprobre où il s'étoit plongé, il mourut désespéré peu de jours après (1).

La conquête du duché de Milan n'avoit coûté

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 231. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. III, p. 105. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IV, p. 88. — *Ag. Giustiniani Cron. di Genova.* Lib. V, f. 255.

aux Français que vingt jours. Le peuple, fatigué du gouvernement auquel il avoit été soumis jusque alors, s'étoit rangé de lui-même sous le joug des étrangers. Louis XII, averti de l'accueil qu'on avoit fait à ses capitaines, se hâta de passer en Italie, pour prendre possession de sa nouvelle conquête. A son approche, tous les ordres de citoyens s'avancèrent jusqu'à trois milles de Milan pour le recevoir : quarante enfans revêtus de drap d'or et de soie le précédèrent à son entrée; ils chantoient des hymnes devant lui, en l'appelant le grand roi et le libérateur de leur patrie. Les sénateurs, les juges, le clergé, la noblesse, les marchands, s'empressoient tous autour de Louis XII, comme s'il apportoit à leur pays la paix et la liberté (1).

Le premier soin de Louis XII fut de s'affermir dans sa possession nouvelle, par des traités avec les états d'Italie ses voisins. Il trouva dans sa capitale des ambassadeurs de tous ces états, à la réserve du seul roi de Naples don Frédéric. Il accueillit avec faveur le marquis de Mantoue, auquel il savoit gré de n'être pas entré au service de Louis Sforza; mais avant de consentir à recevoir sous sa protection le duc de Ferrare, ou Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, il exigea d'eux le payement de sommes considé-

(1) *Nauclerus*. Lib. II, *apud Raynald. Annal. eccles.* 1499, §. 20, p. 483.

CHAP. XCIX. 1499.

rables, comme compensation de la faveur qu'ils avoient montrée à Louis-le-Maure. Le roi accueillit plus mal encore les ambassadeurs de Florence. Tous les capitaines de son armée accusoient cette république d'avoir fait périr injustement Paul Vitelli, qui avoit servi avec eux dans le royaume de Naples, et qui avoit gagné leur estime et leur attachement. D'ailleurs ils n'avoient point renoncé à leur ancienne affection pour les Pisans, qu'ils trouvoient encore plus dignes d'estime depuis leur valeureuse résistance. Ils oublioient les longs services et l'ancienne alliance des Florentins, pour ne se souvenir que de la liaison que ceux-ci avoient récemment contractée avec Louis Sforza. Enfin le roi consentit, après beaucoup de difficultés, à renouveler l'alliance entre les deux états. Il promit que si les Florentins étoient attaqués, il les défendroit avec six cents lances, et quatre mille fantassins : les Florentins de leur côté, promirent de garantir les états du roi en Italie, avec quatre cents lances et trois mille fantassins : ils s'engagèrent de plus à lui fournir cinq cents lances, et cinquante mille ducats, pour son expédition de Naples; mais seulement après qu'ils auroient recouvré Pise. A ces conditions le roi promit de les aider à se remettre en possession de Pise et de Montepulciano (1).

(1) *Fr. Guicciardini*, qui lui-même, d'après Nardi, étoit un

Louis XII ne séjourna que peu de semaines à Milan ; mais pendant ce court espace de temps, il perdit la faveur populaire qui lui avoit procuré la domination de la Lombardie. Les partisans de la France, pour prévenir le peuple en sa faveur, *lui* avoient annoncé avec assurance que *le roi* étoit assez riche pour abolir tous les impôts, ou du moins pour les réduire au pied où ils étoient du temps des Visconti. Louis XII accorda en effet quelques grâces pécuniaires à ses nouveaux sujets, mais elles étoient bien au-dessous de l'attente imprudemment excitée ; en sorte que le mécontentement fut aussi général que l'espérance avoit été trompeuse. D'ailleurs Jean-Jacques Trivulzio que Louis XII avoit nommé à son départ, pour être son lieutenant dans le duché de Milan, étoit bien plus propre à conquérir un état nouveau qu'à le conserver. Il étoit chef du parti guelfe, et il n'oublioit point cette partialité au moment où il auroit dû songer seulement à gouverner les deux factions avec une égale justice, et à les rapprocher l'une de l'autre. Les nobles gibelins ne voyoient en lui qu'un chef de factieux, la bourgeoisie qu'un soldat qui apportoit dans une grande ville la rudesse et la férocité des camps. On l'avoit vu tuer de sa main quelques bouchers sur la place

des ambassadeurs. Lib. IV, p. 237. — *Jacopo Nardi.* Lib. III, p. 106. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 258.

du marché, parce qu'ils refusoient de payer la gabelle, et il avoit excité par ses actes arbitraires et son arrogance, une haine universelle contre lui-même, et contre le souverain qu'il représentoit (1).

Cependant Louis-le-Maure et le cardinal Ascagne, arrivés auprès de Maximilien, l'avoient trouvé pacifié avec les Suisses. Ils avoient été reçus par lui avec cet intérêt vif que leur malheur devoit exciter, et avec ces promesses de secours dont Maximilien étoit si prodigue. Mais ce prince n'avoit jamais su accomplir une seule des grandes choses qu'il avoit annoncées; un de ses conseillers disoit de lui que jamais il ne prit conseil de personne, et que jamais il ne fit sa propre volonté, parce que gardant un secret profond sur ses desseins, il n'admettoit jamais aucun homme sage à les méditer avec lui; tandis que dès qu'il les faisoit connoître, en commençant à les exécuter, il se laissoit décourager par la première objection qui lui étoit adressée (2). Maximilien, après avoir promis les plus puissans secours au duc de Milan dont il avoit épousé la

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 247. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. III, p. 107. — *Chron. Veneta.* T. XXIV, p. 122. — *Diario Ferrarese anon.* T. XXIV, p. 376. — *Josephi Ripamontii hist. urbis Mediolan.* L. VII, p. 671. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. VIII, p. 238.

(2) *Macchiavelli il Prencipe.* Ch. XXIII, p. 347.

nièce, n'eut pas honte de lui demander à emprunter, pour lever son armée, cet argent qui étoit entre les mains de Sforza, le seul reste de son ancienne puissance. Mais Louis-le-Maure savoit bien que tout l'argent qu'il avanceroit au roi des Romains, seroit immédiatement dissipé entre ses favoris ; il aima mieux employer les restes de son trésor à lever lui-même des troupes. La guerre de Suisse qui venoit de se terminer, avoit laissé dans le pays même où il se trouvoit, beaucoup de soldats sans emploi. Il put donc sans peine rassembler et prendre à sa solde cinq cents gendarmes bourguignons, et huit mille fantassins suisses; et avant même que cette troupe fût en entier réunie sous ses drapeaux, il se mit en marche vers les frontières de la Lombardie (1).

Au moment où Jean-Jacques Trivulzio fut averti de l'approche de Sforza, il demanda au sénat de Venise de faire avancer ses troupes sur l'Adda, et il rappela Ives d'Allègre, qui s'étoit porté vers la Romagne, avec une armée, pour seconder les projets de César Borgia. Mais la rapidité de Louis Sforza ne laissa point aux Français et à leurs alliés le loisir de se réunir.

1500.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 247. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. V, p. 99. — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 136. — *Diario Ferrarese anon.* T. XXIV, p. 378. — *Jos. Ripamontii hist. urbis Mediol.* L. VII, p. 672. — *Arnoldi Ferroni.* L. III, p. 39.

Au commencement de février de l'an 1500 il passa les Alpes ; il traversa le lac de Como dans les barques qu'il trouva sur ses bords. Les bourgeois de Como, en apprenant son arrivée, laissèrent éclater si vivement leur partialité pour lui, que les Français sentirent la nécessité de se retirer, et de lui abandonner cette ville. Les citoyens de Milan, et surtout ceux qui tenoient à la faction gibeline, avertis de l'entrée de Sforza à Como, célébrèrent son retour avec un enthousiasme menaçant pour leurs hôtes actuels. Trivulzio se croyant au moment d'un soulèvement, s'enferma en hâte dans le château ; après y avoir établi une garnison suffisante, il en sortit le lendemain, et il se retira vers Novarre ; mais le peuple insurgé le poursuivit avec fureur jusqu'aux rives du Tésin. Trivulzio laissa encore quatre cents lances à Novarre, puis il conduisit le reste de son armée à Mortara, pour y attendre les secours qu'il demandoit avec instance au roi de lui envoyer de France (1).

A peine les Français s'étoient retirés de Milan, que le cardinal Ascagne y rentra, et son frère le suivit de près ; celui-ci étoit sorti de sa capitale le 2 septembre 1499, accompagné par les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 248. — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 138. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. VIII, p. 239. — *Ag. Giustiniani Cron. di Gen.* L. V, f. 255 v.

malédictions du peuple qui pressoit sa fuite; il y rentra cinq mois après, le 5 février 1500, et les Milanois sembloient ivres de joe de revoir leur ancien souverain. Ces changemens rapides ne sont point une marque de l'inconstance du peuple; ce peuple avoit toujours dans une égale horreur les vexations arbitraires, les extorsions des financiers, les perfidies de cour et le despotisme : seulement il prêtoit une oreille trop crédule aux promesses des princes; il s'empressoit avec une prévention trop favorable, à rejeter sur les ministres tous les vices des rois, et à attribuer à ces derniers tous les sentimens nobles et généreux; il croyoit trop facilement que le malheur auroit corrigé ceux qu'il voyoit exposés à ses coups; et le souverain présent, ne manquant jamais de le dégager de sa foi par la violation de ses promesses, le peuple n'avoit d'autre tort que de conserver un souvenir trop tendre du souverain précédent; il étoit séduit par la constance de ses attachemens, bien plus que par sa légèreté.

Toute la Lombardie étoit animée des mêmes sentimens en faveur des Sforza; Parme et Pavie proclamèrent immédiatement leur ancien duc; Lodi et Plaisance étoient sur le point d'en faire autant; mais l'armée vénitienne, marchant rapidement sur ces deux villes, les contint. Alexandrie, et tout le pays d'outre Pô, se trou-

CHAP XCIX. 1500.

vant plus exposé aux attaques des Français, attendit les événemens pour se décider; Gênes ne voulut pas prendre part à la révolution. Sforza cependant ne perdoit pas de temps; il ne négligeoit rien pour s'affermir dans l'état qu'il venoit de recouvrer; il envoya le cardinal de San-Sévérino à Maximilien, pour lui rendre compte de ses premiers succès, et lui demander des secours; l'évêque de Crémone à Venise, pour offrir à cette république de se soumettre à toutes les conditions que son sénat voudroit lui imposer : il fit demander aux Florentins de lui faire quelque payement à compte des sommes qu'il leur avoit prêtées, ce que ceux-ci refusèrent avec plus de prudence que de bonne foi. Les petits princes saisirent avec plus d'empressement cette occasion de rentrer dans un service actif. Le frère du marquis de Mantoue, les seigneurs de La Mirandole, de Carpi et de Correggio, Philippe des Rossi et les comtes de Verme se rendirent maîtres des fiefs qui avoient été confisqués sur eux par les Français ou par Sforza lui-même; et ils joignirent ensuite le duc de Milan, avec les compagnies de gendarmerie que chacun d'eux avoit formées. Sforza réunit avec leur aide quinze cents gendarmes, et un grand nombre de fantassins italiens : il chargea son frère Ascagne d'assiéger le château de Milan, tandis que lui-même il passa le Tésin,

prit Vigevano, et assiégea Novarre. Pendant ce temps, Ives d'Allègre, revenant de Romagne avec l'armée française, et tous les Suisses demeurés en Italie à la solde de France, traversa le territoire de Parme et de Plaisance, après être convenu avec ces deux peuples d'une suspension d'hostilités pendant la marche de son armée. Arrivé à Tortone, il reçut une députation des Guelfes de cette ville, qui lui demandoient de les venger des Gibelins : ceux-ci, disoient-ils, avoient des intelligences avec ceux de Milan, et se réjouissoient de la fuite des Français. Ives d'Allègre se chargea volontiers de cette vengeance; il se fit ouvrir les portes de la ville, et la livra toute entière au pillage, sans distinction de Guelfes ou de Gibelins. Il continua ensuite sa route vers Alexandrie (1).

Les Suisses, qui auparavant vivoient renfermés dans leurs montagnes, et ne faisoient la guerre que pour la défense de leur liberté, étoient depuis six années devenus presque les seuls soldats de l'Europe. Aucune autre infanterie ne pouvoit leur tenir tête; aussi toutes les puissances mettoient-elles leurs services à l'enchère; on leur permettoit tous les excès de l'indiscipline, on les couvroit d'or; et les conduisant dans les pays les plus riches et les plus volup-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 249. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 109. — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 141.

CHAP. XCIX. 1500.

tueux de l'Europe, on mettoit à leur portée toutes les jouissances de l'opulence. Une effroyable corruption avoit été la conséquence de ce changement subit dans toutes les habitudes d'un peuple autrefois renommé pour ses mœurs pures et sa bonne foi. La nation entière étoit devenue aventurière et mercenaire; la Suisse avoit fourni aux différentes armées des puissances en guerre, infiniment plus d'hommes qu'un gouvernement sage n'en armeroit, même pour la défense de la patrie dans le plus grand danger. L'habitude de ne voir dans la guerre que l'argent à gagner, et les jouissances d'une vie indépendante, s'étoit répandue dans toute la population; l'antique point d'honneur étoit sacrifié à la cupidité et au goût des plaisirs; et aussi long-temps que dura ce premier enivrement d'une boisson nouvelle, la nation ne se ressembla plus à elle-même. Alors même elle étoit sur le point de souiller sa gloire par d'odieuses trahisons.

Ce furent les Français qui souffrirent les premiers du manque de foi des Suisses. Ceux qui avoient suivi Ives d'Allègre, et qui étoient entrés avec lui dans Novarre au nombre de quatre mille pour en renforcer la garnison, ne tardèrent pas à converser avec leurs compatriotes qui les assiégeoient; apprenant d'eux que dans le camp ennemi on étoit mieux nourri, mieux payé, et

qu'autant qu'ils en pouvoient juger, on avoit plus d'espérances de succès, ils passèrent tous sous les drapeaux de Louis Sforza. Leur arrivée facilita la prise de Novarre, qui se rendit par capitulation. Sforza fit religieusement conduire à Verceil la garnison française qui étoit demeurée dans la place, et il entreprit le siége de la citadelle, qu'il auroit peut-être mieux fait d'abandonner, pour aller attaquer l'armée française à Mortara, avant qu'elle eût reçu de nouveaux renforts (1).

En effet, Louis XII avoit opposé à la diligence de Sforza une diligence égale; dès qu'il avoit appris la révolution de Milan, il avoit hâté le départ de toute sa gendarmerie; il avoit envoyé le bailli de Dijon solder de nouveaux Suisses, et le cardinal d'Amboise, son premier ministre, avoit lui-même passé les Alpes, et étoit venu s'établir à Asti, pour presser le rassemblement de l'armée. Celle-ci devint bientôt formidable; La Trémouille lui amena quinze cents lances et six mille fantassins français, et le bailli de Dijon dix mille Suisses. Au commencement d'avril, cette armée se trouvant supérieure à celle de Sforza, elle vint se placer entre Novarre et Milan. Dans l'une et l'autre armée les Suisses for-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 249. — *Barth. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 571. — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 148. — *Diario Ferrarese anon.* T. XXIV, p. 382.

moient seuls presque toute l'infanterie; et prêts à combattre les uns contre les autres, ils recommencèrent à se réunir aux avant-postes, à tenir entre eux des conférences, et à resserrer les liens d'amitié ou de parenté qui les unissoient les uns aux autres. Ceux qui servoient dans l'armée française, avoient été fournis avec l'agrément exprès de la confédération, et ils marchoient sous les bannières de leurs cantons : ceux du duc au contraire s'étoient engagés individuellement à sa solde, et ils n'étoient point reconnus par leurs gouvernemens. Les uns et les autres reçurent en même temps un ordre de la diète, qui les rappeloit dans leur patrie, et leur interdisoit de verser réciproquement le sang de leurs frères. Les Suisses du duc, séduits par les intrigues de leurs compatriotes, et probablement aussi par l'argent de la France, se regardèrent comme plus particulièrement obligés à obéir. Ils déclarèrent qu'en combattant contre les bannières de leurs cantons, ils se rendoient coupables de rébellion, et s'exposoient à un châtiment capital. Cependant ils cherchoient un prétexte pour abandonner le prince qu'ils servoient, et ils demandèrent à Sforza, avec des cris menaçans et tumultueux, de leur payer leur solde arriérée. Le duc courut aussitôt au milieu de leurs rangs, il se recommanda à leur générosité, il leur distribua toute son argenterie, et

tout ce qu'il avoit d'effets précieux ; il leur jura qu'il avoit fait demander de l'argent à Milan, et il les supplia d'attendre avec patience, seulement jusqu'à ce que cet argent fût arrivé. Il parvint ainsi à les calmer momentanément ; puis il écrivit à son frère, pour le presser de lui amener quatre *cents* chevaux, et huit mille fantassins *italiens* qu'il avoit rassemblés, afin de lui servir de sauvegarde, au milieu de cette soldatesque barbare (1).

Cependant les Français s'avançoient entre le Tésin et Novarre ; si Louis Sforza vouloit tenir ouverte sa communication avec Milan, il falloit qu'il leur livrât bataille ; il s'y résolut : il fit sortir le 10 avril son armée des murs, et il engagea le combat avec sa cavalerie légère et ses gendarmes bourguignons. Mais les Suisses, déjà rangés en bataille, déclarèrent qu'ils ne combattroient point contre leurs compatriotes, et qu'ils vouloient retourner immédiatement dans leur patrie. En même temps ils rentrèrent tumultueusement dans la ville, et tout le reste de l'armée se voyant abandonné par eux, fut obligé de les suivre. Sforza, désespérant de les conduire au combat, ou de remporter la victoire avec des troupes aussi mal disposées, demanda du moins,

(1) *Fr. Guicciardini*, Lib. IV, p. 250. — *Josephi Ripamontii hist. urbis Mediol.* Lib. VII, p. 672. — *Barth. Senaregæ de reb. Genuens*, p. 572.

CHAP. XCIX. 1500.

avec les instances les plus touchantes, que les troupes qui vouloient se retirer, pourvussent auparavant à sa sûreté, ou l'emmenassent avec elles. C'étoit le devoir étroit des Suisses; l'honneur de leur nation y étoit tellement intéressé, que leurs compatriotes, dans l'armée ennemie, l'auroient senti, et qu'il n'auroit pas été difficile de faire de la retraite de Sforza une condition expresse de leur capitulation: les Suisses le refusèrent durement; seulement ils offrirent à Sforza, et à ceux de ses généraux qui pouvoient craindre d'être personnellement maltraités, de les cacher sous leurs habits et dans leurs rangs. Sforza, déjà vieux, basané, et d'une taille grêle, ne pouvoit passer pour un de ces vigoureux montagnards. Il s'habilla en cordelier, et monté sur un méchant cheval, il essaya de se donner pour leur chapelain. Galéazzo de San-Sévérino, Fracasca et Anton Maria, ses frères, revêtirent des habits de soldats suisses; ils défilèrent ainsi entre les rangs de l'armée française; mais tous quatre furent reconnus et arrêtés, sans que leurs prétendus frères d'armes fissent un mouvement pour les défendre. Des traîtres parmi eux avoient ajouté à la honte des Suisses, en désignant ces quatre victimes à leurs ennemis (1).

(1) Mémoires de Louis de la Trémouille. T. XIV, Chap. X, p. 162. L'auteur déclare avoir reconnu lui-même et arrêté Louis Sforza en habit de cordelier. Les autres parlent de son déguise-

Les Suisses, après s'être souillés par cette trahison, reprirent le chemin de leurs montagnes. Cependant, à leur passage à Bellinzona, ceux d'entre eux, qui étoient sortis des quatre cantons riverains du lac, s'emparèrent de cette ville, qui devenoit pour eux la clef de la Lombardie, et ils profitèrent de la multiplicité des occupations de Louis XII, pour s'affermir dans une conquête qu'ils avoient faite en pleine paix (1).

Les troupes italiennes, abandonnées à Novarre par les Suisses, furent dévalisées. Le cardinal Ascagne, ne pouvant se défendre à Milan avec le peu de soldats qui lui restoient, s'enfuit avec les principaux chefs de la noblesse gibeline. Il prit la route de l'état de Plaisance, pour gagner ensuite le royaume de Naples; mais arrivé à Ri-

ment en soldat suisse. — Jean d'Auton, histoire de Louis XII, p. 110. — Mémoires pour l'histoire de France. T. XIV, p. 292. — Saint-Gelais, hist. de Louis XII, publiée par Théod. Godefroi. *Paris*, 1622, 4[to], p. 159. — Garnier, hist. de France. T. XI, p. 125, édit. 4[to]. — *Chron. Veneta.* T. XXIV, p. 151. — Rodolphe de Salis, surnommé le Long, Grison; et Gaspard Silen d'Ury, qui tous deux servoient dans l'armée de Louis-le-Maure, sont accusés de l'avoir fait connoître aux Français, par Giovio, et d'après lui par Beaucaire. *Comment. Rer. Gallic.* L. VIII, p. 240.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 250. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 110. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. V, p. 100. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 572. — *Jos. Ripamontii hist. Urbis Med.* L. VII, p. 673.

CHAP. XCIX. 1500.

volta, chez Conrad Lando, gentilhomme, son parent et son ancien ami, il lui demanda l'hospitalité, pour se reposer une nuit de son extrême fatigue. Conrad lui promit toute sûreté, tandis qu'il fit avertir à Plaisance des capitaines vénitiens, qui, pendant la nuit, entourèrent sa maison, et arrêtèrent Ascagne avec tous les gentilshommes qui l'accompagnoient. Louis XII, averti que ces prisonniers avoient été conduits à Venise, les fit redemander au sénat. Il ne vouloit pas laisser entre les mains d'un peuple voisin, des prétendans à l'état qu'il venoit de conquérir, et il pressa ses demandes avec tant de hauteur et tant de menaces, que non-seulement le cardinal Ascagne et ceux qui avoient été arrêtés avec lui furent livrés à la France, mais que le sénat abandonna de même des gentilshommes milanois, auxquels il avoit accordé une sauvegarde formelle (1).

François Sforza avoit fondé sa souveraineté par ses talens militaires, et il avoit dû croire sa dynastie solidement établie; Louis XII, au contraire, qui se regardoit comme héritier légitime du duché de Milan, nourrissoit autant d'envie que de haine contre celui qu'il appeloit l'usur-

(1) *Fr. Guicciardini* Lib. IV, p. 251. — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 153, 155, 157. — *Jos. Ripamontii hist. Mediol.* L. VII, p. 673. — Mémoires de messire Louis de La Trémoille. T. XIV, p. 165.

paleur. Il montra ces sentimens après sa victoire, et il disposa de toute la partie de la famille de François Sforza qui étoit tombée entre ses mains, d'après cette dureté impitoyable, avec laquelle la médiocrité se venge du génie, quand la fortune lui devient favorable. Parmi les prisonniers du roi se trouvoient deux fils du grand François Sforza, Louis-le-Maure et Ascagne, un neveu légitime, Hermès, et deux bâtards, Alexandre et Contino, tous trois fils de Galéas, enfin un petit neveu, François, fils de Jean Galéas et d'Isabelle d'Aragon, que celle-ci avoit eu l'imprudence de remettre à Louis XII. Le roi contraignit ce dernier à revêtir en France l'habit monastique (1). Il fit enfermer le cardinal Ascagne dans la même tour de Bourges où lui-même avoit été deux ans prisonnier. Il fit jeter les trois fils de Galéas dans une prison obscure. Louis-le-Maure, plus dangereux qu'eux tous, par ses grands talens, son éloquence, son esprit insinuant, le souvenir de son père, et la compassion qu'inspiroient sa fortune et ses malheurs, fut amené à Lyon où se trouvoit alors le roi. Il fut introduit dans cette ville en plein midi, au milieu d'une foule infinie, qui se réjouissoit de sa misère; il demanda avec instance

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 247. — *Raynald. Annal. eccles.* 1499, §. 24, p. 483. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 384.

à voir le roi, mais cette grâce lui fut refusée; et après avoir été transféré de Pierre-en-Scise au Lis Saint-George, il fut enfermé dans le château de Loches, où il finit ses jours après dix ans de captivité, de solitude absolue, de rigoureux traitemens et de douleurs (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IV, p. 252. — *Chronica Veneta.* T. XXIV, p. 161. — *Uberti Foliètæ Genuens. hist.* Lib. XII, p. 675. — *P. Bizarro Sen. Populique Genuens. hist.* Lib. XVI, p. 378. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. VIII, p. 241. — *Orlando Malavolti storia di Siena.* Parte III, L. VI, f. 106 v. — Mémoires du chevalier Bayard. Ch. XVI, T. XV des Mémoires pour servir à l'hist. de France, p. 1. — *Ag. Giustiniani Ann. di Genova.* Lib. V, f. 256. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. III, p. 41.

CHAPITRE C.

Conquête de la Romagne et invasion de la Toscane par César Borgia. — Alliance de Louis XII avec Ferdinand-le-Catholique contre don Frédéric d'Aragon. Ils se partagent le royaume de Naples.

1499 — 1501.

CHAP. C. 1499.

L'ÉGLISE avoit pour chef, à la fin du quinzième siècle, l'homme le plus immoral de la chrétienté, un homme qu'aucune pudeur ne contenoit dans ses débauches, qu'aucune bonne foi ne lioit dans ses traités, qu'aucun sentiment de justice n'arrêtoit dans sa politique, qu'aucune compassion ne modéroit dans ses vengeances. Ce prêtre, qui prétendoit encore être le défenseur de la foi et le vengeur des hérésies, n'avoit pas plus de respect pour la religion dont il étoit le premier pontife, que pour les choses humaines. Il scandalisoit les fidèles par des décisions contraires aux lois reconnues de son Eglise, autant que par sa conduite. Les divorces des princes, les vœux des prélats, les trésors destinés par les chrétiens à la guerre sacrée, tout étoit à ses yeux subordonné à la

CHAP. C. 1499.

politique, tout étoit sacrifié au moindre avantage temporel ou de lui-même, ou de son fils.

Mais si quelque chose peut justifier, ou expliquer du moins cette profonde immoralité du souverain de Rome, c'est la déplorable corruption du pays soumis à son gouvernement. L'état de l'Eglise étoit peut-être alors, de tous les pays de la terre, le plus mal administré : chaque jour tant d'exemples de brigandage, de perfidie et de férocité se renouveloient, l'habitude de les voir répéter avoit tellement diminué l'horreur qu'ils sont faits pour inspirer, que la morale publique avoit perdu une de ses plus grandes garanties, dans l'étonnement et l'effroi que devroient toujours causer la violation de ses règles fondamentales.

La partie du territoire de l'Eglise qui est plus rapprochée de Rome, avoit passé presqu'en entier sous la domination de deux puissantes familles, Orsini et Colonna. Les Orsini étendoient surtout leur domination sur le patrimoine de Saint Pierre, à l'occident du Tibre; les Colonna, sur la Sabine et la Campagne de Rome, à l'orient et au midi du même fleuve. Les premiers étoient considérés comme chefs des Guelfes, les seconds des Gibelins; et ces noms de factions, qui ne désignoient plus des opinions opposées, mais seulement le souvenir d'anciennes haines, donnoient cependant plus

d'acharnement à toutes les querelles qui ensanglantoient Rome et son territoire. Toute la noblesse se rangeoit encore sous ces deux étendards ; les Savelli et les Conti suivoient d'ordinaire le parti Gibelin ; les Vitelli, celui des Guelfes.

Ces familles avoient fondé leur puissance sur la profession des armes et l'amour des soldats, tandis que les gouvernemens avoient imprudemment abandonné la défense de l'état à des mercenaires. Tous les Orsini et tous les Colonna, tous les Savelli, tous les Conti, tous les Santa-Croce, tous les nobles feudataires romains enfin étoient condottièri : chacun d'eux avoit sous ses ordres une compagnie de gendarmes plus ou moins nombreuse, qui lui étoit absolument dévouée ; chacun traitoit séparément avec les rois, les républiques ou les papes, pour se mettre à leur service ; chacun, pendant les intervalles de repos que lui laissoient les guerres étrangères, se retiroit dans un de ses châteaux, le fortifioit avec soin, et s'efforçoit d'aguerrir ses vassaux, pour trouver parmi eux des recrues. Ainsi, plus une famille comptoit de jeunes chefs, plus elle se sentoit puissante.

Les guerres fréquentes et acharnées des Colonna avec les Orsini, avoient absolument chassé les agriculteurs de la campagne. Tous les

CHAP. C. 1499.

habitans vivoient dans des châteaux-forts; ils ne pouvoient trouver de sûreté pour leurs récoltes, leur bétail, leurs personnes mêmes, qu'en s'y enfermant. Tout ce qu'ils auroient laissé dans une maison isolée, seroit devenu la proie des soldats; ils ne pouvoient même espérer de profit d'aucune des cultures qui occupent long-temps la terre. Dans les cruelles dévastations auxquelles ils étoient si fréquemment exposés, leurs vignes auroient été arrachées et leurs oliviers brûlés : aussi ne demandoient-ils plus à leurs possessions que les produits uniformes et annuels du pâturage et des moissons. Ainsi s'étendoit la désolation des campagnes romaines : la terre sans habitans, sans arbres, sans ornemens, sans clôtures, ne différoit du désert que par un labeur fugitif, qui, au bout d'une année, ne laissoit déjà plus de traces. Cependant le village fortifié, dont les habitans vivifioient encore par un travail annuel la campagne environnante, ne pouvoit être ruiné par la guerre, sans que le district entier cessât d'être cultivé. Souvent, après qu'un village avoit été brûlé et ses habitans massacrés, leurs héritiers se trouvoient encore en état d'en relever les murailles et de s'y mettre en défense; mais si l'argent ou la force leur manquoient pour le faire, si leurs brèches demeuroient ouvertes, et s'ils n'étoient point en état de résister à un coup de

main, ils ne pouvoient plus se flatter de jouir eux-mêmes des fruits de leurs sueurs; toutes leurs récoltes leur étoient alors enlevées; ils périssoient de misère, ou bien ils abandonnoient des propriétés devenues onéreuses, et ils alloient porter leur travail dans un pays où il pût assurer leur subsistance. Aussitôt le mauvais air du désert prenoit possession des champs abandonnés; et si, dans un temps plus tranquille, leurs anciens habitans essayoient d'y revenir, ils succomboient aux fièvres maremmanes. Aussi long-temps, il est vrai, que les gentilshommes habitèrent ces châteaux-forts au milieu de leurs vassaux, ils se firent une affaire essentielle de réparer les désastres de la guerre, et tant qu'il leur restoit à eux-mêmes quelque fortune, ils relevèrent les fortifications abattues. Ils retinrent ainsi dans leurs fiefs quelque industrie, quelque population et quelque richesse. Mais lorsque dans un temps plus tranquille ils vinrent se fixer dans la capitale, les derniers effets des guerres funestes de leurs ancêtres se firent sentir à leur postérité, et les restes de la population disparurent des campagnes de Rome.

Alexandre VI n'étoit pas demeuré neutre entre les Colonna et les Orsini; il s'étoit brouillé avec les premiers dès les commencemens de son pontificat. Il les avoit trouvés dans le parti de

CHAP. C. 1499.

la France, lorsque lui-même soutenoit celui des rois aragonois de Naples. Les Colonna, il est vrai, passèrent dès l'année suivante sous les étendards de Ferdinand II, et se réconcilièrent ainsi pour un temps avec le pape, qui en profita pour attaquer les Orsini : mais à son tour il changea bientôt de parti, et en s'alliant à la France, il recommença à persécuter les Colonna. Il armoit sans cesse l'une de ces familles contre l'autre, et laquelle des deux qui fût humiliée ou ruinée, il croyoit y trouver un égal avantage. César Borgia, duc de Valentinois, son fils, prenoit un autre moyen pour les rabaisser encore : il s'étoit fait lui-même condottière ; il avoit attiré à lui tous les gentilshommes qui servoient auparavant ces deux maisons ; il leur avoit donné une paye, des soldats, des châteaux, et il avoit ainsi substitué l'attachement pour sa seule personne, à l'ancien esprit de faction qui favorisoit les Colonna ou les Orsini (1).

Si l'autorité du pontife étoit à peine reconnue dans la Campagne même de Rome, et s'il étoit obligé de faire la guerre jusque dans les rues de sa capitale, tantôt aux Colonna, tantôt aux Orsini, les provinces plus éloignées avoient secoué plus complétement encore son joug. Quelques

(1) *Macchiavelli il Prencipe.* Cap. VII, p. 254.

villes conservoient toujours les formes d'une administration républicaine; Ancône, Assise, Spoléto, Terni, Narni, avoient échappé au joug de tyrans domestiques, ou l'avoient secoué; mais leurs propres factions, et les guerres constantes de leurs voisins, les avoient retenues dans un *état* de foiblesse et d'obscurité. Les autres villes avoient passé sous le joug de vicaires pontificaux, qui, moyennant la promesse d'un cens annuel qu'ils ne payoient jamais, avoient obtenu une complète indépendance. La Marche étoit presqu'en entier partagée entre les deux maisons de Varano et de Fogliano; la première s'étoit élevée à la souveraineté de Camérino. Jules de Varano régnoit alors dans cette petite principauté; Jean de Fogliano, qui fut peu après inhumainement massacré par son neveu Oliverotto, régnoit dans celle de Fermo (1). Sinigallia avoit été donnée en fief, en 1471, par Sixte IV, à son neveu Jean de La Rovère, avec le titre de préfet de Rome, et ce prince étoit en même temps gendre et héritier présomptif du duc d'Urbin. La province montueuse située entre les Marches et la Toscane, étoit gouvernée par Guid' Ubaldo, illustre et dernier héritier de l'antique maison de Montefeltro; elle comprenoit le duché d'Urbin,

(1) *Macchiavelli il Prencipe.* Cap. VIII, p. 264.

dont il portoit le titre, le comté de Montefeltro, et la seigneurie d'Agobbio. L'Italie n'avoit pas d'habitans plus belliqueux, ni de cour plus lettrée et plus polie. Le duché d'Urbin confinoit au couchant avec les deux souverainetés que s'étoient formées, dans la vallée du Tibre, Jean-Paul Baglioni à Pérouse, et Vitellozzo Vitelli à Città di Castello. Tous deux suivoient la carrière des armes, et Vitelli avoit donné de l'importance à son très-petit état, par les rares talens militaires qu'il avoit déployés, ainsi que ses quatre frères, et par l'excellente discipline à laquelle il avoit soumis ses vassaux.

Du côté de la Romagne, on trouvoit successivement Pésaro, petite principauté, détachée en 1445, de celle des Malatesti, par François Sforza, en faveur de la seconde branche de sa famille. Son souverain étoit alors Jean Sforza, qui, en 1497, avoit été divorcé d'avec Lucrèce Borgia, fille du pape. La principauté de Rimini, qui venoit ensuite, étoit bien déchue de la puissance où l'avoient élevée Pandolfe III et son frère Charles, au quatorzième siècle. Pandolfe IV la gouvernoit alors, dès l'année 1482. Ce prince, fils naturel de Robert Malatesti, et gendre de Jean Bentivoglio, ne s'étoit encore fait connoître que par ses débauches et ses cruautés. Cependant il étoit sous la protection de la république de Venise, qui, pour étendre

plus sûrement son influence sur tous les bords de l'Adriatique, offroit une solde à tous les princes de cette province. Ceux qui vouloient l'accepter n'étoient point obligés à conduire eux-mêmes les compagnies de gendarmes qu'ils devoient entretenir, elles servoient seulement de prétexte à une pension honorable. Au couchant de Rimini, Césène se trouvoit alors sous le domaine immédiat de l'Église, qui en avoit dépouillé une des branches de la maison Malatesti (1). Mais Forli, ancienne seigneurie des Ordelaffi, avoit passé en 1480 à Jérôme Riario, neveu de Sixte IV, qui, dès l'année 1473, avoit aussi été investi par son oncle de la seigneurie d'Imola. Ces deux principautés, séparées l'une d'avec l'autre par celle de Faenza, étoient soumises dès l'an 1488 au jeune Octavien Riario, sous la tutèle de sa mère, la courageuse Catherine Sforza, fille naturelle de Galéas, duc de Milan. Celle-ci avoit épousé en secondes noces Jean de Médicis, de la branche cadette de cette maison, dont elle eut un fils, devenu célèbre dans les guerres d'Italie. Son mari étoit mort en 1498, mais Catherine n'en étoit pas restée moins fidèlement attachée à la république florentine, qui, en gage de sa protection, payoit une solde au jeune Octavien Riario. Entre les principau-

(1) *Guicciardini.* Lib. IV, p. 245.

CHAP. C. 1499

tés de Forli et d'Imola se trouvoit enclavée celle de Faenza, qui, par le val de Lamone, s'étendoit jusqu'aux frontières de Toscane. Les Vénitiens avoient mis une grande importance à s'ouvrir ce passage pour attaquer la république florentine; ils s'étoient fait attribuer la tutèle du jeune Astorre III de Manfrédi, qui n'étoit encore âgé que de seize ans. Ils avoient apaisé des guerres civiles entre lui et son frère naturel Octavien, et ils étoient maîtres presque absolus de Faenza et du val de Lamone (1). Les mêmes Vénitiens s'étoient emparés de Ravenne et de Cervia, qu'ils avoient enlevées, la première à la maison de Pollenta, la seconde à une branche cadette de la maison Malatesti. Jean Bentivoglio régnoit depuis 1462, avec un pouvoir absolu, sur la riche et puissante ville de Bologne. Le duc Hercule d'Este étoit enfin le plus éloigné et le plus indépendant des feudataires de l'Église. Il tenoit d'elle le Ferrarois, qui depuis plusieurs siècles étoit dans sa famille; il l'unissoit aux fiefs impériaux de Modène et de Reggio, et il songeoit à peine que sa cause pût être commune avec celle des autres vicaires pontificaux.

Les nombreuses cours de tant de petits seigneurs donnoient à la Romagne une apparence

(1) *Andrea Navagiero storia Veneziana*, p. 1206. — *Petri Bembi hist. Veneta*. Lib. III, p. 51.

d'élégance et de richesse : chaque capitale étoit ornée d'églises et de palais bâtis avec goût, chacune avoit sa bibliothéque ; chaque cour cherchoit à se parer aussi du luxe de l'esprit : quelques poètes, quelques savans, quelques philologues, se trouvoient toujours parmi les complaisans pensionnés de chaque prince, et la rivalité de tous ces petits états contribuoit sans doute au progrès des lettres, encore qu'elle dégradât le plus souvent le caractère des lettrés. Mais la toute-puissance engendre des vices dispendieux ; tous les flatteurs du plus petit souverain mettent la magnificence au nombre de ses vertus ; lui-même ne sait guère mieux gouverner ses désirs que s'il étoit souverain d'un grand empire. Aussi chacun des princes de Romagne trouvoit toujours ses revenus inférieurs aux besoins de sa défense, de sa vanité et de ses plaisirs. Il veilloit sans cesse l'occasion d'arracher à ses sujets quelque partie de leur fortune. Comme les impôts étoient loin de lui suffire, il y joignoit le produit des amendes et des confiscations. « L'un de leurs moyens déshon» nêtes d'amasser de l'argent, dit Macchiavel, » étoit de faire des lois portant prohibition de » quelque action : puis ils étoient les premiers » à donner occasion de les enfreindre, et ils se » gardoient de punir les délinquans, jusqu'à ce » qu'un très-grand nombre de citoyens fussent

CHAP. C. 1499.

» tombés dans la même faute. Alors ils les atta-
» quoient tous ensemble, non par zèle pour
» l'observation des lois, mais pour recouvrer
» les amendes. Ainsi les peuples s'appauvris-
» soient sans se corriger; et lorsqu'ils étoient
» réduits à la misère, ils cherchoient à se re-
» valoir de ce qu'ils avoient perdu, sur ceux
» qui ne pouvoient se défendre (1) ».

Il y a des crimes qui semblent appartenir en propre aux familles qui, séparées de toutes les autres, dégagées de tous les liens sociaux, n'ont point appris à sentir comme le commun des hommes, et ne se croyent point soumises à la même morale. En effet, les maisons souveraines en Romagne avoient donné au peuple de fréquens exemples d'assassinat entre parens, d'empoisonnement, et de tous les genres de trahison. Les familles nobles croyoient de même faire preuve de l'indépendance dont elles jouissoient, par la cruauté de leurs vengeances; et jusque dans les villages, les chefs de parti nourrissoient des inimitiés héréditaires, qu'ils satisfaisoient par d'atroces cruautés. De nombreuses bandes de sicaires étoient sans cesse employées pour attaquer ou pour se défendre : les ennemis n'étoient point satisfaits tant qu'il restoit un seul individu, n'importe de quel sexe ou de

(1) *Macchiavelli de' Discorsi sopra Tito-Livio.* Lib. III, cap. 29, p. 145.

quel âge, dans la maison qu'ils vouloient détruire. Lorsque Arcimboldo, archevêque de Milan, fut nommé cardinal de Sainte-Prassède et légat de Pérouse et de l'Ombrie, il trouva dans cette province un gentilhomme qui avoit brisé contre les murs la tête des enfans de son ennemi, et égorgé sa femme qui étoit grosse; après quoi, venant à découvrir un enfant du même homme qui étoit demeuré vivant, il l'avoit cloué à la porte de sa maison, en trophée de sa vengeance, comme les chasseurs y clouent quelquefois les aigles et les chats-huans qu'ils ont tués. Bien plus, cette atrocité n'avoit point paru à ses compatriotes une chose extraordinaire (1).

De même que la désolation de la Campagne de Rome est encore de nos jours un monument des anciennes guerres des Colonna et des Orsini, le caractère actuel des Romagnols se ressent toujours de l'éducation que leur a donné le gouvernement de leurs petits princes, et l'exemple trop rapproché de tant de familles souveraines. Le Dante, dès l'an 1300, les dénonçoit à l'Italie comme cruels et perfides, et leurs voisins portent encore aujourd'hui sur eux le même jugement (2).

Un pareil gouvernement ne pouvoit être aimé

(1) *Josephi Ripamontii hist. urbis Mediolani.* L. VII, p. 667.
(2) *Inferno.* Canto XXVII, Canto XXXIII, et passim.

par le peuple ; la force l'avoit établi, la force le maintenoit ; si l'on pouvoit le renverser aussi par la force, il ne devoit pas être difficile d'en établir ensuite un autre qui jetât dans les cœurs de plus profondes racines. Alexandre VI ayant résolu d'agrandir son fils aux dépens du patrimoine de l'Église, César Borgia jugea avec raison que s'il pouvoit se rendre maître des petits états de Romagne, les peuples lui pardonneroient tous les crimes, toutes les cruautés, toutes les trahisons qui ne frapperoient que leurs anciens maîtres, pourvu que leur état à eux-mêmes devînt plus tranquille, et qu'on leur rendît la justice et la paix (1).

La condition secrète moyennant laquelle Louis XII avoit obtenu l'alliance du pape et la bulle pour son divorce, avoit été une promesse du roi de France de seconder César Borgia dans ses tentatives pour s'emparer de la Romagne. En effet, à peine le duché de Milan avoit-il été soumis, la première fois, par les Français, que le duc de Valentinois, qui étoit venu avec eux de France, obtint qu'on détachât de leur armée trois cents lances payées par le roi, sous les ordres d'Ives d'Allègre, et quatre mille Suisses, commandés par le bailli de Dijon, et payés par l'Église (2). Avec ces troupes, Borgia se présenta

(1) *Macchiavelli il Prencipe.* Cap. VII, p. 255.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 245. — *Jac. Nardi.* L. III, p. 106.

devant Imola à la fin de novembre 1499. La ville, qui étoit mal fortifiée, ouvrit immédiatement ses portes par capitulation; mais la citadelle fit quelque résistance, et pendant les trois derniers jours de novembre, son feu fit beaucoup de mal aux Français. Enfin elle fut aussi forcée à se rendre le 9 décembre (1). Valentinois se présenta ensuite devant Forli. Catherine Sforza avoit eu soin d'envoyer à Florence son fils et tout ce qu'elle possédoit de plus précieux. Elle ne jugea point la garnison sous ses ordres suffisante pour tenir la ville; aussi elle abandonna son enceinte, et s'enferma dans la citadelle, qu'elle défendit avec un courage digne de celui par lequel elle avoit sauvé cette même citadelle, en 1488, des mains des assassins de son mari. Cependant l'artillerie française fit une large brèche à la muraille, qui, en s'écroulant, entraîna le terre-plain qu'elle soutenoit, et combla en partie le fossé. Catherine et ses soldats, abandonnant le reste de la citadelle, voulurent en défendre la tour maîtresse; mais les Français, montés à l'assaut, y pénétrèrent avec les fuyards; ils massacrèrent la plus grande

(1) *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 373. On entendoit de Ferrare le feu de la citadelle. — *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 245. — *Jo. Burchardi Diarium Curiæ Romanæ, apud J. Georg. Eccardum, script. medii ævi.* T. II, p. 2109. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 259.

CHAP. C. 1499. partie de la garnison ; ils firent Catherine prisonnière, et ils l'envoyèrent à Rome. Le pape la retint quelque temps enfermée au château Saint-Ange ; mais Ives d'Allègre, honteux du mal qu'il avoit fait à une femme célèbre, intercéda si vivement pour elle, qu'elle fut mise en liberté (1).

1500. A cette époque, les conquêtes de César Borgia furent interrompues par les révolutions de Milan. Ives d'Allègre fut rappelé en Lombardie par Trivulzio, au moment où Valentinois songeoit à attaquer Pésaro (2). La révolution de Milan causa même quelque refroidissement entre le pape et le roi, parce qu'Alexandre ne voulut donner aucune assistance aux Français. Mais Georges d'Amboise, cardinal de Rouen, et favori de Louis, mettoit trop d'importance à demeurer lié avec la cour de Rome, pour qu'il ne fût pas facile à Alexandre de se réconcilier avec la France. Le prix de cette réconciliation fut la mission de légat *à latere* en France, que le pape accorda au cardinal pour dix-huit mois ; en même temps il s'engagea à seconder le roi

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 246. — *Diario Ferrarese*, p. 375-377. — *J. Burchardi Diarium curiæ Rom.* p. 2111. — *Jacopo Nardi.* L. III, p. 106. — *Pietro Bembo hist. Ven.* L. V, p. 98.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IV, p. 246. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 109. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. V, p. 99.

de toutes ses forces, lorsque celui-ci tenteroit la conquête du royaume de Naples; et en retour, Louis renvoya d'Allègre en Romagne avec trois cents lances et deux mille fantassins; d'autre part il fit signifier à toutes les puissances d'Italie, qu'il regarderoit comme une injure faite à lui-même toute opposition apportée aux conquêtes de César Borgia (1).

CHAP. C. 1500.

Les menaces de Louis XII servoient César Borgia plus puissamment encore que n'auroient pu faire ses armées. La seconde victoire des Français dans le Milanez avoit imprimé une terreur universelle; leurs alliés trembloient comme leurs ennemis. Jean Bentivoglio, qui avoit eu bien de la peine à se faire pardonner, moyennant une contribution de quarante mille ducats, les secours qu'il avoit fournis à Louis-le-Maure (2), s'abstint de donner aucune aide à Astorre III de Manfrédi, quoique celui-ci fût fils de sa fille. Le duc de Ferrare et les Florentins montrèrent la même crainte d'offenser la France, et refusèrent également tout secours; les Vénitiens enfin, qui s'étoient engagés à protéger les états de Manfrédi et de Malatesti, en contractant avec eux un traité d'alliance et de

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 258. — *Fr. Belcarii Comm.* L. VIII, p. 244.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 255. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 259.

CHAP. C. 1501.

le 18 il fit donner un premier assaut qui fut repoussé; le 21, Vitellozo, Paul et Giulio Orsini en donnèrent un second; ils traversèrent la muraille, mais au-delà ils furent arrêtés de front par un fossé, tandis que l'artillerie de la place les frappoit par les flancs. Après avoir éprouvé une perte considérable, ils furent encore obligés de se retirer. Cependant les Faventins avoient de leur côté perdu beaucoup de monde dans ces divers combats; aucun allié ne leur offroit des secours, et les fortifications de leur ville étoient ruinées. Ils offrirent de capituler, sous condition que leur jeune seigneur, Astorre de Manfrédi, auroit la liberté de se retirer ou il voudroit, en conservant ses rentes patrimoniales. L'accord fut signé, et la ville de Faenza fut ouverte au duc de Valentinois le 22 avril 1501. Le duc accueillit avec une apparente bienveillance le jeune Manfrédi, qui n'avoit pas encore dix-huit ans; il déclara qu'il vouloit le retenir à sa cour, et le former lui-même au métier des armes. Sous ce prétexte, au bout de peu de jours, il l'envoya à Rome; là, le jeune prince de Faenza, après avoir été victime des débauches, ou du pape ou de son fils, fut étranglé aussi-bien que son frère naturel, et leurs corps furent jetés de nuit dans le Tibre (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 262. — *Burchardi Diar.*

La conquête de la Romagne étoit achevée par la soumission de Faenza, mais il falloit encore qu'un acte qu'on pût appeler légitime servît d'origine au pouvoir nouveau du duc de Valentinois. Le pape ne pouvoit point aliéner les domaines de l'Église sans le consentement de ses cardinaux. Alexandre VI, par une promotion nouvelle, s'assura la majorité dans le consistoire. Douze cardinaux nouveaux achetèrent leurs chapeaux à prix d'argent. Leurs trésors remplirent les coffres du pontife, et leurs suffrages furent engagés d'avance (1). Le sacré consistoire consentit à l'aliénation de la Romagne ; elle fut érigée en duché en faveur de César Borgia, qui, après en avoir reçu l'investiture, joignit ce nouveau titre à celui du duché de Valentinois (2).

César Borgia n'avoit épargné aucune trahison pour se rendre maître de la Romagne, et il continuoit à dresser des embûches aux petits princes qu'il avoit dépouillés, pour les faire périr ; assuré qu'aussi long-temps que les fa-

cur. Roman. p. 2128. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 118. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 263. — *Diario Ferrarese.* p. 394, 395. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. I, p. 72. — *Annal. eccles.* 1501, §. 15, p. 507.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 259.

(2) *Idem*, p. 262. — *Orlando Malavolti.* P. III, Lib. VI, f. 107 v.

CHAP. C. 1500.

concitoyens, et par conséquent elle ne pouvoit plus tourner au dehors une force qui se consumoit dans le sein de l'état.

Dès l'année 1495, les Siennois redoutant la vengeance des Florentins, auxquels ils avoient enlevé Montepulciano, avoient introduit dans leur ville un corps permanent de troupes de ligne, auquel ils avoient donné pour chefs leurs concitoyens Lucio Bellanti et Pandolfo Pétrucci. Ils avoient en même temps revêtu ces deux capitaines d'un pouvoir judiciaire illimité, pour punir des conspirations dont ils se croyoient menacés. Les fonctions de ces deux juges militaires ne devoient durer que quelques mois (1); mais Pandolfo Pétrucci étoit trop ambitieux pour abandonner un pouvoir dont il avoit été une fois revêtu, et trop habile pour se le laisser ravir. Les soldats qu'il commandoit lui étoient uniquement dévoués; il fit accuser son collègue Lucio Bellanti de secrètes intrigues avec les Florentins, et il le contraignit ainsi à s'enfuir. Son beau-père Nicolas Borghèse, chef d'une faction opposée à la sienne, cherchoit encore à limiter son autorité; Pandolfo Pétrucci le fit tailler en pièces sur la place publique, le 19 juillet 1500 (2). Ce fut, il est vrai, la seule occasion

(1) *Orlando Malavolti storia di Siena.* Part. III, Lib. VI, f. 102 v.

(2) *Ibid.* f. 105.

où il répandit du sang; il effraya ses autres adversaires, et les engagea à embrasser un exil volontaire. Il déguisa son autorité sous celle de l'ordre des Neuf auquel il appartenoit, et qu'il feignoit de servir. Il ne prit jamais de titre, il ne s'éloigna jamais des habitudes d'un simple citoyen; il ne chercha jamais, par son mariage ou ceux de ses enfans, à entrer dans des familles de princes, et il ne s'allia qu'avec ses concitoyens jusque alors ses égaux. Il ne déposa jamais le simple costume, le manteau noir que tous les Siennois portoient également. Il ne dépassa jamais dans ses repas la retenue d'un citoyen modeste et économe; il ne bâtit qu'une simple maison privée pour sa commodité, sans prétendre à la somptueuse élégance des palais; enfin, pendant tout le cours de sa vie, il chercha à dissimuler et à faire oublier son absolu pouvoir (1).

Le duc de Valentinois regardoit cependant la nouvelle principauté de Pandolfe Pétrucci, et la petite seigneurie de Jacques IV d'Appiano à Piombino, comme les deux parties de la Toscane sur lesquelles ses attaques pourroient avoir le plus de succès, et celles par lesquelles il devoit commencer à exécuter ses projets de conquêtes; en même temps les autres états de la province lui

(1) *Paolo Giovio Elogi d' Uomini illustri.* Lib. V, p. 299.

CHAP. C. 1500.

Le roi avoit désigné Ives d'Allègre, un de ses meilleurs officiers, pour commander cette armée; mais les Florentins qui avoient eu à plusieurs reprises à se plaindre des généraux français, n'en avoient trouvé qu'un seul dont la loyauté leur inspirât une entière confiance; c'étoit Hugues de Beaumont qui, chargé dans la précédente guerre du commandement de Livourne, leur avoit livré cette place au terme convenu, sans chercher à se faire payer pour l'accomplissement de ses devoirs, et sans songer, comme ses collègues, à vendre aux ennemis de son maître l'entrée de sa forteresse. Ils demandèrent avec instance à Louis XII, Beaumont pour commander leur armée, et ils l'obtinrent de lui, encore que le roi trouvât ce gentilhomme trop peu élevé en dignité pour contenir suffisamment dans le respect et l'obéissance, une armée aussi considérable (1).

Cependant Hugues de Beaumont se mit en marche; mais avant qu'il fût parvenu aux frontières de Toscane, les Florentins eurent de nouvelles occasions de se plaindre du peu de bonne foi des Français. Dès le 1[er] mai, les gens de pied étoient à la solde de la république, et l'on avoit calculé que le prêt lui coûteroit vingt-quatre mille ducats par mois, ce qui revient à 1 fr. 92 cent. de la monnoie actuelle, par jour, pour

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 254. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 110. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 259.

chaque fantassin suisse. Cependant tout le premier mois fut employé à mettre à contribution les petits seigneurs de Carpi, de Correggio et de Mirandole, qui s'étoient déclarés pour Louis Sforza. Après avoir tiré vingt mille ducats de ces petits princes lombards, et quarante mille de Jean Bentivoglio (1), l'armée française entra enfin en Toscane par Pontrémoli; mais ses premières hostilités furent dirigées contre le marquis Albéric Malaspina, allié de la république, que les Français dépouillèrent de la seigneurie de Massa, pour en gratifier son frère Gabriel. C'est là que les commissaires florentins, Gian Battista Ridolfi, et Luca d'Antonio Albizzi, trouvèrent l'armée de Hugues de Beaumont, et la passèrent en revue. Deux mille Suisses de plus que ceux qu'on avoit demandés, avoient suivi les drapeaux; et il fallut commencer par leur payer deux mois de solde avant d'en avoir tiré aucun service. L'armée s'avança cependant, et se fit ouvrir les portes de Piétra-Santa; mais au lieu de remettre cette forteresse aux Florentins, conformément au traité, elle la garda en dépôt, jusqu'à ce que le roi pût décider, après la soumission de Pise, entre les droits de ceux qui y prétendoient (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 255.

(2) *Idem*, p. 255. — *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 111. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 259.

CHAP. C. 1500.

Enfin l'armée arriva devant Pise, et le 29 juin elle ouvrit la tranchée, entre la porte à la Spiaggia, et la porte de Calci : pendant la nuit on mit les pièces en batterie, et le lendemain, lorsqu'il restoit encore trois heures de jour, quarante brasses de mur se trouvèrent abattues. Les Français et les Suisses coururent immédiatement à l'assaut, sans attendre davantage, et sans faire reconnoître la brèche. Mais aussitôt qu'ils eurent passé la muraille, ils furent arrêtés par un large fossé dont ils ne soupçonnoient pas l'existence, et qu'ils ne purent franchir. Après quelques efforts pour le traverser, durant lesquels ils perdirent beaucoup de monde, la nuit les força à se retirer dans leur camp ; et dès lors, il ne fut plus possible d'obtenir d'eux aucune attaque vigoureuse (1).

Ce n'étoit point le courage qui manquoit aux troupes françaises, mais bien la volonté de nuire aux Pisans. Ceux-ci n'avoient pas vu plus tôt approcher l'armée destinée à les combattre, qu'ils avoient trouvé moyen de réveiller en elle, par leur affection, par leur confiance, et en même temps par leur bravoure, l'ancienne partialité déjà si prononcée au temps de Charles VIII. L'armée française étoit encore dans le territoire de Lucques, lorsque deux ambassa-

(1) *Fr. Guicciardini*. L. V, p. 255. — *Jacopo Nardi*. L. IV, p. 112. — *Scipione Ammirato*. L. XXVII, p. 260.

deurs pisans s'étoient présentés à Beaumont, pour lui déclarer qu'ils mettoient leur ville sous la protection du roi de France. D'autres avoient été en même temps porter une déclaration semblable à Philippe de Rabenstein, gouverneur de Gênes, pour le roi, et ce capitaine l'avoit imprudemment acceptée au nom de Louis XII. Lorsque Beaumont avoit envoyé un héraut d'armes sommer les Pisans de lui ouvrir leurs portes, ceux-ci avoient répondu qu'ils n'avoient point de plus vif désir que d'obéir au roi de France, et de recevoir son armée dans leurs murs; qu'ils n'y mettoient qu'une seule condition, c'est que le roi ne les soumettroit jamais aux Florentins (1).

De son côté, Hugues de Beaumont avoit député deux gentilshommes aux Pisans, Jean d'Arbouville, et Hector de Montenart, pour les inviter à se soumettre volontairement à leurs anciens maîtres. Ces chevaliers conduits en cérémonie à l'hôtel-de-ville, y trouvèrent le portrait de Charles VIII exposé à la vénération du peuple, avec le titre de libérateur de Pise. On les supplia de ne point détruire l'ouvrage de ce roi protecteur de la liberté pisane; d'inviter plutôt leur chef à recevoir sous la domination française les affranchis de Charles, à leur promettre

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 256.

du moins un asile en France; car les Pisans étoient prêts à abandonner leurs maisons et leur patrie, plutôt que de retomber sous la domination florentine. Cinq cents jeunes filles vêtues de blanc vinrent ensuite les entourer, embrasser leurs genoux, les arroser de larmes, et les sommer de se montrer, selon leur serment de chevalerie, les défenseurs des dames et demoiselles, contre la brutale insolence de leurs ennemis. « Si vous ne pouvez, leur dit l'une d'elles, nous accorder le secours de vos épées, vous ne nous refuserez pas du moins celui de vos prières »; et aussitôt elles les entraînèrent devant une image de la sainte Vierge, où elles se mirent à chanter *tant piteusement, et de voix si très-lamentables*, qu'il n'y eut personne à qui elles n'arrachassent des larmes (1).

Beaumont avoit réussi à conduire ses troupes à un premier assaut; le sentiment du devoir et de la discipline militaire, l'avoit emporté sur les affections du cœur. Mais après avoir échoué dans cette première attaque, les Français cherchèrent avidement des prétextes pour n'en point tenter d'autres. Les Pisans ne refusoient jamais, ni de nuit ni de jour, l'entrée de leurs portes aux soldats français qui s'y présentoient.

(1) Garnier, histoire de France, règne de Louis XII. T. XI, p. 130.

Ils les accueilloient toujours avec la même hospitalité et la même bienveillance; ils les combloient de présens; ils leurs montroient même les batteries masquées, afin que leurs amis dans le camp opposé, ne s'y exposassent pas. Les Français n'étoient pas moins zélés dans les bons offices qu'ils rendoient aux Pisans; ils laissoient entrer les renforts qui leur arrivoient des autres villes de Toscane; ils laissèrent passer entre autres Tarlatino de Città di Castello, lieutenant de Vitellozzo qui s'illustra dans cette guerre, par le talent et la constance avec lesquels il dirigea dès lors la défense des Pisans. D'autre part, les Français pilloient les convois de vivres qu'on envoyoit à leur propre camp, pour avoir ensuite occasion de se plaindre des Florentins qui les laissoient manquer de subsistances. Leur animosité contre ceux-ci éclatoit tous les jours davantage. Beaumont ne pouvant rétablir la discipline dans son camp, annonça enfin à Lucas des Albizzi, commissaire demeuré auprès de lui, qu'il alloit lever le siége; et comme Albizzi s'y opposoit avec vivacité, pour l'honneur même du roi de France et de ses armes, les Suisses le firent prisonnier, déclarant qu'ils vouloient le garder pour gage de quelques soldes qui étoient dues à leurs compatriotes, dès le temps de la guerre de Livourne. Il fallut se soumettre à cette nouvelle violence; Lucas des Albizzi fut ra-

cheté au prix de treize cents ducats, et l'armée qui avoit fait une si honteuse campagne, reprit le 18 juillet le chemin de Lombardie (1).

La retraite de l'armée française mit les Florentins au désespoir. Comptant sur sa puissante assistance, et ne pouvant faire une double dépense en même temps, ils avoient licencié leurs propres soldats; en sorte qu'ils se trouvoient presque absolument désarmés; aussi les Pisans n'eurent-ils point de peine à leur reprendre Librafratta, et le bastion de la Ventura. De plus, Louis XII, selon l'usage des puissans qui se trouvent associés à de plus foibles qu'eux, rejetoit sur les Florentins toute la faute des mauvais succès, causés par l'indiscipline de ses propres troupes. Son indignation étoit extrême contre la république, qu'il accusoit d'avoir mal pourvu son camp de vivres, d'avoir mal secondé ses généraux, et surtout de s'être obstinée à choisir Beaumont, de préférence à Ives d'Allègre. Il fallut songer à se justifier auprès de celui de qui on avoit lieu de se plaindre, et en même temps, il fallut adoucir le refus que crut devoir faire la république, de conduire l'année suivante une nouvelle armée française devant

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 256. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 260. — *Jacopo Nardi Hist.* L. IV, p. 112. — *Historie di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 151.

Pise, pour attaquer cette ville avec plus d'avantage (1).

CHAP. C. 1500.

Après cette campagne malheureuse, Florence resta sans forces, et entourée d'ennemis : les villes rivales de Gênes, de Lucques et de Sienne, se réjouissoient de son humiliation, et assistoient ouvertement les Pisans. Dans le territoire florentin même, le mécontentement et la disposition à la révolte s'accroissoient avec les malheurs de la métropole. A Pistoia les deux anciennes factions des Cancellieri et des Panciatichi, recommencèrent une guerre civile dont on avoit cru tout souvenir perdu, pendant un siècle entier d'un gouvernement plus ferme. Au commencement de l'année 1501, tous les Panciatichi furent chassés de la ville ; le 25 février on les condamna comme rebelles, on brûla leurs maisons, et on abandonna leurs biens aux soldats. Les Cancellieri les poursuivirent ensuite dans la campagne jusqu'à Saint-Michel, et les assiégèrent dans l'église de ce nom ; mais ils y furent surpris par les partisans des Panciatichi, qui se rassemblèrent en grand nombre pour délivrer leurs chefs, et les assiégeans y perdirent plus de deux cents des leurs (2). La

1501.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 257. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 113. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 261.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 258. — *Scipione Ammi-*

CHAP. C. 1501.

république florentine qui n'avoit presque plus de soldats sous ses ordres, et dont le trésor étoit épuisé par les demandes continuelles du roi de France, ne pouvoit ni tenir la campagne contre Pise, ni contenir les Pistoiois, ni punir les chefs de ces séditions nouvelles.

Le plus triste avenir sembloit menacer la liberté de la Toscane; une jalousie invincible aveugloit tous les voisins de Florence, et les faisoit conspirer à sa ruine; une fermentation universelle faisoit craindre de nouvelles révoltes parmi ses sujets; l'instabilité d'un gouvernement qui se renouveloit tous les deux mois, et qui ne conservoit nulle part la tradition de son ancienne politique, inspiroit une égale défiance aux étrangers et aux citoyens. Venise avoit adopté la protection de la famille usurpatrice, qui vouloit remonter sur le trône; les ducs de Milan et les rois de Naples ne tenoient plus alternativement la balance de l'Italie; et le roi de France qui avoit succédé à l'un et qui alloit renverser l'autre, ne protégeoit plus la république. Le pape, son plus proche voisin, étoit en même temps son ennemi le plus dangereux, car sacrifiant tout sentiment de devoir, tout soin de l'indépendance de

rato. Lib. XXVII, p. 262. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 117. — *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 152. — *Michel Angelo Salvi delle historie di Pistoia* T. III, Lib. XVIII, p. 15-28.

l'Église, aussi-bien que toute bonne foi et toute pudeur, à l'agrandissement de son fils, il combinoit les perfidies et les faux sermens avec les armes spirituelles et temporelles, pour soumettre la Toscane à César Borgia.

La république en désarmant, comme sa pauvreté la forçoit à le faire, sembloit témoigner à ses voisins ses dispositions pacifiques; cependant elle fournit précisément ainsi à César Borgia le prétexte qu'il attendoit pour commencer les hostilités. Celui-ci, après avoir pris Faenza le 22 avril 1501, se disposoit à attaquer Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, lorsque le condottière Rinuccio de Marciano, licencié par les Florentins, passa au service de ce seigneur avec sa compagnie; le pape et son fils se récrièrent aussitôt sur ce que la république envoyoit des secours à leurs ennemis, et cherchoit seulement à les déguiser par une ruse grossière (1).

César Borgia s'étoit avancé vers la frontière du Bolonois jusqu'à Castel San-Piero, sur la route d'Imola. Il y reçut un ordre de Louis XII de ne point passer outre, parce que Bentivoglio s'étoit mis sous la protection spéciale de la France (2). Il s'abstint en effet de l'attaquer, mais

(1) *Jacopo Nardi Hist.* Lib. IV, p. 117.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 263. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1501, §. 16, p. 507.

CHAP. C. 1501.

il profita du moins de l'effroi qu'il lui causoit, pour lui dicter de nouvelles conditions. Il obtint de lui la cession de Castel Bolognèse, entre Imola et Faenza; la promesse d'un tribut de neuf mille ducats, et celle de cent hommes d'armes et deux mille fantassins, que Borgia comptoit employer contre Florence. Pour prix de cette alliance, le perfide Borgia révéla à Bentivoglio les intelligences qu'il avoit formées avec les Marescotti, famille puissante, riche, et assurée d'une nombreuse clientelle, qui jusque alors avoit paru toute dévouée au prince. Bentivoglio chargea son fils Hermès d'assassiner Agamemnon Marescotti, chef de cette famille. Il fit massacrer ensuite trente-quatre de ses frères, fils, filles ou neveux, et deux cents de leurs parens ou amis. Jusqu'à ce que cette boucherie fût achevée, les portes de Bologne demeurèrent fermées. Bentivoglio contraignit tous les fils des familles les plus nobles à y prendre part, pour les rendre à leur tour l'objet du ressentiment du parti contre lequel il vouloit sévir, et pour les attacher à lui par la crainte des représailles (1).

Le duc de Valentinois n'avoit jamais compté

(1) *Diario Ferrarese*. T. XXIV, *Rer. Ital.* p. 395. — *Gio. Cambi*. T. XXI, p. 156. — *Fr. Guicciardini*. Lib. V, p. 263. — *Jac. Nardi*. L. IV, p. 118. — *Scipione Ammirato*. L. XXVII, p. 263.

de s'arrêter long-temps pour soumettre Bologne. Florence étoit l'objet de ses préparatifs : il avoit appelé à son armée Vitellozzo Vitelli, seigneur de Città di Castello, qui brûloit du désir de venger la mort de son frère, et les Orsini, parens et alliés des Médicis. Dès le mois de janvier il avoit fait passer à Pise des renforts commandés par Renier de la Sassetta, et Pierre Gambacorti (1). Après avoir achevé la conquête de la Romagne, il envoya de nouveaux détachemens à Pise, sous les ordres d'Oliverotto de Fermo, le favori et l'un des plus habiles lieutenans de Vitelli (2). Il avoit eu des conférences avec Julien de Médicis, qui s'étoit avancé jusqu'à Bologne; il espéroit par son moyen armer contre leur patrie tous les partisans de la famille exilée. Il savoit bien que quelque débris de la souveraineté de la Toscane qu'il offrît aux Médicis, ceux-ci seroient toujours prêts à l'accepter aux plus honteuses conditions; et en effet, Julien de Médicis, après être demeuré d'accord avec César Borgia, partit en poste pour la France, afin d'engager Louis XII à refuser tout secours aux Florentins (3).

CHAP. C. 1501.

Cependant toutes les opérations de Valentinois devoient demeurer subordonnées aux plus

(1) *Jacopo Nardi*. L. IV, p. 116.
(2) *Fr. Guicciardini*. L. V, p. 263.
(3) *Jacopo Nardi*. Lib. IV, p. 116.

CHAP. C. 1501.

vastes projets que Louis XII avoit formés contre Naples. L'armée destinée à cette expédition commençoit à marcher. Sa plus forte colonne, conduite par d'Aubigny, devoit traverser la Romagne, et y recueillir les troupes françaises, qui, sous les ordres d'Ives d'Allègre, avoient jusque alors secondé Valentinois; une autre colonne, conduite par le bailli d'Occan, devoit suivre le chemin de la Lunigiane, traverser Pise, et se réunir dans l'état de Piombino avec César Borgia, qui s'étoit engagé à suivre les généraux français à la conquête du royaume de Naples. C'étoit dans sa marche pour se rendre à cette destination qu'il comptoit accomplir les révolutions dont il menaçoit la Toscane.

César Borgia entra en Toscane par le Bolonois, avec sept cents hommes d'armes et cinq mille fantassins, annonçant à la république florentine qu'il vouloit traverser son territoire en ami pour se rendre à Rome, et qu'il ne demandoit autre chose que d'avoir des vivres pour de l'argent. Mais lorsqu'il eut passé les défilés des montagnes, et qu'il fut arrivé à Barberino, il changea de langage. Il déclara alors qu'il ne pouvoit se montrer l'ami de la république qu'autant qu'il verroit celle-ci soumise à un gouvernement sur lequel il pût compter; que le rappel des Médicis pouvoit seul répondre à ses yeux de la stabilité de l'administration;

qu'il demandoit donc le rétablissement de Pierre de Médicis dans toute l'autorité qu'il avoit autrefois exercée; et celui-ci attendoit à Loiano, sur la frontière bolonoise, ce qu'opéreroient pour lui ces menaces. Borgia demandoit encore que six citoyens désignés par Vitellozzo fussent remis entre ses mains, pour porter la peine de l'injuste sentence prononcée contre Paul Vitelli; que la seigneurie s'engageât à ne donner aucun secours au seigneur de Piombino; enfin qu'elle le prît lui-même à sa solde, avec une *condotta* proportionnée à sa haute dignité (1).

Les Florentins avoient alors à la tête de leur république une seigneurie qui n'inspiroit ni respect ni confiance; on soupçonnoit plusieurs de ses membres d'être secrètement d'accord ou avec Médicis, ou avec le duc de Valentinois, pour supprimer le grand conseil et retirer la souveraineté des mains du peuple. Aucun homme de talent, aucun homme d'un grand nom n'avoit pris une influence décisive sur les résolutions du gouvernement; et comme les circonstances étoient réellement difficiles, aucun n'osoit prendre des mesures hardies pour s'en tirer. La seigneurie mit sur pied, il est vrai, une partie de la milice des campagnes, qu'elle cantonna à la Loggia de' Pazzi, à Fiésole et à

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 264. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 120. — *Comment. di Fil. de' Nerli.* L. V, p. 88.

Bello-Sguardo, pour défendre Florence ; mais elle interdit toute hostilité ; elle menaça d'une punition sévère les paysans qui opposeroient quelque résistance aux soldats de Borgia, et elle permit au dernier de traverser à petites journées le territoire florentin, en pillant et en dévastant tout devant lui, encore qu'il prétendît toujours être l'ami et le confédéré de la république.

Parmi les capitaines de César Borgia, il y en avoit deux qui ne sembloient pas faits pour inspirer de la défiance aux Florentins ; Raphael de Pazzi et Marco Salviati étoient issus de deux familles illustrées par la conjuration de 1478, et l'on devoit peu s'attendre à ce qu'ils fissent cause commune avec les Médicis. Toutefois la vanité blessée des grandes familles se réconcilie plutôt avec toute espèce de tyrannie qu'avec le gouvernement populaire. Les deux fils de ceux qui avoient conjuré pour la liberté, conjurèrent pour le pouvoir absolu ; ils convinrent avec leurs amis de Florence que les partisans des Médicis s'empareroient du palais, tandis qu'eux-mêmes, avec les soldats des Vitelli, se présenteroient devant les portes (1). Cette conspiration étoit sur le point d'éclater, lorsque César Borgia, réfléchissant qu'il n'avoit plus que peu de jours à passer en Toscane, et qu'il

(1) *Vita di Leone X, di Paulo Giovio, tradotta da mess. Lodovico Domenichi.* Firenze, 1551, in-12, L. I, p. 74.

n'en tireroit point, au moment où il se mettoit en marche pour Naples, tout le parti qu'il en auroit pu espérer dans une autre conjoncture, préféra ajourner ses projets, et profiter de la crainte qu'il avoit inspirée aux chefs de la république, pour extorquer d'eux une grosse somme d'argent. Il se fit assurer pendant trois ans une solde de 36,000 ducats par année, et il promit de tenir trois cents hommes d'armes prêts à secourir la république dans tous ses besoins. Il obligea la seigneurie à renoncer à la protection du seigneur de Piombino, mais il n'insista plus sur les changemens qu'il avoit demandés à la constitution, ou sur la satisfaction à donner à Vitellozzo (1).

CHAP. C. 1501.

Ce ne fut que le 4 juillet 1501, que César Borgia entra enfin sur le territoire de Piombino. Le seigneur de ce petit état, Jacques IV d'Appiano, avoit par avance dévasté son propre pays, brûlé les fourrages, coupé les arbres et les vignes, et détruit le petit nombre de fontaines qui donnoient des eaux salubres. Il s'étoit ensuite enfermé dans le château de Piombino, avec ses vassaux les plus dévoués, et quelques Corses qu'il avoit à sa solde. En peu de jours Suvéréto, Scarlino, l'île d'Elbe et celle de

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 264. — *Jaçopo Nardi.* L. IV, p. 122. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 263. — *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 161.

CHAP. C.
1501.

Pianosa se soumirent au duc de Valentinois ; mais le château de Piombino demandoit un siége régulier ; il avoit déjà résisté plusieurs jours, lorsque Borgia se vit obligé de s'en éloigner le 28 juin pour suivre l'armée française (1). Cependant il chargea ses lieutenans, Vitellozzo Vitelli, et Jean-Paul Baglioni de continuer les opérations du siége. Jacques d'Appiano qui se voyoit près de succomber, et qui redoutoit de tomber entre les mains cruelles de Valentinois, passa le 17 août à Livourne, et ensuite à Gênes, espérant engager les Génois à acheter son petit fief, et le mettre ainsi sous la protection de la France ; mais la garnison qu'il n'animoit plus par sa présence, se rendit le 3 septembre, et Borgia commença ainsi à établir sa puissance sur la Toscane (2).

L'accomplissement des projets ambitieux de César Borgia étoit suspendu par la marche de l'armée française au travers de l'Italie ; et la politique de tous les états de cette contrée étoit subordonnée à celle de la cour de France. Celle-ci

(1) *Fr. Guicciardini* Lib. V, p. 265. — *Jacopo Nardi*. L. IV, p. 123. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVII, p. 264. — *Orl. Malavolti stor. di Siena*. P. III, Lib. VI, f. 107 v.

(2) *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* p. 574. — *Scipione Ammirato*. L. XXVII, p. 264. — *Jacopo Nardi*. L. IV, p. 126. — *Burchardi Diarium Curiæ Rom.* p. 2133. — *Orl. Malavolti*. P. III, Lib. VI, f. 108 v. — *Agost. Giustiniani. Annal.* L. VI, f. 257.

ne regardoit déjà plus la conquête du Milanez que comme un acheminement à celle du royaume de Naples : l'entreprise imprudente de Charles VIII sembloit devenue, pour son successeur, d'une exécution facile et sûre. Les troupes françaises, après avoir passé les Alpes, trouvoient en Lombardie des greniers abondans, des places fortes qui leur étoient ouvertes, et qui assuroient leur route jusqu'au centre de l'Italie. La république de Venise qui avoit traversé les projets de Charles VIII, étoit alliée de Louis XII; d'ailleurs elle étoit alors même engagée dans une guerre dangereuse avec l'empire turc, et l'on ne devoit pas craindre qu'elle provoquât des hostilités sur sa frontière opposée. La Toscane divisée et affoiblie, attendoit les ordres de la France; les princes limitrophes des Vénitiens n'étoient pas moins obéissans. Le pape ne prenant conseil que de l'ambition de son fils, étoit devenu lui-même un serviteur dévoué du roi. Don Frédéric, que l'affection des peuples avoit remis sur le trône de Naples, n'avoit ni trésor ni armée; son royaume dévasté, ses fortifications renversées, ses arsenaux épuisés, ne lui laissoient presque aucun moyen de résistance, et ses sujets ruinés par une guerre cruelle ne pouvoient payer les impôts nécessaires pour rétablir tout ce qui avoit été détruit.

Mais si Louis XII regardoit comme facile la

conquête du royaume de Naples, il ne se sentoit point si assuré de le conserver; il craignoit les rois d'Espagne qui, des ports de la Catalogne et de la Sicile, pouvoient avec une extrême facilité faire passer des renforts au roi de Naples, en même temps qu'ils pouvoient tenter une diversion du côté des Pyrénées; il craignoit Maximilien qui, publiant dans chaque diète son ressentiment, pouvoit enfin armer contre lui l'Allemagne; il craignoit les Suisses, qui, rendus plus inquiets et plus intraitables depuis qu'ils avoient trahi Louis Sforza, sembloient vouloir effacer par quelque entreprise brillante, la honte dont ils s'étoient couverts, et qui, se fortifiant à Bellinzone, menaçoient toute la Lombardie. Enfin Louis XII craignoit de perdre ses propres troupes par les chaleurs de ce climat méridional, dont elles avoient auparavant senti la funeste influence.

Don Frédéric de son côté connoissoit bien toute sa foiblesse; il n'avoit épargné ni les sollicitations, ni les démarches les plus respectueuses pour obtenir la paix. Il avoit offert de se reconnoître pour feudataire du roi de France, de lui payer un tribut, de lui livrer ses places les plus fortes, et d'y recevoir garnison française. Il s'étoit montré prêt à céder au roi tous les avantages d'une conquête, sans exposer les soldats français aux chances de la guerre, et le

pays contesté à ses ravages (1). Par une étrange infatuation Louis XII rejeta toutes ces offres, et il préféra traiter à des conditions bien moins avantageuses, avec un homme qui devoit lui inspirer bien plus de défiance, et qui ne pouvant le seconder que par une perfidie, auroit dû le faire rougir d'une semblable association.

Louis XII renoua donc avec Ferdinand-le-Catholique, des négociations que celui-ci avoit déjà entamées sous le règne de Charles VIII, mais qu'il avoit ensuite rompues en démentant ses agens, lorsqu'il avoit cru n'avoir plus rien à craindre de ce monarque. Ferdinand prétendoit qu'Alfonse I[er] n'avoit point eu le droit de disposer du royaume de Naples, sa conquête, en faveur de son fils naturel; il se portoit lui-même pour héritier de ce monarque, mais il offroit à Louis XII de diviser un royaume auquel la maison de France prétendoit comme héritière de celle d'Anjou, et la maison d'Aragon comme héritière de celle de Duraz; au lieu d'en appeler de nouveau à la force des armes, sur des droits contestés qui avoient ensanglanté si long-temps l'Italie. Il répondoit à Louis XII du succès de leur entreprise, puisque Frédéric ouvriroit lui-même ses places fortes aux troupes espagnoles qu'il y introduiroit pour les défendre,

(1) *Summonte dell' historia di Napoli.* Lib. VI, cap. IV, p. 534.

CHAP. C. 1501.

et qui n'y entreroient que pour les livrer. Un traité d'aillance fut signé à Grenade, le 11 novembre 1500, entre Louis XII et Ferdinand et Isabelle; mais il fut enseveli dans le secret le plus profond. Les deux monarques convinrent d'attaquer en même temps le royaume de Naples, et de le partager entre eux de telle sorte que Louis demeurât maître de Naples, de la terre de Labour et des Abruzzes, avec les titres de roi de Jérusalem et de Naples, et que le roi Ferdinand demeurât maître de la Pouille et de la Calabre, avec le titre de duc de ces deux provinces. Les deux rois ne s'obligeoient point à s'assister réciproquement pour conquérir chacun leur partage, mais seulement à ne pas se nuire. Ils devoient ensuite recevoir tous deux l'investiture du pape, et relever immédiatement de lui (1).

Dans le temps même où Ferdinand signoit ce traité, il s'étoit mis en mesure de l'exécuter, sans éveiller les soupçons ni de don Frédéric, ni d'aucun prince de l'Europe, mais au contraire, en affectant, selon sa politique ordinaire, d'être uniquement occupé de l'avantage

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 260. — Histoire de Louis XII, par Jean de Saint-Gelais, p. 162. *Paris*, 1622, 4°. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. IX, p. 248. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. I, p. 193. — *Summonte histor. di Napoli.* L. VI, cap. IV, T. III, p. 535. — *Arnoldi Ferroni.* L. III, p. 43.

de l'Église et de la défense de la chrétienté. Il s'étoit montré vivement touché des conquêtes que les Turcs avoient faites sur les Vénitiens, dans le Péloponèse et l'Adriatique, et il avoit envoyé au secours des derniers, son meilleur général, Gonzalve de Cordoue, avec une flotte de près de soixante vaisseaux armés à Malaga, qui portoient douze cents chevaux et huit mille fantassins d'élite. Cette armée, qui comme nous le verrons ailleurs, seconda vaillamment les Vénitiens, passa ensuite l'hiver en Sicile, pour être prête à exécuter les desseins secrets de Ferdinand-le-Catholique (1).

Louis XII faisoit plus ouvertement ses préparatifs de guerre, pour exécuter un traité aussi imprudent que honteux, par lequel il introduisoit dans cette Italie dont il étoit maître, un rival qui pourroit un jour l'en chasser. D'Aubigny commandoit son armée, qui étoit forte de mille lances, quatre mille Suisses, et six mille Gascons et aventuriers. En même temps Philippe de Rabenstein, frère du duc de Clèves et gouverneur de Gênes, conduisoit dans le royaume de Naples seize vaisseaux bretons et provençaux, trois caraques génoises, et six mille cinq cents hommes de débarquement (2).

De son côté, don Frédéric qui avoit pris les

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi*. L. I, p. 191, 192.

(2) *Fr. Guicciardini*. L. V, p. 265.

CHAP. C. 1501.

Colonna à sa solde, avoit sous ses ordres sept cents hommes d'armes, six cents chevau-légers, et six mille fantassins : cependant il mettoit surtout sa confiance dans Gonzalve de Cordoue qu'il savoit en Sicile, à la tête d'une armée composée d'excellentes troupes, et qui lui étoit annoncé par son cousin Ferdinand, comme étant prêt à le défendre. Frédéric pressoit Gonzalve de venir se réunir à lui à Gaète, et il lui faisoit ouvrir toutes les places de guerre de la Calabre, dans lesquelles ce général prétendoit qu'il avoit besoin de mettre des garnisons, pour assurer les positions de son armée. En même temps Frédéric sollicitoit l'empereur des Turcs de défendre un royaume qu'il pouvoit considérer comme le boulevard avancé de son empire. Il envoyoit à Tarente, la plus forte ville de ses états, Ferdinand, son fils aîné, qui étoit encore enfant; et il alla camper à San-Germano, où il avoit donné rendez-vous aux troupes que lui amenoient les Colonna, et à celles de Gonzalve de Cordoue (1).

Mais le 6 juin 1501, l'armée francaise étant déjà entrée en deux colonnes dans l'état de l'Église, les ambassadeurs français et espagnols se présentèrent ensemble au pape et au sacré collége, pour leur notifier le traité de partage du

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 265.

royaume de Naples, signé six mois auparavant par leurs souverains. Ils déclarèrent en même temps que leurs maîtres n'avoient d'autre vue, en se mettant en possession du royaume de Naples, que de se donner plus de moyens pour attaquer en commun l'empire ottoman. Ils demandèrent au pape de seconder une aussi pieuse intention, en accordant à leurs souverains l'investiture des provinces qui étoient échues en partage à l'un et à l'autre. Alexandre VI ne pouvoit qu'applaudir à un arrangement qui devoit l'établir arbitre entre ses deux puissans feudataires. Il ne publia cependant la sentence qui privoit Frédéric du trône de Naples, que lorsqu'il ne lui resta plus aucun doute sur le succès de la guerre. Elle avoit été prononcée dès le 25 juin, dans un consistoire secret (1).

Ferdinand étoit le plus proche parent de don Frédéric, il étoit son plus intime allié; il lui avoit inspiré une confiance sans mesure; il venoit tout récemment de solliciter et d'obtenir le surnom de Catholique, et il occupoit sans cesse la chrétienté de son zèle hypocrite pour l'avancement de la foi, et la défense de l'Église; aussi son insigne trahison excita-t-elle presque

(1) *Raynaldus Annal. eccles.* T. XIX, 1501, §. 50 à 72, p. 519-527. — *Burchardi Diar. Curiæ Rom.* p. 2129-2131. — *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 266. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gall.* L. IX, p. 249. — *Scipione Ammirato.* T. XXVII, p. 264.

CHAP. C. 1501.

autant l'indignation des étrangers que de don Frédéric lui-même. Gonzalve de Cordoue voulant tromper jusqu'au bout ce malheureux prince, lui écrivit encore pour démentir ce que l'ambassadeur espagnol avoit publié à Rome, et pour déclarer qu'il étoit toujours prêt à défendre avec son armée, le neveu, et le plus cher allié de son maître. Ces protestations lui servirent à calmer les provinces qu'il vouloit traverser, et à les lui faire occuper plus facilement : ce ne fut qu'après que l'armée française fût parvenue aux frontières du royaume, que Gonzalve avouant sa honteuse commission, envoya six galères à Naples pour ramener les deux vieilles reines, l'une sœur et l'autre nièce de son roi (1).

Les moyens de résistance que Frédéric avoit préparés, n'étoient plus suffisans pour repousser cette double agression. Les Colonna, ses seuls alliés, étoient de leur côté attaqués par Alexandre VI, et ils avoient pris le parti d'abandonner tous leurs châteaux, à la réserve d'Amélia, et de Rocca di Papa, où ils avoient mis garnison (2). La rébellion avoit déjà éclaté à San-Germano, et dans les lieux voisins; non que Frédéric n'y fût aimé plus que les Français, mais ses sujets se refusoient à s'engager avec lui dans

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 267.

(2) *Idem.* — *Burchardi Diarium Curiæ Rom.* p. 2129.

une guerre qui ne leur laissoit aucune espérance. Frédéric, encore incertain sur le parti qu'il devoit prendre, et ne pouvant tenir la campagne, enferma ses troupes dans ses meilleures places, pour se donner le temps de juger sa propre situation. Fabrice Colonna, auquel fut associé le comte Rinuccio de Marciano, récemment entré au service de Naples, fut chargé de la défense de Capoue, avec trois cents hommes d'armes, quelques chevau-légers, et trois mille fantassins : don Frédéric occupa Averse, avec une autre partie de son armée ; et Prosper Colonna entreprit la défense de Naples (1).

Cependant d'Aubigny, en avançant, avoit livré aux flammes Marino, Cavi, et d'autres châteaux des Colonna, pour punir ceux-ci de ce qu'ils avoient fait tuer à Rome quelques barons napolitains, partisans de la France. Giulio Colonna, qui devoit défendre Montefortino, abandonna cette place d'une manière peu honorable, et l'armée française se trouva maîtresse de toute la frontière jusqu'au Vulturne. Ce fleuve n'auroit pas été facile à passer devant Capoue, mais d'Aubigny se rapprochant des montagnes, le traversa plus près de sa source, et occupa Averse, d'où Frédéric fut obligé de se retirer ; il soumit encore Nola, et tout le pays jusqu'à Naples. Il revint ensuite

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 268.

CHAP. C. 1501.

vers Capoue, et investit cette ville des deux côtés de la rivière à la fois. La garnison repoussa avec vaillance le premier assaut que donnèrent les Français; mais elle éprouva de son côté une perte considérable : elle avoit vu le danger de près, et elle craignoit de succomber dans une seconde attaque; en sorte que le 24 juillet 1501 elle offrit de capituler. Le comte de Caiazzo fut admis sur le bastion à une conférence avec Fabrice Colonna, pour traiter des conditions auxquelles la place seroit livrée. La garnison qui depuis huit jours étoit appelée à des veilles continuelles, crut pouvoir se relâcher de sa vigilance, au moment où l'on étoit presque d'accord; et tandis qu'on parlementoit, les Français pénétrèrent dans l'enceinte de la ville. On assure qu'un des bourgeois leur en ouvrit l'entrée, mais qu'il fut immédiatement après tué par les vainqueurs. Capoue, surprise tandis qu'elle croyoit se rendre, fut traitée avec toute la cruauté qui signaloit alors les guerres des ultramontains en Italie : sept mille habitans furent massacrés dans les rues (1), toutes les propriétés furent pillées, toutes les femmes furent abandonnées à la brutalité des soldats; mais l'horreur qu'ils inspiroient étoit si grande,

(1) *Burchardi Diar. Curiæ Romanæ*, p. 2132. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. IX, p. 250. — *Summonte stor. di Napoli.* L. VI, cap. IV, p. 535.

qu'un très-grand nombre de dames se précipitèrent dans des puits pour se soustraire par la mort au déshonneur. Les églises et les couvens ne furent point épargnés, et tant que les malheureux Capouans eurent quelque chose à perdre, les généraux français, qui vis-à-vis de ces nouveaux sujets prétendoient représenter le souverain légitime, n'étendirent point sur eux leur protection. Enfin le pillage avoit cessé, le soldat s'étoit calmé, et la discipline étoit rétablie, lorsqu'on découvrit qu'une tour de la ville avoit servi de refuge à un grand nombre de femmes. César Borgia les fit toutes conduire devant lui, et après les avoir examinées avec soin, il fit choix des quarante plus belles, qu'il envoya dans son palais à Rome pour y former son sérail (1).

Fabrice Colonna, don Hugues de Cardone, et plusieurs autres capitaines distingués, demeurèrent au nombre des prisonniers. Le comte Rinuccio de Marciano, blessé d'une flèche d'arbalète, étoit aussi tombé entre les mains des soldats du duc de Valentinois, mais il mourut dès le second jour, et l'on crut que Vitellozzo Vitelli avoit fait empoisonner ses blessures, se souvenant que la rivalité de ce capitaine avec

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 268. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 124. — *Orl. Malavolti stor. di Siena.* P. III, Lib. VI, f. 108.

CHAP. C. 1501.

son frère Paul Vitelli, avoit été une des causes du supplice de ce dernier (1).

La prise de Capoue porta le dernier coup à la fortune déjà si chancelante de Frédéric. Il abandonna sa capitale qu'il ne pouvoit plus défendre; il s'enferma dans le château Neuf, et il permit aux villes de Naples et de Gaète d'ouvrir, sans coup férir, leurs portes aux Français. La première se racheta du pillage par une contribution de soixante mille ducats. Le 25 août, six jours après l'entrée des Français dans Naples, don Frédéric leur remit lui-même le château Neuf. Il convint avec d'Aubigny de le mettre paisiblement en possession de tout ce qu'il possédoit encore dans la partie du royaume qui étoit échue en partage aux Français, et il ne se réserva que l'île d'Ischia, qui devoit pendant six mois être à l'abri de toute hostilité. Il stipula en même temps une amnistie pour tous ceux qui s'étoient déclarés contre la France, depuis la conquête de Charles VIII, et il réserva aux cardinaux Colonna et d'Aragon, la jouissance de leurs rentes ecclésiastiques dans le royaume (2).

Jamais on n'avoit vu plus d'illustres victimes des révolutions politiques, que n'en rassembloit

(1) *Fr. Guicciardini*. Lib. V, p. 269.

(2) *Idem*, L. V, p. 269. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 125. — *Burchardi Diar. Curiæ Rom.* p. 2132.

alors l'île d'Ischia. Dans son château se trouvoit Béatrix d'Aragon, sœur de don Frédéric, d'abord mariée au grand Mathias Corvinus, roi de Hongrie, puis fiancée à Uladislas, roi de Bohême. Elle avoit par son crédit fait obtenir à ce dernier la couronne de Hongrie; mais en retour il l'avoit répudiée, et il avoit épousé une autre femme. On y voyoit encore Isabelle, duchesse de Milan, nièce de don Frédéric, qui avoit perdu tout ensemble sa souveraineté, celle de son père, son mari et son fils; enfin Frédéric lui-même se trouvoit dans cette forteresse, avec sa femme et quatre enfans en bas âge. Il ne demeura pas long-temps il est vrai dans cette retraite, où il auroit fait plus sagement d'attendre les chances d'une nouvelle fortune. Son indignation contre son cousin Ferdinand d'Aragon étoit si violente, qu'il aima mieux encore se jeter entre les bras d'un ennemi qui l'avoit toujours combattu à force ouverte. Il suivit le conseil de Philippe de Rabenstein, qui étoit arrivé devant Ischia avec sa flotte; il obtint de lui un sauf-conduit pour se rendre en France, avec cinq galères légères, tandis qu'il envoya la meilleure partie de ses gendarmes à Tarente qui se défendoit toujours, au nom de son fils aîné. Il confia le commandement d'Ischia au marquis del Guasto, et à la comtesse de Francavilla. Il laissa aussi dans cette île Fabrice et Prosper Co-

CHAP. C. 1501.

lonna, dont le premier avoit été obligé de payer sa rançon aux Français après la prise de Capoue. Louis XII, touché de la confiance de don Frédéric, lui accorda en effet le duché d'Anjou et trente mille ducats de rente, en compensation du royaume qu'il avoit perdu; mais il y mit pour condition que cet hôte illustre ne sortiroit jamais de France; et quoiqu'il ne fût point son prisonnier, et qu'il fût venu sur la foi d'un sauf-conduit, Louis XII le mit sous la garde du marquis de Rothelin qui, avec trois cents hommes, fut chargé de veiller à sa sûreté, ou plutôt à son obéissance (1).

La conquête de l'autre moitié du royaume de Naples, par Gonzalve de Cordoue, ne fut pas tout-à-fait si rapide; il l'avoit commencée plus tard et avec moins de forces; il trouvoit aussi plus de résistance dans les habitans. Ceux-ci regrettoient le partage de leur patrie, et puisqu'elle devoit cesser d'avoir un roi pour elle seule, ils auroient préféré du moins passer sous la domination de la France. Cependant, comme leur souverain les avoit abandonnés, et qu'aucun autre prince ne se présentoit pour les dé-

(1) *Summonte hist. di Napoli.* Lib. VI, cap. IV, p. 537. — *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 269. — Jean de Saint-Gelais, hist. de Louis XII, p. 163. — *Barthol. Senaregæ de reb. Genuens.* p. 573. — *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 166. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1501, §. 74, p. 528. — *Arnoldi Ferroni.* L. III, p. 43.

fendre, ils se soumirent successivement, à mesure que les Espagnols vinrent les sommer de le faire. Les seules villes de Manfrédonia et de Tarente soutinrent un siége; celui de Manfrédonia fut court, mais celui de Tarente fut fort long, encore que Gonzalve de Cordoue le dirigeât lui-même. La ville située dans une île, unie par deux ponts au continent, et pourvue abondamment de vivres, étoit assez forte pour défier long-temps les efforts des assiégeans; et Jean de Guévara, comte de Potenza, gouverneur du jeune Ferdinand, qui y commandoit, se reposant sur la force de la place, évitoit les sorties, les escarmouches, et tous les petits combats qui auroient pu épuiser sa garnison. Enfin Gonzalve de Cordoue, ayant transporté une vingtaine de bateaux armés, dans le bassin de dix-huit milles de circuit, que les Tarentins nomment la Mer intérieure; le comte de Potenza qui de ce côté ne craignoit aucune attaque, et n'avoit élevé aucune fortification, se montra disposé à capituler, d'autant plus que Gonzalve lui fit offrir les conditions les plus honorables et les plus avantageuses. Le général du roi Catholique jura sur l'hostie, de la manière la plus solennelle, qu'il accorderoit au jeune Ferdinand, duc de Calabre, la liberté de se retirer où bon lui sembleroit. La ville fut livrée à cette condition, et le jeune prince se hâta, selon

l'ordre qu'il en avoit reçu de son père, de prendre le chemin de Bitonte, pour se rendre dans la partie du royaume qu'occupoient les Français. Mais à peine fut-il arrivé dans cette ville, qu'il y fut arrêté par ordre de Gonzalve, ramené à Tarente, puis embarqué et envoyé prisonnier en Espagne, malgré ses réclamations et celles de son gouverneur, qui se reprochoit amèrement de l'avoir précipité dans le piége. Gonzalve de Cordoue étoit un homme religieux jusqu'à la superstition et au fanatisme; il se rendoit néanmoins coupable par politique, du plus insigne parjure; mais ayant renoncé à éclairer sa propre conscience, il la remettoit à son directeur, et il trouva des théologiens qui lui dirent et qui publièrent pour lui, que le serment qu'il avoit fait, il l'avoit prêté pour son maître, non pour lui-même; en sorte qu'il n'étoit point personnellement lié; et que son maître ne l'étoit pas davantage, puisque Gonzalve s'étoit engagé pour lui à son insu (1).

Ainsi tomba, pour ne plus se relever, cette branche de la maison d'Aragon, qui avoit régné à Naples avec tant de lustre pendant soixante-cinq ans, et qui avoit eu une si grande influence

(1) Paul Jove, qui rapporte ce sophisme, paroît le regarder lui-même comme un argument auquel il n'y a rien à répliquer. *Vita magni Consalvi.* L. I, p. 195 - 199. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 270. — *Fr. Belcarii Comm.* Lib. IX, p. 251.

sur les progrès des lettres italiennes. Frédéric, par sa retraite trop précipitée, s'ôta les moyens de profiter des chances avantageuses que ne pouvoit manquer de lui présenter la discorde entre les monarques rivaux qui s'étoient partagé son royaume. Il mourut en Anjou, le 9 septembre 1504. Son fils don Ferdinand, duc de Calabre, mourut en Espagne, seulement en 1550, après avoir été marié deux fois, mais toujours, d'après la politique espagnole, avec des femmes dont la stérilité avoit été reconnue. Alfonse, le second fils, qui avoit suivi son père en France, mourut à Grenoble en 1515, non sans soupçon de poison; le troisième, César, mourut à Ferrare, à l'âge de dix-huit ans. Parmi les filles du roi Frédéric, la seule Charlotte, mariée au comte de Laval, a laissé une postérité (1).

(1) *Summonte hist. di Napoli.* Lib. VI, cap. IV, p. 537. — *Muratori Annali d'Italia.* Ann. 1501, T. X, p. 7. — Niçolas, comte de Laval, gouverneur et amiral de Bretagne, qui épousa Charlotte, ne laissa qu'une fille, Anne de Laval, mariée à François de la Trémoille : c'est par elle que la maison de la Trémoille a revendiqué des droits sur le royaume de Naples.

CHAPITRE CI.

Guerre dans le royaume de Naples entre Louis XII et Ferdinand-le-Catholique; révolte d'Arezzo; conquêtes de César Borgia; massacre de Sinigallia; bataille de Cérignoles; les Français chassés du royaume de Naples.

1501 — 1503.

CHAP. CI. 1501.

LES ultramontains, qui au commencement du seizième siècle faisoient la guerre en Italie, ne dissimuloient point les sentimens de défiance, de mépris ou de haine qu'ils entretenoient pour la nation qu'ils venoient combattre. Ces sentimens se montrent à découvert dans les écrits des contemporains; et comme les événemens subséquens les ont plus d'une fois justifiés, ils ont contribué à établir dans toute l'Europe un préjugé défavorable contre la nation qui finit par succomber. Cependant, à cette époque, du moins, l'aversion des ultramontains pour les Italiens n'étoit autre chose que la haine commune à tous les barbares contre les nations plus civilisées. Ils sentoient la supériorité d'esprit, de jugement, de connoissances de leurs en-

nemis; mais ils se révoltoient contre elle. Ils représentoient ces avantages comme nécessairement liés à la dissimulation et à la perfidie; ils prenoient pour eux-mêmes la palme de la valeur ouverte et celle de la franchise, et ils abandonnoient avec mépris aux Italiens celle de la finesse et de la souplesse. Chaque nation, en se comparant à eux, s'attribuoit des qualités incompatibles avec ces artifices mesquins, partage d'un peuple trop civilisé; elles parloient tour à tour de la bonne foi teutonique, de la rude franchise helvétique, de l'honneur français, de la loyauté castillane. Cependant chacune de ces nations sembla prendre à tâche de donner dans le cours de peu de mois, en Italie même, des preuves d'une mauvaise foi que les plus diffamés parmi les politiques italiens n'avoient jamais égalée.

Maximilien d'Autriche, qui avoit la prétention d'être plus encore chevalier que roi, n'avoit pas jusqu'alors pris une part importante aux affaires d'Italie; ce fut plus tard, et dans ses démêlés avec Venise, qu'il montra surtout son mépris pour ses engagemens. Cependant son inconséquence avoit déjà rendu son alliance fatale à tous ceux à qui il l'avoit vendue: elle avoit trompé les Pisans, elle avoit causé la ruine de Louis Sforza, elle venoit encore de contribuer à celle de Frédéric d'Aragon. Ce roi de

CHAP. CI. 1501.

Naples avoit prêté à Maximilien quarante mille florins, sous condition que celui-ci ne feroit aucun accord avec la France sans l'y comprendre. Mais Maximilien, que sa prodigalité insensée mettoit dans la dépendance de tous les événemens, et qui pendant tout son règne ne fit autre chose que donner des paroles pour de l'argent, et les fausser pour une nouvelle somme, consentit, moyennant un subside que lui paya la France, à faire avec celle-ci une trève de plusieurs mois, sans y comprendre don Frédéric; il donna ainsi à Louis XII le temps d'attaquer le roi de Naples, et de le précipiter du trône (1).

La trahison des Suisses à Novarre, dont Louis Sforza fut victime, laissoit à cette nation peu de sujet de vanter sa loyauté; d'autant plus que cette transaction fut précédée et suivie par plusieurs autres, moins éclatantes pour l'importance des événemens, moins funestes dans leurs conséquences, mais non moins contraires à la fidélité et à l'honneur militaires.

La conduite du gouvernement français avoit été presque toujours entachée par une égale mauvaise foi; il avoit fait commerce de ses alliances avec les Pisans, les Florentins, le duc de Valentinois; il avoit abandonné à leurs en-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 260.

nemis, pour une somme d'argent, ceux à qui il avoit le plus solennellement promis sa protection; et sa constante alliance avec César Borgia l'avoit fait participer à tous les crimes de cet homme perfide. L'Espagne cependant surpassoit toutes les autres puissances, par l'impudence de sa mauvaise foi. Ferdinand-le-Catholique sembloit se faire honneur de ne donner des paroles que pour les fausser, de jouer avec les sermens, comme les enfans avec des osselets, de multiplier les tromperies par-delà même ce que demandoit la réussite de ses projets. Les deux Espagnols, Alexandre VI et César Borgia son fils, fondèrent en quelque sorte par leur exemple la terrible école macchiavélique; le héros même de l'Espagne, Gonzalve de Cordoue, n'évita point à plusieurs reprises le reproche de perfidie.

Mais aucune transaction du siècle ne portoit l'empreinte d'une violation plus perfide de tous les droits, de tous les devoirs, que le traité de Grenade pour le partage de la monarchie de Naples. Aucune ne dévoiloit dans ceux qui le signèrent un plus profond mépris pour les obligations morales et pour celles de l'honneur. Il falloit être aveuglé par la cupidité, pour espérer que l'une ou l'autre partie exécuteroit de bonne foi un accord fondé sur la subversion de toute foi et de tout principe. Une pareille convention

ne pouvoit enfanter que la guerre et non la paix; et en effet, à peine la conquête du royaume de Naples étoit-elle achevée par les deux princes, qui s'étoient accordés pour une trahison, qu'ils commencèrent à s'en disputer les provinces.

Le traité de partage de Grenade avoit été fondé sur l'ancienne division du royaume de Naples en quatre provinces, dont deux avoient été allouées à chaque puissance. La Campanie comprenoit ce que nous nommons aujourd'hui la terre de Labour et les deux principautés; l'Abruzze comprenoit les deux Abruzzes modernes et le comté de Molise. C'étoient les provinces garanties à la France. La Pouille comprenoit la Capitanate, la terre de Bari et celle d'Otrante; la Calabre comprenoit la Basilicate et les deux Calabres modernes. Cependant cette ancienne division des provinces avoit été changée par le roi Alfonse I. Les provinces de la Capitanate et de la Basilicate, séparées l'une de la Pouille, l'autre de la Calabre, n'étoient point désignées clairement par le traité de Grenade, comme devant demeurer au roi d'Espagne. Quelques places de la première avoient été occupées sans réclamation au nom du comte de Ligny, à qui elles avoient été accordées par Charles VIII : d'ailleurs la Capitanate sembloit ne pouvoir être séparée de l'Abruzze; le produit presque entier de ces deux provinces consistoit dans les trou-

peaux voyageurs, qui broutoient en été les pâturages des hautes montagnes de l'Abruzze, et en hiver ceux des plaines brûlées de la Pouille (1).

Les hostilités commencèrent à Atripalda, dans la Basilicate; les Français s'y étoient établis, les Espagnols les y surprirent et les en chassèrent. Cependant ni les uns ni les autres n'étoient encore prêts pour une nouvelle guerre. Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vice-roi de Naples au nom de Louis XII, consentit à rencontrer Gonzalve de Cordoue dans l'église de Saint-Antoine, entre Atella et Melphi, pour régler les points sur lesquels ils étoient en différend. Ils convinrent que jusqu'à la décision de leurs deux monarques, en éclaircissement du traité, les villes contestées seroient gouvernées en commun par les deux vice-rois, que les drapeaux des deux nations y seroient arborés, et que la gabelle sur le passage des troupeaux, qui produisoit cent mille ducats par année, et qui formoit le revenu le plus net du royaume, mais qui auroit été perdue en entier pour les Français, s'ils avoient renoncé à la Capitanate, seroit partagée entre eux et les Espagnols, par égales parts (2).

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. I, p. 199. — *Alfonso de Ulloa Vita dell' imp. Carlo V.* L. I, f. 18. Venezia, 1574, 4°. — *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 274. — *Fr. Belcarii Comm.* Lib. IX, p. 253.

(2) *Pauli Jovii de Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 201. —

CHAP. CI. 1501.

Cet arrangement favorable aux Français n'avoit été accepté par Gonzalve que parce qu'il se sentoit le plus foible. Il donna le temps d'écrire aux deux cours. Les deux rois confessèrent qu'ils ne connoissoient pas le pays, qu'ils n'avoient point prévu la difficulté qui se présentoit; mais tous deux, sentant bien que le maintien de la paix étoit impossible, au lieu de recommander à leur lieutenant de terminer le différend par un arrangement équitable, l'invitèrent à tirer le plus de parti qu'il pourroit des circonstances, et à expliquer à son avantage tout ce qui seroit demeuré obscur. Tous deux vouloient la guerre, mais les Français furent les premiers prêts. Aussi Nemours fit-il déclarer le 19 juin 1502 à Gonzalve, que si celui-ci ne lui restituoit pas la Capitanate, les Français se feroient justice à eux-mêmes par les armes; aussitôt après il attaqua l'Atripalda, il s'en empara de nouveau, et il commença en même temps les hostilités sur toute la ligne. Gonzalve, apprenant que les princes de Salerne et de Bisignano s'étoient déclarés pour les Français, et que tout le pays étoit en fermentation, s'échappa de nuit d'Atella, et se retira successivement sur Andria, Bitonto et Barlette; distribuant tout ce qu'il avoit de troupes dans les places fortes, et aban-

1502.

Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V. Lib. I, f. 18. — *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 275.

donnant les campagnes aux incursions des Français (1).

Gonzalve de Cordoue avoit fait choix de Barlette, pour y rassembler son armée, y attendre les secours d'Espagne, et donner aux Français le temps de s'épuiser par une guerre de postes. Cette ville, bâtie par l'empereur Héraclius, au sud-est de l'embouchure du fleuve Ofanto, avoit été souvent la résidence des plus anciens rois de Naples; son port étoit médiocre, et n'étoit point sûr par tous les vents, et ses vieilles murailles n'étoient point terrassées. Mais Gonzalve y rassembloit ses plus braves soldats, et les barons qui s'étoient déclarés pour l'Espagne. L'ancien parti aragonois lui étoit demeuré fidèle; il n'avoit point partagé dans toute sa vivacité le ressentiment de Frédéric; et tandis que ce roi avoit préféré se livrer à la France, plutôt que se confier à son cousin, presque tous ceux qui l'avoient suivi dans son exil, et particulièrement Prosper et Fabrice Colonna, étoient alors auprès de Gonzalve. L'ancien parti d'Anjou, au contraire, s'étoit partout déclaré pour les Français, et il étoit plus puissant justement dans les provinces qui avoient été cédées à l'Espagne.

Dans le conseil de guerre que le duc de Ne-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 275. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 202. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 18.

CHAP. CI. 1502.

mours consulta sur son plan de campagne, André Matthieu d'Aquaviva, duc d'Adria, le plus distingué des barons angevins, et dans les lettres et dans les armes, proposa d'assiéger Bari, la ville la plus florissante, et le meilleur des ports que les Espagnols occupassent sur l'Adriatique. Il assuroit que sa conquête entraîneroit celle de Giovénazzo et de Bitonto, et la révolte de toute la province. Mais Isabelle d'Aragon, fille d'Alfonse II, et veuve de Jean Galéaz Sforza, commandoit à Bari, qui lui avoit été donné pour apanage; et les généraux français ressentoient quelque répugnance à s'attaquer à une femme dont ils avoient détrôné le père et le mari, dont ils retenoient le fils prisonnier; à une femme qu'ils avoient rendue si malheureuse, et dont ils respectoient le caractère. Ives d'Allègre et La Palice déclarèrent qu'ils croyoient plus conforme au caractère des chevaliers français, et en même temps aux règles de l'art militaire, d'attaquer Gonzalve lui-même dans la ville où il s'étoit enfermé, de lui refuser le temps d'en augmenter les fortifications, et de profiter de l'impétuosité française pour mettre fin à la guerre sur la brèche même de Barlette (1).

Le duc de Nemours, qui n'avoit ni des talens ni un caractère distingué, se décida, comme

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 203. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. II, f. 18.

font le plus souvent les hommes médiocres, pour un parti moyen entre ceux qui lui étoient proposés; et par une trompeuse prudence, il renonça aux avantages de l'un et de l'autre. En attaquant Bari, il craignit de laisser Gonzalve en liberté; en assiégeant Barlette, il craignit d'avoir à lutter avec les talens d'un grand général, et la vigueur d'une nombreuse armée. Il se décida à former seulement le blocus de cette dernière ville. Louis d'Ars, Châtillon de Formant, et Chandieu ou Chandenier, commandant des Suisses, se rangèrent à son avis. D'Aubigny fut détaché avec un tiers de l'armée française pour envahir la Calabre. Il s'étoit fait aimer et respecter dans cette province pendant la précédente guerre, par la justice et la douceur de son gouvernement; et en effet, aussitôt qu'il y fut rentré, les princes de Salerne et de Bisignano, de la maison de San-Sévérino, et le comte de Miléto, se rangèrent sous ses drapeaux; toutes les villes, et même Cosenza, capitale de la province, ouvrirent leurs portes aux Français, et les accueillirent comme des libérateurs; les garnisons et les magistrats espagnols se retirèrent en Sicile, et d'Aubigny étendit sa domination jusqu'au détroit de Messine (1).

Pendant ce temps, le duc de Nemours pre-

(1) *Pauli Jovii de Vita magni Consalvi*. Lib. II, p. 204. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V*. Lib. I, f. 19.

CHAP. CI. 1502.

noit des positions autour de Barlette ; il s'emparoit de tous les châteaux du voisinage, il cherchoit à couper à Gonzalve les vivres et les communications avec le reste du royaume ; il ne conduisoit ses troupes qu'à des escarmouches qui ne pouvoient rien décider, et il répétoit la faute dans laquelle plus d'un général français est tombé, celle de laisser languir le soldat, de lui faire contracter de l'ennui et de l'impatience, et de dissiper ainsi sans fruit cette ardeur et cette impétuosité nationales qui lui auroient assuré la victoire.

Tandis que les deux généraux évitoient les batailles rangées et les actions meurtrières, l'un par prudence, et l'autre par impéritie, les deux armées, dont toute la cavalerie étoit composée d'une courageuse noblesse, changeoient la guerre en tournois et en défis pour des combats en champ clos. Les gendarmes français, en reconnoissant la bravoure de l'infanterie espagnole, méprisoient la cavalerie, qu'ils regardoient comme formée à l'école des Maures, et plus propre à caracoler qu'à combattre. Les Espagnols leur répondoient qu'à armes égales et en nombre égal, ils ne craignoient pas les Français. Un combat de onze chevaliers contre onze fut résolu. Du côté des Français on remarquoit, parmi les champions, Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, et Fran-

çois d'Urfé, seigneur d'Orose; du côté des Espagnols, Diego de Vèra et Diego Garcia de Parédès. Les Vénitiens, qui commandoient à Trani, et qui observoient une exacte neutralité entre les deux armées, accordèrent le champ clos, et nommèrent les juges du combat. Il devoit se terminer au coucher du soleil, et ceux qui seroient renversés de leurs chevaux ou chassés de la lice ne devoient plus y prendre aucune part. Dès le premier choc, sept Français furent renversés ou leurs chevaux tués; mais les quatre restans, savoir, Bayard, Orose, Torcy, lieutenant de La Palice, et Montdragon, s'enfermant comme dans un rempart derrière les chevaux de leurs compagnons, qui étoient couchés sur le champ de bataille, s'y défendirent avec tant de valeur et tant de constance, qu'après six heures d'efforts inutiles, le soleil s'étant couché, les juges du combat séparèrent les combattans, et déclarèrent la gloire égale entre eux (1).

Les deux nations avoient arrêté un cartel pour les prisonniers, et elles se faisoient un point d'honneur de les traiter humainement. Don Alonzo de Sotomayor, qui avoit été prisonnier du chevalier Bayard, se plaignit d'avoir

(1) *Pauli Jovii Vita Consalvi.* L. II, p. 205. — Mémoires du cheval. Bayard. T. XV, chap. XXIII, p. 36. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 19.

CHAP. CI. 1502.

été détenu par lui avec trop de sévérité. Bayard assuroit qu'il ne l'avoit resserré, qu'après que Sotomayor eut tenté de s'évader, malgré sa parole donnée. Les deux chevaliers vidèrent leur querelle dans un combat en champ clos, où Sotomayor fut tué; et les Espagnols eux-mêmes applaudirent à la victoire du guerrier qu'ils respectoient; ils la considérèrent comme un jugement de Dieu contre leur compatriote (1).

Ces combats en champ clos, ces égards chevaleresques entre les guerriers des deux armées ne s'étendoient qu'aux gentilshommes; les fantassins roturiers n'en étoient pas traités avec moins de cruauté, les paysans n'en étoient pas dépouillés avec moins de barbarie. Cependant Gonzalve ajoutoit chaque jour de nouvelles fortifications à Barlette; et Nemours, qui avoit négligé de l'attaquer à vive force au premier moment, n'auroit plus pu désormais le faire avec aucune chance de succès. Il se contenta de soumettre les places environnantes, Cérignoles, l'ancien château de Géryon, qui avoit résisté à Annibal, et où Zarate et d'Acunha commandoient aux Espagnols, et Canosa, dont Pietro Navarro avoit entrepris la défense. L'un et

(1) *Pauli Jovii Vita Consalvi.* Lib. II, p. 206. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. III, p. 45. — Mém. de Bayard. Chap. XIX-XXII, p. 15 et seq. — *Alf. Ulloa.* L. I, f. 19.

l'autre siége fut soutenu avec bravoure; mais Gonzalve reconnoissant que ces garnisons devroient enfin succomber, et ne voulant point s'exposer à perdre d'aussi bons officiers et d'aussi braves soldats, leur donna ordre d'évacuer ces deux villes, et de se retirer à Barlette (1).

Il y avoit déjà plusieurs mois que Gonzalve contenoit son armée dans les murs d'une ville pauvre, et qui lui offroit peu de ressources. La cour d'Espagne, avec sa lenteur ordinaire, n'avoit encore rien fait pour le secourir. Il n'avoit plus d'argent, plus d'habits, presque plus de vivres et plus d'armes pour ses soldats; mais il avoit su leur inspirer une telle affection, il avoit si bien connu le caractère espagnol, et il avoit mis si habilement à profit l'orgueil, la constance et la sobriété nationales, qu'au milieu de tant de privations, ses soldats ne donnèrent aucun signe d'impatience, d'indiscipline ou de découragement. Enfin un vaisseau de Sicile apporta à Gonzalve les blés dont il avoit le plus pressant besoin; un autre lui apporta de Venise des armes, des habits, des souliers, dont sa troupe étoit absolument dépourvue; il acheta tous ces objets sur le crédit d'Isabelle d'Aragon et des plus riches marchands de Bari, et tandis

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 207. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 20.

CHAP. CI. 1502.

qu'il étoit absolument sans argent, il persuada à ses guerriers, qu'un coffre qu'il leur montroit étoit encore plein d'or, et qu'il le réservoit pour leur payer leur solde le lendemain de la bataille (1).

La campagne toute entière de 1502 se consuma de cette manière. Cependant le duc de Nemours, avant de distribuer ses troupes dans leurs quartiers d'hiver, les ramena au pied des murs de Barlette, et invita Gonzalve, par un héraut d'armes, à venir se mesurer avec lui en rase campagne. Gonzalve le remercia de son offre; mais lui fit dire qu'il auroit plus d'obligation encore à Nemours, s'il obtenoit de lui d'attendre sa propre convenance, d'autant plus que ce n'étoit pas son usage de prendre conseil de son ennemi sur le moment où il étoit opportun de se battre ou de ne se battre pas. Nemours, satisfait d'avoir terminé la campagne par cette bravade, se retira vers Canosa; et ne conservant aucune crainte d'un ennemi qui refusoit le combat, il marcha dès-lors avec peu d'ordre, laissant ses bataillons s'écarter à une grande distance l'un de l'autre. Tout à coup Diégo de Mendoza, qui l'avoit suivi avec Prosper Colonna, tomba sur l'arrière-garde, l'enveloppa avec sa

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 209. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 20. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 295.

gendarmerie italienne, et lui fit un grand nombre de prisonniers (1).

CHAP. CI. 1502.

Parmi ceux-ci se trouvoit Charles Hennuyer de la Mothe, officier français distingué qui, avec ses compagnons d'infortune, fut invité le lendemain à un festin chez Mendoza, dont il étoit prisonnier. Le capitaine espagnol, en rendant justice à la valeur française, attribua tout le succès du combat de la veille à l'intrépidité et à la précision des manœuvres de la cavalerie italienne, commandée par Prosper Colonna. Les Français vouloient bien partager avec les Espagnols la palme de la valeur; mais être comparés aux Italiens, leur paroissoit un affront intolérable. La Mothe se récria sur ce que les Italiens, tant de fois vaincus, ne pouvoient, avec aucune sorte d'armes, dans aucune sorte de combats, être égalés aux Français. Il ne se refusa point à répéter le lendemain, et de sang-froid, ces paroles injurieuses devant Prosper Colonna, qui l'avoit interpellé pour le faire, et qui en réponse lui donna un démenti. L'honneur des deux nations parut intéressé à cette querelle privée; les deux généraux consentirent à en appeler solennellement à la décision des armes. Treize Italiens et treize Français, armés de toutes pièces, durent se rencontrer en champ clos, pour com-

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi*. Lib. II, p. 210. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V*. Lib. I, f. 20 v.

CHAP. CI. battre à outrance. Le champ fut choisi à égale
1502. distance, entre Barletta, Quadrata et Andria; on lui donna un huitième de mille en carré, et il fut marqué simplement avec un sillon de charrue : cependant il fut convenu que quiconque seroit poussé hors de cette enceinte, seroit reconnu pour vaincu, et ne pourroit plus prendre part à la bataille. Les deux généraux en chef, qui avoient consenti à une trêve, s'étoient avancés, avec les deux armées rangées en bataille, pour la garde du champ clos. Les champions avoient été choisis avec soin, mais surtout du côté italien, l'honneur national y paroissant plus particulièrement intéressé. Aux termes du défi de La Mothe, chaque parti devoit s'armer à sa volonté et comme il croiroit devoir le faire pour son avantage, en sorte que les armes n'étoient point égales. Les Italiens avoient des lances plus longues d'un pied, et ils avoient de plus planté sur le champ de bataille, deux épieux en réserve pour l'usage des cavaliers qui se trouveroient démontés. Les vaincus devoient demeurer prisonniers des vainqueurs, à moins qu'ils ne se rachetassent chacun au prix de cent écus d'or.

1503. Ce combat, auquel les Italiens attachèrent plus d'importance qu'à aucune bataille rangée, fut livré le 13 février 1503. Leurs champions avoient été choisis parmi les gendarmes de Prosper Colonna; mais celui-ci avoit eu soin d'en prendre

quelqu'un dans chacune des régions de l'Italie. Les vœux des généraux, de l'armée, du peuple, les accompagnèrent; et l'on ne doit pas s'étonner qu'une nation opprimée, bien plus divisée que vaincue, et qui répandoit son sang pour les étrangers, sans trouver l'occasion de le verser pour sa propre indépendance, ait embrassé avec ardeur une chance de sauver son honneur, lorsque tout le reste étoit perdu, ou qu'elle ait accueilli avec des transports de joie et d'enthousiasme les champions qui le défendirent. Ces champions furent victorieux. Au lieu de donner carrière à leurs chevaux, comme leurs adversaires, ils les attendirent de pied ferme, et les trompant ainsi sur l'espace qu'ils devoient parcourir, ils les mirent en désordre. Quelques chevaux français s'emportèrent, passèrent le sillon, et leurs cavaliers furent exclus du combat. D'autres cavaliers furent renversés par les lances plus longues des Italiens, sans pouvoir les atteindre à leur tour. Deux cavaliers italiens, démontés au premier choc, saisirent les épieux mis en réserve, et abattirent plusieurs chevaux français. Un seul Français fut tué; ses camarades, renversés les uns après les autres, se rendirent successivement aux Italiens, qui les faisoient prisonniers, et après une lutte obstinée, ils se reconnurent pour vaincus, et furent emmenés en triomphe à Barlette : aucun d'eux n'avoit

CHAP. CI. 1503. apporté les cent écus convenus pour sa rançon, parce que aucun n'avoit cru à la possibilité de sa défaite (1).

1504. Tandis que les généraux français conservoient leur supériorité dans le royaume de Naples, plus par l'avantage du nombre que par celui des talens, leurs frères d'armes n'étoient pas sans inquiétude dans le duché de Milan. Les fils de Louis-le-Maure s'étoient réfugiés auprès de Maximilien, roi des Romains. Ce prince avoit épousé leur cousine; il étoit lié par l'amitié aussi-bien que par des traités avec leur père; il avoit de tout temps ressenti contre la France une jalousie qui n'attendoit que l'occasion pour éclater. Il n'avoit point reconnu les prétentions de la maison d'Orléans, il refusoit à Louis XII l'investiture du duché de Milan, et par ce refus, suivant le droit féodal, il invalidoit sa conquête. Le ministère français n'avoit jamais pu obtenir de Maximilien que des trèves de quelques mois; il les avoit toutes achetées à prix d'argent. Il craignoit à toute heure que l'empereur n'envahît la Lombardie, et ne mît le royaume de

(1) Tous les historiens italiens ont parlé de ce combat avec une complaisance marquée et de longs détails. *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 296-298. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 211-214. — *Ejusd. Vita di Pompeo Colonna*, p. 354. — *Summonte istor. di Napoli.* L. VI, cap. IV, p. 542-552. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 21. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. III, p. 47.

Naples en danger. Le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII, étoit déterminé à ne rien épargner pour conserver la paix avec Maximilien; il se rendit à Trente, pour avoir avec lui une conférence. Louis XII n'avoit pas de fils, Amboise offrit la fille de ce roi, madame Claude de France, en mariage au petit-fils de Maximilien, Charles, fils de Philippe et de Jeanne de Castille, qui venoit à peine de naître. Ces deux époux enfans devoient avoir pour apanage le duché de Milan, dont Maximilien donneroit l'investiture. Philippe, souverain des Pays-Bas, avoit été éclairé par l'intérêt de ses industrieux sujets; il désiroit conserver la paix avec la France, et il se chargeoit avec zèle du rôle de médiateur entre Maximilien son père, et Louis XII son redoutable voisin. La négociation entamée longtemps avant la conférence de Trente, sembloit donc en bon train : le cardinal d'Amboise y avoit joint le projet de réformer l'Église dans son chef et dans ses membres, et il croyoit par là s'ouvrir une voie au souverain pontificat. Aussi se rendit-il facile sur toutes les conditions accessoires, et promit-il entre autres la mise en liberté de Louis Sforza, du cardinal Ascagne, et de tous les prisonniers milanois. Mais la question principale n'étoit pas facile à régler. Louis XII pouvoit encore avoir un fils, et il ne vouloit pas le déshériter par avance en faveur

 de sa fille. Jamais l'empereur ne voulut consentir à la réserve que Louis vouloit faire de ce droit contingent, et la conférence fut rompue, sans autre résultat que d'avoir prolongé la trève de quelques mois (1).

1501.

1502. Cependant Maximilien, qui se croyoit appelé à faire revivre tous les droits des maisons de Saxe ou de Hohenstauffen sur l'Italie, y envoya deux ambassadeurs, le marquis Hermès Sforza et le prévôt de Brixen, pour revendiquer les prérogatives de ses prédécesseurs. Ils firent leur entrée à Florence le 21 février 1502. Ils exposèrent à la seigneurie que leur maître se préparant à venir prendre la couronne impériale à Rome, pour aller ensuite combattre les Turcs, il demandoit à leur république, comme membre de l'empire, et en conséquence de ses antiques obligations, de payer cent mille florins pour les frais de l'expédition, moitié comptant, et moitié au passage du monarque, et à ce prix il se déclaroit prêt à mettre en oubli la prédilection que les Florentins avoient toujours montrée pour la maison de France (2).

Les Florentins désiroient fort peu traiter avec Maximilien, surtout à des conditions si onéreuses; mais l'apparence seule de cette né-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 271.

(2) *Idem*, p. 273. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 127. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 265.

gociation leur fut avantageuse. Louis XII, depuis la malheureuse expédition de M. de Beaumont, ne leur avoit point pardonné les torts qu'il avoit eus lui-même : il leur avoit retiré sa protection, et les avoit abandonnés aux intrigues du duc de Valentinois. Il craignit enfin que les Florentins délaissés ne cherchassent dans Maximilien un nouveau protecteur; il consentit, le 16 avril, à signer avec eux un traité, par lequel, moyennant un subside annuel de quarante mille florins, il garantissoit pendant trois ans leurs possessions actuelles, les laissant à leurs propres efforts pour recouvrer celles qu'ils avoient précédemment perdues (1).

Le nom seul de la protection de France étoit pour la république une puissante sauvegarde; il la garantissoit des attaques ouvertes de César Borgia, qui, entourant déjà sa frontière, et tenant sous les armes une redoutable gendarmerie, menaçoit à toute heure son existence même. Borgia, maître de la Romagne, arbitre suprême de tout l'état de l'Église, venoit encore de fortifier sa maison par une puissante alliance. Le 4 septembre 1501, il avoit fait épouser sa sœur Lucrèce, à Alfonse fils aîné du duc de

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 266. — *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 128. — *Francesco Guicciardini.* Lib. V, p. 270.

CHAP. CI. 1502.

Ferrare; et le 5 janvier 1502, Lucrèce étoit partie de Rome pour sa nouvelle cour (1).

Le duc de Ferrare avoit vu César Borgia attaquer successivement tous les vicaires pontificaux; il l'avoit vu secondé par la France, ménagé par les Vénitiens, et ne trouvant d'obstacle nulle part. Il ne savoit point si son tour à lui-même n'alloit pas bientôt venir, et il se mit avec empressement à l'abri des attaques d'un voisin si puissant en même temps et si perfide, par une alliance que l'illustre maison d'Este devoit, il est vrai, trouver bien honteuse. Lucrèce Borgia, toute jeune qu'elle étoit, avoit déjà été mariée trois fois. Son père avant d'être parvenu au pontificat, l'avoit donnée à un gentilhomme napolitain, lorsqu'elle n'étoit point encore nubile. Mais après avoir été fait pape, il prononça son divorce, pour la marier à Jean Sforza, seigneur de Pésaro. Bientôt les Borgia trouvèrent que l'alliance d'un si petit prince n'étoit plus assez brillante pour eux, et le pape prononça en 1497 un second divorce, pour marier sa fille l'année suivante à Alfonse d'Aragon, duc de Biséglia, prince de Salerne, et fils naturel d'Alfonse II de Naples (2). Sur ces entre-

(1) *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 397-405. — *Petri Bembi Hist. Venetæ*. L. VI, p. 128. — *Burchardi Diar. Curiæ Rom.* p. 2133 et 2136.

(2) *Burchardi Diar. Curiæ Romanæ*, p. 2096.

faites, le royaume de Naples fut conquis par les Français; le prince de Biséglia qui n'avoit que dix-sept ans au moment de son mariage, au lieu d'être le neveu d'un grand roi, ne fut plus que celui d'un proscrit. Les Borgia n'avoient jamais prétendu être fidèles à ceux que la fortune abandonnoit. Le 15 juillet 1501, le troisième époux de Lucrèce fut assassiné sur l'escalier de la basilique de Saint-Pierre. Toutes poursuites furent interdites contre ses meurtriers; et comme il ne mouroit pas assez tôt de ses blessures, il fut étranglé dans son lit le 18 août (1). Les désordres de la vie privée de Lucrèce, passoient encore le scandale de ses mariages et de ses divorces: le public l'accusoit d'avoir été la maîtresse et de son père et de ses frères; on l'avoit vue présider aux repas honteux de courtisanes, et aux fêtes scandaleuses par lesquelles Alexandre souilloit le Vatican; au lieu de tournois elle y instituoit des luttes de libertinage; elle jugeoit par ses yeux des combats, et elle distribuoit des prix aux vainqueurs (2).

Lucrèce porta cent mille ducats de dot à son époux, la cession de quelques fiefs ecclésiastiques en Romagne, et la protection du pape pour la

(1) *Burchardi Diar.* p. 2122, 2123. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 126. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1501, § 21, p. 511.

(2) *Burchardi Diar. Curiæ Rom.* p. 2134.

maison d'Este, qui valoit plus que tous ces avantages. En retour, l'alliance du duc de Ferrare couvroit le nouveau duché de Romagne sur la frontière par laquelle il étoit le plus vulnérable, et elle laissoit à César Borgia la possibilité de tourner toutes ses forces et toute son attention vers la Toscane et l'Ombrie. Il partit de Rome le 13 juin 1502, pour se rapprocher de ces provinces (1).

Dès le 1[er] mai de l'année précédente, le pape avoit prononcé en consistoire une sentence contre Jules César de Varano, seigneur de Camérino, par laquelle, en punition du meurtre de son frère Rodolphe, et de l'asile qu'il avoit accordé aux exilés et aux rebelles de l'état de l'Église, Varano étoit privé de son fief, et la petite principauté de Camérino étoit réunie à la chambre apostolique (2). Le duc de Valentinois, arrivé sur les frontières de Pérouse, annonça qu'il vouloit mettre cette sentence à exécution. Il envoya le duc de Gravina Orsini, et Olivérotto de Fermo ses lieutenans, ravager la marche de Camérino. En même temps, il demanda à Guid'Ubaldo de Montéfeltro, duc d'Urbin, de lui prêter ce qu'il avoit d'hommes d'armes et d'artillerie. Guid'Ubaldo qui n'avoit aucun différent avec le pontife, et aucun motif

(1) *Burchardi Diar. Curiæ Rom.* p. 2138.

(2) *Raynaldi Annal. eccles.* 1501, §. 17, p. 508.

de défiance, s'empressa d'obéir, pour ne pas se compromettre avec un si redoutable voisin. Mais Borgia s'étant fait livrer tous les moyens de défense du duc, conduisit à l'improviste ses troupes dans le duché d'Urbin, et s'empara le même jour de Cagli, une des quatre villes de cet état. Guid'Ubaldo épouvanté, s'enfuit sans faire aucune résistance; il se retira à Ravenne, en habit de paysan, et de là il passa à Mantoue; son petit-fils François-Marie de La Rovère, préfet de Rome et seigneur de Sinigallia, s'enfuit en même temps, et César Borgia ne trouva aucun obstacle à réduire en sa puissance tout le duché d'Urbin, à la réserve des forteresses de San-Léo et de Maiolo (1).

C'est ici une des occasions assez rares où l'existence de la république de San-Marino est remarquée par les historiens. Deux villages vers le sommet de la montagne du Titan, composent tout ce petit état, qui s'étoit conservé libre jusque alors, mais sous la protection du duc d'Urbin. Les habitans, effrayés de la ruine de leur protecteur, offrirent aux Vénitiens de se donner à eux, s'ils vouloient les défendre contre César Borgia; mais les Vénitiens n'osèrent pas

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 278. — *Burchardi Diar. Curiæ Rom.* p. 2138. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. VI, p. 130. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 132. — *Ist. di Giov. Cambi*, p. 179.

CHAP. CI. 1502.

les accepter. Borgia, d'autre part, leur demanda seulement de recevoir un podestat de ses mains; les citoyens de San-Marino y consentirent; ils profitèrent ensuite des premières révolutions de la Romagne, pour se remettre en liberté (1).

Pendant que Valentinois conquéroit le duché d'Urbin, et surveilloit les révolutions qui éclatoient en Toscane, son lieutenant Vitellozzo Vitelli, seigneur de Città di Castello, avoit lié une conspiration avec quelques citoyens d'Arezzo, pour se faire livrer cette ville. Guillaume des Pazzi, qui étoit commissaire de la république florentine, la découvrit, et fit arrêter deux des plus coupables; mais le parti des rebelles étoit plus nombreux qu'il ne l'avoit supposé; toute la ville prit les armes pour les délivrer, le commissaire lui-même fut à son retour fait prisonnier avec tous ses officiers; les Arétins proclamèrent ce même jour, 4 juin 1502, le rétablissement de leur ancienne république, et ils entreprirent le siége de leur citadelle (2).

Cosimo des Pazzi, évêque d'Arezzo, et fils du commissaire, s'étoit enfermé dans cette forteresse; il fit demander en hâte des secours à

(1) *Petri Bembi hist. Venetœ*. Lib. VI, p. 130. — *Melchiore Delfico Memorie storiche di San-Marino*. Cap. VI, p. 175.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 129. — *Istor. di Giov. Cambi*. T. XXI, p. 177. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVII, p. 267.

Florence, mais ceux des rebelles étoient plus rapprochés : Vitellozzo Vitelli entra presque aussitôt dans Arezzo avec les gendarmes de Città di Castello. Jean-Paul Baglioni, seigneur de Pérouse, le suivit de près, conduisant avec lui Fabio, fils de Paul Orsini, et les deux Médicis, Pierre et son frère le cardinal, toujours prêts à s'engager avec tous les ennemis de leur patrie. Pandolphe Pétrucci leur envoya de Sienne de l'argent et de l'artillerie, et le 18 juin la citadelle d'Arezzo, qui n'avoit pu être secourue, se rendit à eux (1).

Tous les capitaines qui avoient concouru à la révolte d'Arezzo, Vitellozzo, les Orsini, Baglioni et Pétrucci, étoient à la solde du duc de Valentinois; et si celui-ci n'avoit pas eu de part au complot, du moins il sembloit se tenir prêt pour en recueillir les fruits; mais comme il étoit sur le point d'entrer en Toscane, il reçut communication du traité de protection, signé le 16 avril, entre le roi de France et la république, et une prohibition formelle de Louis XII, de molester les Florentins. Il se crut obligé d'obéir, du moins en apparence, et il se contenta de faire passer secrètement à Vitellozzo tous les gen-

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. V, p. 275. — *Burchardi Diar.* p. 2138. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 130. — *Orlando Malavolti stor. di Siena.* P. III, L. VI, f. 108 v.

CHAP. CI. 1502.

darmes dont il pouvoit disposer (1). En même temps il tourna ses forces du côté de Camérino; il entra dans cette ville par surprise; il se rendit maître de la personne de Jules César de Varano et de deux de ses fils, et il les fit aussitôt étrangler (2).

Vitellozzo cependant avoit sous ses ordres huit cents hommes d'armes et trois mille fantassins; il prenoit le titre de général de l'armée de l'Église, et il poursuivoit la guerre contre Florence. Comme toutes les moissons étoient sur pied, les paysans, de peur de les exposer à être brûlées, n'osoient faire aucune résistance; aussi Vitellozzo ne trouva-t-il point de difficulté à se rendre maître de Monte San-Sovino, de Castiglione Arétino, de Cortone, et de toutes les places fortes du Val de Chiana (3). S'il avoit poussé immédiatement dans le Casentin, il seroit parvenu jusqu'aux murs de Florence : aucune armée n'étoit prête pour lui résister, les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 277. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 132. — *Orlando Malavolti stor. di Siena.* P. III, L. VI, f. 109. — *Paulo Giovio Vita di Leone X.* L. I, p. 79. — *Fr. Belcarii Comment.* L. IX, p. 254.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 279. — *Burchardi Diarium*, p. 2141. — *Scipione Ammirato.* L. XXVII, p. 268. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 134.

(3) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 131. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 178. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 267.

fantassins rassemblés à Quarata, au moment de la révolte d'Arezzo, avoient été frappés d'effroi par la reddition des châteaux de la Val de Chiana, et ils s'étoient tous dissipés. Mais Vitellozzo se soucioit fort peu de rétablir les Médicis à Florence, tandis qu'il pouvoit espérer de garder toute conquête qu'il feroit dans le voisinage de son petit état de Città di Castello. Au lieu donc d'avancer, il planta ses batteries d'abord devant Anghiari, et ensuite devant Borgo San-Sepolcro, et il se rendit maître de ces deux places. Les Florentins d'autre part avoient recouru dès le commencement de cette guerre à Chaumont d'Amboise, gouverneur du Milanez, pour lui demander les secours auxquels Louis XII étoit obligé. Déjà deux cents lances françaises, commandées par le capitaine Imbault, étoient arrivées à Florence, deux cents autres approchoient. Vitellozzo, qui venoit de faire sommer le château de Poppi, averti de leur approche, se retira immédiatement, et s'enferma dans Arezzo (1).

Vitellozzo ne s'étoit point engagé dans cette entreprise sans l'agrément du duc de Valentinois; mais dès que celui-ci avoit vu qu'elle excitoit réellement la colère du roi de France, que

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 279. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 131. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 267. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* Lib. I, p. 80. — *Fr. Belcarii.* Lib. IX, p. 255.

les plaintes élevées par l'Italie entière contre lui avoient ébranlé Louis XII à son arrivée à Asti, et l'avoient enfin déterminé à mettre des bornes à son ambition ; que ce roi avoit envoyé à Parme Louis de La Trémouille avec deux cents lances et un gros train d'artillerie, qu'il y faisoit marcher trois mille Suisses, et qu'il s'apprêtoit à forcer au repos les capitaines trop turbulens de l'état de l'Église, le duc de Valentinois se hâta de désavouer son lieutenant ; il le menaça même de l'attaquer de son côté à force ouverte, et Vitellozzo qui savoit bien qu'il n'avoit à attendre de son patron ni pitié ni bonne foi, qui venoit de voir par l'exemple du duc d'Urbin et du seigneur de Camérino, jusqu'ou pouvoient aller sa cruauté et sa perfidie, trembloit d'être sacrifié par lui. Pour sortir avec quelque honneur de son expédition, il se hâta de traiter avec le capitaine Imbault ; il lui remit le 1[er] août Arezzo, et tout ce qu'il avoit conquis en Toscane, se soumettant au jugement du roi de France, sur le sort de cette province (1).

La colère de Louis XII contre César Borgia, sembloit annoncer une révolution rapide dans l'état de l'Église ; tous les ennemis de cet homme

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 280. - *Macchiavelli de' Discorsi sopra Tito-Livio.* Lib. I, cap. 38, p. 167. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 135. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 180. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVII, p. 268.

CHAP. CI. 1502.

cruel et perfide, toutes les victimes échappées à ses précédentes trahisons, tous ceux qui craignoient d'y succomber bientôt, s'étoient réunis à Asti auprès du roi de France, pour le solliciter de délivrer et du père et du fils, l'Église ainsi que l'humanité. Mais de leur côté, Alexandre et César Borgia ne restoient point inactifs. Ils envoyoient auprès de Louis et du cardinal d'Amboise leurs négociateurs les plus habiles. Ils savoient que ce cardinal aspiroit au souverain pontificat, que pour s'y élever il avoit besoin de faire entrer de nouvelles créatures à lui dans le sacré collége; et Alexandre VI lui promit en effet de faire une promotion toute de son choix; il lui confirma pour dix-huit mois le titre de légat *à latere* en France, et il flatta sa vanité en lui faisant jouer le rôle de protecteur de l'Église. Le cardinal d'Amboise, gagné par les Borgia, représenta alors à Louis XII qu'il ne pouvoit placer aucune confiance dans ses négociations avec Maximilien; que les prétentions de quatre cantons sur Bellinzona pouvoient amener une brouillerie avec tout le corps helvétique; que la guerre de Naples avec les rois d'Espagne pouvoit devenir inquiétante; que les Vénitiens, toujours occupés de la guerre des Turcs, voyoient les progrès de la France avec jalousie; que le pape et son fils étoient enfin les seules puissances de l'Italie qui eussent une armée, un trésor, et

une position digne d'être achetée. Aussitôt que César Borgia sut que Louis XII s'étoit laissé apaiser par ces considérations politiques, il partit en poste de Rome, le 3 août 1502, et il se rendit à Milan auprès du roi (1). Louis XII l'y reçut avec des honneurs et des témoignages d'affection, désespérans pour ceux qui avoient imploré justice contre lui. L'alliance entre la France et la maison Borgia fut confirmée; les troupes françaises envoyées en Toscane furent rappelées; la république de Sienne et Pandolfe Pétrucci, en payant quarante mille ducats, furent reçus de nouveau sous la protection de la France; deux mille Suisses et deux mille Gascons reçurent ordre de passer dans le royaume de Naples, pour y joindre le duc de Nemours; et Louis XII, content d'avoir réglé ainsi les affaires d'Italie, en repartit au mois de septembre, pour retourner en France (2).

Les conditions de la nouvelle alliance de Valentinois avec le roi, ne furent connues qu'après le départ de celui-ci, mais elles excitèrent une indignation universelle. Louis XII, s'associant à ses perfidies, lui prêtoit trois cents lances fran-

(1) *Burchardi Diar. Curiæ Rom.* p. 2142. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 136. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. IX, p. 256.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 282. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 138. — *Agost. Giustiniani.* L. VI, f. 258.

çaises pour les continuer. Il n'avoit point réclamé en faveur du prince de Piombino et du duc d'Urbin, tous deux ses alliés, et qui tous deux avoient fourni leurs petits contingens à ses armées. Il étoit de même allié à Jean Bentivoglio, et il avoit reçu en argent le prix de la protection qu'il lui avoit promise; cependant il le sacrifioit à son tour à Valentinois. Les trois cents lances qu'il prêtoit à celui-ci devoient être employées contre Bologne, Pérouse et Città di Castello, pour en chasser Bentivoglio, Jean Paul Baglioni, et Vitellozzo Vitelli (1).

On ne savoit point si la république florentine avoit été également abandonnée par le roi à la cupidité de César Borgia; mais le traité qui l'unissoit à Louis XII, et qu'elle avoit regardé jusque alors comme sa sûreté, n'étoit pas plus précis ou plus sacré que ceux du prince de Piombino, du duc d'Urbin, de Jean Bentivoglio, qu'on lui voyoit fouler aux pieds. D'ailleurs on savoit qu'Alexandre VI et son fils s'étoient accusés de pusillanimité pour n'avoir pas poussé plus vivement leurs avantages contre les Florentins; assurés par la connoissance qu'ils avoient acquise de la cour de France, que cette cour pardonneroit toujours les choses faites, et que s'ils avoient attendu de traiter avec elle, après

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 283.

CHAP. CI. 1502.

s'être rendu maîtres de Florence, ils n'auroient pas eu plus de peine à faire leur paix, qu'ils n'en avoient eu en ménageant cette ville (1).

Les Florentins avoient été remis en possession au mois d'août de toutes les villes et les châteaux que Vitellozzo leur avoit enlevés; mais ils n'avoient dû cette restitution qu'à une protection étrangère, tandis que leurs revers donnoient la mesure de leur foiblesse. Épuisés depuis huit ans par la guerre de Pise, cette plaie intérieure rongeoit sans cesse leurs finances, en même temps qu'ils souffroient avec tout le reste de l'Italie de l'invasion des étrangers, et de toutes les calamités publiques. Le roi, ayant témoigné qu'il les verroit avec déplaisir prendre à leur solde le marquis de Mantoue, qu'il regardoit comme son ennemi, ils n'avoient pris ni ce capitaine, ni aucun autre, par égard pour cette insinuation, et ils restoient presque désarmés (2).

A ces dangers extérieurs se joignoient pour les Florentins ceux qui venoient de l'instabilité de leur propre gouvernement. Depuis qu'il n'y avoit plus de balie, plus d'élections faites à la main, plus de faction en dehors de l'administration qui gouvernât secrètement les magistrats, depuis que ceux-ci étoient choisis tous les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 284. — *Macchiavelli della natura de' Francesi.* T. III, Opera, p. 195.

(2) *Franc. Guicciardini.* L. V, p. 284.

deux mois par les suffrages du grand conseil, l'on sentoit beaucoup plus vivement l'inconvénient de n'avoir dans l'état aucune autorité stable. La politique extérieure avoit entièrement changé de nature : elle étoit concentrée dans le cabinet d'un petit nombre de princes absolus; elle demandoit du secret, de la finesse, une connoissance personnelle des hommes et des ministres; elle exigeoit l'emploi, non de bons citoyens, mais de diplomates. Les puissances étrangères ne cessoient de reprocher aux Florentins ce renouvellement continuel de leur administration, qui ne permettoit point de les initier dans les mystères de la politique. Le duc de Valentinois et le roi de France, dans leurs négociations avec la seigneurie, avoient plusieurs fois objecté que lui confier leurs secrets, c'étoit les rendre publics : les partisans des Médicis n'avoient pas d'autre prétexte à faire valoir, pour désirer le rétablissement de la tyrannie. Les amis de la liberté sentirent de leur côté que dans une crise aussi fâcheuse, ils devoient donner quelque chose de plus stable à leur gouvernement. Alamanno Salviati, l'un des prieurs, proposa à la seigneurie de mettre à la tête de la république un gonfalonier à vie, comme l'étoit le doge de Venise; de loger ce gonfalonier au palais, avec un traitement de cent ducats par mois; de lui donner le droit d'intervenir à tous

les conseils et tous les tribunaux, et le partage de l'initiative avec le *proposto* journalier de la seigneurie; mais de déclarer en même temps que ces hautes fonctions ne le mettroient point à l'abri d'un jugement capital, s'il étoit rendu contre lui par le tribunal suprême des huit de balie. Cette proposition, approuvée d'abord par la seigneurie et les colléges, reçut le 16 août 1502 la sanction du grand-conseil (1).

Au moment où cette loi fut portée, les vœux du peuple n'étoient encore arrêtés sur aucun individu; mais le grand-conseil, où se réunirent plus de deux mille citoyens, consulté par un scrutin secret, présenta trois candidats pour cette haute dignité, le juge Antonio Malegonnelle, Giovacchino Guascone, et Piéro Sodérini. Le dernier, dans un second tour de scrutin, réunit seul la pluralité absolue, et fut proclamé le 22 septembre, quoiqu'il ne dût entrer en fonctions que le 1er novembre. C'étoit un homme d'un âge mur, d'une fortune indépendante, d'une famille illustre, d'une réputation intacte. Il n'avoit point d'enfans, en sorte qu'on n'avoit pas lieu de craindre qu'une ambition de famille ralentît ses efforts pour le bien de tous (2). Peu

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 181. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 138. — *Scipi. Ammirato.* L. XXVIII, p. 269.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 281. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 183. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 269.

de temps auparavant, on avoit aussi réformé l'ordre judiciaire à Florence. Une loi du 15 avril 1502 avoit supprimé les offices de podestat et de capitaine de justice, et fondé la rote florentine; on l'avoit composée de cinq juges, dont quatre devoient être d'accord pour porter une sentence. On avoit conservé cependant le titre de podestat pour le donner au président de ce tribunal. Chacun de ses membres exerçoit cette fonction à tour de rôle pendant six mois; cette rotation a fait donner aux tribunaux, en Italie, le nom de *ruota*, roue (1).

Après avoir affermi, par ces réformes intérieures, la stabilité de leur gouvernement, les Florentins se mirent en mesure de se défendre : ils obtinrent de Louis XII cent cinquante lances françaises dont ils payèrent la solde; et en même temps ils envoyèrent Jean-Victor Sodérini en ambassade à Rome, et Nicolas Macchiavelli, l'historien, à Imola, auprès du duc de Valentinois, pour savoir jusqu'à quel point ils pouvoient compter sur la durée de la paix (2).

Les vicaires pontificaux et les condottieri, contre lesquels le duc de Valentinois avoit déclaré qu'il vouloit conduire son armée et les troupes que la France lui avoit prêtées, étoient

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 172. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 270.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 158.

tous ennemis secrets ou déclarés de la république florentine : tous d'autre part, au commencement de cette même année, étoient encore à la solde de Borgia, et long-temps ils avoient servi d'instrumens à sa politique. Les Florentins pouvoient donc craindre, ou que leur discorde apparente ne fût qu'une ruse destinée à tromper leurs voisins, ou que leur réconciliation ne s'opérât aux dépens de la république. Mais ces capitaines connoissoient mieux eux-mêmes le danger qu'ils couroient. Borgia avoit déclaré qu'il vouloit ramener Bologne, Pérouse et Città di Castello à l'obéissance de l'Église : c'étoit annoncer qu'il vouloit s'emparer de ces villes, et faire périr les familles de leurs seigneurs, comme il avoit fait périr celles de Varano et de Manfrédi. Les Orsini, unis intimement aux Vitelli, comprenoient que leur tour ne tarderoit pas à venir. Pandolfe Pétrucci se sentoit enlacé de tous les côtés par les conquêtes de Valentinois, qui, maître de la Romagne, de l'Ombrie et du Patrimoine, fortifioit encore Piombino. Tous deux avoient les mêmes droits à sa reconnoissance que Vitellozzo, et tous deux ne pouvoient plus douter que la reconnoissance ne fût sans influence sur son âme. Ces capitaines, qui voyoient l'orage prêt à fondre sur eux, se réunirent donc secrètement à la Magione, dans l'état de Pérouse, pour se mettre

de concert en état de défense. La plupart d'entre eux étoient encore à la solde de César Borgia; mais ils avoient eu soin de faire retirer en lieu sûr leur gendarmerie; et par le compte qu'ils en firent, ils virent qu'ils étoient en état de réunir immédiatement sept cents hommes d'armes, quatre cents arbalétriers à cheval, et neuf mille fantassins. Ils occupoient d'ailleurs tout le pays situé entre la Romagne et Rome, et ils espéroient pouvoir couper toute communication entre César Borgia et son père (1).

On voyoit à la diète de la Magione, le cardinal Orsini, qui avoit bravé la défense du pape pour se rendre à Milan auprès de Louis XII, et qui n'osoit plus retourner à Rome; Paul Orsini, son frère, qui étoit maître d'une grande partie du Patrimoine de Saint Pierre; Vitellozzo Vitelli, seigneur de Città di Castello; Jean-Paul Baglioni, seigneur de Pérouse; Hermès Bentivoglio, qui représentoit son père, Jean, seigneur de Bologne; Antonio de Vénafro, ministre et confident de Pandolfe Pétrucci, seigneur de Sienne; enfin Olivérotto, qui, par une perfidie exécrable, venoit de se rendre maître de la seigneurie de Fermo et de sa Marche (2). Demeuré orphelin dès sa plus tendre enfance, il avoit été élevé par Jean de Fogliani,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 284.
(2) *Idem*, p. 286.

CHAP. CI. 1502.

son oncle maternel, et traité avec toute la tendresse d'un père pour un enfant chéri. Fogliani, voulant le faire entrer dans la carrière militaire, l'avoit placé auprès de Paul Vitelli, où Olivérotto se distingua. Après la mort de Paul, il fut compté entre les plus habiles et les plus entreprenans des lieutenans de Vitellozzo; enfin l'expédition de Borgia contre Camérino le ramena sur les frontières de sa patrie : il écrivit alors à Fogliani, qu'il désiroit revoir la maison paternelle, et s'y montrer avec les honneurs qu'il avoit acquis à la guerre, en se faisant accompagner par cent de ses cavaliers. Fogliani obtint pour lui la permission de les introduire dans la ville; il lui ménagea l'accueil le plus flatteur, il le logea chez lui avec toute sa troupe, et peu de jours après il donna, pour lui faire honneur, un repas à toute la magistrature de Fermo. Au milieu de ce repas, Olivérotto fit entrer les soldats qui l'avoient suivi, fit massacrer Fogliano et tous ses convives, fit assiéger la seigneurie qui étoit demeurée au palais, et la força à le reconnoître pour prince de Fermo et de son territoire (1).

Les ennemis de César Borgia n'étoient ainsi ni moins perfides, ni moins souillés de crimes que lui; aussi ne pouvoient-ils ni prendre con-

(1) *Macchiavelli il Prencipe*. Cap. VIII, p. 264. — *Fr. Guicciardini*. Lib. V, p. 290.

fiance les uns dans les autres, ni en inspirer à leurs voisins. Ils cherchèrent vainement à faire intervenir les Florentins dans leur association; ceux-ci refusèrent d'avoir rien de commun avec eux (1). Les Vénitiens, soit pour le même motif, soit à cause de l'embarras et de l'inquiétude que leur causoit toujours leur guerre avec les Turcs, refusèrent également d'entrer dans leur ligue; mais ils écrivirent à Louis XII pour le détourner de seconder plus long-temps les entreprises du duc de Valentinois. Ils lui représentèrent combien il faisoit de tort à sa réputation et au nom de très-chrétien qu'il portoit, en favorisant un monstre dont aucune pudeur, aucun sentiment humain ne modéroit l'ambition; un tyran qui n'épargnoit ni les femmes, ni les enfans, ni ses propres frères; qui faisoit périr les captifs qu'il avoit reçus sous la foi du serment; qui atteignoit par le fer ou le poison ceux qui cherchoient à se dérober à sa puissance, et qui avoit donné au monde des exemples de férocité jusque alors inconnus. Louis XII répondit aux remontrances des Vénitiens, comme font les puissans dont l'orgueil est blessé de ce qu'on les trouve en faute: il déclara que personne ne pouvoit empêcher le pontife de disposer, selon son bon plaisir, des

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 139.

terres de l'Église; que personne ne pouvoit trouver mauvais que lui-même secondât le pape dans une entreprise aussi légitime, et que si les Vénitiens tentoient d'y mettre quelque obstacle, il les traiteroit en ennemis. Non content d'avoir répondu ainsi, il envoya copie de sa lettre au duc de Valentinois, qui la fit voir à Macchiavel (1).

Les confédérés de la Magione invitèrent aussi le duc d'Urbin, alors réfugié à Venise, à prendre part à leur ligue. Celui-ci, qui, ayant tout perdu, ne couroit plus de risque, se joignit à eux avec empressement. Il aborda à Sinigallia; un complot le rendit maître de la forteresse de San-Léo, et tous les peuples du duché d'Urbin, qui le chérissoient, prenant aussitôt les armes en sa faveur, il recouvra la possession de son état aussi rapidement qu'il l'avoit perdue (2). Ainsi éclata, au commencement d'octobre, la révolte des capitaines de César Borgia contre lui : il n'y étoit nullement préparé ; plusieurs d'entre eux faisoient encore partie de son armée, et il avoit compté de s'assurer des soldats de tous les autres avant d'attaquer

(1) *Macchiavelli Legazione al duca Valentino*, *lettera I*[a]. p. 2, ediz. di Firenze, 1767, 8[vo]. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 285. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. IX, p. 258.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 140. — *Burchardi Diarium Curiæ Roman.* p. 2142.

Bentivoglio, le seul qu'il eût encore ouvertement menacé. Au moment où il apprit la révolte du duché d'Urbin, il étoit à Imola avec peu de troupes; et Bentivoglio, qui avoit quelques compagnies à Castel San-Piero, leur fit battre le pays jusqu'à Doccia, à peu de distance d'Imola. Valentinois écrivit en hâte à don Hugues de Cardone et don Michel, deux de ses capitaines qui étoient dans le duché d'Urbin, d'éviter tout combat, de se replier devant l'ennemi, et de lui ramener à Rimini cent hommes d'armes, deux cents chevau-légers et cinq cents fantassins qu'ils commandoient. Mais ces deux lieutenans n'exécutèrent point ses ordres; ils furent tentés, par une occasion qui se présenta à eux, de s'emparer de la Pergola et de Fossombrone; ils rentrèrent dans le duché d'Urbin, et se laissèrent surprendre près de Cagli par Paul Orsini et le duc de Gravina, son cousin, qui avoient six cents fantassins de Vitellozzo avec eux. Les troupes de Borgia furent battues, don Hugues de Cardone fut fait prisonnier, son lieutenant fut tué, et don Michel se réfugia à Fano, d'où il se retira à Pésaro (1).

Le duc de Valentinois couroit un grand danger à Imola. Il y rassembloit des soldats aussi rapidement qu'il pouvoit; mais ceux que lui

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. V, p. 287.

CHAP. CI. 1502.

avoit promis le roi de France, ne lui étoient point encore arrivés, et les Italiens qu'il engageoit, n'avoient pas moins de raison de se défier de lui que ceux qui portoient alors les armes contre lui. Une attaque un peu brusque des confédérés l'auroit probablement mis en déroute; mais ceux-ci redoutoient par-dessus toute chose de s'attirer l'indignation du roi de France : ils lui avoient fait déclarer que loin de vouloir combattre ses soldats, ils étoient prêts à exécuter ponctuellement ses ordres. Ils avoient même refusé d'admettre les Colonna dans leur ligue, uniquement parce que ceux-ci étoient ennemis déclarés de la France. Ces vains ménagemens donnèrent le temps à César Borgia et à son père de négocier, soit pour se réconcilier avec les chefs ennemis, soit pour les diviser entre eux. Alexandre VI cherchoit surtout à regagner la confiance du cardinal Orsini, par l'entremise de son frère Giulio Orsini, qui étoit resté à Rome (1).

César Borgia avoit un talent sans égal pour les négociations, et une facilité très-remarquable pour gagner les hommes qui l'approchoient. Ce tyran si faux et si perfide savoit surtout emprunter le langage de la franchise et de la confiance. On retrouve parfois dans les lettres que Macchiavelli écrivoit à la seigneurie, pen-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 286.

dant sa légation auprès de lui, l'empreinte de ce ton de bonhomie qu'il portoit dans ses négociations. Souvent le secrétaire florentin rapporte les propres mots de la conversation qu'il vient d'avoir. « Quand tu es venu pour la pre» mière fois auprès de moi, lui disoit Borgia, » le 23 octobre, je ne t'ai point parlé si clai» rement (de mon entière satisfaction de la con» duite de la république, et de mon empresse» ment à *la* servir), parce que je me trouvois » alors dans une assez mauvaise position; Urbin » venoit de se révolter, je ne savois sur quel » appui il pouvoit compter; chez moi tout » étoit en désordre, et rien ne pouvoit paroître » stable avec ces états nouveaux; aussi je ne » voulois pas que tes seigneurs se figurassent » que la grande peur que j'avois, me faisoit » abonder en promesses. A présent que j'ai moins » de craintes, je te promets davantáge, et » quand je ne craindrai plus du tout, les faits » au besoin suivront les promesses ». Macchiavel, après avoir rapporté dans sa lettre du même jour cette conversation dans tous ses détails, ajoute : « Vos seigneuries voient de quelles pa» roles se sert ce seigneur, encore que je n'en » écrive pas la moitié; elles considèreront d'au» tre part la personne qui parle, et elles en ju» geront selon leur prudence accoutumée (1) ».

(1) *Macchiavelli Legazioni*. Leg. I^a, Lett. I^a, p. 5 et 6.

CHAP. CI.
1502.

L'immobilité de Borgia, qui depuis le commencement de la guerre passa dix semaines à Imola, sans avancer ni reculer, persuada aux confédérés qu'il sentoit sa foiblesse, et qu'il achèteroit à grand prix sa réconciliation; ils entrèrent donc avec joie en négociations avec lui, d'autant plus que pendant le même temps ils poursuivoient leurs avantages. Le peuple de Camérino s'étoit révolté, et il avoit rappelé de son exil à l'Aquila, Jean-Marie de Varano, fils du dernier seigneur. Vitellozzo avoit pris la forteresse de Fossombrone, puis les citadelles d'Urbino, Cagli et Agobbio; en sorte que dans le duché d'Urbin, Sant' Agata, seule, restoit entre les mains des officiers de Borgia. Fano et toute sa province avoient aussi été conquis par les confédérés. Cependant Valentinois appeloit à sa solde de toutes parts des *lances brisées* : on appeloit ainsi de petits gentilshommes qui n'avoient sous leurs ordres que cinq ou six cavaliers, et qui se mettoient séparément à la solde de celui qui les engageoit. Comme ils n'arrivoient point par compagnies, et qu'ils n'étoient point conduits par un capitaine de réputation, ils ne paroissoient point former une armée (1).

Valentinois vouloit engager Paul Orsini à venir en personne traiter à Imola avec lui; pour l'y attirer il consentit à envoyer, aux confé-

(1) *Macchiavelli.* Legazione I[a], Lett. IV, p. 16 et passim.

dérés le cardinal Borgia en ôtage. Paul Orsini en retour, arriva en effet à Imola le 25 octobre (1). Valentinois lui fit un accueil amical; il convint qu'il ne devoit accuser que sa propre imprudence, si des capitaines qui l'avoient servi jusqu'à ce jour avec tant de fidélité, s'étoient tout à coup aliénés de lui. C'étoit sa faute de n'avoir pas agi avec eux, de manière à les tenir en garde contre des soupçons si mal fondés. Mais puisque cette brouillerie n'avoit eu aucune cause réelle, il espéroit que loin de laisser entre eux des germes d'inimitié, elle établiroit au contraire une union perpétuelle et indissoluble; car d'une part, ses capitaines voyant que le roi de France le secouroit de toute sa puissance, reconnoîtroient qu'ils ne pouvoient l'accabler; et d'autre part, lui-même avoit ouvert les yeux par cette expérience, et il confessoit ingénuement que c'étoit à leurs conseils et à leur valeur, qu'il devoit attribuer toute sa félicité et toute sa réputation (2).

CHAP. CI. 1502.

Les protestations de César Borgia étoient accueillies avec d'autant plus de confiance par Paul Orsini, qu'il étoit persuadé qu'un pape ne pouvoit se maintenir, lorsqu'il avoit en même temps contre lui sa famille et celle des

(1) *Macchiavelli*. Legaz. Iª, Lett. II, p. 8. — *Jacopo Nardi. hist. Fior.* Lib. IV, p. 141.

(2) *Fr. Guicciardini*. Lib. V, p. 287.

CHAP. CI. 1502.

Colonna. Telle fut son infatuation, que croyant ne courir aucun danger de la part du duc, lorsque celui-ci ne témoignoit aucun ressentiment, il signa avec lui, le 28 octobre, une convention, en vertu de laquelle toutes les injures reçues de part et d'autre, devoient être oubliées. La solde que les condottieri confédérés avoient eue autrefois dans les armées du duc, devoit leur être conservée; ils s'engageoient à l'aider de toutes leurs forces, à recouvrer les états d'Urbin et de Camérino, sans s'obliger cependant à venir en personne dans ses armées, ou à se mettre en son pouvoir. Enfin, les différends du pape avec Jean Bentivoglio, sur la souveraineté de Bologne, devoient être soumis à l'arbitrage du cardinal Orsini, du duc de Valentinois, et de Pandolfe Pétrucci (1).

Mais cette convention, qui fut communiquée à Macchiavel, par un secrétaire du duc, avec un sourire ironique (2), avoit besoin, pour recevoir son effet, d'être ratifiée par le pape et par chacun des confédérés. Il ne fut pas difficile de traîner en longueur cette formalité, et d'augmenter ainsi la défiance de Jean Bentivoglio, qui voyoit avec beaucoup de peine ses intérêts de-

(1) Macchiavelli envoie dans sa lettre du 10 novembre, le texte de cette convention à la seigneurie. Legaz. I^a, Lett. VIII, p. 50. *Jacopo Nardi Hist.* Lib. IV, p. 141.

(2) *Macchiavelli.* Legaz. I^a, Lett. IV, p. 20.

meurer en suspens, tandis que ceux de tous les autres étoient réglés. Valentinois en profita pour conclure avec lui, par l'entremise de son fils le protonotaire, un traité de paix particulier, qui fut signé à Imola le 2 décembre. Bentivoglio s'engagea à se détacher absolument des Vitelli et des Orsini; il promit de servir à ses frais le duc dans ses guerres, avec cent hommes d'armes et cent arbalêtriers à cheval; et à ce prix, sa souveraineté sur Bologne fut reconnue par l'Église : de plus, il devoit payer à César Borgia, sous le titre de condotta, pour cent lances, douze mille ducats par année. Son fils Annibal devoit épouser la sœur de l'évêque d'Enna, nièce du duc de Valentinois. Enfin le roi de France, qui voyoit avec peine l'incorporation de Bologne à l'état de l'Église, le duc de Ferrare et les Florentins, devoient être garants de ce traité (1).

Cependant la ratification du traité des Orsini étant arrivée, et le traité de Bentivoglio étant signé, le duc d'Urbin comprit que quelque attachement que lui montrassent ses sujets, il ne pouvoit défendre sa principauté. Il se hâta donc de démolir toutes ses forteresses, pour n'avoir pas besoin de les assiéger dans des temps plus heureux, et il se retira à Città di Castello.

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. V, p. 288. — *Macchiavelli.* Legaz. I[a], Lett. XIV, p. 48.

CHAP. CI. 1502.

Valentinois fit publier un pardon universel, pour les peuples soulevés du duché d'Urbin, et ils rentrèrent sous son obéissance le 8 décembre (1).

L'état de Camérino suivit l'exemple de celui d'Urbin, et le seigneur s'enfuit de nouveau dans le royaume de Naples. Vitellozzo retira ses troupes de Fano, et la guerre paroissoit finie. Ce fut le moment que Valentinois choisit pour se mettre en mouvement avec son armée. Il partit d'Imola le 10 décembre (2).

La marche de Borgia, avec une si puissante armée, qui sembloit lui être devenue inutile, répandit l'inquiétude et l'effroi autour de lui. Les Vénitiens veilloient à la garde de leurs terres de Romagne, avec autant de défiance que si l'ennemi avoit été campé sous leurs murs; les Florentins craignoient que la réconciliation de tant de capitaines, qu'ils redoutoient tous également, ne se fût faite à leurs dépens; surtout les condottieri nouvellement rentrés en grâce avec le duc, commençoient à croire qu'ils pourroient bien être victimes de sa duplicité (3).

(1) *Macchiavelli.* Legaz Ia, Lett. XVI, p. 51. — *Jac. Nardi.* L. IV, p. 142. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. VI, p. 131. — *Jo. Burchardi Diar. Curiæ Roman.* p. 2143.

(2) *Macchiavelli.* Legaz. Ia, L. XVII, p. 54. — *Jac. Nardi.* Lib. IV, p. 142.

(3) *Macchiavelli.* Legaz. Ia, Lett. XVII et XVIII, p. 54 et 55.

Mais tout à coup, le 22 décembre, les quatre cent cinquante lances françaises qui accompagnoient le duc, le quittèrent à Césène, et reprirent la route de Bologne, sans qu'on pût comprendre si une brouillerie subite avec la France les y avoit déterminées, ou si elles étoient rappelées dans le duché de Milan par quelque besoin imprévu (1). Borgia toutefois, abandonné par la moitié de ses forces, et délaissé, du moins en apparence, par l'allié qui avoit inspiré tant de terreur, continua sa marche dans un appareil bien moins menaçant. Il lui restoit deux mille cinq cents fantassins ultramontains et autant d'Italiens. Olivérotto de Fermo fut le premier des confédérés de la Magione qui osât se rendre auprès de lui. Ils mirent ensemble en délibération s'ils attaqueroient la Toscane ou Sinigallia, et César Borgia se décida pour Sinigallia. Cette petite principauté étoit gouvernée par une fille du précédent duc d'Urbin, Frédéric, qu'on nommoit la préfetesse. Le pape Sixte IV l'avoit fait épouser à son neveu, Jean de la Rovère, qu'il avoit nommé préfet de Rome. Demeurée veuve, elle avoit envoyé François Marie de la Rovère, son fils, en France, pour l'y mettre en sûreté contre les embûches de Valentinois ; il étoit héritier présomptif du duché d'Ur-

(1) *Macchiavelli.* Legaz. I^a, Lett. XIX, p. 60.

CHAP. CI. 1502. bin, car le duc régnant, Guid'Ubaldo, son oncle, n'avoit point d'enfans. La préfetesse étoit restée dans Sinigallia, sous la protection des confédérés de la Magione; elle comprit qu'elle ne pouvoit se défendre sans eux, et elle se retira par mer à Venise; mais ceux à qui elle avoit confié le commandement de sa citadelle, déclarèrent ne vouloir la rendre qu'au duc de Valentinois lui-même, en sorte que Olivérotto et les Orsini l'invitèrent à s'approcher pour en prendre possession (1).

Borgia, qui avoit déjà renvoyé les troupes françaises, pour dissiper les soupçons des capitaines confédérés, compta davantage encore sur leur confiance, quand il se vit appelé par eux. Il les fit avertir de distribuer leurs soldats dans les villages du territoire de Sinigallia, pour laisser aux siens les logemens dans la ville même, et le 31 décembre il partit de Fano, pour arriver le même jour à cette ville, n'ayant avec lui pas moins de deux mille chevaux et dix mille fantassins. Vitellozzo Vitelli, Paul Orsini, et François Orsini, duc de Gravina, s'avancèrent sans armes pour rencontrer le duc de Valentinois et lui faire honneur. Avant d'arriver

(1) *Macchiavelli, del modo tenuto dal duca Valentino*, etc. T. III, p. 148. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 289. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 142. — *Joann. Burchardi Diarium Curiæ Roman.* p. 2147.

à lui ils eurent à traverser toute sa cavalerie, qui étoit rangée en haie des deux côtés du chemin. Le duc les salua avec bienveillance, puis les consigna à deux gentilshommes, chargés de leur servir de cortége, et de ne pas les quitter qu'ils ne fussent arrivés au palais. Olivérotto manquoit encore; il tenoit en parade sa compagnie, qui seule étoit demeurée à Sinigallia, pour honorer l'entrée de Valentinois : un des confidens de celui-ci vint l'avertir que s'il ne faisoit pas rentrer ses soldats dans leurs quartiers, on ne pourroit empêcher les troupes arrivantes d'occuper ces logemens. Olivérotto renvoya alors ses gendarmes, et s'avança auprès du duc, qui le reçut avec la même distinction que les trois autres, mais qui, sous le même prétexte de lui faire honneur, le fit garder à vue comme eux. Tous ensemble descendirent de cheval au logis qui avoit été préparé pour le duc; les quatre capitaines n'y furent pas plus tôt entrés, qu'ils furent arrêtés. Aussitôt Valentinois remonta à cheval, et conduisant ses gendarmes à l'attaque des quartiers d'Olivérotto, il fit dévaliser ses soldats. Il donna ordre d'attaquer en même temps ceux des Orsini et de Vitelli, qui étoient logés à cinq ou six milles de distance; mais ceux-ci furent avertis à temps de ce qui se passoit, et se retirèrent en bon ordre. Le même soir, Borgia fit étrangler Vitellozzo et Olivé-

CHAP. CI. 1502.

rotto; il attendit jusqu'au 18 janvier, pour faire subir le même sort à Paul Orsini et au duc de Gravina, parce qu'il vouloit savoir auparavant si son père avoit exécuté les mesures concertées contre les autres membres de la maison Orsini (1).

(1) *Macchiavelli.* Legaz. I^a^, Lett. XXI, du 1er janvier 1503, p. 67. — Idem, *del modo tenuto dal duca Valentino*, etc. T. III, p. 153. — *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 143. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 290. — *Burchardi Diar. Curiæ Roman.* p. 2148. — *Istor. di Giov. Cambi*, p. 184. — *Fr. Belcarii.* Lib. IX, p. 260.

M. Roscoe avance comme *très-probable* que Macchiavel fut un des auteurs du complot exécuté à Sinigallia. (*Vie et Pontificat de Léon X.* Tome I, ch. VI, p. 356 de la trad. note 1.) Ce soupçon, élevé si légèrement contre un homme qui jusqu'ici n'a été accusé d'aucun crime, n'auroit pas même pu se présenter à l'esprit de l'auteur, s'il avoit lu les lettres du secrétaire florentin à la seigneurie pendant cette première légation. Le progrès naïf de ses doutes, de ses craintes, de ses conjectures, à mesure que les événemens avancent, les difficultés qu'il trouve à parler à Valentinois, parce qu'il étoit un homme *trop peu important*, ses demandes réitérées pour qu'on envoyât à sa place un ambassadeur, chaque ligne enfin de ces vingt-neuf lettres détruisent victorieusement un soupçon aussi injurieux. Le plus grand argument de M. Roscoe, c'est que Macchiavel, dans sa relation séparée de cet événement, n'accompagne son récit d'aucunes réflexions : il me semble qu'elles n'étoient pas nécessaires, et que les faits parlent assez d'eux-mêmes. Il peut être vrai que Macchiavel n'avoit ni estime ni compassion pour ces ennemis de son pays, et en effet ils étoient fort peu estimables. Quant au duc de Valentinois, il admiroit son habileté, et il voyoit en lui un grand prince. Mais à cette époque, les noms de *prince*, d'*usurpateur*, de *tyran* étoient tous synonymes ; Macchiavel ne fait jamais aucune différence entre eux, et il ne croyoit pas possible d'y asso-

La perfidie avec laquelle César Borgia venoit de traiter les chefs de bandes rassemblés à Sinigallia, n'indisposoit point les peuples contre lui. Ces capitaines étoient pour la plupart aimés de leurs soldats et détestés de leurs sujets; la peur seule pouvoit contenir ces derniers dans l'obéissance envers un pouvoir purement militaire, et qui n'étoit accompagné d'aucune justice et d'aucune modération; et César Borgia étoit trop habile pour n'avoir pas rendu plus léger son joug sur ses nouveaux sujets. Il voulut profiter sans retard de l'effroi de ses ennemis, assuré que les peuples se déclareroient pour lui; et dès le 1[er] janvier 1503 il partit par Conrinaldo, Sasso Ferrato et Gualdo, pour s'approcher d'Agobbio, et menacer de là en même temps Pérouse et Città di Castello (1). Dès le 4 du mois, il reçut des ambassadeurs de Città di Castello, qui lui annonçoient que l'évêque de cette ville et tous les Vitelli s'étoient enfuis, et que le reste des habitans s'empressoit de l'assurer de leur obéissance. Giulio Vitelli, demeuré chef de sa famille, après que ses quatre frères aînés, tous distingués dans les armes, avoient successivement péri d'une mort violente, étoit parti pour Venise

cier aucune vertu morale, autre que de la grandeur de courage, du caractère, et de l'habileté.

(1) *Macchiavelli.* Legaz. I[a], Lett. XXI, XXII, p. 72. — *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 145.

CHAP. CI. 1503.

avec le duc d'Urbin, tandis qu'il avoit envoyé ses neveux à Pitigliano (1). Jean-Paul Baglioni, à la nouvelle du massacre de Sinigallia, s'étoit aussi enfui de Pérouse ; les citoyens de cette ville envoyèrent alors à Florence, pour demander à cette république de les aider à maintenir leur liberté ; mais les Florentins répondirent qu'en toute occasion ils avoient si peu pu compter sur l'amitié et les bons offices de Pérouse, qu'ils ne vouloient pas pour sauver de tels voisins, courir risque de se brouiller avec un pape aussi puissant. Les Pérugins envoyèrent alors au duc de Valentinois des ambassadeurs qui se présentèrent à lui le 5 janvier, pour lui déclarer que les troupes des Orsini, des Vitelli et des Baglioni, ayant évacué leur ville pour se retirer à Sienne, ils avoient proclamé César Borgia comme leur souverain. Cependant Borgia, soit que tel fût l'ordre de son père, ou qu'il lui convînt de cacher ses vues ultérieures, ne reçut l'hommage de Pérouse et Castello que comme gonfalonier de l'Église, et non point en son propre nom. Il déclara qu'il s'étoit proposé de chasser les tyrans de tout l'héritage des pontifes romains, et d'y éteindre les factions, mais qu'il ne vouloit point étendre sa propre domination au-delà de son duché de Romagne, et qu'il jugeoit en con-

(1) *Macchiavelli.* Legaz. I[a], Lett. XXV, p. 76. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 145.

séquence que quelque pape qui parvînt à la chaire de Saint-Pierre, il lui auroit de l'obligation pour avoir détruit tous les ennemis du pouvoir pontifical. Il n'entra même point dans ces deux villes soumises ; il ne ramena point les exilés à Pérouse, mais il se mit aussitôt en mesure de forcer Pandolfe Pétrucci à sortir de Sienne. Il regardoit cet homme distingué pour son habileté, comme l'âme du parti. Il le voyoit enfermé dans une ville très-forte, bien pourvu d'argent, et entouré d'une armée nombreuse, qui lui étoit fort dévouée. Il demanda en conséquence à Macchiavel, d'engager sa république à se joindre à lui, pour expulser ce dernier ennemi, que les Florentins devoient redouter autant qu'il faisoit lui-même. Il vouloit que ceux-ci fissent marcher des troupes sur leurs frontières, tandis qu'il avanceroit avec les siennes ; et dans le même temps Alexandre VI entamoit une négociation avec Pandolfe Pétrucci, pour le tromper, s'il étoit possible, et trouver l'occasion de se saisir de lui (1).

Les Siennois n'étoient point disposés à courir tous les dangers d'un siége, seulement pour sauver Pandolfe Pétrucci ; mais ils se défioient du pape et de son fils, et ils étoient bien résolus

(1) *Macchiavelli.* Legaz. I^a, Lett. 27, du 10 janvier, p. 82. — *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 291. — *Orl. Malavolti stor. di Siena.* P. III, Lib. VI, f. 109 v.

de se défendre à outrance, si, sous prétexte de chasser un tyran, César Borgia vouloit entrer dans leur ville, ou faisoit quelque tentative pour s'emparer de la souveraineté. Pandolfe Pétrucci profita de cette disposition pour négocier, et ne céder à l'orage qu'avec mesure. Il consentit à sortir de Sienne, pourvu que le duc de Valentinois qui s'étoit avancé jusqu'à Pienza, sortît en même temps du territoire de la république. Cette convention fut exécutée le 28 janvier: Pandolfe Pétrucci se retira à Lucques avec Jean-Paul Baglioni, et le reste des troupes des Vitelli; mais ses partisans continuèrent à exercer à Sienne toute l'autorité, tandis que Valentinois ramena son armée vers Rome, pour mettre à profit les massacres de Sinigallia, et achever d'abaisser les Orsini (1).

Le pape s'étoit empressé de seconder les crimes de son fils; averti par lui de ce qui venoit de se passer à Sinigallia, il fit inviter le cardinal Orsini à se rendre au Vatican pour une conférence. Le cardinal avoit eu l'imprudence de revenir à Rome; il n'avoit aucune défiance, aucun soupçon de l'arrestation de ses deux parens; il se rendit aussitôt au palais, et en y entrant il fut arrêté. Alexandre VI fit saisir en même

(1) *Macchiavelli ultima Lettera della prima Legazione*, n° 29, p. 93. — *Jacopo Nardi*. Lib. IV, p. 146. — *Orl. Malavolti stor. di Siena*. P. III, Lib. VI, f. 110.

temps dans leurs maisons Rinaldo Orsini, archevêque de Florence, le protonotaire Orsini, l'abbé d'Alviano, frère de Barthélemi, et Jacob de Santa-Croce. Ces prisonniers, effrayés des menaces du pape, consentirent à lui livrer toutes leurs forteresses, et à ce prix ils furent remis en liberté, à la réserve du cardinal; Alexandre vouloit forcer celui-ci à lui consigner tous ses biens. Il avoit fait occuper sa maison à Monte-Giordano, et fait apporter tous ses meubles et ses effets au palais pontifical. En examinant les livres de compte du cardinal, il trouva que celui-ci avoit une créance de deux mille ducats contre quelqu'un dont le nom étoit demeuré en blanc; il vit aussi qu'il avoit acheté pour le prix de deux mille ducats une perle qui ne se retrouvoit pas. En conséquence, le 1[er] février il fit refuser l'entrée de la prison du cardinal, à ceux qui lui apportoient de la nourriture de la part de sa mère; et il déclara que ce malheureux prélat ne mangeroit point, jusqu'à ce que ces deux effets fussent retrouvés. La mère du cardinal paya aussitôt les deux mille ducats, de sa cassette; et sa maîtresse revêtant des habits d'homme, vint elle-même présenter au pontife, la perle qu'elle avoit reçue de ce prélat: Alexandre permit alors qu'on rendît au cardinal la nourriture qui lui étoit destinée, mais auparavant il lui fit donner un breuvage

CHAP. CI. empoisonné qui le fit périr le 22 février (1).

1503. Mais tous les Orsini n'étoient point tombés entre les mains du pape ou de son fils; leur famille étoit d'autant plus nombreuse, que tous les plus jeunes fils suivant le métier des armes, trouvoient une carrière ouverte devant eux. Giulio Orsini, avec plusieurs de ses parens, se fortifioit à Pitigliano; Fabio, fils de Paul Orsini étranglé à Sinigallia, et Organtino Orsini, rassembloient leur cavalerie à Cervétri. Mutio Colonna étoit revenu du royaume de Naples, et étoit entré dans Palombara qu'il avoit enlevée au pape. Les Savelli s'étoient réconciliés avec les Orsini; en sorte que toute la haute noblesse de Rome faisoit cause commune contre les Borgia. Gian Giordano Orsini étoit alors au service du roi de France dans le royaume de Naples; Nicolas, comte de Pitigliano, au service des Vénitiens, et ces deux capitaines intéressoient à leur défense les maîtres puissans pour lesquels ils faisoient la guerre. Borgia voulut se hâter de les accabler avant qu'ils pussent obtenir d'assistance, persuadé qu'il lui seroit plus facile de se justifier lorsqu'il n'y auroit plus de remède pour ceux qu'il vouloit détruire. Mais

(1) *Burchardi Diar. Curiæ Rom.* p. 2149. — *Raphael Volaterranus, apud Raynaldum Ann.* 1503, §. 8, p. 540. — *Franc. Guicciardini.* L. V, p. 291. — *Jacopo Nardi. hist. Fior.* L. IV, p. 146.

quoiqu'il réussît à se rendre maître de Palombara et de Céri, les autres forteresses des Orsini lui opposèrent une assez longue résistance pour donner le temps au roi de France et aux Vénitiens de déclarer hautement qu'ils prenoient Gian Giordano Orsini et le comte de Pitigliano sous leur protection (1).

Les menaces du roi déterminèrent César Borgia à lever le siége de Bracciano, mais non sans se plaindre hautement de la France ; tandis qu'Alexandre VI faisoit condamner par les tribunaux ecclésiastiques tous les Orsini comme rebelles. Louis XII, qui vit que les Borgia commençoient à ne respecter plus son autorité, qui en même temps ressentoit déjà de l'inquiétude pour les affaires de Naples, résolut d'arrêter l'accroissement rapide de la puissance du duc de Valentinois, prévoyant que, dès qu'il sentiroit son indépendance, il mettroit son amitié à un trop haut prix. Il lui parut surtout important de mettre la Toscane à l'abri de nouvelles entreprises, et pour cela de former une alliance entre les villes de Florence, Sienne, Lucques et Bologne : il chargea Francesco Cardulo de Narni, protonotaire apostolique, de la négocier. Celui-ci se présenta, le 14 mars, à la balie de Sienne, et offrit aux partisans de Pan-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 293.

CHAP. CI. 1503.

dolfe Pétrucci de ramener dans leur ville ce chef de parti avec le consentement des Florentins : la restitution de Montépulciano fut promise aux derniers en dédommagement ; l'alliance fut signée, et Pandolfe rentra à Sienne le 29 mars 1503, sans que la révolution qui l'avoit chassé, ou celle qui le rétablissoit, eussent été accompagnées d'aucun désordre (1).

Mais Pandolfe ne fut pas plus tôt rentré à Sienne, qu'il demanda des délais avant de restituer Montépulciano. Il prétendit que les Siennois étoient tellement attachés à cette possession, qu'ils n'achèteroient point à ce prix l'alliance des Florentins : ceux-ci, de leur côté, malgré les instances du ministre français, ne vouloient entrer dans la ligue qu'à cette condition ; et l'on ne pouvoit obtenir la ratification du traité, sans lequel la Toscane paroissoit demeurer à la merci du duc de Valentinois (2).

D'ailleurs les affaires de Pise, qui, depuis près de dix ans, avoient sans cesse rallumé des guerres prêtes à s'éteindre, excitoient de nouveau la défiance et l'animosité des peuples toscans. Les Florentins avoient mis à la tête de leurs armées le bailli d'Occan, capitaine fran-

(1) *Jacopo Nardi Hist.* L. IV, p. 149. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 294. — *Fr. Belcarii Comment.* T. IX, p. 262 — *Orl. Malavolti.* P. III, T. VI, f. 111.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 309.

çais, qui, avec l'agrément du roi, leur avoit amené cinquante lances : ils avoient compté que les drapeaux français seroient pour eux une sauvegarde contre les entreprises du pape et de son fils, dont aucun traité ne les mettoit à l'abri. Ils avoient envoyé leur armée dans l'état de Pise pour dévaster les moissons, jugeant que cette ville seroit réduite par la famine, si elle perdoit plusieurs années de suite ses récoltes : déjà l'année précédente ils avoient fauché, avant leur maturité, tous les blés des Pisans. Cette fois ils détruisirent ceux du val d'Arno; mais ils ne pénétrèrent pas dans le val de Serchio, qui étoit mieux défendu (1).

Cependant le bailli d'Occan, après avoir ravagé le pays, conduisit son armée devant Vico-Pisano, que défendoient cent fantassins suisses à la solde de Pise. Le bailli les menaça de les faire pendre, s'ils portoient les armes contre un roi allié de leur nation : en même temps les Florentins leur offrirent de l'argent, et les Suisses, intimidés ou corrompus, rendirent, le 16 juin, la place qu'ils devoient défendre. Leur trahison ouvrit aux Florentins l'abord de la forteresse bien plus importante de la Verrucola, qui, attaquée du côté jusque alors

(1) *Fr. Guicciardini*. Lib. VI, p. 309. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 151, 152. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 175 et 187. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 271.

inaccessible de Vico-Pisano, se rendit le 18 juin. Elle dominoit la plaine de Pise, et la découvroit si bien toute entière, que rien ne pouvoit entrer ou sortir des portes de la ville sans être aperçu de la Verrucola. Autant cette position avoit été avantageuse aux Pisans pour déjouer les attaques de leurs ennemis, autant elle pouvoit leur devenir fatale, depuis que les Florentins s'en étoient emparés (1).

Cet échec réveilla l'intérêt des Siennois et des Lucquois en faveur de leurs voisins. Tous deux oublièrent la ligue toscane, encore que Pandolfe Pétrucci dût aux Florentins son rétablissement tout récent dans sa patrie, tous deux envoyèrent des secours aux Pisans : ceux-ci, de leur côté, firent offrir au duc de Valentinois de se donner à lui. Aucune acquisition n'étoit plus ardemment désirée par ce prince; il la regardoit comme lui assurant presque la conquête de toute la Toscane. Mais tant que le roi de France avoit été tout-puissant en Italie, Valentinois, pour ne pas s'exposer à son ressentiment, n'avoit point osé accepter des offres si séduisantes. Depuis quelque temps la fortune sembloit abandonner les armes françaises; et Valentinois, qui n'étoit jamais le dernier à

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 310. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 152, 153. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 271. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 193.

s'éloigner de ceux que le bonheur délaissoit, prenoit avec les généraux de Louis XII un ton plus audacieux : il traitoit secrètement avec Gonzalve de Cordoue et avec l'Espagne; il temporisoit avec les Pisans, il s'armoit, il mettoit son alliance à un prix toujours plus haut, et il attendoit néanmoins, pour prendre une décision définitive, une dernière épreuve des forces des deux rois, qui sembloit ne pouvoir tarder (1).

Ferdinand-le-Catholique avoit laissé, pendant toute la première année de la guerre, son général, Gonzalve de Cordoue, dépourvu de tout secours. Ce ne fut que depuis le commencement de la campagne de 1503, que quelques-uns des renforts qu'il avoit préparés pour lui, vinrent le joindre. Avant même leur arrivée, Gonzalve de Cordoue reçut à Barlette un premier soulagement, qu'il ne dut qu'à l'imprudence et à l'avarice des généraux français. Ives d'Allègre s'étoit emparé de la ville de Foggia, et il y avoit trouvé d'immenses magasins de grains, produit des récoltes de cette fertile province. Au lieu de consentir à les vendre à crédit aux Napolitains qui en avoient un besoin urgent, ou de les tenir en réserve pour l'usage de son armée, la pénurie le détermina à les vendre à

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 311.

CHAP. CI. 1503.

des marchands vénitiens, qui les transportèrent ensuite à Barlette (1). Bientôt après, l'amiral espagnol Liscano remporta, devant la pointe de la terre d'Otrante, ou l'ancien promontoire Japyge, une victoire sur M. de Préjan, qui commandoit la flotte française : celle-ci auroit été absolument détruite, si elle n'avoit trouvé un refuge dans le port d'Otrante qui appartenoit aux Vénitiens, et qui étoit également respecté par les deux nations belligérantes. Après cette victoire, la mer demeura libre pour les vaisseaux espagnols et siciliens, et ils transportèrent sans crainte des soldats, des vivres et de l'argent à Barlette. Les Français, loin de pouvoir les en empêcher, n'étoient pas même instruits de leurs manœuvres (2).

Néanmoins l'armée française continuoit à faire des conquêtes dans l'intérieur des terres. D'une part, Nemours avoit réduit à son obéissance toutes les villes de la Pouille, qui formoient un cercle autour de Barlette : savoir, Canosa, Altamura, Cérignoles, Quadrata, Robio, Foggia et Siponto; de l'autre, il avoit pénétré jusqu'à l'extrémité de la terre d'Otrante, et il avoit forcé Lecce, San-Piero, Nardo, Ro-

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi*. Lib. II, p. 214. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V*. Lib. I, f. 23 v.

(2) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi*. Lib. II, p. 214. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V*. Lib. I, f. 24.

deia, Oria et Motula à se soumettre à lui. Il n'avoit point pu, il est vrai, se rendre maître de Gallipoli ni de Tarente, mais il avoit contraint le comte de Conversano à passer à son parti, et il avoit laissé garnison à Castellanéta, pour réprimer les incursions des troupes espagnoles, que Piétro Navarra commandoit à Tarente (1).

Nemours étoit déjà de retour devant Barlette, lorsqu'il apprit que les habitans de Castellanéta, rebutés par l'insolence des soldats français logés dans leur ville, avoient ouvert leurs portes aux Espagnols de Tarente, et leur avoient livré leurs hôtes prisonniers. Dans sa colère, il ne voulut point écouter les représentations d'Aquaviva, qui lui annonçoit que Gonzalve ne tarderoit pas à se mettre en mouvement. Il partit pour Castellanéta avec son armée, et s'acharnant à sa vengeance, il ne voulut point recevoir les habitans à composition, aux termes qu'ils offroient. Mais Gonzalve de Cordoue, profitant de son absence, sortit de nuit de Barlette avec toutes ses troupes, et laissa même cette ville tellement dégarnie, que pour s'assurer de sa fidélité, il se crut obligé d'emmener ses magistrats en ôtage, puis il vint surprendre Rubio, où commandoit La Palice. Dès les premières

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 215. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 24.

CHAP. CI. 1503.

décharges, son artillerie ouvrit plusieurs brèches aux murs; ses soldats montèrent vaillamment à l'assaut, et quoique les Français se défendissent pendant sept heures avec une égale bravoure, La Palice blessé fut fait prisonnier, et la ville de Rubio fut prise et pillée. Gonzalve n'essaya point de la conserver; il emmena en hâte son butin à Barlette, et il étoit rentré dans son fort avant que Nemours, qui, sur la nouvelle de cette expédition avoit abandonné l'attaque de Castellanéta, fût de retour à Rubio avec son armée (1).

Pendant ce temps, Hugues de Cardone avoit rassemblé en Sicile trois mille fantassins et trois cents chevaux, qu'il transporta à Rhégio. Il rencontra d'abord Jacob de San-Sévérino, comte de Miléto, qu'il battit; il dégagea Diégo Ramirez, assiégé dans la forteresse de Terra-Nova; il pilla et brûla cette ville, mit en fuite le prince de Rossano, et fit prisonnier M. d'Humbercourt. Ce fut dans ce dernier combat que Antonio de Leyva, qui étoit tout récemment arrivé d'Espagne, et qui servoit encore comme simple soldat, fit ses premières armes en Italie. Il devoit ensuite passer par tous les grades de la milice, avant de commander en chef les ar-

(1) *Pauli Jovii de vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 216. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 24 v. — *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 296. — *Arn. Ferroni.* Lib. III, p. 48.

mées, et d'être compté parmi les premiers généraux de Charles-Quint (1).

Au moment du débarquement de Cardone, Aubigny étoit occupé dans une autre partie de la Calabre; mais il accourut pour s'opposer à ses progrès. Les princes de Salerne et de Bisignano, de la maison San-Sévérino, se joignirent à lui à Cosenza, avec un grand nombre de barons angevins. Don Hugues de Cardone, averti de leur marche, eut d'abord l'intention de se retirer vers les montagnes; mais il fut retenu par l'arrivée de don Emmanuel de Bénavidès, qui lui amenoit quatre cents chevaux et quatre bataillons d'infanterie de la Sicile; d'ailleurs, ses espions lui avoient donné lieu de croire qu'il falloit encore deux jours à d'Aubigny pour arriver à lui, lorsqu'il le vit déboucher dans la plaine au midi de Terra-Nova. Les cavaliers siciliens et espagnols ne purent soutenir l'impétuosité des gendarmes d'Aubigny, et surtout de ses Écossois; l'infanterie fut également maltraitée par les Suisses et les Gascons; l'armée de Hugues de Cardone fut dissipée, et lui-même se sauva à pied dans les montagnes, après avoir coupé les jarrets de son cheval. M. de Grignan, lieutenant d'Aubigny, qui avoit eu le plus

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 294. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. IX, p. 263. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 14.

CHAP. CI. 1503.

de part à cette victoire, fut tué dans la poursuite (1).

La bataille de Terra-Nova n'avoit point suffi pour affermir la domination des Français sur les Calabres, d'autant plus que dans le même temps la flotte nouvelle que Ferdinand avoit armée à Carthagène, étoit arrivée en Sicile, et ensuite à Rhégio. Elle portoit six cents chevaux, commandés par Alfonse Carvajal, et cinq mille fantassins de Galice, de Biscaye et des Asturies, sous les ordres de Ferdinand d'Andradès. Le roi d'Espagne avoit donné le commandement général de cette expédition à Porto Carréro, de la maison Boccanégra, de Gênes, qu'il avoit choisi, parce que lui et Gonzalve avoient épousé deux sœurs; en sorte qu'on devoit s'attendre à ce qu'ils agissent avec une plus parfaite intelligence. Mais il se passa un assez long temps avant que cette nouvelle armée fût en état de combattre, d'abord parce que la flotte fut retardée par des vents contraires dans sa traversée, ensuite parce que Porto Carréro, à son arrivée à Rhégio fut atteint d'une maladie grave dont il mourut, après avoir nommé d'Andradès pour lui succéder (2).

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 218. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 25. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 295. — *Arnoldi Ferroni.* L. III, p. 49.

(2) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 219. — *Alf.*

Des nouvelles inquiétantes sur les affaires de Naples circuloient déjà dans le reste de l'Italie, lorsque les trois petits cantons suisses qui s'étoient emparés de Bellinzona, impatientés de ce que la France leur disputoit la possession de cette ville, attaquèrent avec impétuosité Locarno, sur le lac Majeur, et la Murata. Après plusieurs assauts, ils s'emparèrent de cette dernière, qui étoit une longue muraille destinée à arrêter leurs incursions; mais ils ne purent se rendre maîtres du château de Locarno, et ils se trouvèrent bientôt bloqués par les Français, et exposés à de cruelles privations. Cependant Louis XII, qui sentoit combien il étoit important pour lui d'éviter une guerre dans le Milanez, tandis qu'il avoit des affaires aussi sérieuses dans le royaume de Naples, et qui surtout avoit besoin de recruter ses armées avec de l'infanterie suisse, pour l'opposer à celle des Allemands et des Espagnols, donna ordre à ses commissaires de satisfaire les Suisses à tout prix. Un nouveau traité de paix entre la France et la ligue helvétique, fut signé le 11 avril 1503, au camp devant Locarno, et Louis XII céda aux trois petits cantons, le comté de Bellinzona en toute souveraineté (1).

de Ulloa Vita di Carlo V. Lib. I, f. 26. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 295.

(1) *Leonard.* T. IV. — Histoire de la Diplomatie française,

CHAP. CI. 1503.

Dans le temps même que la guerre entre la France et l'Espagne prenoit dans le royaume de Naples une nouvelle activité, l'archiduc Philippe d'Autriche, fils de Maximilien, et gendre de Ferdinand et Isabelle, traversoit la France pour se rendre dans sa souveraineté des Pays-Bas. Peu de mois auparavant il avoit accompagné sa femme, pour la première fois, à la cour d'Espagne; il en étoit reparti abruptement le 22 décembre 1502, laissant Ferdinand jaloux de lui, Isabelle mécontente de son manque d'égard pour sa fille, et Jeanne, dont la seconde grossesse étoit avancée, dans un état de désespoir qui troubla sa raison. Philippe, à son entrée en France, y fut accueilli avec le respect qu'on lui avoit prodigué dès son premier passage. Il désiroit la paix pour l'avantage de ses états des Pays-Bas; il la désiroit encore pour augmenter son crédit à la cour de Castille, et il entreprit avec empressement de s'en faire le médiateur. Deux ambassadeurs des rois d'Aragon et de Castille l'accompagnoient; ils intervinrent aux conférences que Philippe eut avec Louis XII, et le 5 avril ils signèrent avec eux, à Lyon, un traité de paix entre les deux monarchies. Tous les droits de la France au royaume de Naples devoient être donnés pour dot à madame Claude

T. I, p. 457. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 299. — *Fr. Belcarii.* L. IX, p. 264. — *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 149.

de France, fille de Louis XII, que Charles, fils de Philippe, et depuis Charles-Quint, devoit épouser. Les deux époux enfans devoient être déclarés roi et reine de Naples; mais jusqu'à la consommation de ce mariage, le traité de partage de Grenade devoit recevoir son exécution (1).

Cette convention paroissoit mettre fin à la guerre à des conditions équitables, mais dont tout l'avantage étoit pour l'Espagne, puisque l'objet en contestation étoit cédé en entier à l'héritier de cette monarchie. Aussi Philippe avoit-il montré beaucoup d'empressement pour conclure; et comme les pouvoirs qu'il avoit produits étoient illimités, Louis XII ne douta pas que le traité de Lyon ne fût ratifié; il ne songea plus à faire passer des secours à ses lieutenans en Italie, auxquels il se contenta de recommander d'éviter tout engagement, jusqu'à ce que l'échange des ratifications mît un terme définitif aux hostilités. Mais Gonzalve de Cordoue, après avoir été si long-temps confiné dans un angle du royaume de Naples, commençoit à entrevoir la possibilité

(1) *Petri Martyris Anglerii epistola.* 255. — Saint-Gelais, hist. de Louis XII, p. 170. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1503, §. 3, p. 539. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 299. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 150. — *Orl. Malavolti stor. di Siena.* P. III, L. VI, f. 111 v. — *Istor. di Giov. Cambi*, p. 192. — *Fr. Belcarii.* L. IX, p. 265.

CHAP. CI. 1503.

de le reconquérir tout entier. Il ne vouloit pas devoir à un traité ce qu'il pouvoit obtenir à force ouverte; et ses maîtres, dès qu'ils connurent mieux la situation des affaires, eurent la même ambition, et refusèrent leur ratification au traité de Lyon.

Ferdinand d'Andradès avoit pris le commandement de l'armée de Calabre; il avoit réuni aux troupes amenées par Porto Carréro, le reste de celles de Hugues de Cardone, et après leur avoir payé leurs soldes arriérées, il les conduisit au travers de la Calabre jusque près de Séminara. C'étoit dans ce même lieu que sept ans auparavant Ferdinand II et Gonzalve avoient été battus par d'Aubigny; et Terra-Nova, où le même d'Aubigny avoit remporté une victoire plus récente sur les Espagnols, n'étoit qu'à peu de distance; aussi ce général français s'avançoit-il avec confiance, ne doutant point que par une troisième victoire il ne délivrât la Calabre de ses ennemis. Encore que ses forces fussent un peu inférieures à celles d'Andradès, il le fit défier au combat. Les deux armées se rencontrèrent le 21 avril, au passage de Fiume Secco, entre Gioia et Séminara. Emmanuel Bénavidès, qui commandoit l'avant-garde espagnole, s'arrêta sur une des rives du fleuve pour parlementer avec d'Aubigny, qui étoit sur l'autre rive. Pendant que ce dernier étoit distrait par

cette conférence, Carvajal, qui commandoit l'arrière-garde espagnole, passa le fleuve un mille et demi plus haut, et vint tomber sur les derrières de l'armée française, en même temps qu'elle étoit attaquée de front. Un moment de confusion et de désordre la perdit; la gendarmerie rompue fut forcée à s'enfuir, et d'Aubigny avec elle : Honoré et Alfonse de San-Sévérino, qui commandoient le second et le troisième corps d'armée, composés de Calabrois, ne firent pas une longue résistance : tous deux furent faits prisonniers, et en demi-heure de temps presque toute l'infanterie française fut passée au fil de l'épée. D'Aubigny s'étoit enfui à Gioia, où il retrouva le capitaine de son infanterie Malherbe; ils poursuivirent ensemble leur course, mais arrivés à la forteresse d'Angitula, ils furent obligés de s'y enfermer, parce que les Espagnols étoient à leurs trousses : ceux-ci ne vouloient pas laisser échapper de leurs mains le général français qu'ils redoutoient le plus; et à peine étoit-il entré dans Angitula, qu'ils l'y assiégèrent (1).

A peu près dans le temps où d'Andradès dis-

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 220. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 26. — *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 301. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 150. — *Zurita Anales de Aragon.* T. V, Lib. V, c. 15. — *Annal. eccles. Raynaldi.* 1503, §. 5, p. 539. — *Fr. Belcarii.* L. IX, p. 266. — *Arn. Ferroni.* Lib. III, p. 51.

sipoit l'armée d'Aubigny à Séminara, Gonzalve de Cordoue vit arriver à Barlette un corps de deux mille Allemands que lui amenoit Octavien Colonna, et qui, après être sorti des montagnes de la Carniole, s'étoit embarqué à Trieste. Il y avoit sept mois que Gonzalve étoit enfermé dans Barlette, et il avoit réussi par la force de son caractère, et son talent pour manier les esprits, à y soutenir la constance de ses soldats, au milieu de toutes les privations. Toutes les villes de son voisinage étoient au pouvoir des Français, à la réserve de celle d'Andria; mais aussitôt qu'il eut reçu les troupes allemandes, qu'il avoit si long-temps attendues, il résolut d'entrer en campagne, et il fit passer à Piétro Navarra, et à don Luis de Erréra, l'ordre de lui amener de Tarente le plus de soldats qu'ils pourroient. Nemours, de son côté, averti des mouvemens qu'on remarquoit dans Barlette, voulut aussi réunir ses meilleurs officiers. Il écrivit à André Matthieu d'Aquaviva, qui étoit à Conversano, de se rendre à Altamura, pour y rencontrer Louis d'Ars, et revenir avec lui. Ces deux officiers eurent quelque correspondance ensemble, pour concerter leur marche; une des lettres de Louis d'Ars tomba entre les mains de Piétro Navarra, et celui-ci, connoissant par elle la marche d'Aquaviva, lui dressa une embuscade à son passage. Aquaviva, surpris par une attaque inattendue,

fut grièvement blessé et fait prisonnier, son frère Jean tué, et toute sa cavalerie prise ou dissipée (1).

L'arrivée à Barlette de Navarra et d'Erréra, qui conduisoient prisonnier le plus sage et le plus respecté des barons angevins et des capitaines de l'armée ennemie, parut de bon augure à Gonzalve et à ses soldats. Ils ne voulurent pas tarder davantage à rompre le blocus dans lequel ils avoient été si long-temps enfermés. Le 28 avril, l'armée espagnole sortit de Barlette, passa l'Ofanto, et se dirigeant à l'ouest, arriva le même jour devant Cérignoles. La chaleur étoit déjà extrême dans les plaines de la Pouille; le soldat ne trouvoit point d'eau dans ces campagnes brûlées, et il y souffrit cruellement de la soif; encore que Gonzalve eût fait remplir des outres au passage de l'Ofanto, qu'il faisoit porter à la suite de l'armée. Pour soulager les fantassins accablés par la chaleur, il ordonna encore à chaque cavalier de prendre un piéton en croupe; et lui-même donna l'exemple aux autres, en faisant monter derrière lui sur son cheval un enseigne allemand. Cérignoles, qui n'est guère éloignée que de dix milles de Barlette, est un

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 221. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 26 v. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 301. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gall.* Lib. IX, p. 266.

château bâti sur le haut d'une colline, dont toute la pente est plantée de vignes. Le bas de ces vignes est séparé de la plaine par un fossé. Prosper et Fabrice Colonna, qui avoient pris les devants, tracèrent le camp espagnol derrière ce fossé; ils l'élargirent, et avec la terre qu'ils en tirèrent, ils élevèrent sur son bord intérieur un petit parapet. Gonzalve dirigea lui-même ces travaux, et y fit placer immédiatement ses canons en batterie (1).

Nemours, parti de Canosa, étoit arrivé devant Cérignoles presque en même temps que Gonzalve; dans le conseil de guerre qu'il consulta, Châtillon et Louis d'Ars insistèrent pour qu'on différât la bataille jusqu'au lendemain, afin d'étudier la position de l'ennemi, et de donner aux soldats le temps de se reposer. Chandieu, au contraire, qui commandoit les Suisses, et Ives d'Allègre, vouloient que l'on profitât de l'ardeur française, pour attaquer à l'heure même. L'altercation entre ces capitaines se prolongea, et fit perdre un temps précieux. Dans sa vivacité, d'Allègre donna à entendre que la lenteur du général lui faisoit soupçonner ou son courage ou son habileté. Nemours, blessé dans son honneur, eut la foiblesse de se déterminer, contre sa propre opinion, à combattre,

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi*. L. II, p. 221. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V*. Lib. I, f. 27.

pour se laver de ce reproche. Mais il prit ce parti si tard, qu'au moment où la bataille fut engagée, il ne lui restoit plus que demi-heure de jour. Dans l'armée française on comptoit cinq cents lances, quinze cents chevau-légers et quatre mille fantassins (1). L'armée espagnole étoit formée de dix-huit cents chevaux pesamment armés, cinq cents chevau-légers, deux mille fantassins espagnols, et deux mille Allemands (2). Nemours mena ses troupes à l'ennemi dans l'ordre oblique, en refusant sa gauche. Il étoit avec Louis d'Ars, à la tête de l'aile droite, qui devoit engager le combat; Chandieu avec les Suisses, au centre, un peu en arrière; Allègre avec le reste de la cavalerie, à la gauche, et plus en arrière encore (3).

Gonzalve, qui avoit divisé son armée en six bataillons, avoit envoyé en avant toute sa cavalerie légère, sous les ordres de Fabrice Colonna, et de Diégo de Mendoza, pour retarder l'ennemi. Les pieds des chevaux élevèrent, dans les champs brûlés de la Pouille, une si épaisse poussière, qu'elle déroba entièrement aux Français

(1) *Sabellicus Enneadum XI.* L. II, *apud Rayn. Ann. eccles.* 1503, §. 5, p. 540.

(2) *Barthol. Senaregæ de reb. Genuens.* T. XXIV, *Rer. Ital.* p. 578.

(3) *Pauli Jovii Vita Consalvi.* L. III, p. 222. — *Alf. de Ulloa, Carlo V.* L. I, f. 27 v.

la connoissance des positions espagnoles. Les fenouils, qui sont dans ces campagnes d'une grandeur démesurée, cachoient absolument le fossé et le rempart qui fermoient le camp. L'artillerie, par sa fumée, augmentoit encore l'obscurité. Une des premières décharges mit le feu au magasin de poudre des Espagnols. Gonzalve, loin d'en paroître effrayé, s'écria: « C'est un » heureux présage; nous n'avions plus besoin » de poudre, car la victoire est à nous. » Nemours cependant, qui marchoit sur les Allemands, et sur la cavalerie de leur gauche, fut tout à coup arrêté par le fossé, dont il ne soupçonnoit pas l'existence; et comme il cherchoit un passage, en se détournant sur le côté, il fut atteint d'une balle, et tomba mort à la tête de ses troupes. Dans ce moment, Chandieu arrivoit sur le bord du même fossé, avec les Suisses. Mais les Allemands qui occupoient l'autre bord, les repoussoient avec leurs hallebardes, tandis que les arquebusiers espagnols les prenoient en flanc; ils furent mis en désordre, et perdirent beaucoup de monde. Chandieu, qui se faisoit distinguer au milieu d'eux par les plumes blanches dont son casque étoit orné, et qui combattoit à pied à leur tête, fut tué dans le fossé qu'il s'efforçoit de franchir. Louis d'Ars et Ives d'Alègre, voyant la déroute de leurs compagnons, prirent la fuite. Châtillon, qui fuyoit aussi, fut

ramené prisonnier par la cavalerie espagnole. En demi-heure, l'armée française avoit été dissipée, et avoit perdu de trois à quatre mille hommes. Tous ses bagages et tous ses vivres tombèrent entre les mains de l'ennemi (1).

Gonzalve fit surtout preuve de ses talens par le parti qu'il sut tirer de sa victoire. L'obscurité de la nuit qui avoit commencé au moment où la déroute de ses ennemis venoit à peine de se décider, avoit mis à couvert les fuyards; mais Louis d'Ars et Ives d'Allègre n'avoient point pris la même route; le premier s'étoit dirigé sur Vénosa, et le second vers le duché de Bénévent. Gonzalve les fit poursuivre rapidement pour les empêcher de se réunir. Garcias de Parédès se mit sur les traces de Louis d'Ars, don Pédro de Paz sur celles d'Allègre. Ce dernier s'étoit associé dans sa fuite à Trajan Caraccioli, comte de Melfi; mais avec quelque rapidité qu'ils cherchassent à s'échapper, la nouvelle de leur désastre les précédoit toujours: aussi toutes les villes, tous les châteaux se fer-

(1) *Pauli Jovii de Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 225. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 28. — *Fr. Guicciardini.* Lib. V, p. 303. — Saint-Gelais, hist. de Louis XII, p. 171. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 16. — Mémoires de Louis de la Trémoille. T. XIV, chap. XI, p. 166. — *Summonte istor. di Napoli.* L. VI, cap. IV, p. 552. — *Paolo Giovio Vita del card. Pompeo Colonna*, p. 355. — *Fr. Belcarii Comm.* L. IX, p. 267. — *Arnoldi Ferroni.* L. III, p. 52.

CHAP. CI. 1503.

moient à leur approche, et à peine pouvoient-ils obtenir, à force de prières et d'argent, qu'on leur tendît du haut des murs, avec des cordes, quelques vivres dans des corbeilles. Ives d'Allègre s'étant arrêté un seul jour à Atripalda, prit la route de Naples; mais en approchant de cette ville, il apprit bientôt qu'elle s'étoit soulevée, et que la garnison qu'il y avoit laissée s'étoit enfermée dans les châteaux avec les trésoriers du roi, les magistrats français et les partisans plus déclarés de la France. Il tourna alors vers Capoue et Suessa, et sans s'arrêter dans l'une ou l'autre de ces villes, il poursuivit jusqu'à Gaète, et il rassembla les débris de l'armée française entre cette forteresse et Tragitto (1).

Les Espagnols vainqueurs s'avançoient dans tous les sens sur les traces des fuyards, et occupoient toutes les provinces du royaume. Fabrice Colonna marchoit sur l'Aquila, et soumettoit les Abruzzes; Prosper Colonna se faisoit ouvrir les portes de Capoue et de Suessa, et se rendoit maître de la *Campagna Felice*, chassant les Français au-delà du Garigliano. Toutes les villes de la Pouille et de la Capitanate, instruites les premières de la victoire, avoient aussi les pre-

(1) *Pauli Jovii Vita Consalvi.* Lib. II, p. 224. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 28 v. — *Fr. Guicciardini.* L. V, p. 304.

mières fait leur soumission au vainqueur. Les Calabres avoient embrassé le même parti dès la nouvelle de la bataille de Séminara. D'Aubigny se défendoit encore dans le fort d'Angitula; mais quand il fut instruit à n'en pouvoir douter du désastre de ses compagnons d'armes, il capitula, se dévouant seul à demeurer prisonnier de guerre, tandis que tous les soldats qui servoient sous ses ordres eurent la liberté de retourner en France (1).

Gonzalve de Cordoue reçut à Acerra des députés napolitains qui venoient lui porter les clefs de leur ville, et lui demander la confirmation de ses privilèges; il la promit au nom de son maître. Il fit le 14 mai son entrée solennelle dans la capitale du royaume. Le lendemain il reçut au nom du roi Ferdinand le serment des six *seggi* ou tribus, qui représentoient la noblesse et le peuple de Naples. Les deux châteaux dans lesquels les Français s'étoient retirés, et qu'on étoit accoutumé à voir opposer la plus longue résistance aux armées qui les assiégeoient, succombèrent en peu de jours aux attaques de Piétro Navarra qui, le premier, avoit introduit à la guerre l'art de faire jouer des mines avec la poudre, et qui, par ces explosions inattendues, avoit inspiré aux soldats

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 224. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1503, §. 6, p. 540.

ennemis une terreur que leurs chefs n'avoient point pu vaincre. Lorsque le 11 juin le jeu des mines de Navarra renversa une moitié des murailles du château Neuf, sur leurs défenseurs, et ouvrit aux Espagnols une effroyable brèche par laquelle ils montèrent à l'assaut, Gonzalve de Cordoue abandonna à ses soldats tout le pillage des riches magasins qui y avoient été rassemblés, et des trésors qu'on avoit cru y mettre en sûreté. Cependant à peine ce pillage étoit-il achevé que beaucoup de soldats accoururent auprès de Gonzalve pour se plaindre qu'ils n'y avoient eu aucune part. « Pour » vous dédommager, allez piller mon propre » palais », leur dit gaîment le général; et en effet, celui où il avoit été logé, et qui appartenoit au prince de Salerne, fut immédiatement pillé par les Espagnols (1).

Le château de l'Œuf, bâti sur un roc isolé, au pied du promontoire de Sant-Elmo, et au milieu des flots, fut pris vingt-un jours après le château Neuf, et par les mêmes moyens. L'explosion renversa une partie du rocher sur la chapelle, où dans ce moment même le commandant du fort avoit assemblé un conseil de

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 225. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 29. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 150. — *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 307. — *Fr. Belcarii.* Lib. IX, p. 269.

guerre; presque tous ceux qui y assistoient furent écrasés par les débris de la montagne. Le royaume entier se trouva ainsi soumis aux Espagnols, à la réserve de Gaète où s'étoient réunis les restes de l'armée française; de Santa-Sévérina, où le prince de Rossano étoit assiégé, et de Vénosa, où Louis d'Ars s'illustra par une longue et valeureuse résistance (1).

CHAP. CI. 1503.

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 228. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 30 v. — *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 308. — *Summonte istoria di Napoli.* L. VI, c. IV, p. 553.

CHAPITRE CII.

Guerre des Vénitiens avec les Turcs. Mort d'Alexandre VI. Élection de Pie III et de Jules II. Revers de Valentinois; défaite des Français au Garigliano. Trève entre la France et l'Espagne.

1499 — 1504.

CHAP. CII. LES deux plus importantes révolutions que pût éprouver l'Italie, l'expulsion de la dynastie des Sforza, et celle de la branche bâtarde d'Aragon, la conquête du Milanez par les Français, et celle du royaume de Naples par les Espagnols, s'étoient accomplies sans que le plus puissant et le plus sage des états italiens, sans que la république de Venise pût prendre part à l'une ou à l'autre. Venise s'étoit, il est vrai, engagée dans une alliance nominale avec Louis XII, contre la maison Sforza, mais sans s'associer activement à la guerre. Elle n'étoit point intervenue dans le traité de partage du royaume de Naples à Grenade; elle n'avoit point défendu la maison d'Aragon, ou contribué à la précipiter du trône; elle étoit demeurée étrangère à la guerre qui avoit éclaté presque immédiate-

ment entre les spoliateurs. Dès la première retraite des Français, après l'expédition de Charles VIII, la république possédoit plusieurs places fortes de la Pouille, sur les bords de l'Adriatique; mais des murs de Trani, de Monopoli, de Brindisi et d'Otrante, les commandans vénitiens observoient les combats des Français avec les Espagnols, sans y prendre part, et ils s'imposoient à leur égard une exacte neutralité. Sans doute ils n'avoient pas vu sans une vive inquiétude les ultramontains acquérir ces deux régions les plus riches et les plus populeuses de l'Italie; mais les prétentions de Maximilien sur leurs provinces, et ses menaces continuelles, les avoient forcés à consentir à la spoliation de Louis Sforza, et même à y concourir; dans l'espoir que les Français, leurs nouveaux voisins, les défendroient au besoin contre les Allemands. La guerre dangereuse dans laquelle ils furent engagés à cette époque avec l'empire turc, les força également à s'abstenir des affaires de Naples, et à laisser détrôner dans ce royaume un monarque italien, pour lui substituer un vice-roi espagnol : tant il est vrai, que l'Italie ne succomba aux attaques des ultramontains, que parce que tous se réunirent contre elle seule; et que les Turcs, bien qu'ennemis des Espagnols, et les Allemands bien qu'ennemis des Français, contribuèrent aux conquêtes de leurs

CHAP. CII. adversaires, parce qu'ils épuisèrent par des attaques sans cesse renouvelées, cette nation italienne qui auroit dû seule tenir tête à tous.

La guerre des Turcs avec Venise avoit commencé en même temps que celle de Louis XII avec la maison Sforza. Elle occupa donc la république pendant tout l'espace de temps dont l'histoire est comprise dans les trois derniers chapitres, et elle empêcha tout aussi long-temps le plus puissant des états italiens de mettre aucun obstacle à l'ambition des Français, à celle des Epagnols, et à celle du pape Alexandre VI et de son fils. Bajazeth II, le neuvième des sultans ottomans, n'étoit ni si inquiet, ni si cruel que son père Mahomet II, ou que son fils Sélim. Son goût pour les études, pour la philosophie et pour le repos, le fit même passer, comparativement avec les illustres guerriers de sa race, pour un prince fainéant. Cependant Bajazeth II avoit fait la guerre avec gloire contre Cait-Bey, soudan des Mamelucks d'Égypte, et contre les Croates et les Valaques. Il avoit, aussi-bien que tous ses prédécesseurs, étendu les frontières de l'empire ottoman; et la terreur qu'avoit causée cette constante succession de conquêtes ne s'étoit point dissipée sous son règne. La république de Venise, qui confinoit avec lui par une longue frontière, et qui gardoit seule contre lui l'Italie et tout l'occident, ne s'engageoit point sans effroi dans une guerre

avec le grand-seigneur; et lorsqu'elle avoit un tel ennemi à combattre, elle écartoit toute autre rivalité; elle imploroit les secours, elle cherchoit à se concilier la bienveillance de tous les princes chrétiens. Au lieu de songer encore à tenir égale la balance entre eux, son premier objet étoit au contraire de les réunir tous pour la commune défense.

Des motifs divers sont assignés par les divers historiens à la guerre qui éclata, à la fin du quinzième siècle, entre Bajazeth II et la république de Venise. Peut-être contribuèrent-ils tous à l'allumer, ou comme cause, ou comme prétexte. Bajazeth, au sein de la paix, cherchoit à affoiblir ses voisins, en encourageant le brigandage sur leurs frontières. La Dalmatie vénitienne étoit sans cesse infestée par des bandes armées de voleurs, qui sortoient de l'Albanie : ils n'attaquoient pas seulement les marchands et les voyageurs, ils pilloient les châteaux, ils brûloient les villages, ils emmenoient les habitans en esclavage, ou les forçoient à se racheter par de riches rançons. De tous les ports de l'empire turc sortoient en même temps des pirates qui pilloient les côtes et interrompoient le commerce. Lorsque les commandans vénitiens portoient leurs plaintes à Bajazeth, le sultan, loin de prendre la défense de ces malfaiteurs, déclaroit qu'il apprendroit avec plaisir leur pu-

1499.

CHAP. CII. 1499.

nition, et qu'il exhortoit ses voisins à les traiter avec la dernière sévérité. Cependant les provinces vers lesquelles il avoit l'intention de tourner ensuite ses armes étoient ainsi ruinées d'avance; leur population les abandonnoit, et il devenoit enfin impossible de les défendre (1).

En même temps le sultan étoit toujours prêt à accueillir les traîtres qui offroient de lui livrer quelqu'une des places frontières de ses voisins. Un complot de cette nature fut formé à Corfou, et Bajazeth prépara un puissant armement pour s'emparer de cette île importante; heureusement le capitaine de la flotte vénitienne qui revenoit de Candie, soit qu'il fût secrètement informé du nom des traîtres, ou que le hasard seul le servît, fit embarquer, en passant à Corfou, tous ceux qui avoient traité avec les Ottomans, et renouvela la garnison de l'île. Bajazeth ne voulut point laisser soupçonner qu'on l'avoit deviné; il conduisit, dans la Bulgarie et la Valachie, l'armée qu'il avoit rassemblée; il envoya en même temps ses lieutenans ravager les monts de la Chimère, dont les habitans conservoient toujours leur indépendance, et il fit la conquête du petit état de George Czernowitsch, près de Cattaro. Mais soupçonnant que

(1) *Theodoro Spandugino Cantacuseno dell' origine de' Turchi. Presso Franc. Sansovino.* Lib. II, f. 210 v. *Venetia*, 4to. 1568. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 9 v.

ses projets sur Corfou avoient été découverts par le bayle de Venise, il déclara qu'il ne vouloit plus souffrir d'espions chez lui, et il chassa ce bayle de Constantinople, avec tous les autres ambassadeurs ou résidens des princes chrétiens (1).

Vers le même temps Nicolas de Pésaro, amiral de la flotte vénitienne, rencontra une galère turque qui refusa d'amener les voiles, selon le cérémonial usité. Pésaro la coula à fond. Le sénat, il est vrai, inquiet de cet acte de sévérité et du renvoi de son bayle, envoya à Constantinople André Zancani, pour régler tous ses différends avec la Porte, et obtenir du sultan un nouveau traité. Les négociations ne sembloient pas éprouver de difficultés. Bajazeth ne manifesta point de colère, il signa le traité qui lui fut présenté par l'ambassadeur. Mais ce traité étoit rédigé en latin, et le sultan se réservoit de protester contre tout ce qui pouvoit être exprimé dans cette langue des infidèles qu'il n'entendoit pas. Ludovic Sforza, qui étoit encore sur le trône, et qui espéroit se sauver par une puissante diversion, lui avoit dans ce temps même envoyé d'habiles négociateurs, et le pressoit d'attaquer la république de Venise (2). Ba-

(1) *Andrea Cambini Fiorentino dell' origine de' Turchi. Presso Sansovino.* L. II, f. 175. — *Théod. Spandugino.* Ibid. f. 208.

(2) *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. IV, p. 82. — *Vettor Sandi*

CHAP. CII. 1499.

jazeth II en prit l'engagement, et le couvrit en même temps du plus profond secret. On lui voyoit faire des armemens prodigieux, mais on ne savoit point contre quelle province d'Europe ou d'Asie ils étoient destinés. Plusieurs croyoient qu'il vouloit attaquer l'île de Rhodes, demeure des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lorsque ses préparatifs furent achevés, l'irruption de deux mille chevaux turcs dans le territoire de Zara fut le prélude des hostilités : en même temps tous les marchands vénitiens établis à Constantinople furent jetés dans les fers, et leurs propriétés confisquées. Parmi eux se trouvoit Andréa Gritti, qui devoit sortir de sa prison pour terminer cette guerre, et pour monter ensuite sur le trône ducal (1).

La flotte ottomane, dont Bajazeth avoit donné le commandement au sangiak de Gallipoli, et que les historiens vénitiens prétendent avoir été forte de deux cent soixante-dix voiles, s'avança à la recherche des chrétiens vers les côtes de la Morée, dans les parages de la Sapienza et de Modon. De son côté, le sénat de Venise donna le commandement d'une flotte de cent quarante

storia civile Veneta. L. IX, c. VII, T. IV, p. 203. — *Annal. eccles. Raynaldi.* 1499, §. 5, p. 480.

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.* Lib. V, p. 91. — *Vettor. Sandi stor. civile.* Lib. IX, c. VII, T. IV, p. 204. — *Theod. Spandugino. Presso Sansovino.* L. II, f. 208 v.

voiles, avec laquelle il comptoit défendre ses possessions du Levant, à Antonio Grimani, gentilhomme qu'on avoit vu jouir jusqu'à l'âge de soixante-quatre ans, auquel il étoit parvenu, d'une félicité non interrompue. Sa famille, quoique noble, étoit très-pauvre, mais il étoit arrivé en peu de temps à une immense richesse. On lui connoissoit pour cent mille ducats de créances ou d'argent comptant, outre ses biens de terre, qui étoient considérables. Il avoit exercé le commerce avec un bonheur si rare, que tous les autres commerçans prenoient son exemple pour règle de leurs spéculations, qu'ils achetoient quand ils le voyoient acheter, et qu'ils vendoient quand ils le voyoient vendre. Il étoit entré au sénat, et dès lors il avoit occupé les premiers emplois de la république; il s'en étoit montré digne par son éloquence, sa prudence et son courage. Il avoit marié ses filles dans les premières maisons de Venise; il avoit obtenu d'Alexandre VI, au prix de trente mille ducats, le chapeau de cardinal pour son fils aîné, et ensuite du sénat le patriarchat d'Aquilée. Ses autres fils tenoient aussi de la république des emplois honorables. Lui-même il étoit revêtu de la dignité de procurateur de Saint-Marc, la première de l'état après celle de doge. Il avoit commandé avec gloire les flottes de la république dans la guerre de Charles VIII, et conquis Mo-

nopoli : son retour de cette expédition avoit été un triomphe. Cependant il avoit refusé avec une sorte d'effroi le commandement contre les Turcs qu'on lui déféroit; il sembloit prévoir que sa longue prospérité alloit l'abandonner ; mais quand on l'avoit forcé à se charger de cette responsabilité, il avoit envoyé au trésor public, en don patriotique, vingt mille ducats pour contribuer à l'armement de la flotte qu'il alloit commander (1).

La flotte vénitienne rencontra au mois d'août, près de Modon, la flotte des Turcs. La première avoit près de moitié moins de voiles que la seconde; entre ses cent quarante vaisseaux, il n'y avoit même que quarante-six galères; tous les autres bâtimens étoient peu propres aux manœuvres militaires. D'autre part, du côté des Turcs, on ne voyoit qu'un nombre prodigieux de vaisseaux mal armés, mal gouvernés, et dont les équipages ignorans, et arrachés tout récemment à la charrue, n'étoient soumis à aucune discipline; aussi les musulmans craignoient la bataille autant que les chrétiens la désiroient, dans la ferme confiance d'obtenir la victoire.

Les deux flottes manœuvrèrent plusieurs jours en présence l'une de l'autre; mais toutes

(1) *Chronicon Venetum*. T. XXIV, *Rer. Italic.* p. 125, 130 et suiv.

les fois que Grimani paroissoit se disposer à l'attaque, les Turcs se retiroient dans Porto-Longo. Dans la flotte de ceux-ci se trouvoit un vaisseau d'une grandeur prodigieuse, du port de quatre mille tonneaux, et qui paroissoit s'élever au milieu des autres comme une citadelle. Il étoit commandé par Barach Raiz. Le 12 août 1499, ce vaisseau se trouva devant Chiarenta, un peu séparé des autres, et il fut aussitôt investi par les deux galères d'André Lorédano et de l'Albanois Darmier, qui s'attachèrent à lui par des crampons, et dont les équipages montèrent à l'abordage. Le combat fut acharné, et il ne fut point troublé par tout le reste des deux flottes, soit qu'un calme plat les retînt à distance, comme l'ont dit quelques-uns, soit que Grimani, jaloux d'André Lorédano, comme le crut le plus grand nombre, fût charmé de le voir périr. Plus de mille soldats défendoient le vaisseau turc, et la bataille étoit encore indécise, lorsque le feu prit à l'un des trois bâtimens, et se communiqua rapidement aux deux autres, qui ne pouvoient se séparer. Tous trois furent consumés au milieu des flots. Quand Lorédano vit le sien perdu sans ressources, quelqu'un lui proposa de se jeter à la mer; il saisit en réponse le drapeau de Saint-Marc, qui flottoit sur le pont, *C'est sous ce drapeau*, dit-il, *que je suis né, que j'ai vécu, et que je veux mourir;* et en

CHAP. CII. 1499.

en nombre des ennemis, avoit-il reconnu que ce n'étoit plus une cohue désordonnée, comme on le supposoit à Venise. Le peu de succès des amiraux qui succédèrent à Grimani, et le triomphe qui étoit réservé à celui-ci, lorsque dans son extrême vieillesse, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, il fut élu doge de cette même république qui l'avoit condamné, sont des indices de son innocence. Mais à son arrivée à Venise, la prévention contre lui étoit trop forte pour qu'il pût y résister. En vain son fils, le cardinal Grimani, accourut-il de Rome pour le recevoir, et dans ses habits pontificaux se chargea-t-il des fers de son père, soit lorsque celui-ci traversoit le port, soit lorsqu'il fut traduit devant le grand conseil; la sévérité de cette assemblée n'en fut point adoucie. Elle avoit évoqué à elle le jugement, craignant que le prévenu n'exerçât une influence illicite sur le conseil des Dix, par ses richesses et le crédit de sa famille. Grimani fut condamné à la relégation dans les îles de Cherso et d'Ozèro, au golfe du Quarnèro; au bout de quelque temps il s'échappa de ce lieu d'exil, et il se refugia à Rome, auprès du cardinal son fils (1).

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. V, p. 98. — *Vettor Sandi.* Lib. IX, c. VII, T. IV, p. 207. — *Chron. Venetum.* T. XXIV, *Rer. Ital.* p. 124. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1499, §. 10 et 11, p. 481. — *Paolo Giovio Vita di Antonio Grimani. Ritratti.* L. V, p. 290.

Les troupes de terre ne firent pas leur devoir mieux que celles de mer. Zancagno avoit été chargé de rassembler les milices des frontières de la Carniole, de mettre en défense les bords de l'Isonzo, et d'établir son camp à Gradiska. Mais Scander Bassa, sangiak de Bosnie, ayant amené sur l'Isonzo sept mille chevaux, en envoya, le 29 septembre, deux mille au-delà du fleuve. Zancagno ne leur opposa aucune résistance, et ne permit point à ses soldats de sortir de Gradiska. Les paysans, qui se croyoient en sûreté derrière l'armée de la république, furent frappés de terreur à l'approche de ces troupes barbares; les bords de la Piave et du Tagliamento furent abandonnés, quoique susceptibles de défense. Des troupeaux de fuyards s'échappant de tout le Friuli, de Trévise, et même de Padoue, s'enfermèrent à Venise, et la campagne fut délaissée jusqu'au bord des Lagunes. Les Turcs, après y avoir enlevé de nombreux captifs, dont ils massacrèrent une partie avant de repasser le Tagliamento, rentrèrent dans leurs foyers, sans avoir trouvé l'occasion de combattre (1).

1500.

Au commencement de l'année 1500, les Vé-

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* L. V, p. 97. — *Chron. Venetum.* T. XXIV, p. 116. — *Vettor Sandi.* Lib. IX, c. VII, T. IV, p. 205, 206. — *Annal. eccles. Raynaldi.* 1499, §. 7 et 8, p. 480. — *Theod. Spandugino.* Lib. II, f. 208.

nitiens, découragés par le mauvais succès de la dernière campagne, et désireux de pouvoir diriger toute leur attention sur les affaires de l'Italie, dont les révolutions devenoient tous les jours plus importantes, envoyèrent à Constantinople, pour se plaindre de ce que le grand-seigneur les avoit attaqués sans provocation, redemander leurs marchands faits prisonniers dans toute l'étendue de l'empire turc, et la restitution de Lépante; mais Bajazeth leur répondit qu'il n'accorderoit la paix à la république, qu'autant que celle-ci lui céderoit Modon, Coron et Napoli de Malvoisie, et qu'elle s'engageroit à lui payer un tribut annuel de dix mille ducats (1).

Pendant l'hiver, la flotte turque s'étoit partagée entre les deux golfes d'Ambracie et de Lépante. Melchior Trévisani, qui avoit pris le commandement de la flotte vénitienne, vouloit empêcher les Turcs de se réunir, et il occupoit dans cette espérance les parages de Corfou et de Céphalonie; mais les ennemis se dérobèrent à sa vigilance, ils firent leur jonction devant le promontoire de Leucade, et se trouvant alors supérieurs en forces, ils firent reculer les Vénitiens. Daüth Pacha entroit dans le Pélopo-

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. V, p. 100. — *Chron. Venet.* T. XXIV, p. 148. — *Vettor Sandi storia civile Venez.* L. IX, c. VII, T. IV, p. 207.

nèse, avec une armée formidable, en même temps que la flotte turque attaquoit du côté de la mer les villes dont Bajazeth avoit demandé la cession. Les Turcs furent repoussés devant Napoli de Malvoisie, et devant Zonchio, l'ancienne Pylos de Nestor; mais ils s'emparèrent du faubourg de Modon, et ils commencèrent aussitôt le siége de cette ville importante (1).

Jérôme Contarini remplaça dans le commandement de la flotte vénitienne, Melchior Trévisani, qui étoit mort de maladie devant Céphalonie. Ce nouvel amiral voulut porter du secours à Modon, mais ayant rencontré la flotte turque près de Pylos, il la combattit avec désavantage; il perdit quelques galères, et fut obligé de se réfugier à Zanthe (2). Cependant comme il ne pouvoit se résoudre à abandonner les assiégés, il se présenta de nouveau, le 9 août, devant Modon, non point avec l'intention de livrer un combat, mais pour distraire l'attention des ennemis, tandis que cinq galères, les plus promptes à la course, pénétreroient dans le port, avec les renforts et les munitions qu'il destinoit aux assiégés. Son projet parut réussir, quatre des cinq galères arrivèrent au travers de toute la flotte turque, jusqu'à l'estacade qui

(1) *Petri Bembi histor. Venetæ.* Lib. V, p. 102. — *Chronic. Venetum.* T. XXIV, *Rer. Ital.* p. 142.

(2) *Petri Bembi hist. Ven.* L. V, p. 103.

CHAP. CII. 1500.

fermoit le port. Tous les habitans de Modon accoururent au-devant d'elles, pour les décharger plus rapidement; la garde même quitta les murs où elle étoit placée, pour descendre sur le rivage. Les Turcs s'en étant aperçus, donnèrent un assaut dans ce même moment, et pénétrèrent dans la ville. En vain les habitans essayèrent de résister, il étoit déjà trop tard, les Musulmans étoient au milieu des rues. Les Grecs ni les Vénitiens, bien que privés d'espérance, n'essayèrent point de fuir; ils n'abandonnèrent point le combat, ils furent presque tous tués sur la place, tandis que le feu, allumé aux premières maisons par les assaillans, gagnoit rapidement toute la ville : l'incendie fut universel comme le massacre; Modon tomba au pouvoir des Ottomans; mais il n'y restoit déjà plus ni édifices ni habitans (1).

La terreur que cette catastrophe causa dans toute la Morée, décida les habitans de Pylos et de Coron à se rendre sans combat. Le général turc attaqua ensuite Napoli de Malvoisie : il fit conduire devant les murs de cette ville Paul Contarini, qu'il avoit fait prisonnier à Modon,

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* L. V, p. 103. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1500, §. 11 et 12, p. 490, *ex Sabellico Ennead. X.* L. IX. — *Andrea Cambini origine de' Turchi.* f. 176, *et Theod. Spandugino*, f. 209, *in Sansovino*, L. II. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 7 v.

et qu'il menaça du supplice le plus cruel, s'il ne persuadoit pas aux assiégés de se rendre. Contarini essaya de leur parler; mais au milieu de son discours, et tandis que ses gardes distraits faisoient moins d'attention à lui, il piqua son cheval, s'échappa de leurs mains, franchit d'un saut le premier fossé des fortifications, et parvint dans la ville sans avoir été atteint par les traits ou les balles qu'on faisoit pleuvoir sur lui. Il contribua vaillamment ensuite à la défense de Napoli, où il s'étoit réfugié (1).

Le conseil des Dix avoit chargé Bénédetto de Pésaro de venir prendre le commandement de la flotte vénitienne. Ce nouveau capitaine la trouva découragée, affoiblie et dispersée par une tempête qu'elle venoit d'éprouver. Il la réunit à Corfou et à Zanthe; il y rétablit la discipline par la punition sévère des officiers qui avoient mal fait leur devoir, et il la conduisit ensuite à la recherche de celle des Turcs; mais c'étoit justement l'époque où ceux-ci, satisfaits de leurs succès précédens, se retiroient à Constantinople. Pésaro, demeuré maître de la mer, prit Ægine, pilla Mitylène et Ténédos, enleva plusieurs vaisseaux traîneurs de la flotte turque, et livra au supplice tous leurs équipages,

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. V, p. 104. — *Theod. Spandugino in Sansovino.* L. II, f. 209 v. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 8.

les attachant à des gibets, sur les deux rivages d'Europe et d'Asie, pour que tous les vaisseaux qui traversoient les Dardanelles connussent les cruautés qu'il croyoit justifier en les nommant des représailles. Avant de quitter ces parages, il réduisit l'île de Samothrace sous la domination de sa république (1).

La flotte que Ferdinand et Isabelle avoient armée à Malaga, sous les ordres de Gonzalve de Cordoue, et qu'ils destinoient à la conquête du royaume de Naples, bien qu'ils voulussent cacher quelque temps encore leurs projets, étoit, sur ces entrefaites, arrivée à Messine; de là elle se rendit à Zanthe, où Gonzalve avoit donné rendez-vous à Bénédetto de Pésaro. Les deux généraux convinrent ensemble d'attaquer l'île de Céphalonie, et profitant d'un vent favorable, ils forcèrent leur entrée dans les deux ports de cette île. Ils débarquèrent leur armée, et ils entreprirent le siége de la capitale. L'épirote Gisdar la défendoit, et il soutint leurs attaques avec beaucoup de bravoure et d'obstination. Les Espagnols souffrirent cruellement de la faim et des maladies, mais ils donnèrent pendant ce siége une première preuve de cette constance et de cette confiance dans leur chef, qui devoient

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* L. V, p. 105. — *Sabellicus Ennead.* X. L. IX, *apud Raynald.* 1500, §. 17, p. 492. — *Theod. Spandugino*, f. 209.

CHAP. CII. 1500.

deux ans plus tard, à Barlette, les faire triompher de leurs ennemis. Enfin Piétro Navarra fit une large brèche aux murs de Céphalonie par une mine chargée; la ville fut prise d'assaut le 1er novembre de l'an 1500, et la garnison fut passée au fil de l'épée. Zonchio ou Pylos fut aussi recouvrée par surprise. Pésaro songeoit encore à attaquer Modon, lorsqu'il apprit que les Turcs y avoient envoyé de nombreux renforts. Gonzalve de Cordoue déclara alors qu'il étoit contraint de ramener sa flotte dans les ports de Sicile; néanmoins, en reconnoissance de ses services, la seigneurie le fit inscrire au livre d'or, parmi les nobles vénitiens (1).

1501.

Pésaro continua pendant l'hiver ses entreprises contre les Turcs. Il enleva ou détruisit plusieurs de leurs vaisseaux, en construction à la Prévezza, dans le golfe d'Ambracie (2). Il tenta aussi de brûler une autre partie de leur flotte, dans le fleuve de Loüs, mais il fut repoussé avec perte (3). Enfin il accepta la soumission d'Alessio, qui se rendit à la république. D'autre part, les villes de Zonchio et de Durazzo furent reprises encore une fois par les Turcs. Chacun de ces succès ou de ces revers étoit si-

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. I, p. 191, 192. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 8.

(2) *Petri Bembi hist. Ven.* L. V, p. 108.

(3) *Idem*, L. V, p. 110.

CHAP. CII. 1501.

gnalé par d'atroces cruautés, autant de la part des chrétiens que de celle des musulmans. Les infortunés habitans étoient rendus responsables du sort de la guerre. Encore qu'on n'eût pas su les défendre, on leur demandoit compte, en les reprenant, du malheur qu'on nommoit leur révolte; et quant aux soldats prisonniers, ils périssoient presque tous dans les supplices (1).

Les Vénitiens, menacés de perdre toutes leurs possessions d'outremer, avoient demandé des secours à tous les princes de la chrétienté; tous regardoient encore la guerre contre les infidèles comme un devoir; tous reconnoissoient la nécessité de secourir la république de Venise dans la lutte inégale où elle étoit engagée : cependant ils paroissoient plutôt vouloir mettre leur honneur à couvert par un service momentané, que fournir à leurs alliés une assistance réelle. Alexandre VI fit armer vingt vaisseaux, dont il donna le commandement à Jacob de Pésaro, évêque de Paphos, et il les envoya joindre la flotte de la république; il la secourut plus efficacement encore en lui abandonnant tout le produit des indulgences vendues dans l'état vénitien; il monta à 80,000 ducats (2). Ravenstein,

(1) *Petri Bembi.* Lib. V, p. 114. — *Vettor Sandi.* Lib. IX, c. VII, T. IV, p. 213. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1501, §. 77, p. 528. — *Theod. Spandugino*, f. 210.

(2) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. V, p. 111. — *Raynaldi Ann. ecclesiast.* 1500, §. 22, p. 494.

gouverneur de Gênes, pour la France, amena à Zanthe une flotte française destinée à seconder celle de la république; mais elle n'avoit été payée que pour trois mois, et deux et demi de ces mois s'étoient déjà écoulés avant qu'elle fût parvenue dans les mers de Grèce. Elle se retira donc sans avoir été d'aucun service. Une flotte portugaise fit aussi une courte apparition au même rendez-vous, mais son commandant refusa de prendre part à aucun siége. Il déclara qu'il n'avoit d'autre ordre que celui de se ranger dans la ligne de bataille des Vénitiens, et il se retira quand il vit que pour cette année les Musulmans ne paroissoient pas disposés à livrer de combat (1).

Avant la fin de l'année, Philippe de Ravenstein ramena la flotte française au secours des Vénitiens; il attaqua de concert avec eux l'île de Mitylène; mais l'indiscipline de ses soldats lui fit abandonner son entreprise, lorsque le succès en étoit déjà presque assuré (2). Tous ces auxiliaires éphémères avoient peut-être contribué à empêcher la Porte d'exposer sa flotte hors du détroit des Dardanelles pendant cette année, mais ils n'avoient procuré aucun

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* L. VI, p. 121. — *Theod. Spandugino*, f. 210.

(2) *Petri Bembi hist. Ven.* L. VI, p. 122. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1501, §. 81, p. 530. — *Pauli Jovii Epitome histor.* L. VIII, p. 156.

CHAP. CII. avantage durable aux Vénitiens; il n'en fut pas 1501. de même de l'attaque d'Uladislas, roi de Hongrie et de Bohême sur les frontières des Turcs: les incursions des Hongrois attirèrent les armes de Bajazeth II vers le Danube. Les Polonois de leur côté commençoient à se mettre en mouvement; leur roi Jean Albert avoit promis à la république de Venise de faire une diversion en sa faveur. La mort de ce roi empêcha, il est vrai, la guerre de Pologne, mais le bruit seul de ses préparatifs avoit été avantageux aux Vénitiens (1).

1502. L'année suivante, un nouvel auxiliaire plus inespéré que les précédens, vint encore soulager la république; ce fut Ismaël Sophi, qui arma la Perse contre Bajazeth II, envahit la partie de l'Arménie soumise aux Turcs, et attira en Asie les armes du sultan (2). Pésaro qui avoit reçu quelques secours des chevaliers de Rhodes, du roi de France, et d'Alexandre VI, en profita pour attaquer l'île de Leucade ou Sainte-Maure, dont il fit la conquête (3). Ce fut à peu près son seul exploit cette année. Les Turcs, distraits par deux puissantes diversions en Europe et en

(1) *Annal. eccles. Raynald.* 1501, §. 84, p. 530.

(2) *Ann. eccles. Raynald.* 1502, §. 17, p. 536. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 577.

(3) *Petri Bembi hist. Ven.* L. VI, p. 129. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1502, §. 21, p. 537.

1502.

Asie, ne dirigeoient plus leurs efforts contre la république. Celle-ci, d'autre part, encore effrayée des dangers qu'elle avoit courus, et craignant chaque année de voir recommencer l'invasion du Friuli, et achever la conquête du Péloponèse, évitoit de provoquer davantage la colère du sultan. Elle reçut vers la fin de cette année, d'Achmet, un des pachas de Bajazeth II, quelques ouvertures de paix qu'elle communiqua au roi de Hongrie; et comme celui-ci ne voulut pas y accéder, elle ne refusa point de traiter seule. Andréa Gritti, un des marchands que les Turcs avoient arrêté au commencement de la guerre, et qui étoit alors dans les prisons de Constantinople, conduisit les négociations au nom de sa patrie; la fortune ayant destiné cet homme, qui n'étoit pas moins distingué par la noblesse et la beauté de sa figure, et par la force de son corps, que par ses talens militaires et politiques, à conclure du sein de la captivité deux des traités les plus importans qu'ait signés sa république. Gritti, qui plus tard se signala dans la guerre de la ligue de Cambray, et qui réconcilia ensuite sa patrie à la France; qui, enfin, monta sur le trône ducal et y siéga quinze ans; signa le traité de paix qui, au commencement de l'année 1503, réconcilia la république de Venise à l'empire turc, et qui fut observé jusqu'en 1537. Les Vénitiens resti-

1503.

CHAP. CII. 1503.

tuèrent Sainte-Maure ou Leucade aux Turcs ; ils abandonnèrent leurs droits sur Lépante, Modon et Coron, qu'ils avoient perdus dans le cours de la guerre, et ils obtinrent seulement en retour la restitution des propriétés privées qui avoient été confisquées par le sultan, au commencement des hostilités (1).

Ce traité qu'Andréa Gritti ne rapporta à Venise qu'au mois de novembre 1503, fut reçu avec joie par la république, encore qu'il sanctionnât la perte de quelques-unes des meilleures forteresses qu'elle possédât dans le Levant. Mais pendant toute la durée de la guerre, les Vénitiens s'étoient trouvés vis-à-vis des princes chrétiens leurs voisins, dans un état constant d'humiliation et d'inquiétude. Tantôt ils avoient été obligés de donner les mains aux projets ambitieux de Louis XII ; tantôt de supporter l'arrogance de ses lieutenans ; tantôt de fermer les yeux sur les intrigues du duc de Valentinois. Ils n'avoient pu ni donner du poids à leurs recommandations, ni faire respecter leurs intérêts ; et l'état de crise dans lequel avoit été

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. VI, p. 132. — *Vettor Sandi storia civile Veneta.* Lib. IX, c. VII, T. IV, p. 214. — *Annal. eccles. Raynald.* 1503, §. 2, p. 539. — *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 333. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. X, p. 281. — *Theod. Spandugini Cantacuzeni. Presso Sansovino.* Lib. II, *Impero Turco*, f. 211. — *Paulo Giovio ritratti d' Uomini illustri.* Lib. VI, p. 368.

l'Italie, pendant les années précédentes, ne sembloit point prêt à se terminer. La guerre de Naples avoit allumé l'ambition de tous les ultramontains, et les souverains de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne, annonçoient plus ouvertement que jamais leurs prétentions sur les provinces de la péninsule.

Le roi de France ne pouvoit se résigner à la perte du royaume, que la mauvaise foi des rois Catholiques lui avoit enlevé si rapidement. Il reprochoit à l'archiduc Philippe de lui avoir lié les mains par une trompeuse négociation de paix. Celui-ci qui avoit traité loyalement, et qui avoit été muni des pouvoirs les plus absolus par son beau-père, se plaignoit de ce que son honneur étoit cruellement compromis. Ferdinand et Isabelle avoient d'abord cherché des prétextes pour retarder la ratification du traité conclu par leur gendre; mais depuis qu'ils connoissoient les avantages décisifs remportés par Gonzalve de Cordoue, ils refusoient absolument leur signature, et ils accusoient Philippe d'avoir outrepassé ses pouvoirs. Cependant ils proposoient des négociations nouvelles pour tromper encore Louis XII (1). Ce monarque, reconnoissant enfin qu'avec des princes sans foi, la force seule pouvoit donner quelque valeur aux trai-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 306.

CHAP CII. 1503.

tés, résolut d'attaquer l'Espagne en même temps par Baïonne et Fontarabie, et par le comté de Roussillon; de faire ravager les côtes de Catalogne et de Valence par une flotte française; enfin de faire marcher dans le royaume de Naples, une armée suffisante pour y recouvrer la supériorité (1).

Le commandement de cette armée fut donné à Louis de La Trémouille; sous lui devoit servir François de Gonzague, marquis de Mantoue, le même qui avoit arrêté les Français à Fornovo, et qui avoit commandé l'armée vénitienne envoyée contre eux dans la Pouille. Le Bailli de Bissy avoit été chargé de lever et de conduire les Suisses. Les Florentins, les Siennois, les princes de Ferrare, de Mantoue et de Bologne, avoient promis des contingens; l'armée de La Trémouille devoit être forte de dix-huit cents lances, et de dix-huit mille fantassins; une flotte puissante devoit la seconder, et l'on n'avoit point encore vu la France faire d'appareil plus formidable (2). Cependant La Trémouille avant de s'engager dans le royaume de Naples, vouloit être sûr de la conduite que tien-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 312. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 153. — *Fr. Belcarii. Comment.* L. IX, p. 271.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 313, — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 153. — Mémoires de La Trémoille. T. XIV, ch. XI, p. 167. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 229.

droient le pape et son fils. Aux craintes déjà si légitimes qu'excitoit leur caractère, se joignoit depuis quelque temps la défiance que devoient causer leurs négociations contradictoires; les prétentions insolentes du pape qui vouloit poursuivre, et dépouiller de ses fiefs Gian Giordano Orsini, quoiqu'il fût sous la protection expresse du roi (1); la permission qu'il avoit accordée aux Espagnols de recruter dans Rome même, et les intrigues bien connues de Valentinois avec Gonzalve de Cordoue. Valentinois qui avoit cinq cents hommes d'armes sous ses ordres, offroit de les joindre à l'armée française, pourvu que Louis XII lui sacrifiât non-seulement Gian Giordano Orsini, mais l'état de Sienne; et les Français étoient sur le point de souscrire à ce honteux traité, lorsque Borgia en proposa un moins ignominieux, mais plus dangereux. Il leur offrit le passage par l'état de l'Église, en demeurant lui-même neutre et armé. Il étoit facile de reconnoître que son intention étoit de se décider d'après les circonstances, pour accabler les vaincus; ou bien qu'en dépit de ses promesses, pendant que les Français seroient dans le royaume de Naples, il attaqueroit la Toscane laissée par eux dégarnie de troupes (2). Mais au milieu de ces projets et de

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 151-154.
(2) *Idem*, p. 155.

CHAP. CII. 1503.

ces espérances, le pape Alexandre VI fut frappé le 18 août d'une mort presque subite; le duc César Borgia son fils, et le cardinal de Cornéto, furent en même temps rapportés à Rome, presque moribonds, d'une vigne où ils devoient souper avec lui, et le corps d'Alexandre VI, bientôt couvert d'une gangrène noire et effrayante, donna lieu à tout le public de supposer que lui, son fils et son convive, étoient victimes d'un poison qu'il avoit lui-même préparé pour un autre (1).

La vie entière d'Alexandre Borgia avoit été signalée par tant de crimes, il avoit si bien mérité la haine de Rome, de l'Italie et de la chrétienté, qu'il ne faut point s'étonner si sa mort fut attribuée aux forfaits mêmes auxquels il avoit accoutumé sa cour, et si l'on fut empressé de trouver dans le renversement si rapide de sa famille, et dans la juste punition de sa scélératesse, une conséquence des moyens odieux qu'il mettoit en usage pour augmenter sa fortune. On avoit vu pendant tout son pontificat, Alexandre VI retirer un double avantage pécuniaire, des promotions au sacré collége, que la constitution de l'Église lui donnoit le droit de faire. En onze promotions il avoit créé quarante-

(3) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 314. — *Raphael Volaterranus.* Lib. XXII, *apud Raynald. Annal. eccles.* 1503, §. 10, p. 540.

trois cardinaux (1); presque aucune de ces nominations n'avoit été gratuite; la plupart lui rapportoient au moins dix mille florins; celle de Francesco Sodérini, frère du gonfalonier de Florence, lui en avoit rapporté vingt mille; celle de Doménico Grimani, fils du procurateur de Saint-Marc, trente mille; d'autres avoient peut-être été payées à un plus haut prix. Mais c'étoit peu pour le pape de vendre cette première des dignités ecclésiastiques. Les cardinaux employés par lui dans l'administration, s'enrichissoient rapidement; le pape fut accusé d'en avoir fait périr un grand nombre, pour s'emparer de leurs héritages, et pour disposer de leurs bénéfices, qui retournoient au saint-siége. C'étoient là, disoit-on, les criminelles ressources par lesquelles le pape suffisoit aux dépenses prodigieuses que demandoient et l'entretien des armées du duc de Valentinois, et le luxe de la cour pontificale, et les prodigalités de Lucrèce Borgia, et l'établissement des autres fils et neveux d'Alexandre. L'on raconta et l'on crut dans toute l'Italie, que le pape avoit invité le cardinal Adrien de Cornéto à un repas, dans sa vigne de Belvédère, près du Vatican; qu'il avoit l'intention de l'y empoisonner, comme il avoit fait auparavant des cardinaux de Saint-Ange,

(1) *Onofrio Panvino Vita di Alessandro VI*, p. 479.

CHAP. CII. 1503.

de Capoue et de Modène, autrefois ses ministres les plus zélés, ensuite les victimes de sa cupidité. Que le duc de Valentinois avoit envoyé un vin empoisonné à l'échanson du pape, sans le mettre dans sa confidence, et en lui recommandant seulement de ne point le donner sans un ordre exprès; que pendant l'absence momentanée de cet échanson, son remplaçant donna par erreur de ce vin au pape, à César Borgia, et au cardinal de Cornéto. Ce dernier dit ensuite lui-même à Paul Jove, qu'au moment où il eut pris ce breuvage, il sentit dans ses entrailles un feu ardent, qu'il perdit la lumière du jour, et bientôt l'usage de tous ses sens, et qu'après une longue maladie, son rétablissement fut précédé par l'excoriation de toute sa peau (1).

Les écrivains contemporains les mieux informés et les plus détaillés, s'accordent sur les circonstances de cet événement. Cependant un journal de la cour de Rome, et les lettres de l'ambassadeur de la maison d'Este, semblent prouver que la maladie du pape dura huit jours, qu'on la qualifia de fièvre pernicieuse, et qu'on la traita comme telle (2). Après tout, nous ne sa-

(1) *Paulo Giovio Vita di Leone X.* Lib. II, p. 82. — *Vita del cardinale Pompeo Colonna*, p. 358. — *Ejusd. Vita magni Consalvi.* L. II, p. 229. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 314. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 31.

(2) *Muratori Annali d' Italia.* T. X, p. 15. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1503, §. 11, p. 541.

vons point avec précision la date du repas à la vigne du Belvédère : il est possible qu'il ait eu lieu le 10 août; que la maladie causée par un poison, qui au lieu d'être pris par un seul convive, se trouvoit réparti entre trois, ait duré huit jours, et que pendant sa durée on ne se soit point empressé de la nommer par son véritable nom, et d'accuser ainsi le pape et son fils, qui étoient encore tout-puissans (1).

Alexandre VI, dont le nom seul rappelle tant de crimes et tant d'infamies, fut appelé pendant son pontificat, à prononcer au nom de l'Église romaine plusieurs décisions qui lui servent de loi encore aujourd'hui. Aussi les écrivains ecclésiastiques prennent-ils à tâche de prouver que, quels qu'aient pu être ses vices, il ne s'écarta jamais un instant de la pureté de la foi (2). Alexandre VI fut un des instituteurs de l'ordre des Minimes de Saint-François de Paule, qu'il confirma par sa bulle du 1er mai 1501, et de celui des sœurs de la Sainte-Vierge, fondé par Jeanne de Valois, femme divorcée de

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. VI, p. 133. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 157. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 272. — *Istor. di Gio. Cambi*, p. 194. — *Orlando Malavolti stor. di Siena.* P. III, Lib. VI, f. 112. — *Fr. Belcarii.* Lib. IX, p. 272. — *Onofrio Panvino Vita di Alessandro VI*, p. 478. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, *Rer. Italic.* p. 578.

(2) *Raynaldi Annal. eccles.* 1501, §. 22, p. 511.

CHAP. CH. 1503.

Louis XII (1). C'est encore à lui que l'Église romaine doit une institution qui plus que aucune autre, peut-être, a contribué à conserver son pouvoir contre les attaques de la philosophie, et les progrès de l'esprit, celle de la censure ecclésiastique des livres. Alexandre VI, par son bref du 1er juin 1501, ordonna aux imprimeurs, sous peine d'excommunication, de n'imprimer plus aucun livre sans l'aveu des archevêques, ou de leurs vicaires et officiaux, et il ordonna à ceux-ci de faire saisir et brûler tout livre qui contiendroit des doctrines hérétiques, contraires à la foi catholique, impies et mal sonnantes (2).

Le duc de Valentinois disoit à Macchiavel, qu'il croyoit avoir pensé à tout ce qui pourroit arriver au moment de la mort de son père, et qu'il avoit trouvé remède à tout; mais qu'il n'avoit jamais songé que lors de cet événement, il pourroit se trouver lui-même mortellement malade (3). Il avoit compté que l'élection du nouveau pontife dépendroit en grande partie de lui; les cardinaux nommés par son père, et surtout les dix-huit Espagnols qu'il avoit fait entrer dans le sacré collége, devant rester, à ce qu'il croyoit, sous sa dépendance. Il avoit réduit sous sa clientèle presque toute la petite

(1) *Raynaldi Annal. eccles.* 1501, §. 24, p. 511.

(2) *Idem*, §. 36, p. 514.

(3) *Macchiavelli del Prencipe.* Cap. VII, p. 259.

noblesse des états romains ; il avoit tellement écrasé la haute noblesse, qu'il croyoit n'avoir plus rien à redouter d'elle. Toutes les forteresses dans Rome et dans son territoire, étoient occupées par ses soldats, et l'armée avec laquelle il avoit fait la guerre aux Orsini, étoit cantonnée autour des murs. Mais d'autre part il se trouvoit frappé justement au moment où hésitant entre les deux cours de France et d'Espagne, il ne pouvoit compter ni sur l'une ni sur l'autre, et il se sentoit pressé en même temps par leurs deux armées : cependant, quelque accablé qu'il fût par la maladie, il ne s'abandonna point lui-même. Tandis que le peuple couroit à Saint-Pierre avec une joie indicible, pour se repaître de la vue du corps d'Alexandre VI, et exprimer l'horreur qu'il ressentoit pour lui, César Borgia se maintint dans le palais du Vatican. Il entra en traité avec les Colonna, que son père avoit dépouillés de leurs fiefs ; il leur rendit Ghinazzano, Capo d'Anzo, Frascati, Rocca di Papa et Nettuno, où Alexandre VI avoit élevé des fortifications redoutables, et à ce prix il s'assura de leur neutralité (1).

Le duc de Valentinois n'avoit point assez

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 315. — *Paolo Giovio Vita del cardinale Pompeo Colonna*, p. 360. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 197. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* L. IX, p. 273. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 229.

CHAP. CII. 1503.

de troupes pour pouvoir interdire l'entrée de Rome à ses ennemis, et contenir en même temps le peuple qui le détestoit. Prosper Colonna étoit revenu dans sa patrie, à la tête de tout son parti. Fabio Orsini, de son côté, avoit repris possession des palais de sa famille à Monte-Giordano; il avoit livré au pillage les maisons et les boutiques des courtisans et des marchands espagnols, si favorisés sous le règne du dernier pape, et il demandoit à grands cris la tête de Borgia lui-même, en expiation du sang de son père et de ses parens que ce tyran avoit versé. Les troupes de Valentinois étoient toutes logées dans le Borgo, et dans les environs du Vatican; en sorte que les cardinaux, pour ne point se mettre entre leurs mains, se réunirent à l'église de Sainte-Marie *sopra Minerva*; ils ne se pressèrent pas néanmoins de commencer les obsèques du pape, qui doivent durer neuf jours, et se terminer avant le conclave (1).

Hors des portes de Rome, et dans les états auparavant occupés par Valentinois, les convulsions politiques étoient plus rapides encore. Jean Paul Baglioni s'étoit associé à Barthélemi d'Alviano, capitaine de la maison Orsini, au service

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 316. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1503, §. 12, p. 541. — *Petri Bembi histor. Venetæ.* L. VI, p. 135. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 31 v. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 156.

des Vénitiens. Avec son aide, il étoit rentré à Pérouse; il avoit chassé de Viterbe la faction des Gatti, et de Todi celle de Chiaravalle : il avoit tué ou pillé tous les citoyens enrôlés dans ces deux partis, qui étoient tombés entre ses mains. Fabio Orsini et les Savelli, poursuivant dans le patrimoine de Saint-Pierre tous ceux qui s'étoient rangés au parti de Valentinois, et ayant tué un membre de la famille Borgia, Fabio Orsini prit de son sang pour s'en laver les mains et la bouche (1). Tous les barons romains avoient recouvré les châteaux que le pape leur avoit enlevés; les Vitelli étoient rentrés dans Città di Castello, Jacques d'Appiano à Piombino, le duc d'Urbin, et les seigneurs de Pésaro, de Camérino et de Sinigallia, dans les états qu'ils avoient perdus (2). La Romagne seule ne fit aucun mouvement, et demeura dévouée au duc de Valentinois. Ses autres conquêtes étoient plus récentes; dans celle-ci il avoit déjà eu le temps de faire goûter les avantages de son gouvernement. Cet homme, si cruel et si faux dans sa politique, savoit fort bien ce qui pouvoit procurer la félicité de ses sujets; la justice étoit exercée scrupuleusement entre eux, et la sûreté publique étoit garantie d'une manière inviolable. Toutes

(1) *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 32.

(2) *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 156.

CHAP. CII. 1503.

les factions avoient été comprimées, toutes les voleries des magistrats et des princes avoient cessé; une protection éclairée avoit été accordée à tous les hommes distingués; les militaires avoient trouvé de l'avancement dans les armées, ou dans le commandement des châteaux du duc; les hommes de lettres avoient été richement pourvus de bénéfices ecclésiastiques : l'état prospéroit enfin, et aucun Romagnol ne pouvoit envisager sans crainte le retour des anciens petits seigneurs (1).

Louis de La Trémouille, qui devoit commander l'armée française, avoit été retenu à Parme par une maladie, qui ne lui permit plus de prendre aucune part à cette expédition. Le marquis de Mantoue en avoit pris le commandement comme lieutenant du roi; cependant l'autorité étoit demeurée presque en entier entre les mains du bailli d'Occan et de Sandricourt, parce que les Français dédaignoient d'obéir à un prince étranger. Cette armée étoit entrée en Toscane par le chemin de Pontrémoli; mais elle avoit été retardée par la lenteur des Suisses, qui s'engageoient mal volontiers dans les expéditions désastreuses du royaume de Naples. Enfin elle traversa l'état de Sienne, et elle arriva entre

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 316. — *Macchiavelli il Prencipe.* Cap. VII, p. 259.

Népi et l'Isola, au moment où les cardinaux étoient prêts à entrer au conclave. Le premier ministre de la France et le favori du roi, le cardinal George d'Amboise, arrivoit en même temps en hâte avec les cardinaux d'Aragon et Ascagne Sforza, auxquels il avoit rendu la liberté, sur l'assurance que leurs suffrages seroient réglés par le sien. Appuyé de toute la protection de son maître, de la disposition de ses trésors, de celle d'une puissante armée, parvenue jusque sous les murs de Rome, il se croyoit presque assuré du souverain pontificat; et il subordonna à ses prétentions personnelles les négociations du cabinet et les opérations de l'armée française. Il rechercha surtout le duc de Valentinois, qui se disoit maître de toutes les voix des cardinaux espagnols; pour l'attacher à son parti, il ne craignit pas de mécontenter les Orsini, jusque alors dévoués à la France. Borgia, de son côté, sentit que l'armée de France étoit plus près de lui que celle d'Espagne, et pouvoit lui faire et plus de bien et plus de mal; il rompit donc les négociations entamées avec Gonzalve de Cordoue, par l'entremise des Colonna, et le premier de septembre, il signa avec les ambassadeurs français un nouveau traité, par lequel il s'engageoit à servir Louis XII avec toutes ses forces, dans la guerre de Naples, tandis qu'en retour le monarque lui garantissoit les états qu'il

CHAP. CII. 1503.

avoit encore, et lui promettoit son aide pour recouvrer ceux qu'il avoit perdus (1). Gonzalve de Cordoue, à la nouvelle de ce traité, donna ordre à tous les capitaines espagnols, qui servoient dans l'armée de Borgia, de le quitter pour se ranger sous les drapeaux d'Espagne, s'ils ne vouloient se rendre coupables de haute trahison. Cette ordonnance enleva au duc de Valentinois Hugues de Moncade, Jérôme Oloric, Pédro de Castro, Diégo de Chignones, et d'autres encore de ses plus habiles officiers (2).

La cession des suffrages des cardinaux, dépendans de la maison Borgia, n'avoit pas fait une condition explicite du traité de Valentinois; cependant c'étoit le principal motif qui avoit engagé le cardinal d'Amboise à le signer. Mais ces cardinaux, de la voix desquels on croyoit disposer, songeoient beaucoup plus à leurs avantages futurs qu'à leur reconnoissance pour des bienfaits passés. Ils désirèrent avant tout assurer leur liberté, et celle de leur élection; pour cela, ils ne consentirent à s'enfermer au conclave, qu'après que le cardinal d'Amboise eut pris l'engagement de ne point laisser dépasser Népi à l'armée française, et que César Borgia fut

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 317. — *Jac. Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 157.

(2) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 230. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 32.

parti de Rome avec deux cents hommes d'armes et trois cents chevau-légers, pour se rendre à cette armée (1).

Les cardinaux n'étoient point encore assez avancés dans leurs négociations entre eux pour procéder à une élection définitive. George d'Amboise n'exerçoit point sur le conclave le crédit sur lequel il avoit compté; mais il espéroit, avec plus de temps, gagner de nouveaux partisans; ses adversaires ne doutoient pas, au contraire, qu'il ne perdît quelques voix, dès que l'armée française se seroit éloignée : les uns et les autres reconnoissoient d'autre part combien, pour leur liberté, et pour l'indépendance de l'Église, il seroit dangereux de prolonger le conclave, au milieu de tant de mouvemens militaires. Tous s'accordèrent donc à choisir pour pape un cardinal dont les forces épuisées, et la maladie bien connue, faisoient prévoir la fin prochaine. Ce fut François Piccolomini, neveu du pape Pie II, par lequel il avoit été fait archevêque de Sienne, et ensuite cardinal. Ce doyen des cardinaux, qui jouissoit d'une haute réputation de vertu, réunit les suffrages de trente-sept de ses frères, sur trente-huit qui se trouvoient au conclave. Il fut proclamé le 22 septembre, et couronné le 8 octobre, sous le nom de Pie III (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 318.

(2) *Onofrio Panvino Vita di Pio III.* 219 *Pontefice*, p. 481. —

CHAP. CII. 1503.

Après cette élection, l'armée française qui n'avoit plus de motif de s'arrêter, passa le Tibre, et continua sa route vers le royaume de Naples; le duc de Valentinois, qui étoit toujours malade, et qui s'étoit fait porter en litière à Népi, se fit rapporter de même à Rome, où il se fortifia dans le Borgo, avec deux cent cinquante hommes d'armes, autant de chevau-légers, et huit cents fantassins. Les Orsini qui soupiroient après le moment où ils pourroient se venger de lui, étoient de leur côté entrés dans la ville avec leurs troupes, et s'y fortifioient dans un autre quartier. Ils y avoient appelé Jean Paul Baglioni et Barthélemi d'Alviano; et chaque jour ils livroient des combats aux gens de Valentinois. Au moment où la guerre alloit se renouveler, ils traitoient comme condottiéri pour se mettre à la solde de l'une ou l'autre des puissances. Leur inclination les portoit pour la France, et elle étoit encore augmentée par leur rivalité avec les Colonna qui étoient engagés à l'Espagne. Mais le cardinal d'Amboise les avoit vivement offensés par la faveur qu'il avoit montrée à Valentinois : il avoit ensuite marchandé leurs services, comme s'il ne tenoit aucun

Fr. Guicciardini. L. VI, p. 318. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1503, §. 13, p. 541. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. VI, p. 134. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 158. — *Fr. Belcarii.* L. IX, p. 274. — *Arn. Ferroni.* L. III, p. 54.

compte de leur assistance, ou s'il croyoit que pour se défendre contre les Colonna, les Orsini seroient toujours forcés de se ranger sous les drapeaux français, même sans solde. Barthélemi d'Alviano, qui avoit quitté le service vénitien, pour venir à Rome se réunir à sa famille, fut blessé de ce manque d'égards, et il traita avec Gonzalve de Cordoue, au nom de tous les Orsini, promettant de mener au service d'Espagne cinq cents hommes d'armes, moyennant soixante mille ducats par année. Mais il exigea en retour que Gonzalve s'engageât à rétablir, après la guerre finie, les Médicis à Florence (1).

L'ambassadeur de Venise à Rome avoit travaillé à cette réconciliation des Orsini avec les Espagnols, et il avoit avancé aux derniers l'argent nécessaire pour faire le premier payement : il les aida encore à réconcilier les Orsini avec les Colonna qui servoient dans la même armée. Valentinois, effrayé de cette coalition qu'il crut dirigée contre lui, voulut alors sortir de Rome. Gian Giordano Orsini n'avoit point fait cause commune avec ses parens, et il avoit promis au cardinal de Rouen qu'il conduiroit Borgia en sûreté jusqu'à l'armée française. Borgia se mit en mouvement pour aller le trouver à

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 319. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 84. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 230.

CHAP. CII. 1503.

Bracciano; mais pendant ce temps Fabio Orsini et Jean-Paul Baglioni avoient attaqué la porte du Torrione, et l'avoient brûlée; ils avoient par là pénétré dans le quartier de Valentinois, et ils chargeoient ses soldats avec des forces très-supérieures. Lorsque César Borgia vit sa cavalerie commencer à fuir, il se réfugia avec le prince de Squillace son frère, et quelques cardinaux espagnols, dans le palais du Vatican, d'où, avec le consentement du pape, il passa au château Saint-Ange. Le commandant de ce château étoit une créature d'Alexandre VI; il promit non-seulement de protéger Borgia contre ses ennemis, mais encore de le laisser se retirer toutes les fois qu'il le voudroit. Cependant l'armée du duc, poursuivie par les Orsini et par Baglioni, se dissipa entièrement, et les rêves brillans de l'ambition de Borgia s'évanouirent avec elle (1).

Pie III ne trompa point l'attente des cardinaux qui avoient compté sur un pontificat fort court; après vingt-six jours de règne seulement, il mourut le 18 octobre, âgé de soixante-quatre ans et cinq mois. Dès le temps de son élection, il avoit une plaie à la jambe qui pouvoit devenir dangereuse; toutefois on soupçonna qu'elle avoit été empoisonnée par les soins de

(1) *Fr. Guicciardini. Lib.* VI, p. 320. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1503, §. 15, p. 542.

Pandolfe Pétrucci, tyran de Sienne; car ce dernier craignoit de trouver en lui les ressentimens d'un gentilhomme siennois, ennemi par conséquent de l'ordre des Neuf, avec l'appui duquel régnoit Pandolfe (1).

Pendant le court règne de Pie III, les cardinaux avoient mieux pris leurs mesures; les diverses factions avoient reconnu leurs forces; et celles qui ne pouvoient espérer de triompher, avoient réussi du moins à vendre à un plus haut prix leur acquiescement. George d'Amboise, le premier, avoit été forcé de reconnoître qu'il n'arriveroit point lui-même à la tiare; et il dirigea en conséquence les suffrages dont il disposoit en faveur de celui des cardinaux qui, dès le temps de l'expédition de Charles VIII, s'étoit engagé avec le plus de violence dans les intérêts de la France : c'étoit le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, Julien de la Rovère, neveu de Sixte IV; pour se venger d'Alexandre VI, son ennemi personnel, Julien avoit attiré les armes des Français en Italie, et exilé par lui de Rome, il avoit presque toujours vécu à la cour de France. Il possédoit

(1) *Onofrio Panvino Vite de' Pontefici*, p. 482. — *Orlando Malavolti storia di Siena*. P. III, L. VII, f. 112 v. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V*. Lib. I, f. 32 v. — Raynaldus ne parle point du soupçon de poison. *Annal. eccles*. 1503, §. 16-19, p. 542.

d'immenses richesses et de nombreux bénéfices ecclésiastiques, dont il pouvoit disposer en faveur de ses partisans.

Alexandre VI, qui le détestoit, avoit contribué à lui faire une réputation de sincérité, en déclarant à plusieurs reprises qu'il ne lui connoissoit que cette seule vertu, au milieu de vices sans nombre; et Julien mit à profit, pour mieux tromper, la confiance universelle qu'inspiroit sa franchise. Chacun croyoit si implicitement à sa parole et à ses promesses, que de nombreux amis mirent entre ses mains toute leur fortune et tous leurs bénéfices ecclésiastiques, pour qu'il pût s'en servir à s'acheter des partisans. Le cardinal Ascagne Sforza, jugeant mieux que ne faisoit George d'Amboise l'esprit inquiet et ambitieux de La Rovère, comprit que ce prétendu partisan de la France étoit l'homme du sacré collége le plus disposé à arracher le duché de Milan aux Français, et à le rendre à sa famille. Enfin Valentinois, réduit à une condition si dangereuse, qu'il ne pouvoit plus suivre les règles de sa politique ordinaire, prêta l'oreille à des promesses qu'il étoit accoutumé à mépriser : il crut ou voulut croire que des bienfaits récens pourroient faire oublier d'antiques injures; il signa, le 29 octobre, avec La Rovère, un compromis qui fut confirmé par serment, par lequel il assura à ce dernier

les suffrages de tous les cardinaux espagnols, moyennant la promesse du gonfalon de l'Église, du maintien dans tous ses états, et du mariage de sa fille avec François-Marie de La Rovère, neveu du pape futur. Par ces divers traités et par toutes ces intrigues, l'élection de Saint-Pierre *ad vincula* étoit si bien concertée d'avance, que le jour même, 31 octobre, où les cardinaux entrèrent au conclave, sans qu'on eût eu le temps de les y enfermer, ils proclamèrent Julien de La Rovère, qui prit le nom de Jules II (1).

Il avoit fallu de grands revers pour déterminer Valentinois à donner les voix dont il disposoit à son plus ancien ennemi. Mais en effet, depuis la défaite de sa petite armée autour du Vatican, sa puissance s'étoit presque anéantie. Les villes de Romagne qui avoient attendu son retour, voyant la chute de sa fortune, avoient voulu se faire un mérite auprès de leurs anciens maîtres, en se livrant d'elles-mêmes entre leurs mains. Césène étoit retournée à l'obéissance immédiate de l'Église : à Imola, le commandant de la citadelle avoit été massacré, et la ville

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 321. — *Joannis Burchardi Diarium curiæ Rom.* p. 2159. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 578. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 158. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 272. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. IX, p. 275.

CHAP. CII.
1503.

étoit partagée entre les partisans des Riari et ceux de l'Église. Forli avoit ouvert ses portes à Antoine Ordélaffi, héritier de la famille qui avoit régné dans ce petit état avant que Jérôme Riario s'en fût emparé. Jean Sforza étoit rentré à Pésaro; Pandolfe Malatesti à Rimini, d'où il fut bientôt chassé de nouveau par Dionigi Naldo, soldat de César Borgia. Faenza attendit le retour de Valentinois plus long-temps qu'aucune des villes de Romagne; mais perdant enfin l'espérance de le voir recouvrer sa puissance, elle se donna à François, fils naturel de Galéotto de Manfrédi, seul héritier d'une famille dont tous les descendans légitimes avoient été massacrés par Borgia. Les citadelles de toutes ces villes ne participèrent point à ces révolutions : elles demeurèrent fidèlement gardées par leurs capitaines, au nom du duc de Valentinois (1).

Mais le sort des villes de Romagne paroissoit désormais devoir dépendre bien moins des vœux du peuple, des ressources du duc de Valentinois, ou même des intrigues du pape, que des armes de la puissante république, qui avoit toujours considéré cette province comme soumise plus particulièrement à son influence;

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 322. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 272. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* Lib. IV, p. 157.

qui donnoit depuis long-temps des pensions à ses petits princes, et qui y avoit déjà acquis quelques cités. Au printemps de cette même année, Venise avoit signé son traité de paix avec les Turcs; Andréa Gritti, qui l'avoit négocié, n'étoit pas encore de retour de Constantinople, et déjà la république faisoit sentir à ses voisins que ses forces n'étoient plus engourdies par la terreur des Ottomans; que ses conseils n'étoient plus uniquement occupés des progrès constans des infidèles, et qu'elle étoit de nouveau en état de se faire respecter et de se faire craindre. Jacob Vénièri, qui commandoit à Ravenne, y rassembloit des forces considérables; il se procuroit des intelligences dans Césène, et il tenta enfin de surprendre cette ville; mais il en fut repoussé. Bientôt après, Dionigi Naldo n'espérant plus voir revenir le duc de Valentinois, et ne voulant pas se soumettre aux Manfrédi, contre lesquels il s'étoit précédemment révolté, livra aux Vénitiens les forteresses du val de Lamone, et engagea le commandant de la citadelle de Faenza à la leur vendre à prix d'argent. Ces deux marchés n'entraînèrent pas la soumission de la capitale : ses habitans, irrités de ce que le commandant de la citadelle, ou les paysans du val de Lamone prétendoient disposer de leur sort, se défendirent avec obstination; et ils firent demander

des secours en même temps à Jules II et aux Florentins (1).

Toutes les autres petites principautés de Romagne étoient attaquées simultanément par les Vénitiens. Forlimpopoli et plusieurs châteaux leur ouvrirent leurs portes. Fano, qu'ils vouloient surprendre, se défendit; Rimini leur fut abandonné volontairement par Pandolfe Malatesti, qui leur demanda seulement en échange la seigneurie de Cittadella, dans l'état de Padoue, et le rang de gentilhomme vénitien (2).

Jules II, qui venoit à peine de s'asseoir sur la chaire de saint Pierre, ne connoissoit pas bien encore quelles étoient ses forces, et ne vouloit pas se presser de les déployer. Cependant il ne pouvoit voir sans chagrin les Vénitiens s'emparer des villes qui relevoient de l'Église. Les vicaires qui les possédoient auparavant, et le duc de Valentinois lui-même, étoient, par leur foiblesse et leurs besoins journaliers, ramenés à la dépendance du saint-siége; mais la république de Venise, toujours puissante et toujours également redoutable, ne restituoit jamais plus ce qu'elle avoit une fois saisi.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 322. — *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. II, p. 134.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 323. — *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. VI, p. 135. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 32 v.

Jules II, qui n'osoit point encore se brouiller avec elle, essaya ce que la persuasion pourroit faire. Il envoya l'évêque de Tivoli à Venise, avec commission d'y porter ses plaintes de l'affront que le sénat lui faisoit, dès le commencement de son pontificat, en attaquant une ville de l'Église, tandis qu'il avoit cru pouvoir compter sur l'amitié de la république, et qu'il l'avoit méritée par son attachement à ses intérêts quand il étoit encore cardinal (1).

Les Vénitiens étoient alors séduits par cette même ambition qui leur avoit fait accepter la protection de Pise, le partage du duché de Milan et les ports du royaume de Naples : ils s'efforçoient de s'étendre en Toscane, en Lombardie et sur le golfe Adriatique ; ils ne songeoient pas que chacune de leurs conquêtes leur suscitoit un nouvel ennemi ; et ils ne s'arrêtoient point par la crainte d'ajouter encore le Souverain Pontife à leur nombre. Ils répondirent par des protestations vagues d'amitié, et des offres de payer pour Faenza le même tribut qu'avoient payé les vicaires précédens ; représentant en même temps que, depuis plusieurs siècles, cette ville n'étoit plus sous le pouvoir immédiat de l'Église, et promettant d'être des

(1) *Macchiavelli Legazione seconda (à Roma).* Opere 1813. T. VI, p. 400. — Lég. Lettera XIII, p. 133. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. VI, p. 136.

CHAP. CII. 1503.

vassaux tout aussi fidèles que l'avoient été les Manfrédi ou le duc de Valentinois. Tandis qu'ils tenoient ce langage modéré en apparence, leurs troupes faisoient des progrès rapides dans le siége de Faenza : elles s'étoient logées à l'église de l'Observance, et elles commençaient à battre en brèche les murs mêmes de la ville. Les Florentins, qui avoient d'abord envoyé un petit secours de deux cents hommes à Faenza, lorsqu'ils virent que le pape ne les secondoit pas, ne voulurent point s'engager seuls dans une guerre si dangereuse ; et les bourgeois assiégés, n'espérant plus de pouvoir se défendre, capitulèrent le 19 novembre, sous condition que les Vénitiens assureroient au jeune François de Manfrédi une pension annuelle de trois cents ducats (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 324, qui donne par erreur le nom d'Astorre au jeune Manfrédi. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 157. — *Macchiavelli.* Legazione II, Lett. VII, VIII, IX, X et seq. p. 117; Opera, T. VI, p. 389 et seq. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. VI, p. 136.

La maison Manfrédi n'ayant plus, dès cette époque, recouvré sa souveraineté sur Faenza, nous croyons convenable d'insérer ici une table chronologique du règne de ces petits princes.

A. C.

1334. RICHARD MANFRÉDI, proclamé par le peuple, seigneur de Faenza et d'Imola.

1350. { JEAN, RENIER, } fils de Richard, se défendent contre Clément VI jusqu'en 1358, qu'ils sont chassés de leur seigneurie.

1377. ASTORRE Ier de Manfrédi rentre le 25 juillet, par un aqué-

Les Vénitiens avoient alors acquis en Romagne, outre les deux principautés de Faenza et de Rimini, Monte-Fiore, Sant-Arcangelo, Vérucchio, Porto Césénatico, et six autres châteaux. Il ne leur auroit pas été difficile d'occuper encore Imola et Forli; mais ils s'arrêtèrent pour ne pas donner trop d'irritation au pontife. Le duc de Valentinois ne possédoit plus que les citadelles de Forli, Césène, Forlimpopoli et Bertinoro. Il offrit au pape de les lui remettre en

duc, dans Faenza. Soutenu par les Florentins, il est reconnu comme vicaire de Faenza et d'Imola.

Il est forcé de vendre ces villes à Balthasar Cossa; celui-ci lui fait trancher la tête le 28 novembre.

1410. Jean Galéaz Manfrédi, fils d'Astorre Ier, rentre à Faenza le 18 juin. Mort 1416.

1416. Guid'Antonio Manfrédi, fils du précédent, seigneur de Faenza et d'Imola. Mort le 18 juin 1448.

1448.	Astorre II,	fils de Guid' Antonio Manfrédi :	seigneur de Faenza. Mort le 2 mai 1468.
	Taddéo,		seigneur d'Imola, vend cette ville à Jérôme Riario; 1473.

1468. Galéotto, fils d'Astorre II, seigneur de Faenza, tué par sa femme le 31 mai 1488.

1488. Astorre III, fils de Galéotto, prisonnier de César Borgia le 22 avril 1501; étranglé à Rome le 9 juillet 1501.

1503. François de Manfrédi, fils naturel de Galéotto, proclamé seigneur de Faenza par les habitans, au mois d'octobre 1503; se rend aux Vénitiens le 19 novembre 1503.

dépôt, pour qu'elles ne tombassent pas entre les mains des Vénitiens; mais celui-ci, dit Guicciardini, en qui l'antique sincérité n'étoit pas encore corrompue par l'habitude du pouvoir, les refusa, pour ne pas s'exposer ensuite à la tentation de manquer de foi (1).

Jules II avoit accueilli Valentinois avec honneur, et toutes les apparences d'une réconciliation sincère; il lui avoit donné, le 3 novembre, un logement au Vatican, où le duc étoit entouré d'une quarantaine de ses officiers, et il lui promettoit que dans le premier consistoire il le déclareroit gonfalonier de l'Église (2). César Borgia, accoutumé à la prospérité, n'avoit point trouvé dans son esprit les forces nécessaires pour juger les circonstances de sa nouvelle fortune. Cet homme, qui n'avoit jamais maintenu sa parole à personne, reposoit avec une foi entière sur les promesses de son plus ancien ennemi. Il attendoit avec confiance le gonfalon de l'Église, que Jules II s'étoit engagé à lui donner. Il renvoyoit jusque après cette nomination, son départ pour la Romagne. Alors il comptoit rassembler quelques hommes d'armes qui l'attendoient, traverser la Toscane, ou peut-être se rendre par mer à Gênes, et ensuite en Lombardie; puis avec l'aide de ses partisans, se-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 324.

(2) *Burchardus Diarium curiæ Romanæ*, p. 2159.

courir les châtelains qui lui avoient gardé fidèlement ses forteresses. Lorsque Macchiavelli, qui étoit alors en légation à Rome, alla le 5 novembre lui faire part de l'entreprise des Vénitiens sur Faenza, Borgia s'emporta contre les Florentins, qui auroient pu avec cent hommes d'armes seulement, sauver toutes ses possessions, s'ils l'avoient voulu. Il jura qu'il ne dépenseroit pas l'argent qui lui restoit entre les mains des banquiers de Gênes, et qui montoit à plus de deux cent mille florins, pour défendre vainement une possession qu'il alloit perdre; qu'il remettroit bien plutôt lui-même ses forteresses entre les mains des Vénitiens, pour avoir le plaisir de les voir ensuite attaquer et ruiner Florence. Peu de mois auparavant ces menaces auroient encore fait une impression profonde; mais il n'étoit plus temps pour Borgia de parler ainsi, et le cardinal d'Amboise lui-même, qui le protégeoit toujours, et qui le regardoit comme un allié utile de la France, s'écria, quand Macchiavel lui rapporta ces paroles: « Dieu n'a jamais encore laissé aucun péché im» puni, et il ne pardonnera pas davantage ceux » de cet homme (1) ».

Le pape ne vouloit point encore manquer de parole à Valentinois, cependant il étoit impa-

(1) *Macchivelli.* Legaz. II, Lett. IV, du 6 novembre, p. 110. Opera, Lett. IX, T. VI, p. 390.

CHAP CII. 1503.

tient de se débarrasser de lui, et bien qu'il cherchât à profiter des restes de son crédit, pour défendre la Romagne contre les Vénitiens, il se réjouissoit de voir tous ses anciens amis l'abandonner. Il l'avoit encouragé, aussi-bien que le cardinal d'Amboise, à demander un sauf conduit aux Florentins, pour envoyer sa petite armée sur les frontières de la Romagne (1); mais il ne parut point fâché que ce sauf conduit fût refusé, il chercha seulement à entretenir le duc dans des espérances trompeuses d'un arrangement avec les Florentins, pour l'engager à partir (2).

Enfin Valentinois se mit en route le 19 novembre, vers le milieu de la nuit, avec l'intention de s'embarquer à Ostie, et de se faire transporter avec quatre ou cinq cents hommes à la Spézia. Il y avoit donné rendez-vous à sept cents chevaux, qu'il y envoyoit par la route de Toscane (3). C'étoit justement le moment ou Faenza, pressée par les Vénitiens, étoit sur le point de capituler. Jules II, alarmé sur leurs progrès, se persuada que le seul moyen de les arrêter, étoit de se faire céder les forteresses que Valentinois possédoit encore en Romagne, Le duc, en par-

(1) *Macchiavelli Legazione alla corte di Roma.* T. VI, p. 397, 10 novembre.

(2) *Idem*, p. 418, Lett. du 18 novembre.

(3) *Idem*, p. 424, Lett. du 19 novembre.

tant, avoit laissé la cour de Rome au pouvoir de ses ennemis, qui tous encourageoient Jules II à lui manquer de foi, et applaudissoient par avance à la punition d'un homme perfide, que le pape détestoit. Celui-ci ne résista pas à leurs insinuations. Il fit partir pour Ostie le cardinal de Volterra, frère du gonfalonier Pierre Sodérini, pour demander à Valentinois la remise de toutes ses forteresses. Des vents contraires avoient retardé l'embarquement du duc, et Volterra le trouva encore à Ostie le 22 novembre; mais Borgia, au moment même où il se mettoit en chemin, pour tenter de reconquérir la Romagne, ne pouvoit abandonner son titre à cette souveraineté, ni les forteresses qu'il possédoit encore. Il refusa. Jules II, trop orgueilleux et trop irascible pour supporter un refus, fit arrêter aussitôt Valentinois, qui demeura prisonnier devant Ostie, sur une galère française (1). On répandit bientôt le bruit que le pape l'avoit fait jeter dans le Tibre. Tout le monde applaudit par avance à cette perfidie, et témoigna ensuite du regret en apprenant qu'elle ne s'étoit point exécutée (2). Dans le même temps la petite armée de Valentinois,

(1) *Macchiavelli Legazione à Roma.* 23 et 24 novembre. T. VI, p. 440.

(2) *Idem*, Lettre du 26 novembre. T. VI, p. 448. — *Fr. Belcarii.* Lib. IX, p. 276.

que conduisoit don Michel de Coréglia, étoit arrivée sur les frontières de Pérouse et de Florence ; elle y fut attaquée par la troupe de Jean-Paul Baglioni, et dévalisée. Don Michel demeura prisonnier des Florentins, qui le livrèrent au pape sur l'instante prière de celui-ci ; et Jules II témoigna sa satisfaction de ce que les dernières ressources de l'homme à qui il avoit vainement promis de pardonner, étoient enfin détruites (1).

Quelque haine cependant que Jules II conservât au fond de son cœur pour Valentinois, il n'oublia jamais entièrement qu'il lui devoit la tiare, et qu'il lui avoit promis de la reconnoissance. Il le fit reconduire au palais du Vatican, et tout en insistant toujours pour obtenir un ordre à ses châtelains, de lui remettre leurs forteresses, il lui témoigna des égards auxquels on ne s'étoit point attendu. Il réussit ainsi, du moins en apparence. Le 2 décembre, Valentinois signa l'ordre qu'on lui demandoit, et Pierre d'Oviédo, un de ses lieutenans, qui en étoit porteur, partit pour la Romagne, afin de le faire exécuter. Dès lors Borgia jouit de plus de liberté, et le pape lui promit qu'il le laisseroit partir pour la France, aussitôt qu'il auroit la nouvelle de

(1) *Macchiavelli Legazione à Roma.* Lettre du 1er décembre. p. 462. — *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 325. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 158.

l'entrée des troupes pontificales dans les citadelles de Romagne (1).

Dans le même temps, presque aux portes de Rome, une lutte plus importante décidoit du sort de l'Italie, et en quelque sorte de celui de l'Europe. Les deux puissantes armées des Français et de Gonzalve de Cordoue, étoient en présence sur les bords du Garigliano; on attendoit à toute heure une bataille générale, que des pluies continuelles faisoient différer de jour en jour : la fortune demeuroit en suspens, et dans cet état d'anxiété, ni le pape, ni les Florentins n'osoient prendre aucune décision. Sur les autres points, la guerre entre les deux monarques n'avoit produit aucun grand événement. L'armée française, qui s'avançoit par la Gascogne, s'étoit bientôt dissipée, faute d'argent, et par l'imprudence de celui qui la commandoit; la flotte, après avoir parcouru sans fruit les rivages de Catalogne, s'étoit enfermée dans le port de Marseille; l'armée de Roussillon s'étoit arrêtée au siége de Salses, au pied des Pyrénées, et après avoir perdu quarante jours devant cette forteresse, qui s'étoit défendue avec la plus grande bravoure, elle s'étoit retirée à l'approche de l'armée d'Espagne, que le roi commandoit en personne. Cependant Frédéric, roi

(1) *Macchiavelli Legazione alla corte di Roma.* Lett. du 2 décembre, p. 468.

CHAP. CII. 1503.

titulaire de Naples, auquel Louis XII et Ferdinand promettoient chacun de leur côté de le rétablir sur le trône, avoit négocié entre eux une trève de cinq mois, dans laquelle l'Italie n'étoit pas comprise; il écoutoit avidement leurs paroles, et il ne s'apercevoit pas que l'un et l'autre roi cherchoit à effacer la honte de sa trahison précédente, sans renoncer aux fruits qu'il en avoit recueillis (1).

Mais l'armée française que le cardinal d'Amboise avoit si long-temps retenue près de Rome, pour exercer plus d'influence sur le sacré collége, avoit ensuite continué sa route vers Naples, sous les ordres du marquis de Mantoue. Cette armée étoit fort supérieure en nombre à celle que Gonzalve pouvoit lui opposer, et elle avoit été abondamment pourvue d'argent et de vivres, par la prévoyance du roi : seulement l'infanterie suisse, qui en faisoit une partie essentielle, n'avoit point été choisie avec autant de soin que dans les précédentes expéditions, et elle étoit fort inférieure à celle qui avoit servi dans les autres armées; la gendarmerie française, depuis que La Trémouille en avoit abandonné le commandement, ne vouloit plus reconnoître aucune règle de discipline; son orgueil se révoltoit de ce que le roi l'avoit soumise

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 326. — *Macchiavelli Legaz. à Roma.* T. VI, p. 447. Lett. du 24 novembre.

à un général italien ; et le marquis de Saluces, le bailli d'Occan et Sandricourt, ses lieutenans-généraux, étoient aussi mal d'accord entre eux qu'avec leur chef (1).

Durant l'activité des marches ou des combats, à peine l'indiscipline française se laisse remarquer ; c'est dans les guerres de poste, et toutes les fois que les opérations se traînent en longueur, qu'elle devient surtout pernicieuse. Aussi la lenteur de la marche de l'armée française au travers de l'Italie, et son long séjour auprès de Rome, avoient-ils eu la plus fatale influence sur les dispositions des combattans. Ce fut cependant lorsqu'on vit commencer les pluies de l'automne qui, cette année, furent bien plus longues et bien plus obstinées que de coutume, qu'on put s'apercevoir combien l'ambition personnelle du cardinal d'Amboise, et ses manœuvres pour monter sur le trône pontifical, avoient été préjudiciables à la France. La campagne avoit commencé sous d'assez heureux auspices. Le marquis de Saluces après avoir défendu vaillamment Gaëte avec les restes de l'armée qui, au printemps avoit été battue à Cérignoles, avoit recouvré le duché de Trajetto et le comté de Fondi, jusqu'aux rives du Garigliano, et il

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 528. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 157. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 231. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 33.

étoit ensuite venu joindre l'armée du marquis de Mantoue entre Pontécorvo et Ceppérano.

Gonzalve de Cordoue avoit établi son quartier-général à San-Germano, avec l'intention de défendre ce passage, protégé par les deux forteresses de Rocca-Secca, et de Monte-Casino. Un capitaine espagnol nommé Vitalba, s'étoit enfermé dans Rocca-Secca; il repoussa avec bravoure deux assauts livrés par l'armée française: sa résistance retint pendant sept jours les Français dans le voisinage de Pontécorvo; le pays étoit ruiné, et ne suffisoit point à les pourvoir de vivres; des pluies continuelles inondoient leurs quartiers : après avoir beaucoup souffert de la faim et de l'humidité, ils renoncèrent au siége de Rocca-Secca, et à forcer le passage de San-Germano, et tournant sur leur droite, au sud-ouest des montagnes de Fondi, ils essayèrent d'entrer dans le royaume, par la route qui suit le bord de la mer. Ils s'avancèrent ainsi jusqu'à la tour qui est située au passage du Garigliano, au lieu même où l'on croit qu'étoit bâtie autrefois la ville de Minturnes. La rive du fleuve, plus élevée de leur côté que sur le bord opposé, les favorisoit pour y jeter un pont; et pendant qu'ils travailloient à le construire, ils se trouvoient au milieu d'un pays ami : les villes de Gaète, Itri, Fondi et Trajetto étoient entre leurs mains, et leur flotte, maîtresse de

la mer, pouvoit leur amener des vivres jusqu'à l'embouchure du fleuve. Gonzalve de Cordoue, il est vrai, sans se laisser décourager par ces circonstances défavorables, vint immédiatement occuper l'autre bord du Garigliano, et disputer le terrain aux travailleurs français; mais ceux-ci couverts par leurs batteries, achevèrent le 5 novembre leur pont en dépit de lui (1).

Après avoir établi leur pont, les Français traversèrent le Garigliano sans rencontrer de grands obstacles, et ils s'emparèrent de quelque artillerie laissée par les Espagnols, sur la rive opposée. Mais Gonzalve de Cordoue s'étoit retiré à un mille en arrière seulement, et coupant la plaine basse à la gauche du fleuve, par un fossé profond, que les eaux avoient aussitôt rempli, il avoit élevé sur ce fossé des fortifications beaucoup meilleures que celles qu'il avoit été obligé de quitter sur les bords de la rivière. Les Français ne pouvant pénétrer plus loin, laissèrent seulement une garde avancée sur la gauche du Garigliano, et retournèrent à leurs quartiers accoutumés. Don Pédro de Paz, le plus aventureux chevalier de l'armée espagnole,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 327. — *Macchiavelli Legaz. à Roma.* Lett. du 10 novembre, p. 394. — *Sabellicus Ennead. XI, apud Raynald. Ann.* 1503, §. 15, T. XX, p. 4. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. II, p. 233. — *Alfonse de Ulloa.* L. II, f. 34.

encore que sa taille petite et contrefaite ne semblât pas annoncer de la vigueur, essaya de surprendre le baron de Sandricourt, qui commandoit la garde avancée; c'est sans doute à cette attaque qu'il faut rapporter l'exploit un peu romanesque que le *loyal serviteur* raconte de Bayard son maître, lorsqu'il assure que celui-ci tint seul tête à deux cents chevaux espagnols, et défendit contre eux le pont du Garigliano (1). Quoi qu'il en soit, dans cette escarmouche qui fut très-sanglante, Fabio, fils de Paul Orsini, jeune capitaine qui marchoit déjà dignement sur les traces de son père, fut tué; les Français demeurèrent maîtres du pont, mais ils sentirent la nécessité de s'y couvrir de fortifications, pour se mettre à l'abri d'une attaque semblable (2).

Le pays qui s'étend au sud-est du Garigliano, est marécageux et presque désert; les soldats de Gonzalve étoient réduits à y demeurer à découvert, logés dans la fange, tandis que des pluies continuelles inondoient le pays. L'autre rive étoit beaucoup plus couverte d'habitations, et le quartier des Français étoit bien meilleur; mais en revanche leurs corps sembloient moins propres à supporter l'intempérie du climat, et leurs esprits étoient plus impatiens. Tandis que

(1) Mémoires du chev. Bayard. T. XV, ch. XXV, p. 45.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 327.

Gonzalve retenoit toutes ses troupes, avec une constance inébranlable, dans un mille de rayon, autour de la tête du pont des Français; ceux-ci qui avoient réparti leur armée jusqu'à Fondi et Itri, à huit ou dix milles de distance, ne supportoient qu'avec peine la pluie, les privations, et les mauvais gîtes (1).

Peut-être un général plus déterminé, et mieux obéi que le marquis de Mantoue, auroit-il attaqué les Espagnols, pour sortir de cette situation critique; peut-être auroit-il essayé de changer le théâtre de la guerre, et de sortir des marécages, que les pluies rendoient impraticables. Cependant sa supériorité étoit toute entière dans la gendarmerie française, et dans l'artillerie, tandis que son infanterie étoit fort inférieure à celle des Espagnols: ses gendarmes n'auroient pu manœuvrer dans la plaine inondée qui étoit au-delà du Garigliano; et ses attelages n'auroient point suffi pour tirer de la fange son artillerie; d'autre part, si le temps venoit à se remettre, cette même plaine lui offroit le champ de bataille le plus favorable pour manœuvrer contre les Espagnols, et il avoit

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 327. — *Macchiavelli Legazione alla corte di Roma.* Lett. du 10 novembre et jours suiv. p. 400 *et seq.* — *Fr. Belcarii Comment.* L. X, p. 278. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 234. — *Alfonso de Ulloa.* Lib. I, f. 34 v.

CHAP. CII. 1503.

éprouvé à Pontécorvo, peu de jours auparavant les inconvéniens de la guerre dans les montagnes. Plus les pluies avoient duré longtemps, et plus le marquis de Mantoue se flattoit chaque jour de les voir finir. Ses quartiers étoient meilleurs, ses troupes étoient mieux nourries, et il avoit de l'argent en abondance, tandis que Gonzalve en étoit tout-à-fait dépourvu; il croyoit donc pouvoir attendre avec moins de souffrance que les Espagnols, et il sembloit démontré que celui qui supporteroit plus long-temps les inconvéniens de cette situation seroit assuré de la victoire (1).

Mais les Français, tourmentés par l'humidité dont ils ne pouvoient se mettre à couvert, par le dépérissement de leurs chevaux, par les maladies, et plus que tout par l'ennui, s'en prenoient à leurs généraux de toutes les intempéries du climat. Sandricourt accusoit le marquis de Mantoue de timidité et de lenteur; et dans un cercle nombreux il s'étoit écrié, qu'il étoit bien étrange que le roi n'eût pas trouvé dans toute la noblesse française un chef qui pût la conduire, au lieu de la soumettre à un de ces Italiens, qu'il désigna par l'épithète injurieuse que les soldats donnoient habituellement à toute la

(1) *Macchiavelli Legazione alla Corte di Roma.* Lett. XIII à XXVIII, p. 398 à 470. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. II, p. 235.

nation. Ce propos, si blessant pour Gonzague, fut applaudi par tous les Français. Le marquis de Mantoue ne pouvoit plus obtenir d'eux aucune obéissance, ni aucune régularité dans le service : les commissaires des vivres, se croyant tout permis sous un chef aussi peu respecté, voloient le soldat avec impudence, et le laissoient exposé à tous les besoins. Le marquis de Mantoue, n'espérant plus rien d'une armée où il ne pouvoit se faire craindre, se sentant blessé dans son honneur, et ne voulant pas prendre sur lui la responsabilité des événemens funestes qu'il prévoyoit, saisit le prétexte d'une petite fièvre quarte dont il étoit atteint, pour abandonner le 1[er] décembre le commandement de l'armée, et se retirer dans ses états (1).

Les pluies, les neiges, les temps désastreux continuoient toujours, avec une constance qu'on n'auroit pas cru devoir attendre du climat de la Campanie heureuse. L'armée française s'affoiblissoit par la maladie et la désertion ; plusieurs chevaliers, plusieurs soldats impatiens de tant de souffrances et de tant d'oisiveté, s'éloignoient du camp avec ou sans congé : les voleries des commissaires des vivres redoubloient

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi*. L. II, p. 235. — *Macchiavelli Legazione alla corte di Roma*. Lett. du 2 décembre, p. 470. — *Belcarius Comment. Rer. Gall.* Lib. X, p. 278. — *Arnoldi Ferroni*. Lib. III, p. 55.

les privations de ceux qui restoient. Gonzalve de Cordoue, quoique sa position parût plus désastreuse encore, avoit réussi à la faire oublier à ses soldats par la confiance qu'il leur avoit inspirée; d'ailleurs il avoit reçu les renforts que lui avoit amenés Barthélemi d'Alviano avec tous les Orsini, tandis que Jean Paul Baglioni, qui, à la même époque, s'étoit engagé à la solde des Français, ne leur avoit jamais conduit sa compagnie. Gonzalve comptoit dans son armée neuf cents hommes d'armes, mille chevau-légers, et neuf mille fantassins espagnols. Avec ces forces, il résolut enfin d'aller chercher la bataille, au lieu de l'attendre plus long-temps; et après être resté cinquante jours à la même place, en présence de l'ennemi, il chargea Barthélemi d'Alviano de jeter pendant la nuit un pont de bâteaux à Sugio, quatre milles au-dessus du camp français.

Le pont des Espagnols fut établi sans résistance, dans la nuit du 27 décembre, et Barthélemi d'Alviano occupa le village de Sugio. La nouvelle en fut cependant aussitôt portée au quartier général français; Ives d'Allègre essaya vainement, par une attaque impétueuse, de repousser l'Alviano sur l'autre bord, tandis que la cavalerie française, répandue dans tout le pays environnant, se rassembloit en tumulte autour du marquis de Saluces. Bientôt celui-ci

reconnut que Gonzalve, avec son corps de bataille, avoit aussi passé la rivière sur le pont de l'Alviano, et qu'une arrière-garde, laissée en face des Français, attaquoit leur tête de pont. Jugeant impossible de maintenir sa position ou de défendre plus long-temps le passage, avec le peu de monde qu'il avoit rassemblé, il abandonna avant jour la tour du Garigliano, pour se replier sur Gaète, après avoir rompu son pont; laissant dans son camp neuf pièces de grosse artillerie, la plus grande partie de ses munitions, et un nombre prodigieux de malades et de blessés (1).

Gonzalve, averti de la retraite des Français, détacha à leur poursuite Prosper Colonna, pour retarder leur marche. Les Français cheminoient en bon ordre, faisant marcher d'abord l'artillerie, puis l'infanterie, et enfin la cavalerie, qui étoit presque constamment engagée pour tenir tête à l'ennemi. Ils suivoient ainsi le rivage de la mer, et faisoient ferme à tous les ponts, à tous les passages difficiles, pour donner à l'armée le temps de défiler. Mais l'arrière-garde de Gonzalve, laissée à la tour du Garigliano, ayant atteint les barques que les Français avoient aban-

(1) *Fr. Guicciardini*, L. VI, p. 330. — *Sabellicus Ennead. XI*, L. II, *apud Raynald. Ann. eccles.* 1503, §. 16, T. XX, p. 4. — *Belcarius Rer. Gallic. Comment.* L. X, p. 279. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi*, L. III, p. 258.

CHAP. CII. 1503.

données à la dérive, après avoir coupé leur pont de bâteau, rétablit rapidement ce pont. Elle passa aussitôt le fleuve, prenant le chemin direct vers Molo di Gaëta; elle se trouva bientôt sur le flanc, et même en avant des Français. L'armée de ces derniers, arrivée au pont qui est à peu de distance de Molo, s'arrêta de nouveau, pour donner à l'artillerie, qui commençoit à causer du désordre sur le chemin, le temps de défiler. Le combat y fut obstiné; mais les Français, voyant des corps espagnols qui les débordoient sur leurs flancs, abandonnèrent leur position avec quelque désordre, et lorsqu'ils furent arrivés à l'embranchement des deux chemins, dont l'un va à Itri, et l'autre à Gaète, ils prirent ouvertement la fuite. Leur artillerie et tous leurs bagages tombèrent aux mains des vainqueurs; un grand nombre d'entre eux furent tués, un plus grand nombre de ceux qui s'étoient répandus dans la campagne, ou qui, logés à quelque distance de l'armée, n'avoient pas pu la rejoindre, furent pillés par les paysans et faits prisonniers; le reste se sauva dans Gaète, et fut poursuivi jusqu'au pied de ses murailles (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 330. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. IX, p. 239. — *Fr. Belcarii Comm.* L. X, p. 279. — Saint-Gélais, hist. de Louis XII, f. 173. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 35. — *Arn. Ferroni.* L. III, p. 56.

Pierre de Médicis, qui suivoit le camp français, s'étoit embarqué sur le Garigliano avec quatre pièces d'artillerie, qu'il avoit espéré conduire à Gaète; mais une foule de fuyards se jetant sur sa barque, elle sombra, et Médicis fut noyé avec tous ceux qu'elle portoit (1).

1503.

Gonzalve de Cordoue prit cette nuit ses quartiers à Castellone et à Molo; et le lendemain, s'approchant de Gaète, il s'empara sans difficulté du bourg, et de la montagne d'Orlando, que les Français, trop troublés par leur défaite, n'avoient point mis en état de défense. Ils avoient dans la ville beaucoup plus de monde qu'il ne leur en falloit pour soutenir un long siége; et comme la mer leur étoit ouverte, ils ne pouvoient craindre de manquer de vivres. Mais leur constance étoit épuisée; ils n'avoient plus d'autre pensée que celle de retourner au plus tôt en France; ils demandèrent immédiatement à capituler; ils stipulèrent qu'Aubigny et tous leurs autres prisonniers seroient remis en liberté sans rançon, et pourroient se retirer en France avec tous leurs effets; et le 1er de janvier 1504, ils remirent la forteresse de Gaète à Gon-

1504.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 331. — *Barthol. Senaregæ de reb. Genuens.* T. XXIV, p. 579. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 159. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 273. — *Histor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 199. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. III, p. 240.

CHAP. CII 1504.

zalve. Leur capitulation avoit été faite avec si peu de précision, ou l'homme avec lequel ils traitoient avoit si peu de bonne foi, que les Espagnols ne voulurent point comprendre les barons napolitains parmi les prisonniers dont la liberté avoit été stipulée; et André Matthieu Aquaviva, avec Alfonse et Honoré de San-Sévérino, furent jetés au fond d'une tour, au château Neuf de Naples. Au reste, les Français, auxquels Gonzalve rendit la liberté, ne furent guère plus heureux. La plus grande partie de ceux qui partirent de Gaète moururent sur les chemins, de froid, de misère, et des maladies qu'ils avoient contractées pendant cinquante jours de bivouac dans la fange. Quelques-uns parvinrent jusqu'en France, comme le marquis de Saluces, Sandricourt, et le bailli de Bissy; mais la mort les y attendoit à leur arrivée. De toute cette florissante armée, que La Trémouille avoit conduite en Italie, et qui paroissoit suffisante pour achever en peu de mois la conquête du royaume de Naples, il ne resta presque aucun homme en état de servir encore sa patrie, bien qu'il n'y en eût qu'un fort petit nombre qui eût péri par le fer de l'ennemi (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 332. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* p. 579. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. III, p. 240. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. X,

La déroute du Garigliano couvrit la France de deuil; elle plongea Louis XII dans la plus profonde douleur; elle décida du sort du royaume de Naples, et elle fit craindre que le reste de l'Italie ne tombât en peu de jours aux mains des Espagnols. Les Français n'avoient plus de forces en Lombardie; leurs soldats étoient dégoûtés des guerres d'Italie, ils refusoient de passer les monts; et les Florentins, seuls alliés du roi, n'étoient pas en état de résister à tous ses ennemis. Cependant, contre l'attente universelle, cette déroute fut suivie d'un repos général. Gonzalve de Cordoue, que les rois Catholiques avoient laissé sans argent, devoit à ses troupes plus d'une année de soldes arriérées; il ne pouvoit sans les payer, essayer de les conduire dans la haute Italie; et il fut réduit, pour les satisfaire, à les loger à discrétion dans les provinces du royaume de Naples, où leurs voleries et leurs outrages achevèrent de ruiner les malheureux paysans.

Louis d'Ars, capitaine français, se maintenoit seul dans le royaume de Naples; depuis la déroute de Cérignoles, il occupoit toujours Vénosa, Troia et San-Sévérino. Gonzalve de Cordoue réduisit ses opérations à le chasser de ces

p. 280. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 36. — *Arn. Ferroni.* L. III, p. 56.

CHAP. CII. 1504.

places; et Louis d'Ars, après les avoir défendues avec vaillance, dédaigna de faire aucune capitulation, et s'ouvrit son chemin la lance sur la cuisse, pour ramener sa gendarmerie en France (1).

Jules II, alléguant pour prétexte les embarras de sa situation, en montant sur le trône, s'étoit maintenu neutre entre la France et l'Espagne, encore que tous ses vœux fussent pour les Français; en sorte que la déroute du Garigliano ne le compromit point personnellement avec le vainqueur. Sa conduite envers les Français ne changea point non plus en raison des revers qu'ils venoient d'éprouver, et il donna avec générosité des secours à tous les malheureux qui traversoient ses états. Toute sa politique se bornoit à défendre la Romagne contre les Vénitiens; et encore qu'il ne pût plus employer pour cet objet l'appui de la France, il n'en persistoit pas moins à presser Valentinois de lui remettre ses forteresses. Pierre d'Oviédo avoit été envoyé avec un ordre de Borgia pour les consigner au pape; mais lorsqu'il étoit entré dans la citadelle de Césène, Diégo de Chignones,

(1) Mémoires du chev. Bayard. Chap. XXV, p. 53, et notes, p. 437. — *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 338. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. III, p. 241. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. X, p. 282. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 159.

qui y commandoit l'avoit fait pendre, déclarant qu'il regardoit comme un traître celui qui se chargeoit d'exécuter des ordres si préjudiciables à son maître, lorsqu'il savoit qu'on les lui avoit arrachés de force, et tandis qu'il étoit en prison (1).

Cet acte de rigueur fut d'abord avantageux à César Borgia, qui peut-être l'avoit ordonné secrètement. Jules II, voyant que la contrainte étoit inutile, consentit à consigner ce prisonnier dans la forteresse d'Ostie, à Bernardin Carvajal, cardinal espagnol. Ce dernier s'obligea à le remettre en liberté, dès que les châteaux de Césène, Bertinoro et Forli, seroient livrés au pontife, et souscrivit de plus un engagement de quinze mille ducats, en garantie de sa promesse. César Borgia donna alors à ses lieutenans des ordres sans restriction, et avec la ferme volonté qu'ils fussent exécutés. Cependant il languissoit de sortir des mains du pape, et il fit demander secrètement à Gonzalve de Cordoue un asile que celui-ci lui promit, en lui envoyant un sauf-conduit. Sur ces entrefaites, le cardinal Carvajal fut averti que les forteresses de Romagne avoient été livrées aux gens du pape, et sans attendre les ordres de Jules II, dont il se défioit

(1) *Burchardi Diarium Curiæ Rom.* p. 2159. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. III, f. 246. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 37.

CHAP. CII. 1504.

avec quelque raison, il remit le 19 avril 1504 le duc de Valentinois en liberté (1).

César Borgia, déchu de tant de brillantes espérances, et ne conservant plus de toute sa fortune passée que l'argent qu'il avoit déposé chez les banquiers de Gênes, se tenoit encore heureux d'avoir recouvré la liberté de sa personne; il s'embarqua à Nettuno sur une felouque, qui le transporta à Mondragone, d'où il se rendit par terre à Naples. Gonzalve de Cordoue l'y accueillit avec toutes les marques d'affection et de respect qu'il auroit pu prodiguer aux plus grands personnages. Il commença aussitôt à délibérer avec lui sur les affaires d'Italie, et surtout sur le projet de Valentinois de se jeter dans Pise. Il lui promit pour cela ses galères, et lui laissa solder des gens de guerre dans le royaume. Néanmoins il avoit écrit à Ferdinand-le-Catholique, pour savoir comment il devoit se conduire avec Borgia; et dès qu'il eut reçu ses ordres, il le fit arrêter, le 26 ou 27 mai, au sortir même d'une conférence, où il lui avoit témoigné la confiance la plus entière et l'affection la plus vive, et où il l'avoit embrassé à plusieurs reprises. Il le fit transporter sur une ga-

(1) *Burchardi Diarium Curiæ Rom.* p. 2160. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* L. X, p. 283. — *Epistolæ Papæ ad Regem et Reginam Hispan.* 11 maii. — *Raynald. Ann.* 1504, §. 12, p. 10. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 37.

lère, où il ne lui donna qu'un seul page pour le servir ; et il le fit aussitôt partir pour l'Espagne. Cet homme, coupable de tant de trahisons, et victime à son tour de trahisons non moins noires, y fut jeté à son arrivée, dans la forteresse de Medina del Campo, que Ferdinand le-Catholique, qu'il n'avoit jamais offensé, destinoit à lui servir de tombeau (1).

Un peu avant la dernière chute de ce prince, qui avoit si long-temps troublé l'Italie par son ambition et ses crimes, on apprit que les négociations entre les rois de France et d'Espagne, qui s'étoient toujours continuées, même au temps où la guerre paroissoit la plus animée, venoient de se terminer par une trève, signée le 31 mars 1504, dans laquelle l'Italie étoit comprise, aussi-bien que le reste de leurs états. Elle devoit durer trois ans ; et chacun des contractans avoit trois mois pour nommer ses confédérés, et les y faire comprendre. Les forteresses seules, que Louis d'Ars tenoit encore pour les Français dans le royaume de Naples, n'y furent pas incluses ; mais ce capitaine, n'ayant plus d'espérance de les défendre, ne tarda pas à les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 339. — *Burchardi Diar. Curiæ Roma. die* 29 *maii.* p. 2160. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* Lib. II, p. 83. — *Pauli Jovii Vita Consalvi.* L. III, p. 247. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1504, §. 13, T. XX, p. 11. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 37 v.

CHAP. CII. 1504.

évacuer. Le reste de l'Italie se reposa avec crainte, ne pouvant croire que la trève, signée à l'abbaye de Notre-Dame de la Méjorade, mit fin à des inimitiés aussi violentes, et ne reconnoissant point dans le partage des états qu'avoit établi la force, une balance de pouvoir qui put maintenir long-temps la tranquillité (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 341. — *N. Macchiavelli Legaz. seconda alla corte di Francia.* Lett. I et seq. p. 501 et seq. — *Jacopo Nardi stor. Fior.* Lib. IV, p. 160. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* Lib. X, p. 283. On voit par une lettre de Nicolas Valori à la seigneurie, que la ratification de la trève étoit arrivée à la cour de France, à Lyon, dès le 11 février; cependant Léonard, T. II, la rapporte au 31 mars. *Legazione di Nicolo Macchiavelli alla corte di Francia.* Lett. IX et X, p. 533.

CHAPITRE CIII.

Repos et servitude de l'Italie; petites guerres en Romagne et en Toscane; Jules II soumet à l'Église les villes de Pérouse et de Bologne.

1504 — 1506.

La trève signée entre les rois de France et d'Espagne, au mois de février 1504, avoit rendu le repos à l'Italie, puisque ces deux puissans monarques pouvoient dès lors décider du sort de cette contrée sans la consulter, et que les petits états italiens, soumis désormais à la politique ultramontaine, attendoient la permission de leurs alliés pour prendre ou pour poser les armes. Quelque humiliante, quelque triste et précaire que fût cette paix, elle fut reçue avec joie par les peuples; leur épuisement et la lassitude de leurs souverains la rendoient nécessaire. Il leur falloit du temps pour rassembler de nouvelles forces, qu'ils useroient dans de nouveaux combats : il falloit du temps aussi pour qu'on pût oublier les maux funestes de la guerre, et qu'on osât recourir à ce remède terrible, mais passager, de maux permanens. Les premiers mois de paix rendent aux forces vi-

CHAP. CIII. 1504.

tales d'une nation leur action long-temps suspendue ; l'agriculture, les manufactures, le commerce renaissent d'eux-mêmes ; le pouvoir retourne des commandans militaires aux magistrats et aux tribunaux civils, dont le joug paroît plus léger : si l'on éprouve encore quelques vexations, on les regarde comme les conséquences de l'état dont on vient de sortir, et non de celui dans lequel on entre ; le retour des habitudes long-temps suspendues rappelle à chaque homme son enfance, sa jeunesse ou des temps plus heureux. On croit entrer dans une ère nouvelle de prospérités ; et l'imagination dépassant les bornes même du possible, le peuple demande à la paix la restitution de tout ce que lui a ôté la guerre ; il veut qu'elle réalise tous ses rêves et tous ses souvenirs non moins fantastiques qu'eux. Cependant les mois s'écoulent, et l'âge avancé ne retrouve point les jouissances de la jeunesse ; les fortunes dissipées par la guerre ne renaissent point en un clin d'œil ; les impôts qu'elle a fait augmenter ne sont point supprimés, tandis que les abus de la paix reparoissent bien plus rapidement que les institutions utiles. Les puissans laissent entrevoir leurs projets d'usurpation, les intrigans s'élèvent à la faveur et à l'importance ; la force qui devroit être protectrice devient hostile pour la société ; et le peuple sentant enfin les chaînes dont on

le charge, désire de nouveau les rompre par la guerre, quelque terrible et quelque douloureuse qu'elle soit.

Aucun des états de l'Italie n'avoit obtenu par la trève, ou ne pouvoit espérer par la paix qu'on négocioit encore, ce qui sans doute avoit été le but de ses désirs avant le commencement des hostilités, un gouvernement conforme aux intérêts du peuple. Le royaume de Naples, déchu de son indépendance, étoit soumis à une nation étrangère, et gouverné par un vice-roi : le duché de Milan avoit de même perdu son indépendance et ses anciens souverains. Les Espagnols n'étoient pas plus aimés dans les régions du midi de l'Italie, que les Français dans celles du nord. Tous deux offensoient également la nation soumise, par leurs mœurs étrangères, et par l'insolence de leurs mépris. Les mécontens qui, en 1494, avoient désiré avec ardeur une révolution, et avoient secondé les armes qui devoient l'opérer, n'avoient obtenu nulle part une réforme qui les dédommageât de toutes leurs souffrances. Cependant leurs forces étoient épuisées comme leurs espérances déçues, et ils se soumettoient à une tyrannie pire que celle qu'ils avoient voulu renverser, pour acheter à ce prix quelque intervalle de repos.

La république de Venise n'avoit pris presque aucune part à la guerre qui, pendant dix ans,

CHAP. CIII. 1504.

avoit ravagé toute l'Italie ; elle avoit échappé à ses calamités, et la prospérité de son territoire excitoit l'envie des peuples voisins, qui avoient vu piller leurs villes et ravager leurs campagnes. Pendant ces dix ans, elle avoit acquis le Crémonois dans le duché de Milan, trois ou quatre forteresses en Pouille, et deux petits états en Romagne, tandis que ses pertes en Morée et en Dalmatie avoient été à peu près équivalentes. Au milieu de révolutions aussi importantes que celles qui avoient rempli ces dix années, de si petites conquêtes ne sembloient pas avoir assez de valeur pour exciter vivement la jalousie des autres états ; mais les Vénitiens étoient seuls heureux au milieu d'une nation souffrante, et les autres Italiens ne pouvoient leur pardonner de n'avoir pas partagé les revers communs. Le pape ne songeoit qu'à exciter contre eux les Ultramontains, dont il auroit dû plutôt chercher à délivrer l'Italie ; les Florentins, qui avoient eu à se plaindre des Vénitiens, désiroient leur ruine ; et Macchiavel, l'habile Macchiavel, en mission à la cour de France, soufflôit le feu de la vengeance, et se réjouissoit de voir Maximilien, Louis XII et Ferdinand projeter déjà le partage des états de la seule république qui pût maintenir à l'Italie son indépendance (1).

(1) *Seconda Legazione di Nicolò Macchiavelli alla corte di*

Jules II s'étoit proposé de ramener pendant son pontificat, sous la directe du saint-siége, tous les fiefs qui relevoient de l'Église; il attachoit son honneur à la réussite de ce projet, et l'impatience et l'irascibilité de son caractère lui faisoient regarder comme une offense impardonnable l'opposition que les Vénitiens y avoient apportée. Toutefois, comme il n'avoit point eu le temps d'amasser un trésor, de rassembler des troupes, ou de se fortifier par des alliances, il n'employoit encore, pour soumettre la Romagne, que la crainte qu'inspiroit l'impétuosité qu'on lui connoissoit. Les forteresses de Césène et de Bertinoro lui avoient été remises par les lieutenans de César Borgia, pendant que celui-ci étoit encore à Ostie; celle de Forli ne lui fut livrée qu'après le retour des messagers que le châtelain avoit envoyés auprès de Borgia à Naples. Comme ils rapportèrent que ce duc avoit été envoyé prisonnier en Espagne, le châtelain vendit pour quinze mille ducats une citadelle qu'il n'avoit plus aucune raison de défendre (1). Raphael Riario de Savonne, cardinal du titre de Saint-George, en-

Francia passim, e Spec. Lett. di Nicolo Valori di Lione, 11 *febbraio*. T. VI, p. 534.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 341. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. VII, p. 140. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1504, §. 9, 10, 11, T. XX, p. 10.

CHAP. CIII. 1504.

gagea les habitans d'Imola à livrer leur ville au pape; espérant que celui-ci en rendroit la souveraineté à Octavien Riario, que César Borgia en avoit dépouillé. Mais quoique Octavien fût parent de Jules II, le pape ne voulut point l'enrichir aux dépens de l'Église. Il fut moins scrupuleux à l'égard d'un autre de ses parens, François-Marie de La Rovère, fils de son frère. Non-seulement il le rétablit dans les seigneuries de Mondovi et de Sinigallia, et dans l'office héréditaire de préfet de Rome; il engagea encore Guid'Ubaldo de Montéfeltro, qui n'avoit point d'enfans, à l'adopter comme fils de sa sœur, et à l'appeler à la succession du duché d'Urbin. Jules II confirma cette adoption par sa bulle du 10 mai 1504, dans laquelle il fixa le cens annuel du duché d'Urbin, en faveur de la chambre apostolique, à 1340 florins, comme les comtes de Montéfeltro l'avoient déjà payé annuellement (1).

Vers le même temps, Antoine des Ordélaffi mourut à Forli; Louis, son frère naturel, qui lui succéda, se sentant trop foible pour se soutenir dans sa petite principauté, voulut la vendre aux Vénitiens; la république n'osa point s'exposer à la colère du pontife, et refusa de faire cette acquisition. Louis fut alors obligé

(1) *Raynaldi Ann. eccles.* 1504, §. 36 et 37, T. XX, p. 17.

de s'enfuir, et Forli ouvrit ses portes aux troupes pontificales (1). CHAP. CIII. 1504.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 341. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* Lib. X, p. 284. — Louis, qui s'enfuit à Venise, y étant mort sans enfans, la maison des Ordélaffi finit en lui. Voici une table chronologique de la succession de ces princes :

MAINARDO DE SUSINANE, premier seigneur de Forli.

1276. SINIBALDO, fils de Mainardo, tué dans son lit par le peuple.

1310. SCARPETTA, PINO et BARTHÉLEMI des Ordélaffi, mis en prison par Robert, roi de Naples.

1317. CECCO des Ordélaffi, capitaine perpétuel du peuple de Forli : mort en 1331.

1331. FRANÇOIS des Ordélaffi, frère de Cecco, seigneur de Forli, Forlimpopoli et Césène. Sa femme, Marzia de Susinane, est forcée de rendre Césène au pape, le 21 juin 1357; et lui rend Forli le 4 juillet 1359. Il fait la guerre en partisan, et meurt à Venise en 1374.

1375. SINIBALDO, fils de François, rentre à Forli avec la faveur des Florentins. Il est reconnu pour vicaire du saint-siége en 1379. Trahi par ses neveux, et jeté en prison le 13 décembre 1385.

1385. { CECCO II, } { neveux et successeurs de Sinibaldo. } mort le 19 juillet 1401.
{ PINO, } mort le 8 septemb. 1405.

1405. ANTOINE, fils en bas âge de Cecco II, réduit à l'état de citoyen de la république de Forli; exilé par le légat B. Cossa; arrêté en août 1411, par son cousin George; rappelé à la seigneurie en juillet 1425 : mort le 4 août 1448.

1410. GEORGE Ordélaffi, seigneur de Forlimpopoli; 1411, seigneur de Forli; fait arrêter son cousin Antoine en août 1411; est reconnu par le saint-

CHAP. CIII. 1504.

Jean Sforza, seigneur de Pésaro, épousa vers la fin de la même année, la fille de Matthieu Tiépolo, un des plus puissans citoyens de Ve-

siége le 25 décembre 1418 : meurt le 25 janvier 1422.

1422. Théobald, fils de George, âgé de neuf ans, sous la tutèle de Lucrèce des Alidosi, sa mère, est chassé par sa tante Catherine, qui rétablit Antoine : meurt en juillet 1425.

1448. { Cecco III, / Pino II, } { fils d'Antoine et ses successeurs dans la seigneurie de Forli : } { meurt le 22 avril 1466. / mort en 1480. }

1480. Sinibald II, fils naturel de Pino II, est reconnu pour seigneur, malgré l'opposition des fils légitimes de Cecco III; chassé la même année par Jérôme Riario.

1480. Jérôme Riario, neveu de Sixte IV, achète en 1473 la seigneurie d'Imola, s'empare en 1480 de celle de Forli : est tué le 15 avril 1488.

1488. Octavien Riario, fils du précédent, sous la tutèle de sa mère Catherine Sforza; dépouillé par César Borgia, d'Imola en décembre 1499, et de Forli en janvier 1500.

1503. Antoine des Ordélaffi, fils de Cecco III, rentre à Forli pendant que Borgia est prisonnier : meurt en 1504.

1504. Louis, son frère naturel, veut donner Forli aux Vénitiens, en est chassé par Jules II; y rentre, et en est chassé de nouveau l'année suivante : il meurt à Venise.

Sansovino, dans ses *Famiglie illustri d'Italia*, a donné, f. 17, une table généalogique des Ordélaffi, mais fort inexacte. Il n'a pas donné celle des Riario, qui ne recouvrèrent pas mieux que les Ordélaffi la souveraineté de Forli.

nise, espérant ainsi s'assurer la protection de la république, tandis que le crédit du cardinal Ascagno Sforza, son parent, empêchoit Jules II de songer encore à l'attaquer (1). Celui-ci réclamoit toujours des Vénitiens la restitution des petites principautés qu'ils avoient acquises en Romagne; il les faisoit menacer tour à tour par le roi de France et par l'empereur Maximilien; il inspiroit à ces princes son propre ressentiment, et il jetoit déjà avec eux les fondemens de la ligue qu'on vit bientôt se former contre la république. Les Vénitiens essayèrent d'apaiser le pape, en lui offrant de rendre tout ce qu'ils avoient conquis en Romagne, à la réserve de Faenza et de son territoire, pourvu que le saint-siége les reconnût comme ses vicaires dans cette petite principauté, et reçut d'eux le même tribut qu'avoient payé les Manfrédi; mais Jules II répondit avec emportement, qu'il ne vouloit pas leur laisser seulement une tour, de tout ce qu'ils avoient usurpé, et qu'il espéroit bien leur reprendre encore Ravenne et Cervia, qu'ils ne possédoient pas à plus juste titre que tout le reste, quoiqu'ils les eussent gardées plus long-temps (2). Jusque alors il avoit refusé d'admettre leurs ambassadeurs; il consentit enfin à les recevoir au com-

(1) *Petri Bembi histor. Ven.* L. VII, p. 141.
(2) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 347.

mencement de l'année suivante ; mais les Vénitiens, pour obtenir cette faveur, qui ne fut accompagnée d'aucune promesse, lui rendirent une dixaine de châteaux qu'ils possédoient dans les territoires de Césène d'Imola et de Forli; après quoi les deux parties restèrent en paix pendant quelques années, sans que les droits respectifs fussent mieux reconnus (1).

La Toscane n'avoit point été pacifiée par la trève entre les rois de France et d'Espagne, et les démêlés de ses républiques avoient été considérés comme indépendans des grandes querelles qui avoient troublé jusque alors l'Italie. Depuis que les Pisans avoient secoué le joug des Florentins, ils n'avoient cessé de combattre pour défendre leur liberté. Florence avoit éprouvé plusieurs révolutions violentes, elle s'étoit vue exposée plus d'une fois aux dangers les plus redoutables, et elle avoit pu craindre pour son indépendance, sans avoir jamais pensé à faire la paix avec ceux qu'elle considéroit comme des sujets rebelles, ou avoir jamais voulu reconnoître en eux un peuple libre. Pise, d'autre part, doublement épuisée par quatre-vingt-sept ans de servitude, et par dix ans d'une guerre ruineuse et meurtrière ; Pise, qui avoit perdu son

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 348. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. VII, p. 141. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 169. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1505, §. 1, T. XX, p. 20.

commerce, sa richesse, et la plus grande partie de sa population, et qui voyoit ses champs dévastés chaque année, se soumettoit à tous les genres de privations, offroit de se donner à tous les princes étrangers tour à tour, plutôt que de retourner sous le joug détesté des Florentins. Pendant les grandes expéditions des Français et des Espagnols, cette guerre de Pise n'étoit jamais suspendue, elle se poursuivoit seulement avec un peu plus de lenteur; mais dès que le bruit des armes s'arrêtoit dans le reste de l'Italie, on la retrouvoit toujours au même point, et toujours elle menaçoit de rallumer l'incendie général qu'on avoit eu peine à éteindre.

Le roi de France avoit nommé les Florentins parmi ses alliés, dans son traité de trève avec le roi d'Espagne; celui-ci n'avoit pas nommé les Pisans; on savoit pourtant que Gonzalve de Cordoue les favorisoit, et qu'il comptoit se servir d'eux pour établir la domination de son maître en Toscane. Les Florentins, déterminés à renouveler avec vigueur leurs attaques, envoyèrent un ambassadeur à Gonzalve, pour s'assurer de sa neutralité (1). En même temps ils prirent à leur solde Jean-Paul Baglioni, Marc-Antoine Colonna, les Savelli, et quelques autres;

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 273.

et donnant le commandement de leur petite armée à Hercule Bentivoglio, ils entrèrent en campagne le 25 mai (1). Leurs forces n'étoient point suffisantes pour faire le siége de Pise ; et comme de leur côté les Pisans n'osoient point tenir la campagne, il n'y eut entre eux aucune affaire générale ; mais Bentivoglio étendit ses dévastations dans tout le territoire, et jusque sous les murs de la ville, et il força le château de Librafratta à se rendre à discrétion (2).

Antonio Giacomini Tébalducci, commissaire des Florentins auprès de leur armée, irrité des secours que les Lucquois n'avoient cessé de donner aux Pisans, fit aussi deux incursions sur leur territoire, d'où il ramena beaucoup de bétail et de prisonniers. Les malheureux paysans de Pise, après la perte de leurs moissons, avoient essayé de semer du blé de Turquie et du millet sur leurs jachères : l'armée florentine rentra dans l'état pisan au mois d'août, pour détruire aussi cette espérance de l'arrière-saison. En même temps les Florentins prirent à leur solde Don Dimas de Réquesens, partisan du roi Frédéric de Naples, qui l'avoit suivi en France ;

(1) *Jacopo Nardi histor. Fior.* Lib. IV, p. 161. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 273. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 341.

(2) *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 162. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 274.

et qui, ayant sauvé trois galères de sa fortune passée, se mettoit avec elles au service de qui vouloit l'employer. Réquesens, pendant tout l'été, donna la chasse aux petits vaisseaux des Pisans qui arrivoient par l'embouchure de l'Arno; mais le 5 novembre il fut surpris dans le golfe de Rapallo, par un coup de vent violent, qui le fit périr avec ses trois galères (1).

Des ingénieurs florentins proposèrent à la seigneurie de détourner le cours de l'Arno cinq milles au-dessus de Pise, de manière à priver cette ville des eaux qui faisoient sa salubrité, et à laisser ses murailles entr'ouvertes à l'endroit où elles recevoient le fleuve. Les niveaux étoient pris, et les ingénieurs assuroient que tout l'ouvrage ne demanderoit que trente-cinq à quarante mille journées d'ouvriers. Ils commencèrent en effet à élever une digue à la Fagiana, qui devoit couper l'ancien lit du fleuve, tandis qu'ils ouvroient deux canaux de vingt et de trente bras de largeur, et de sept bras de profondeur, pour conduire les eaux à la mer (2). Mais la puissance et l'impétuosité des rivières dépasse presque toujours les calculs des ingénieurs : on avoit employé quatre-vingt mille journées d'ouvriers, et l'ouvrage n'étoit

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 275. — *Jacopo Nardi Hist.* L. IV, p. 165. — *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 342.

(2) Le bras de Florence, *braccio*, est d'environ 22 pouces.

CHAP. CIII. 1504.

pas à moitié fait, lorsqu'une de ces pluies violentes qui gonflent tout à coup les fleuves d'Italie, emporta la digue, combla les travaux, et força de tout abandonner. Cependant les eaux qu'on avoit déjà détournées de leur lit s'étoient répandues dans la plaine de Pise; elles avoient changé des champs auparavant fertiles en marécages, et elles augmentèrent l'insalubrité de l'air (1).

Les Pisans, qui voyoient tous les jours diminuer leurs ressources, offrirent aux Génois de se donner à eux, pour se mettre ainsi en même temps sous la protection du roi de France. Louis XII communiqua ces ouvertures à Nicolas Valori, et à Macchiavel qui étoient en mission auprès de lui; il annonçoit aux Florentins que s'il acquéroit la seigneurie de Pise, le moment viendroit aussi où il les en remettroit en possession. Mais les Florentins cherchèrent à le détourner de cette négociation; et lui-même, par réflexion, ordonna aux Génois de la rompre, craignant que s'il les autorisoit à faire des conquêtes, et s'il leur rendoit les habitudes d'une république, il ne redoublât en eux le désir de recouvrer leur liberté (2).

(1) *Jacopo Nardi Hist.* L. IV, p. 164. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 274. — *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 342. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa in Archivio Pisano*, f. 224.

(2) *Legazione di Macchiavelli alla corte di Francia.* Lett. de

La trève stipulée entre Louis XII et les rois d'Espagne, avoit eu pour objet de faciliter entre eux une pacification. En effet, les deux cours n'avoient pas cessé dès lors de négocier, et Ferdinand-le-Catholique, honteux du rôle qu'il avoit joué en dépouillant son parent du royaume de Naples, ou plutôt du jugement que l'Europe entière avoit porté de cette perfidie, proposoit dans ces négociations de rétablir ce même Frédéric sur le trône. Il avoit même réussi à persuader à ce prince que c'étoit de bonne foi qu'il songeoit à lui rendre un bien qu'il lui avoit ôté. Louis XII, qui n'espéroit plus recouvrer le royaume de Naples, auroit consenti volontiers à cet arrangement; seulement il vouloit assurer une complète amnistie aux barons Napolitains qui avoient suivi son parti. Mais en même temps il s'étoit engagé dans une autre négociation avec Maximilien et son fils l'archiduc Philippe, souverain de la Flandre. Il s'agissoit avec ceux-ci de faire revivre le traité de Lyon, d'accomplir le mariage de Charles, fils de l'archiduc, avec madame Claude de France, et de donner pour dot à cette princesse les droits que son père prétendoit sur

Nicolas Valori, du 2 fév. p. 521 et suiv. *passim*. — *Fr. Guicciardini*. L. VI, p. 343. — *Scipione Ammirato*. L. XXVIII, p. 275. — *Jacopo Nardi*. Lib. IV, p. 169. — *Agost. Giustiniani*. L. VI, f. 258.

CHAP. CIII. 1504.

Naples. Louis XII crut reconnoître que les lenteurs apportées par Ferdinand et Isabelle à la signature de leur traité, provenoient d'une intention secrète de traverser celui de leur gendre Philippe, dont ils étoient jaloux, et que, dès que cette négociation seroit abandonnée, ils romproient aussi la leur. Aussi, dans une audience publique, congédia-t-il les ambassadeurs d'Espagne, en leur reprochant avec amertume la mauvaise foi de leurs maîtres. Ensuite il signa à Blois, le 22 septembre 1504, trois traités séparés avec Maximilien et Philippe, qui prit dès lors par anticipation le titre de roi de Castille : par le premier, Maximilien accordoit à Louis l'investiture du duché de Milan, pour lui et ses hoirs mâles ; et à leur défaut, pour Claude sa fille, sous la réserve d'un payement de cent vingt mille florins, moitié comptant, moitié dans six mois, et de la présentation annuelle, le jour de Noel, d'une paire d'éperons d'or, à titre d'hommage. Par le second, Claude de France étoit promise à Charles d'Autriche ; et si Charles mouroit avant le mariage, à son frère Ferdinand, avec le duché de Milan pour dot. Par le troisième, la France et le roi des Romains s'allioient contre Venise, avec l'engagement d'attaquer en commun cette république, et de partager ses états de terre ferme. Quatre mois étoient accordés

au roi d'Espagne pour accéder à ces traités (1).

Frédéric d'Aragon, qui jusqu'alors s'étoit flatté de remonter sur le trône de ses pères, par la concorde des deux rois, mourut à Tours le 9 de septembre 1504, peu de jours avant la signature de ces traités (2); et le 26 novembre de la même année, Isabelle de Castille, qui par son mariage avec Ferdinand avoit réuni les deux couronnes d'Espagne, et porté si haut la puissance de cette nouvelle monarchie, mourut aussi, après une longue et douloureuse maladie. Sa fille unique, Jeanne, et son gendre, l'archiduc Philippe, auroient dû à sa mort succéder immédiatement à la couronne de Castille; mais Isabelle avoit adopté la défiance que son mari avoit conçue contre son gendre, et la conservant jusqu'à sa mort, elle avoit nommé, par son testament, Ferdinand d'Aragon, gouverneur du royaume de Castille, et elle avoit voulu que son gendre Philippe lui fût subordonné (3).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 344. — *Fr. Belcarii Comm.* L. X, p. 285. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 165. — Flassan, Hist. de la Diplomatie française. T. I, p. 457.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 275. — *Ist. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 205.

(3) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. III, p. 248. — *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 345. — *Fr. Belcarii. Comm.* Lib. X, p. 286. — *Jacopo Nardi. hist Fior.* L. IV, p. 167. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1504, §. 40, T. XX, p. 18.

Enfin le 25 janvier de l'année suivante, ou 1505, l'Italie perdit à son tour un prince qui, au milieu des révolutions violentes qui l'avoient déchirée, avoit conservé la réputation d'un négociateur habile, et d'un bon administrateur. Hercule d'Este, dès le 20 août 1471, régnoit à Ferrare, Modène et Reggio; il mourut dans un âge avancé, laissant trois fils légitimes; Alfonse, époux de Lucrèce Borgia, lui succéda; envoyé par son père dans les différentes cours de l'Europe pour apprendre à les connoître, il étoit alors en Angleterre; Ferdinand, son frère, étoit demeuré à Ferrare; et Hippolythe avoit été nommé cardinal en 1493 par Alexandre VI. Hercule laissoit aussi un fils naturel, nommé Jules. Engagé malgré lui dans les guerres de Sixte IV, il avoit vu à cette époque ses duchés ravagés par de puissans ennemis; mais dès lors il avoit trouvé moyen de les conserver en paix, même en un temps où aucune autre partie de l'Italie n'avoit évité les malheurs de la guerre. Ses relations avec Louis-le-Maure, dont il étoit beau-père, avec les Vénitiens, qui conservoient contre lui beaucoup d'animosité, avec les Français, devenus ses voisins par leurs conquêtes, ne lui firent jamais revêtir d'autre rôle que celui de médiateur et de pacificateur. Sa cour devint le refuge des gens de lettres, et Ferrare, ornée par lui d'édifices somptueux, fut presque

entièrement rebâtie pendant son règne (1). CHAP. CII. 1505.

Si le roi Ferdinand d'Aragon avoit recherché la paix avec la France, dans le temps où son union avec Isabelle lui donnoit la disposition de toutes les forces de l'Espagne, il avoit plus de raison encore de la désirer, depuis la mort de cette reine, afin de mettre en sûreté le royaume de Naples, sa conquête, et de pouvoir sans distraction s'occuper de conserver sur la Castille une autorité qu'il commençoit déjà à voir contester. Louis XII, de son côté, voyoit avec inquiétude que Maximilien n'avoit point encore ratifié les traités de Blois, et il craignoit que la versatilité habituelle de ce monarque ne renversât de nouveau toutes les bases sur lesquelles il avoit cru assurer la paix. Enfin Maximilien et Philippe se rendirent à Haguenau, qu'ils venoient d'enlever au comte Palatin, avec lequel ils étoient en guerre; le cardinal d'Amboise alla les y joindre, et obtint d'eux, le 4 avril, la ratification des traités de Blois : le surlendemain il rendit, au nom de Louis XII, foi et hommage pour le Milanez à Maximilien; il obtint l'in-

(1) *Muratori Annali d'Italia.* Ann. 1505, T. X, p. 29. — *Tiraboschi storia della Letter.* T. VI, Lib. I, cap. II, §. 11, p. 30. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. VI, p. 168. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 276. — *Istoria di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 206. — *Vita di Alfonso d'Este di Paolo Giovio. Ad init.*

CHAP. CIII. 1505.

vestiture de ce duché, et il paya les premiers soixante mille florins promis au roi des Romains. Le second payement devoit avoir lieu lorsque ce monarque entreroit en Italie pour commencer la guerre contre Venise : mais Maximilien déclara bientôt qu'il ne seroit point prêt à le faire de cette année (1).

Louis XII, qui n'avoit aucun juste motif de haine contre Venise, et aucune autre raison d'attaquer cette république, si ce n'est l'opinion assez accréditée parmi les rois, qu'un pays qui n'est soumis à aucun monarque, est à la discrétion du premier occupant, pouvoit ajourner sans inconvénient ses projets ambitieux. Il ne vouloit point commencer la guerre sans le concours de Maximilien, et il ne voyoit pas sans jalousie la grandeur croissante de ce monarque et de son fils; aussi renoua-t-il avec empressement les négociations auxquelles Ferdinand-le-Catholique l'invitoit, et le 12 octobre il signa avec lui, à Blois, un nouveau traité de paix et d'alliance. Perdant l'espérance de recouvrer jamais le royaume de Naples, il cédoit pour dot, à la fille de sa sœur, Germaine de Foix, que Ferdinand devoit épouser, les droits que le traité de Grenade lui avoit attribués en l'an

(1) Raxis de Flassan, Histoire de la Diplomatie française. T. I, p. 285 et 458. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 346. — *Fr. Belcarii Rer. Gallic. Comment.* L. X, p. 287.

1500, sur une partie du royaume de Naples. Il ne se réservoit d'y rentrer qu'au cas où Ferdinand mourroit sans enfans, avant sa nouvelle épouse, et il renonçoit au titre de roi de Naples et de Jérusalem. Ferdinand, de son côté, s'obligeoit à rembourser, en dix ans, sept cent mille florins au roi de France, pour frais de la guerre; à reconnoître trois cent mille florins de dot à Germaine de Foix, à aider Gaston de Foix, son frère, dans la conquête du royaume de Navarre, auquel il prétendoit, et à accorder une amnistie générale à tous les barons napolitains qui avoient suivi le parti français. Il fut encore stipulé dans ce traité qu'Isabelle de Baux, veuve de Frédéric, roi de Naples, seroit renvoyée de France, et qu'elle s'établiroit auprès de son fils, en Espagne; mais Isabelle ne put consentir à se mettre entre les mains d'un monarque qu'elle avoit appris à connoître par une suite de trahisons: obligée de quitter la France, elle préféra se retirer à Ferrare, où d'anciennes alliances de famille lui donnoient des droits à la compassion et à l'assistance (1).

De nouveaux traités ayant donc consolidé la paix entre les potentats étrangers qui disposoient du sort de l'Italie, il ne restoit plus dans

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 356. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* Lib. X, p. 291. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 185. — *Petri Bembi Rer. Ven. hist.* L. VII, p. 142.

CHAP. CIII. 1505.

cette contrée d'autre guerre que celle des Florentins et des Pisans, qui subsistoit toujours, d'année en année. Les premiers sembloient ne pouvoir désirer de circonstances plus favorables pour triompher enfin de leurs adversaires; mais depuis dix ans ils n'avoient guère manqué d'éprouver quelque déroute toutes les fois que leurs ennemis paroissoient dépourvus de tout secours. Lucas Savelli, leur général, après avoir ravagé la plaine de Pise, avec quatre cents chevaux et cinq cents fantassins, voulut ravitailler Librafratta. Il venoit de Cascina, et il avoit déjà passé le pont Cappellèse sur l'Osori; il suivoit, avec beaucoup de bêtes de somme chargées, le chemin étroit entre cette rivière et la montagne de Pise, lorsque le 25 mars il fut attaqué si brusquement par Tarlatino, général des Pisans, que quoique celui-ci n'eût avec lui que quinze hommes d'armes, quarante chevau-légers et soixante fantassins, toute la colonne de Savelli fut mise en déroute. Les bagages dont elle étoit entremêlée l'empêchant de se défendre, elle prit honteusement la fuite, et elle abandonna cent vingt chevaux de guerre, cent bêtes de somme chargées, et un nombre de prisonniers supérieur à celui des vainqueurs (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 348. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* L. IV, p. 169. — *Scip. Ammirato.* L. XXVIII, p. 277. —

Cette escarmouche enfla le courage des Pisans, et inspira aux Florentins une égale défiance de leurs soldats et de leurs généraux; cependant elle ne suffisoit point pour décider du sort de la campagne. Les Florentins n'en voulurent pas moins détruire les moissons dans la plaine de Pise, comme ils avoient fait l'année précédente; ils firent toucher sa solde à Jean Paul Baglioni, qui avoit un engagement avec eux, en le priant de venir rejoindre leur armée. Mais Baglioni déclara ne pouvoir cette année s'éloigner de Pérouse, où il prétendit avoir à craindre des ennemis secrets. Macchiavel, envoyé auprès de lui le 8 avril, pour démêler ses motifs, jugea qu'il s'étoit entendu avec les Orsini, Pandolfe Pétrucci et les Lucquois, tous ennemis de Florence, pour priver subitement cette république d'une partie considérable de sa cavalerie, et la mettre ainsi dans l'impossibilité de détruire cette année les moissons des Pisans (1).

En effet les Orsini, toujours alliés des Mé-

Fr. Belcarii Comment. Rerum Gallicar. Lib. X, p. 287. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa, in Archivio Pisano*, f. 225 v.

(1) *Legazione di Macchiavelli a Gian Paolo Baglioni.* T. VII, p. 1-12. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 170. — *Franc. Guicciardini.* Lib. VI, p. 350. — *Scip. Ammirato.* L. XXVIII, p. 277.

CHAP. CIII. 1505.

dicis, n'avoient point abandonné le projet de ramener cette famille par la force des armes à Florence, et de la rétablir dans son ancienne domination. Pandolfe Pétrucci, sans être allié des Médicis, désiroit leur voir recouvrer leur autorité, pour que la république de Sienne, qu'il gouvernoit despotiquement, n'eût pas à ses portes l'exemple de la liberté. Le même motif déterminoit Jean Paul Baglioni, usurpateur des droits de la république de Pérouse. Tous deux d'ailleurs étoient secrètement soutenus et encouragés par Gonzalve de Cordoue. Ce général veilloit le moment où il pourroit chasser les Français d'Italie; et il regardoit avec raison les Florentins comme leurs plus fidèles partisans. Il avoit cru trouver l'occasion opportune de tenter une révolution, en faisant usage du nom du cardinal Ascagne Sforza, toujours cher aux peuples de Lombardie. Louis XII, gravement malade d'une pleurésie, avoit été regardé par ses médecins comme sans espoir; le bruit même de sa mort s'étoit répandu en Italie; tout sembloit y annoncer des convulsions universelles; et les Espagnols n'attendoient plus que la confirmation de la nouvelle de la mort du roi pour rompre la trève, et proclamer Ascagne comme duc de Milan. Mais contre l'attente de tous, on apprit bientôt la guérison de Louis XII, et la mort presque subite, le 28 mai, du cardinal Ascagne,

à Rome, où il avoit été attaqué de la peste (1).

Les projets des Espagnols sur la Lombardie étant ainsi renversés, une partie des troupes qui avoient été destinées à les exécuter commencèrent à menacer la Toscane. Barthélemi d'Alviano, qui les avoit rassemblées dans l'état de Rome, feignoit d'être en différend avec Gonzalve de Cordoue; et il en avoit profité pour servir la rancune des Orsini, qui se disoient toujours chefs du parti guelfe, contre les Colonna, et tous ceux à qui ils donnoient le nom de gibelins. A Orviéto, à Riéti, à Città di Castello, des massacres avoient été exécutés sous la protection de cette petite armée; elle étoit forte de trois cents hommes d'armes et de cinq cents fantassins aventuriers. Mais elle entroït dans un pays où tous les petits princes faisoient le métier de condottiéri, et étoient associés pour la même cause; en sorte qu'elle pouvoit en peu de jours être grossie de tous les soldats de ceux qu'elle avoit servis dans leur ressentiment (2).

Barthélemi d'Alviano, qui conduisoit cette armée d'aventuriers, sans reconnoître les drapeaux d'aucun souverain, ne dissimuloit point son intention d'attaquer Florence pour y réta-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 350. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 172. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. X, p. 288.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 167. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 276.

CHAP. CIII. 1505.

blir les Médicis. Il comptoit prendre les Florentins au dépourvu, abandonnés par Jean Paul Baglioni, trompés par le marquis de Mantoue, qui les avoit long-temps tenus dans l'espérance qu'il se mettroit à leur solde, et inquiets des mouvemens de Gonzalve de Cordoue, qui venoit de mettre garnison espagnole dans Piombino (1). Pandolfe Pétrucci, le seigneur de Sienne, avoit voulu profiter de leur embarras; et il avoit offert à Macchiavel, envoyé auprès de lui, de dissiper l'armée de l'Alviano, pourvu que la république renonçât en sa faveur aux droits qu'elle avoit sur Monte-Pulciano (2). Mais les Florentins ne voulurent pas accorder tant de confiance à un tyran, leur ennemi secret. Ils préférèrent profiter de la bienveillance de Prosper Colonna, qui étoit alors au service d'Espagne; et qui, par inimitié pour les Orsini, désiroit faire échouer l'entreprise de l'Alviano; ils renoncèrent à ravager les moissons des Pisans, ils firent même assurer verbalement Gonzalve de Cordoue, qu'ils ne comptoient point attaquer Pise cette année; et en retour ils obtinrent du vice-roi espagnol la promesse qu'il ne donneroit

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 174. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 275.

(2) *Legazione seconda di N. Macchiavelli a Siena, dal* 16 *al* 24 *luglio* 1505. T. VII, opera, p. 16-47.

point de secours à Barthélemi d'Alviano (1).

Ce dernier s'avançoit toujours, et après avoir fait croire tour à tour aux Florentins qu'il les attaqueroit par le littoral, puis par le Val de Chiana, il entra le 1er juillet 1505, dans la Maremme de Volterra, au lieu nommé *le Macchie*, près de Campiglia, avec l'intention de se diriger sur Pise (2). Mais l'Alviano, dont la bravoure alloit jusqu'à la témérité, se trouvoit associé avec des hommes cauteleux, dont la finesse et les ménagemens alloient souvent jusqu'à la perfidie. Pandolfe Pétrucci lui avoit envoyé de l'argent pour solder des fantassins, en même temps qu'il traitoit contre lui avec les Florentins. Jean-Paul Baglioni lui avoit promis de venir le joindre avec sa compagnie d'hommes d'armes. Chiappino Vitelli devoit lui conduire les troupes de Città di Castello, et les Espagnols débarqués à Piombino devoient être mis sous ses ordres. C'étoit sur ces assurances que l'Alviano s'étoit avancé seul jusqu'au voisinage de Campiglia; là il reçut des ordres de Gonzalve d'abandonner son entreprise; les Pisans lui firent dire que d'après l'intimation du même Gonzalve, ils ne pouvoient le recevoir dans leur ville; les troupes de Pétrucci et de Baglioni, rassemblées à Gros-

(1) *Jacopo Nardi*. Lib. IV, p. 175. — *Franc. Guicciardini*. L. VI, p. 351.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXVIII, p. 279.

séto, refusèrent de se joindre à lui, jusqu'à ce que des premiers succès eussent montré ce qu'elles pouvoient attendre de son entreprise. L'irrésolution ou la dissimulation de ses alliés, lui firent ainsi perdre plusieurs semaines dans les Maremmes, tandis qu'elles donnèrent à la république florentine le temps de rassembler cinq cent cinquante hommes d'armes, et trois cents chevau-légers. Le commandement de ces forces fut donné à Hercule Bentivoglio, et au commissaire Antonio Giacomini Tébalducci, le seul des Florentins qui entendît l'art de la guerre (1).

L'armée de la république étoit déjà supérieure en forces à celle de l'Alviano; mais le gouvernement, selon sa timide politique, avoit donné ordre à ses capitaines de ne point attaquer, de ne point même se mettre dans une position où ils courussent le risque d'être attaqués. Cependant l'impétuosité de l'Alviano leur offrit l'occasion de combattre que les magistrats leur refusoient. Ce général sentoit augmenter chaque jour les difficultés de sa situation dans un pays malsain et dépeuplé. Il résolut de s'ouvrir le passage pour arriver jusqu'à Pise. Bentivoglio s'étoit établi sur les hauteurs, à demi-mille de

(1) *Jacopo Nardi*. L. IV, p. 178. — *Fr. Guicciardini*. L. VI, p. 353. — *Scipione Ammirato*. L. XXVIII, p. 279. — *Diario del Bonaccorsi*, fol. 107 et 115.

Campiglia; l'Alviano devoit passer le long du rivage, entre ces hauteurs et la mer. La campagne étoit couverte de bois qui donnoient aux Florentins la facilité de dérober leurs mouvemens aux ennemis, sur un terrain dont ils connoissoient jusqu'aux moindres sinuosités. Lorsque l'Alviano se fut avancé, le matin du 17 août, jusqu'à la tour de San-Vincenzo au bord de la mer, au-dessous de Castagnéto, il y fut attaqué en même temps, en tête et en queue; et malgré la plus vigoureuse résistance, et des efforts couronnés momentanément par le succès, il fut mis enfin dans une complète déroute. Il se sauva, lui dixième, dans l'état de Sienne; Chiappino Vitelli, avec à peu près autant de cavaliers, parvint à gagner Pise; le reste fut tué ou fait prisonnier. Mille chevaux de guerre, et un nombre plus considérable encore de chevaux d'équipage, tombèrent aux mains du vainqueur, avec un butin immense, que cette armée avoit rassemblé par le pillage, dans le pays qu'elle avoit parcouru (1).

Les généraux florentins, qui venoient de remporter cette victoire, écrivirent aussitôt au gouvernement pour lui demander la permission de la mettre à profit, en attaquant Pise. Ils re-

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 181. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 353. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 280. — *Fr. Belcarii Rer. Gallic. Comment.* L. X, p. 289.

CHAP. CIII. 1506.

présentoient que cette ville étoit frappée de terreur, que les Siennois et les Lucquois, qui l'avoient précédemment défendue, étoient découragés, enfin que Pandolfe Pétrucci offroit de concourir à cette expédition, pour faire sa paix avec la république. D'autres vouloient, au contraire, que l'armée victorieuse, qui se trouvoit déjà sur les frontières de Sienne, en profitât pour se venger de Pétrucci lui-même, pour le chasser, s'il étoit possible, de la seigneurie, et pour s'emparer tout au moins de quelque château de l'état siennois, qu'on donneroit ensuite en échange contre Monte-Pulciano. Ils objectoient à l'attaque de Pise, l'espèce de convention faite avec Gonzalve de Cordoue par l'entremise de Prosper Colonna; ils y voyoient le danger d'attirer les troupes espagnoles en Toscane, et celui non moins grand d'exposer l'armée aux maladies qu'engendroient toujours les pluies et l'air malsain de la plaine pisane. Pierre Sodérini, le gonfalonier perpétuel, appuyoit fortement le premier des deux projets; et, profitant de l'enthousiasme qu'avoit excité la victoire, il porta au grand-conseil la proposition de voter cent mille florins pour la guerre. Cette assemblée du peuple ayant donné sa sanction dès le 19 août, au vote de crédit qu'on lui proposoit, l'attaque de Pise fut décidée (1).

(1) *Jacopo Nardi Hist.* L. IV, p. 182. — *Scipione Ammirato*, Lib. XXVIII, p. 281.

L'armée victorieuse vint prendre ses quartiers à San-Casciano, à cinq milles de Pise, pendant qu'on lui faisoit passer de l'artillerie de siége. L'intention des Dix de la guerre avoit été d'abord de lui faire faire une incursion sur l'état de Lucques, pour punir les Lucquois d'avoir envoyé sans relâche des secours à Pise, et cherché à nuire aux Florentins (1). Les généraux craignirent toutefois qu'il n'en résultât quelque perte de temps; et comme il leur étoit arrivé onze canons de siége, et six mille fantassins de nouvelle levée, ils vinrent dresser leurs batteries vers Saint-François, près de la porte de Calci, au même endroit où les Français, à la dernière attaque, avoient dressé les leurs. Le feu commença le 7 septembre à onze heures du matin. Le lendemain, vers trois heures après midi, une brèche de soixante-dix pieds de largeur étoit déjà ouverte, et les généraux florentins disposèrent leurs troupes pour l'assaut. Mais tandis que les milices pisanes se rangèrent bravement sur la brèche, celles des Florentins, composées de paysans qui n'avoient jamais vu le feu, ne montrèrent qu'irrésolution et que lâcheté. Trois colonels essayèrent chacun à leur tour de faire descendre leurs soldats dans le

(1) *Spedizione di Macchiavelli al campo contro Pisa. Lettera de' X a Antonio Giacomini*, 19 *augusti* 1505. T. VII, Macchiav. opere, p. 48.

CHAP. CIII. 1505.

fossé ; il leur fut impossible de les y déterminer. Chacun d'eux conduisoit mille fantassins. Il en restoit encore sept mille dans le camp ; on ne voulut point les mettre à l'épreuve, pour ne pas perdre la réputation de l'armée entière ; et l'on résolut plutôt de faire une nouvelle brèche ; pour que la grandeur de l'ouverture faite aux murailles ne laissât aucune ressource à leurs défenseurs, ni aucun prétexte à la lâcheté des assaillans (1).

En effet, le feu ayant continué pendant les trois jours suivans, cent trente-six bras de mur, environ deux cent cinquante pieds, furent abattus par l'artillerie, à peu de distance de la précédente brèche. Le 13 au matin les généraux florentins voulurent donner l'assaut ; mais telle étoit la lâcheté de l'infanterie sur laquelle on devoit compter pour une attaque de ce genre, que le colonel qui avoit été désigné par le sort pour monter à l'assaut, refusa de le faire, sans que les prières ou les menaces d'Hercule Bentivoglio et d'Antonio Giacomini pussent réveiller en lui le sentiment de l'honneur. Les neuf autres furent sollicités à leur tour de prendre sa place, et tous refusèrent également. Leurs soldats déclarèrent plus hautement encore qu'ils ne monteroient pas à la brèche ; et quelques-uns se lais-

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 183. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 281.

sèrent tuer par leurs officiers, plutôt que de marcher en avant. L'armée, couverte d'une honte ineffaçable, rentra dans ses logemens sans avoir tenté une attaque. Pendant ce temps, on fut averti que les trois cents Espagnols de la garnison de Piombino venoient d'entrer à Pise; les généraux florentins, craignant d'en voir arriver davantage, sentirent la nécessité de lever le siége. Ils retirèrent leur artillerie le 14 septembre à midi, et transportèrent leur camp à Ripoli, à onze milles de Pise, d'où ensuite l'infanterie fut licenciée, et la cavalerie renvoyée dans ses quartiers d'hiver (1). Les Pisans, reprenant courage, poussèrent au milieu d'octobre leurs déprédations jusque dans la Lunigiane, tandis que quinze cents soldats espagnols entrèrent à Pise. Néanmoins, comme ils n'y étoient nullement nécessaires pour la défense de la place, ils se rembarquèrent au bout de peu de jours, et continuèrent leur route pour passer de Naples en Espagne (2).

Outre la guerre de Pise, l'histoire propre de l'Italie ne présente cette année qu'un seul événement; il fut d'une nature tragique, et la cour

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 184. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VI, p. 355. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 282. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. X, p. 289.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VI, p. 356. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 184.

de Ferrare en fut le théâtre. Le cardinal Hippolythe d'Este, frère d'Alfonse, le duc régnant, étoit amoureux d'une femme, sa parente, qui, dans le même temps, recevoit la cour de son frère naturel, don Jules d'Este. Hippolythe, reprochant à cette dame la préférence qu'elle accordoit à son rival, celle-ci s'en excusa dans le langage des amans, par la puissance qu'exerçoient sur elle les beaux yeux de don Jules. Le cardinal furieux, averti que son frère étoit à la chasse, alla le surprendre à la campagne, le fit descendre de cheval, et lui fit arracher, par ses écuyers, les yeux qui avoient excité une si féroce jalousie. Mais quoique le cardinal demeurât témoin de cette atrocité, il paroit qu'elle fut exécutée d'une manière incomplète, et que don Jules ne perdit pas absolument la vue (1).

Ce crime n'attira sur son auteur ni punition, ni même aucune démonstration publique du mécontentement du prince. Alfonse se livroit tour à tour à ses plaisirs, ou à son goût pour la mécanique. Il passoit une grande partie de sa journée dans un atelier de tourneur, où il exécutoit avec assez d'adresse des travaux en bois; puis quelquefois, avec un goût plus digne d'un prince, il s'occupoit de la fonte de canons de bronze. Il vivoit dans une familiarité intime

(1) *Fr. Guicciardini* Lib. VI, p. 357. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. X, p. 295.

avec des bouffons, des hommes de plaisir, et il y admettoit aussi des poètes; mais il paroissoit donner peu de soins au gouvernement, et ses sujets le jugeoient peu digne du trône. Une ambition démesurée faisoit remarquer ces défauts à son second frère don Ferdinand, et un ardent désir de vengeance poursuivoit le malheureux don Jules. Tous deux cherchèrent des associés pour renverser le gouvernement. Le comte Albertino Boschetti, de Modène, et Gérardo Ruberti, citoyen de Ferrare, se joignirent à eux, sur la promesse d'obtenir les premiers emplois dans un nouveau ministère. Ils cherchoient ensemble les moyens de se défaire du prince. Don Jules vouloit assaillir Alfonse et Hippolythe par le fer et le poison; Ferdinand, qui n'avoit pas les mêmes ressentimens, n'en vouloit qu'à la couronne. D'ailleurs il étoit difficile d'attaquer les deux frères à la fois; on ne les voyoit ensemble que dans les grandes cérémonies, et alors ils étoient entourés d'une garde nombreuse. Ils ne mangeoient jamais à la même table. Alfonse, avec sa joyeuse compagnie, prenoit ses repas de bonne heure; Hippolythe, avec la pompe et la délicatesse d'un homme d'église, prolongeoit les siens jusque après minuit.

Les conjurés, attendant toujours une occasion favorable, n'avoient encore fait aucune tentative; et cependant le chanteur Giani, qui

étoit de leur complot, avoit plusieurs fois été admis auprès du prince avec une telle familiarité, qu'il l'avoit lié de ses mains, dans les jeux qu'ils faisoient ensemble. Mais Hippolythe, plus défiant, et ne perdant point le souvenir de sa cruauté passée, veilloit toujours sur don Jules; enfin au mois de juillet 1506, il surprit le secret du complot. Don Jules eut le temps de s'enfuir à Mantoue: ce fut en vain; il fut livré à Alfonse par le marquis Jean François II de Gonzague; le chanteur Giani, qui avoit aussi pris la fuite, fut livré de même par le pape. La torture infligée aux prévenus, donna de nouveaux renseignemens sur le complot dont on les accusoit. Boschetti, Ruberti et Giani furent mis à mort; Ferdinand et Jules, qui avoient été condamnés au même supplice, reçurent leur grâce comme ils étoient déjà sur l'échafaud; on commua leur peine en une prison perpétuelle; Ferdinand y mourut en 1540, Jules fut remis en liberté en 1559, après cinquante-trois ans de captivité (1).

La maison d'Este étoit alors la principale protectrice des hommes de lettres; la plupart des savans, des historiens et des poètes cherchoient à plaire à Alfonse, et ces événemens cruels

(1) *Paolo Giovio Vita di Alfonso d'Este*, p. 17. — *Muratori Annal. d'Italia*. Ann. 1506, p. 34. — *Fr. Guicciardini*. L. VII, p. 369. — *Fr. Belcarii Comment.* L. X, p. 295.

furent déguisés dans leurs récits, ou presque absolument supprimés. Giovio évite de jeter aucun blâme sur le cardinal Hippolythe, qui par sa barbarie avoit causé l'égarement de ses frères. Jean-Baptiste Giraldi, dans ses commentaires sur l'histoire de Ferrare, dissimule les événemens; l'Arioste, en introduisant les deux malheureux frères parmi les ombres présentées à Bradamante, ne veut voir en eux qu'une preuve de plus de la clémence d'Alfonse (1). Nous sommes arrivés à un temps où les encouragemens mêmes donnés aux lettres appelèrent les princes à s'occuper beaucoup plus de l'histoire, et les historiens à être beaucoup plus courtisans; leur véracité en souffrit, et les récits qui nous restent méritent moins de confiance.

L'Italie perdant la direction de ses propres affaires, se trouvoit toujours plus dépendante de la politique des étrangers; et depuis que le roi d'Espagne étoit en même temps roi de Naples, que le roi de France étoit en même temps duc de Milan, les négociations qui avoient lieu au-delà des monts, décidoient le plus souvent du sort d'une nation qui ne se gouvernoit plus elle-même. Aussi à cette époque tous les yeux, en Italie, étoient-ils tournés vers l'Espagne, où l'ar-

(1) *Orlando Furioso*, Canto III. str. 60-62.

CHAP. CIII. 1506.

chiduc Philippe, devenu roi de Castille par la mort d'Isabelle, s'étoit rendu par mer avec sa femme, son second fils Ferdinand, et une armée assez nombreuse. Il n'avoit point voulu se conformer au testament d'Isabelle qui, reconnoissant la foiblesse d'esprit de sa fille Jeanne, l'avoit soumise à la tutelle de son père, de préférence à celle de son mari. Il avoit sommé Ferdinand de lui rendre l'administration de son royaume de Castille, et voyant celui-ci tellement empressé à lui nuire, que dans ce but il vouloit déshériter sa propre fille, et que ce motif avoit surtout déterminé son mariage avec Germaine de Foix; Philippe donna ordre à ses ambassadeurs de signer avec Ferdinand, à Salamanque, le 24 novembre 1505, un traité qui n'avoit d'autre but que de l'endormir dans la sécurité; puis il partit au mois de janvier des ports de Flandres (1).

Une tempête avoit jété Philippe sur les côtes d'Angleterre, et Henri VII, pour complaire au vieux Ferdinand, avoit retenu ce jeune prince trois mois dans son île, avant de lui permettre de se rembarquer. Enfin il arriva en Biscaye, et il y fut reçu avec un égal enthousiasme par la noblesse et le peuple, qui n'aimoient point Ferdinand. Celui-ci, abandonné par ses cour-

(1) *Robertson's History of the reign of Charles the V*th. B. I, T. II, p. 12, editio 8°. London, 1792.

tisans eux-mêmes, et ne se sentant point en mesure de résister à son gendre, consentit, le 27 juin 1506, à un nouveau traité avec lui, par lequel il renonça à l'administration de la Castille, se réservant seulement pendant sa vie la moitié des revenus des conquêtes d'Amérique, la grande maîtrise des trois ordres de Saint-Jacquès de Compostelle, d'Alcantara et de Calatrava, vingt-cinq mille ducats de rente, et la possession exclusive du royaume de Naples. A ces conditions il quitta la Castille, et promit de n'y jamais rentrer (1).

Ferdinand, humilié d'avoir été trompé par un politique bien plus jeune et bien moins habile que lui, et d'avoir été abandonné par ses courtisans et ses sujets, préféroit ne point voir le triomphe de son gendre en Espagne. Il s'embarqua donc à Barcelonne, le 4 septembre, avec l'intention de se montrer à ses nouveaux sujets du royaume de Naples, et de régler l'administration de sa conquête. Sa jalousie de Gonzalve de Cordoue, contribuoit aussi à l'attirer en Italie. Gonzalve, tout-puissant à Naples, chéri de ses soldats, et seul connu des Italiens, pouvoit ou réserver ce royaume pour le roi de Cas-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 360. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 187. — *Fr. Belcarii Comment. Rerum Gallic.* Lib. X, p. 291. — *Robertson's History of Charles the fifth.* B. I, p. 16.

CHAP. CIII. 1506.

tille, dont il étoit né sujet, ou vouloir s'en emparer lui-même. Déjà rappelé par Ferdinand, il s'étoit dispensé d'obéir sous différens prétextes, et la présence du monarque sembloit seule pouvoir suspendre l'autorité de son orgueilleux vice-roi (1).

Les plus puissans souverains de l'Europe paroissoient vouloir visiter tous en même temps l'Italie. Maximilien, qui ne portoit que le titre d'empereur élu, parce qu'il n'avoit pas reçu du pape la couronne impériale, témoignoit une grande impatience de venir la prendre à Rome, pour pouvoir engager ensuite les électeurs à nommer son fils roi des Romains. Déjà il avoit envoyé des ambassadeurs en Italie, pour annoncer sa prochaine arrivée, et demander aux terres d'empire la prestation d'usage, pour le couronnement des empereurs. Il en avoit envoyé d'autres à Louis XII, pour le requérir de faire marcher les cinq cents lances que le roi avoit promises pour cette occasion, demander la restitution des émigrés milanois dans leurs biens, et le payement anticipé des soixante mille ducats que la France devoit encore. Louis XII ne fit de difficulté que sur cette anticipation : il répondit avec les expressions de

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 361. — *Jacopo Nardi* L. IV, p. 189. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* L. III, p. 248. — *Alfonso de Ulloa.* Lib. I, f. 52 v.

l'amitié la plus sincère, en témoignant un vif désir de conserver la bonne harmonie entre les deux états. Cependant il ne pouvoit voir sans une extrême défiance la grandeur croissante de la maison d'Autriche; il redoutoit la nomination d'un roi des Romains, par les raisons mêmes qui la faisoient désirer à Maximilien; et pour empêcher le voyage de celui-ci en Italie, il agissoit sous main auprès des Suisses et des Vénitiens, et il donnoit des secours secrets au duc de Gueldres, alors en guerre avec Philippe (1).

Déjà Louis XII s'étoit dégagé de la clause principale du traité de Blois, celle qui regardoit le mariage de sa fille avec Charles d'Autriche. Il se fit adresser des remontrances contre l'union de cette princesse avec un étranger, par tous les états et toutes les cours souveraines de son royaume, et paroissant ensuite céder à la violence qu'il se faisoit faire, il la fiança au duc d'Angoulême, son héritier présomptif (2). D'autre part, Maximilien informé de la maladie d'Uladislas, roi de Pologne et de Hongrie, et aspirant à la couronne de ce dernier royaume, qui lui avoit été garantie par une convention

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 361. — *Fr. Belcarii.* Lib. X, p. 291.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 362. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 188. — *Fr. Belcarii.* Lib. X, p. 292.

CHAP. CIII. 1506.

avec tous les magnats hongrois, ne voulut point se trouver éloigné de ses états, si Uladislas venoit à mourir, et renvoya à une autre année ses projets sur l'Italie (1).

A cette époque Jules II, dont on avoit si souvent remarqué les vastes projets, l'impétuosité et la turbulence, tandis qu'il n'étoit que cardinal, n'avoit encore rien fait depuis qu'il étoit parvenu au pontificat, qui justifiât l'attente universelle. On lui avoit souvent entendu dire qu'il vouloit purger l'état de l'Église de tous les tyrans qui se l'étoient partagé; qu'il vouloit retirer des mains des Vénitiens jusqu'à la dernière des tours qu'ils possédoient en Romagne; et les tyrans de l'état de l'Église, ni les Vénitiens n'étoient point encore inquiétés par lui. Mais Jules vouloit assurer la réussite de ses projets avant d'en commencer l'exécution. Il s'occupoit à amasser de l'argent avec une économie qu'on n'avoit point jusque alors remarquée dans son caractère; en même temps il vouloit combiner les efforts de tous les potentats de l'Europe contre Venise, avant de se brouiller ouvertement avec cette république. Il avoit trouvé d'abord beaucoup de disposition dans Louis XII, dans Maximilien et dans Ferdinand, au traité de partage qu'il leur avoit proposé, et déjà l'un

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 362. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 188.

des traités de Blois avoit jeté les bases de l'alliance qui se négocia ensuite à Cambrai. Mais Louis XII, éclairé sur ses vrais intérêts par la jalousie que lui causoit Maximilien, sentoit alors combien il étoit imprudent d'anéantir la seule puissance qui fermât à la maison d'Autriche l'entrée de l'Italie; il s'étoit rapproché des Vénitiens, et c'étoit par eux qu'il espéroit empêcher Maximilien d'aller prendre à Rome la couronne de l'empire. Il se contentoit donc de donner de bonnes paroles à Jules II; il étoit libéral en promesses, dans la confiance que le moment de les exécuter ne viendroit jamais; et en retour pour la nomination des deux cardinaux d'Aix et de Bayeux, qu'il avoit obtenue du pape, il prenoit avec lui des engagemens contraires et à ses traités avec d'autres puissances, et à ses propres projets (1).

Jules II sentit la nécessité de renoncer pour le moment à son attaque contre Venise; mais comme il ne vouloit pas languir plus long-temps dans l'inaction, il prit au milieu de l'été la résolution de ramener sous la directe du saint-siége, ses deux villes les plus puissantes, Pérouse et Bologne, qui depuis long-temps obéissoient à des princes indépendans. Au lieu d'as-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 359. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. X, p. 293. — *Seconda Legazione di N. Macchiavelli alla corte di Roma.* Lett. I, T. VII opere, p. 69.

CHAP. CIII. 1506.

surer la réussite de cette entreprise par des négociations qui auroient pu traîner en longueur, il trancha les difficultés par le ton d'autorité avec lequel il parla, et par l'impétuosité qui étoit dans son caractère. Pour réussir contre Bologne il avoit besoin des secours de la France, et de la neutralité des Vénitiens; il envoya sommer Louis XII de lui faire passer des troupes, et les Vénitiens de rester tranquilles. Ni le roi, ni la république, pris au dépourvu, ne voulurent se brouiller avec un pontife dont ils craignoient les emportemens. Ils firent sa volonté par violence, contre leur propre persuasion (1).

Louis XII avoit pris solennellement sous sa protection Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, et il avoit le même intérêt à le maintenir dans sa souveraineté, qu'avoient eu tous les ducs de Milan ses prédécesseurs. D'ailleurs le moment lui paroissoit particulièrement dangereux, pour permettre des mouvemens d'aucune espèce en Italie; car il avoit appris que Maximilien avoit fait une nouvelle convention avec le roi de Hongrie, pour confirmer la précédente, et que se trouvant de nouveau libre de passer en Italie, il avoit fait offrir indirectement son alliance aux Vénitiens, en leur proposant d'attaquer en commun la France, et de partager

(1) *Macchiavelli de' Discorsi sopra Tito Livio.* L. III, c. 44, p. 199.

entre eux le duché de Milan (1). Il est vrai que le cardinal d'Aix avoit rapporté au pape une commission signée de la main même du roi, et communiquée à l'ambassadeur florentin, par laquelle Louis exhortoit Jules à attaquer Bentivoglio, et lui promettoit pour cela de puissans secours (2). Mais ce n'étoit là qu'une de ces finesses avec lesquelles les chefs du gouvernement ont si souvent compromis l'honneur et la bonne foi de la nation française. Louis XII, pour dissuader le pape de ce qu'il craignoit, lui conseilloit ce qu'il ne le croyoit nullement disposé à faire; et quand il apprit que Jules II, déterminé à attaquer Bologne, s'étoit vanté en plein consistoire d'être assuré des secours de la France, des Florentins, et des autres puissances de l'Italie, il répliqua avec une amère ironie, que sans doute ce jour-là le saint-père avoit mieux dîné que de coutume, faisant allusion à l'ivrognerie dont Jules II étoit assez généralement accusé (3).

Toutefois Jules II étoit parti de Rome le 27 août 1506, accompagné par vingt-quatre cardinaux, et marchant à la tête de quatre cents

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 364. — *Fr. Belcarii.* L. X, p. 298.

(2) *Macchiavelli Legazione seconda alla corte di Roma.* Lett. I, p. 69, 70, T. VII.

(3) *Franc. Guicciardini.* Lib. VII, p. 365.

CHAP. CIII. 1506.

hommes d'armes (1). Il prit lentement le chemin de Pérouse, pour donner le temps aux Français de se conformer à sa sommation. Jean-Paul Baglioni vivoit alors publiquement dans une relation incestueuse avec sa sœur, dont il avoit eu des enfans; il s'étoit assuré du pouvoir souverain à Pérouse, en faisant massacrer plusieurs de ses cousins et de ses neveux. Il avoit confisqué les biens de ceux qui s'étoient enfuis pour se dérober à sa tyrannie, et la plupart de ces proscrits se trouvoient à la suite de l'armée du pape. La manière dont il avoit trompé les Français, en prenant leur argent avant la bataille du Garigliano, pour entrer à leur service, et manquant ensuite à ses engagemens, avoit excité le ressentiment de Louis XII; les Florentins, de leur côté, avoient été trompés par lui l'année précédente, et voyoient sa ruine avec plaisir. Mais Baglioni, qui avoit sous ses ordres cent hommes d'armes et cent cinquante chevau-légers, et qui étoit maître de la ville la plus forte des états de l'Église, et de celle dont les habitans étoient les plus belliqueux, pouvoit résister quelque temps par ses propres forces (2).

Cependant il aima mieux recourir à la pro-

(1) *Macchiavelli Legazione alla corte di Roma.* Lett. III, de Viterbe, 31 avril, p. 76. — *Jacopo Nardi.* Lib. IV; p. 189.

(2) *Macchiavelli Legazione.* Lett. VIII, p. 84.

tection des amis puissans qu'il avoit dans le sacré collége et à la cour du pape. Le duc d'Urbin et tous ceux qui tenoient eux-mêmes quelque fief de l'Église, voyoient avec beaucoup d'inquiétude et de chagrin le pape entreprendre de dépouiller les plus puissans de leur ordre; ils cherchoient à calmer l'irritation de Jules II, en même temps qu'ils encourageoient Jean-Paul Baglioni à l'apaiser par une soumission apparente, qui lui serviroit à gagner du temps. Ils se rendirent enfin envers lui garans de sa sûreté, et Baglioni, à leur persuasion, vint, le 8 septembre, trouver le pape à Orviète, et se remettre entre ses mains (1). Jules II, touché de cette confiance, lui promit qu'il pourroit continuer à vivre à Pérouse, et y jouir de tous ses biens. Il le prit de plus à sa solde avec tous ses hommes d'armes, pour son expédition de Bologne; mais il exigea que la garde des portes et des forteresses de Pérouse lui fût remise, afin de pouvoir réformer le gouvernement de cette ville, et lui rendre ses anciennes libertés (2).

Aussitôt après avoir signé cette convention, Jean-Paul Baglioni repartit pour Pérouse, afin de s'y préparer à recevoir le pape, qui voyageoit plus lentement et visitoit les châteaux du

(1) *Macchiavelli Legaz. alla corte di Roma.* Lett. du 8 et 9 septembr. p. 87, 88. — *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 189.

(2) *Macchiavelli Legaz.* Lett. X, p. 88.

bord du lac. En effet Jules II, dont le caractère ardent ne connoissoit point de danger, entra le 13 septembre à Pérouse avec toute sa cour, sans s'être fait livrer les portes de la ville; il se confia ainsi à la discrétion d'un homme qu'il avoit offensé, et à la bonne foi duquel ni lui ni personne ne croyoit en Italie. Baglioni ne se saisit point, il est vrai, des otages qui s'étoient imprudemment remis entre ses mains; mais ce fut plutôt par manque de hardiesse ou de présence d'esprit, que par un scrupule qu'il ne connoissoit pas (1). La ville, après son départ et celui du pape, qui prenoit lentement le chemin de la Romagne, demeura quelque temps encore sous l'influence des partisans de Baglioni; enfin les citoyens, long-temps opprimés, commencèrent à reprendre confiance dans les lois; la magistrature des Dix de balie que le tyran avoit instituée, et par laquelle il maintenoit son autorité, fut solennellement abolie, et Pérouse recommença à jouir, sous la protection de l'Église, des priviléges d'une ville libre (2).

Jules II mettoit plus de zèle encore à opérer la même réforme dans Bologne. Jean Bentivo-

(1) *Macchiavelli de' Discorsi*. Lib. I, c. 27, p. 125. — Idem, *Legazione alla corte di Roma*. Lett. del 13 settemb. da Perugia, p. 95. — *Fr. Guicciardini*. L. VII, p. 366.

(2) *Macchiavelli Legaz*. Lett. XXVII, Cesena, 4 ottobre, p. 122.

glio ne s'étoit assuré du pouvoir absolu qu'en écrasant toutes les familles puissantes, qui jusque alors avoient conservé du crédit dans sa patrie. Il avoit quatre fils dont l'insolence étoit devenue insupportable à leurs concitoyens, et dont le luxe et les dépenses aggravoient la misère publique. Il ne cherchoit plus à se concilier les cœurs par la clémence et la douceur, mais au contraire à les contenir par les armes, et à les effrayer par les supplices (1). Il se croyoit affermi sur le trône par les alliances qu'il avoit conclues avec tous ses voisins; mais lui-même leur avoit enseigné à les sacrifier sans scrupule à un avantage immédiat. Les Florentins, malgré leur traité avec lui, avoient envoyé Macchiavel au pape, dès sa sortie de Rome, pour lui promettre de joindre leur gendarmerie à son armée. Le marquis de Mantoue, après avoir obtenu l'agrément de la France, avoit aussi rangé ses troupes sous les enseignes pontificales; les Vénitiens avoient offert à Jules II de chasser eux-mêmes Bentivoglio de Bologne, pourvu qu'à ce prix Jules leur confirmât la possession de Faenza et de Rimini. La seule chose qui pût paroître douteuse étoit la coopération de la France, parce que si le roi l'avoit promise au pape, d'autre part il avoit solennellement promis à Bentivoglio de

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 363. — *Fr. Belcarii.* L. X, p. 292.

CHAP. CIII. 1506.

le défendre, et il lui en avoit répété l'assurance depuis que Jules II étoit en marché avec son armée (1).

Mais l'impétuosité de Jules II effrayoit ceux qui avoient à traiter avec lui. Le cardinal d'Amboise représenta au roi qu'en ne lui cédant pas dans cette occasion, il s'en feroit un ennemi acharné; Louis se dégagea de la protection qu'il avoit promise à Bentivoglio, par un indigne subterfuge; il déclara qu'il s'étoit obligé à le défendre dans la possession de ses états, mais non pas dans celle des états de l'Église, et il donna ordre à M. de Chaumont, gouverneur du Milanez, de marcher contre Bologne avec six cents lances, trois mille fantassins suisses, et vingt-quatre pièces d'artillerie (2).

Jules II, averti de l'approche des Français, entra en Romagne par le duché d'Urbin, rétablissant la paix dans les villes qu'il traversoit, les ramenant à l'obéissance de l'Église, et évitant cependant de mettre les pieds sur le territoire de Rimini ou de Faenza, pour ne pas sanctionner, même par un regard, l'occupation de ces principautés par les Vénitiens (3). A son arrivée

(1) *Macchiavelli seconda Legazione alla corte di Roma.* Lett. 1 à 20, fino al 25 settemb. p. 64-109.

(2) *Macchiav. Legaz.* L. XXVI, Césène. 3 ottob, p. 119 et pass.

(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 366. — *Macchiavelli. Legaz.* Lett. XXXV, XXXVI, XXXVII, du 16 au 21 oct. p. 135.

à Forli, six ambassadeurs bolonois lui présentèrent les conditions auxquelles Bentivoglio étoit prêt à se soumettre : il vouloit entre autres que le pape ne pût entrer dans Bologne qu'avec sa garde de deux cent cinquante ou trois cents Suisses, et qu'il s'engageât à n'y pas demeurer au-delà d'un temps déterminé. Mais ce n'étoit pas ainsi qu'il falloit traiter avec ce vieillard orgueilleux et irascible ; au lieu de répondre à ces propositions, Jules II publia à Césène, le 10 octobre, une bulle contre Jean Bentivoglio et ses partisans, dans laquelle il les déclaroit rebelles à la sainte Église ; il abandonnoit leurs biens au pillage, et leurs personnes à l'esclavage de qui les saisiroit ; il accordoit indulgence plénière à qui les combattroit ou les tueroit ; et aussitôt après il ordonna au député particulier de Bentivoglio de sortir au plus vite de tous les états de l'Église, le menaçant du dernier supplice, si jamais il retomboit entre ses mains (1).

Le pape, arrivé à Imola le 20 octobre, s'y trouva à la tête d'une armée assez considérable, dont il donna le commandement au marquis de Mantoue. Indépendamment des quatre cents hommes d'armes avec lesquels il étoit parti de Rome, Jean-Paul Baglioni lui en con-

(1) *Macchiavelli Legaz*, Lett. XXXI, ex Forli, 10 octob. p. 128. — *Bulla apud Raynaldum Annal. eccles.* 1506, § 25-27, p. 41.

CHAP. CIII. 1506.

duisoit cent cinquante; Marc Antonio Colonna, condottière des Florentins, en avoit amené cent; le duc de Ferrare, cent; le marquis de Mantoue, deux cents chevau-légers; et il avoit en outre cent Stradiotes venus du royaume de Naples, et plusieurs milliers de fantassins, levés dans le duché d'Urbin, la Toscane et la Romagne. D'autre part, le jour même où le marquis de Mantoue attaquoit San-Piéro, premier château des Bolonois du côté d'Imola, M. de Chaumont, avec six cents lances françaises et trois mille Suisses, entroit à Castel-Franco, premier château des Bolonois du côté de Modène. Ainsi le pape avoit réussi à faire attaquer celui de ses feudataires dont l'indépendance gênoit le plus ses projets ambitieux, par ceux même qui auroient eu le plus d'intérêt à le défendre (1).

Dans tous ses discours, dans toutes ses déclarations, Jean Bentivoglio avoit jusque alors affecté un grand courage, et une ferme résolution de repousser la force par la force. Il avoit en effet armé ses milices et fortifié sa capitale; mais il ne pouvoit se résoudre à dépenser pour se défendre, l'argent qu'il regardoit comme sa dernière ressource, s'il perdoit sa souveraineté,

(1) *Macchiavelli. Legaz.* Lett. XXXVIII, ex Imola, 22 octob. p. 140. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 367. — *Fr. Belcarii,* L. X, p. 294. — *Scipione Ammirato,* L. XXVIII, p. 283.

Il n'avoit donc point fait des levées suffisantes; d'ailleurs il communiquoit sa défiance à ses sujets, en la laissant connoître, et il se faisoit des ennemis de tous ceux à qui il demandoit des sacrifices qu'il hésitoit à faire lui-même. Cependant comme ses voisins qui vouloient le sauver, ne cessoient de le flatter qu'ils emploieroient pour lui leur crédit; et comme M. de Chaumont l'assuroit qu'il ne l'attaqueroit point, Bentivoglio faisoit encore bonne contenance. Mais le 25 octobre, Chaumont lui fit signifier, qu'il eût avant deux jours à se soumettre à tous les ordres du pape, s'il ne vouloit pas perdre la protection de la France, et être immédiatement attaqué par lui. En même temps, pourvu qu'il obéît sans délai, Chaumont lui garantissoit la jouissance de tous ses biens patrimoniaux, et la liberté de vivre à Bologne en simple particulier avec ses enfans (1).

A la réception de cette sommation, Bentivoglio perdit toute espérance; il oublia ses protestations de constance inébranlable, et les sarcasmes avec lesquels il avoit accueilli Pierre de Médicis, lorsque celui-ci abandonna sans combat la ville où il régnoit. Ce prince, déjà âgé de soixante et dix ans, se rendit le 2 novem-

(1) *Legazione di Macchiavelli.* Lett. XL, ex Imola, 26 octob. p. 145. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 367. — *Fr. Belcarii.* L. X, p. 294.

CHAP. CIII. 1506.

bre au camp français, avec sa femme Genièvre Sforza, et tous ses enfans, pour implorer de M. de Chaumont de meilleures conditions. Celui-ci fut assez peu généreux pour se faire payer douze mille ducats par le prince fugitif, afin de soutenir ses intérêts. Il convint ensuite avec le pape que Bentivoglio conserveroit à Bologne la jouissance des immeubles dont il prouveroit l'acquisition légitime, qu'il en retireroit librement son argent et ses meubles, et qu'il pourroit vivre en sûreté avec sa famille dans le duché de Milan (1).

Les Bolonois au départ des Bentivoglio, envoyèrent de nouveaux ambassadeurs au pape, pour lui demander seulement l'absolution des censures ecclésiastiques, et la garantie que l'armée française n'entreroit point dans leur ville. Jules II n'avoit nullement l'intention d'y recevoir ces alliés dangereux; il craignoit doublement et l'indiscipline des soldats, et l'ambition du gouvernement, qui pourroit vouloir conserver quelques droits dans sa conquête. Déjà l'armée de Chaumont s'étoit avancée jusqu'au pied des murs, entre les portes de Saragosse et de San-Felice, et elle demandoit à grands cris le pillage de cette ville

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 367. — *Diarium Parisii de Grassis apud Raynald.* 1506, §. 29, p. 42. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 190.

si riche et si commerçante. Elle étoit rangée le long du canal qui amène les eaux du Réno à Bologne ; le pape permit aux Bolonois de fermer l'écluse de fer qui traverse ce canal au pied de leurs murs, et de le faire ainsi refluer sur la campagne où les Français s'étoient établis. Ceux-ci, chassés par l'inondation, se retirèrent en tumulte au pont du Réno, laissant dans la boue une partie de leur artillerie et de leurs équipages. Le pape congédia ensuite M. de Chaumont, en lui faisant un présent de huit mille ducats, et lui en donnant dix mille à distribuer à son armée. Il y joignit la promesse d'accorder un chapeau de cardinal à son frère, l'évêque d'Alby. Puis le 11 novembre, jour de Saint-Martin, il fit en grande pompe son entrée à Bologne ; il conserva à la ville ses priviléges et son administration républicaine, mais en changeant sa constitution ; seize magistrats avoient jusque alors gouverné Bologne ; il en exclut trois de la seigneurie, savoir, Jean Bentivoglio, et deux de ses plus zélés partisans ; il fit entrer les treize autres dans un nouveau sénat, qu'il composa de quarante membres, et auquel il confia toute l'autorité. Dès lors, et jusqu'à ces derniers temps, l'oligarchie des quarante de Bologne a administré cette province avec plusieurs prérogatives qui rappeloient sa liberté et son ancienne indépen-

CHAP. CIII. 1506.

dance. Leur situation en opposition avec la cour de Rome, faisoit d'eux, en dépit de l'esprit étroit d'une aristocratie héréditaire, les vrais représentans du peuple, et les défenseurs constans de ses priviléges. Aussi réussirent-ils à faire fleurir dans leur ville les arts et le commerce bannis du reste des états de l'Église; mais dès cette époque Bologne cessa de compter en Italie comme un état indépendant, et elle ne secoua plus qu'une seule fois et pour un court intervalle le joug que lui avoit imposé Jules II (1).

Aucun autre mouvement militaire ne troubla l'Italie pendant cette année; les Florentins épuisés par la guerre de Pise, l'étoient encore par l'extrême cherté des blés, au printemps de l'année 1505. Ils y avoient pourvu avec leur générosité ordinaire, sans renvoyer même les pauvres étrangers qui accouroient en foule dans leur ville, pour avoir part aux charités publiques (2), mais ils ne tentèrent point dans cette campagne d'expédition contre Pise, et ils ne ravagèrent point le territoire de cette ville. Ils avoient aussi renouvelé pour trois ans, au

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 368. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 191. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 214. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. VII, p. 144.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 173. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 276. — *Giov. Cambi.* T. XXI, p. 209.

mois d'avril 1506, leur trève avec Pandolfe Pétrucci et les Siennois, renonçant pour aussi long-temps à faire valoir leurs droits sur Montépulciano, et s'engageant même à ne point accepter cette bourgade, si elle offroit de se donner à eux. Ils avoient préféré faire cet accord avec un voisin dont ils se défioient, mais qu'ils ne redoutoient pas, au danger d'appeler en Toscane un allié qui s'y seroit conduit en maître; et ils avoient refusé les offres du roi de France, qui leur proposoit d'envoyer contre Pandolfe Pétrucci cinq cents lances et deux mille Suisses, à entretenir à frais communs (1).

Le repos dont jouissoit l'Italie redoubloit l'attention qu'elle accordoit aux démarches de Ferdinand-le-Catholique, devenu l'un de ses plus puissans souverains. Ce monarque s'étoit embarqué à Barcelonne le 4 septembre, et il étoit venu mouiller avec une flotte de cinquante voiles, d'abord en Provence, et ensuite à Gênes où il fut reçu avec de grands honneurs; retenu peu après par les vents devant Portofino, dans la rivière de Levant, il y reçut la nouvelle inattendue de la mort de son gendre Philippe Ier, survenue à Burgos le 25 septembre 1506, après une courte maladie. Ce prince qui avoit paru si empressé de régner, et qui avoit en quelque

(1) *Jac. Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 186. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 282.

CHAP. CIII. 1506.

sorte poussé son beau-père en exil, pour occuper son trône, n'en avoit pas joui plus de trois mois. Les uns attribuoient sa mort à un exercice immodéré; d'autres à une maladie épidémique; d'autres à l'intempérance d'un Flamand devenue plus dangereuse dans un climat si différent du sien. Plusieurs enfin qui savoient avec quel regret Ferdinand lui avoit cédé la Castille, soupçonnoient un empoisonnement (1). Ferdinand cependant, au lieu de retourner sur ses pas, pour se ressaisir en hâte des rênes d'un gouvernement qu'il avoit abandonnées avec tant de répugnance, continua son voyage vers Naples. Il arriva le 18 octobre à Gaète, mais il s'arrêta dans cette ville ou à Portici jusqu'au 1er novembre, jour qu'il avoit fixé pour faire son entrée à Naples. Gonzalve de Cordoue, qu'on savoit avoir excité si vivement sa jalousie, et qu'on avoit averti de ne point se mettre entre ses mains, n'hésita pas à monter sur sa galère, et à se confier entièrement à lui (2). Ferdinand, reçu avec enthousiasme par les Napoli-

(1) *Macchiavelli Legazione à Roma.* Lett. XXIX, ex Cesena, 6 octobris, T. VII, p. 125. — *Jo. Mariana hist. de las Españas.* T. II, p. 225. — *Pauli Jovii Epitome histor.* L. IX, p. 156. — Ejusd. *Vita magni Consalvi.* L. III, p. 251. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. I, f. 53.

(2) Guicciardini assure que Gonsalve alla au-devant de Ferdinand jusqu'à Gênes. Giovio, dans la Vie de Gonsalve, indique qu'il l'attendoit au cap de Mizène.

tains, et accueilli avec les fêtes les plus brillantes, fit partager tous ces honneurs au grand capitaine qui lui avoit gagné ce royaume. Il voulut que Gonzalve seul lui présentât toute la noblesse de Naples, et tous ceux qui méritoient ses faveurs ; il l'entoura de distinctions et de gloire ; il lui confirma la possession du duché de Sant-Angelo, de ses biens dans le royaume de Naples, qui rapportoient vingt mille ducats de rente, et il y joignit l'office de grand-connétable du royaume ; mais il étoit bien décidé à ne pas le laisser à Naples après lui, et il lui faisoit espérer la grande-maîtrise de l'ordre de Saint-Jacques de Compostelle, pour le dédommager des honneurs et de la puissance auxquels Gonzalve de Cordoue devoit renoncer en quittant l'Italie pour l'Espagne (1). L'Europe, qui connoissoit la foi de Ferdinand-le-Catholique, ne vit pas sans un sentiment de deuil le grand homme qui l'avoit si long-temps occupée, repartir au bout de cinq mois avec son maître, pour rentrer dans l'obscurité.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 368. — *Pauli Jovii Vita magni Consalvi.* Lib. III, p. 251. — *Belcarii. Comm.* L. X, p. 294. — *Macchiavelli Legaz.* Lett. XXIII, ex Urbino, 28 sept. p. 113. — *Summonte. hist. di Napoli.* L. VI, c. V, ff. IV, p. 4. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 190. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXI, p. 213. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. VII, p. 143.

CHAPITRE CIV.

Soulèvement de Gênes, et sa punition par Louis XII; entrevue de ce monarque avec Ferdinand-le-Catholique; Maximilien menace la France; il attaque les Vénitiens, puis fait la paix avec eux; détresse de Pise, et sa soumission aux Florentins.

1506 — 1509.

CHAP. CIV.
1506.

Il n'y avoit eu peut-être point de période dans l'histoire d'Italie, pendant laquelle Gênes eût moins attiré l'attention des autres peuples, et eût moins éprouvé de convulsions intestines que celle que nous venons de parcourir. La république, il est vrai, n'étoit plus libre; elle n'avoit plus une volonté à elle, elle ne se décidoit plus par ses propres délibérations sur le parti qu'elle embrasseroit. Gênes, que la violence de ses révolutions avoit jetée sous la domination des Sforza, avoit ensuite passé sous l'autorité du roi de France, comme si elle eût fait partie du duché de Milan. C'étoit cependant par une capitulation volontaire, qu'elle avoit accordé au souverain de Lombardie à peu près les mêmes prérogatives qu'exerçoit aupa-

ravant son propre doge. Cette capitulation subsistoit toujours entre elle et la France ; et quoique la liberté ne fût plus entière, quoique toute énergie publique eût diminué dans la même proportion que les droits des citoyens, quoique cette cité n'eût plus de flottes qui dominassent la Méditerranée, plus d'armées qui disputassent l'empire de l'Italie, plus de trésor qui pût soudoyer les puissances étrangères, plus de commerce enfin qui pût rivaliser avec celui de Venise, ou seulement de Florence, cependant son administration étoit encore républicaine, la constitution étoit demeurée à peu près sur ses antiques bases, et la sûreté des personnes et des propriétés étoit passablement garantie.

Les factions qui, peu d'années auparavant, avoient acquis à Gênes une puissance si redoutable, se sentoient contenues par la crainte du monarque; elles ne répandoient plus de sang, elles ne se disputoient plus l'autorité les armes à la main. La loi avoit partagé les magistratures par égales parts entre les nobles et les plébéiens, et les uns et les autres s'étoient longtemps contentés de ce partage. Mais depuis qu'un gouverneur français tenoit à Gênes la place du doge, ce gouverneur, toujours orgueilleux de sa propre naissance, avoit montré une préférence marquée à la noblesse du pays qu'il administroit. Il ne recevoit qu'elle dans sa société,

il lui accordoit l'avantage dans toutes les contestations, et lors même qu'il faisoit exécuter entre elle et le peuple la lettre des capitulations, il s'étonnoit que des *gens de rien* eussent osé dicter des lois à des *gens de qualité*.

La noblesse génoise profitant de la faveur du gouverneur, avoit pris avec les classes inférieures un ton d'insolence qu'elle ne s'étoit jamais permis aussi long-temps que le doge, selon les anciennes lois de l'état, avoit été tiré exclusivement de l'ordre plébéien. En même temps, sacrifiant toute autre considération à ses jouissances personnelles, elle avoit complétement abandonné le soin de l'indépendance de la patrie, et dans toute contestation, elle embrassoit toujours l'intérêt du maître étranger qui dominoit sur la république (1).

L'opposition entre l'intérêt public des citoyens, et l'intérêt de courtisan qui animoit les nobles, se manifesta lorsque les Pisans en 1504 voulurent se donner aux Génois, et sollicitèrent avec les plus vives instances comme une faveur, ce que dans un autre temps les Génois auroient regardé comme le plus brillant avantage. Tout le parti populaire témoigna son empressement pour accepter cette proposition; la noblesse au contraire connoissant les inten-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 370.

tions de la cour, s'y opposa avec une extrême obstination (1). Celui parmi elle qui mit le plus de zèle à déjouer le vœu commun de ses concitoyens, fut Jean-Louis de Fieschi, le plus riche à cette époque de tous les membres de la noblesse, et celui qui pouvoit compter sur les cliens les plus nombreux; car d'un côté il possédoit dans la rivière de Levant des fiefs considérables; de l'autre il tenoit des bontés du roi, des gouvernemens importans dans la rivière de Ponent. Jean-Louis de Fieschi s'opposoit à l'acquisition de Pise, parce qu'il vouloit tenir la république de Gênes dans un état de foiblesse, pour y fonder avec moins d'obstacle le crédit de sa famille; parce qu'il vouloit plaire à Louis XII, jaloux de tout accroissement de puissance des Génois; enfin parce qu'il ménageoit les Florentins; et l'opinion publique à Gênes l'accusa même d'avoir été gagné par eux à prix d'argent (2). Mais le discours par lequel il chercha à faire prévaloir son opinion, indique l'affoiblissement étrange de la république; sa population n'étoit plus composée, au lieu de matelots et de soldats, que de tisserans et de manufacturiers; en sorte qu'elle trouvoit avec peine de quoi armer deux ou trois galères

(1) *Petri Bizarri Senatus populique Genuens. hist.* L. XVII, p. 412.

(2) *Uberti Folietæ Genuens. hist.* Lib. XII, p. 681.

CHAP. CIV. 1506.

pour la garde du port, tandis qu'elle n'avoit point de trésor, et ne vouloit ou ne pouvoit point supporter d'imposition extraordinaire (1).

L'irritation du peuple contre la noblesse alla toujours croissant depuis cette contestation sur l'acquisition de Pise. Il l'accusa dès lors d'avoir sacrifié l'honneur de la patrie aux avantages personnels qu'elle attendoit de la cour. D'ailleurs à cette époque le nom de noblesse étoit restreint à Gênes aux seuls descendans des quatre puissantes familles qui avoient pendant un siècle exercé la souveraineté dans cette république, tandis que les descendans de ceux qui, avant le treizième siècle, avoient partagé l'administration avec les Doria et les Spinola, les Fieschi et les Grimaldi, ou de ceux qui s'étoient élevés depuis l'an 1339, étoient également confondus sous le nom de peuple. Ce dernier ordre égaloit celui des nobles en richesses et en talens, et ne se croyoit pas même inférieur en naissance. Les uns comme les autres se vouoient au commerce, qui inspire des sentimens d'égalité ; et lorsque les nobles commencèrent à s'armer de poignards sur le manche desquels ils avoient fait écrire *châtie-vilain* (*castiga-villano*), les plébéiens qui se sentoient en même temps me-

(1) *Uberti Folietæ Genuens. hist.* L. XII, p. 682.

nacés et outragés par tant d'insolence, jurèrent de se venger d'un mépris si peu mérité (1).

Chaque jour quelque gentilhomme insultoit quelque citoyen de l'ordre du peuple; mais celui-ci ne pouvoit espérer de redressement, parce que la moitié de tous les tribunaux et de tous les conseils, étoit composée de nobles déterminés à soustraire leurs consorts à toute punition, et parce que le gouverneur royal étoit toujours prêt à les seconder. Aussi après chaque outrage, après chaque acte de violence, le peuple se réunissoit-il toujours pour demander que, puisque les familles de l'ordre populaire, illustres, riches et dès long-temps en possession du gouvernement, étoient deux fois plus nombreuses que celles des nobles, elles obtinssent aussi les deux tiers des emplois publics. Cette demande présentée à plusieurs reprises, étoit repoussée avec indignation par les nobles, et éludée par le gouverneur. Mais celui-ci commençoit à devenir inquiet de la fermentation universelle; pour la calmer il se fit la règle de punir également de l'exil l'offenseur et l'offensé, toutes les fois qu'un noble faisoit injure à un homme du peuple, afin

(1) Jean d'Anton, hist. de Louis XII. Ann. 1506, p. 47. — Observations sur les Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 329. — *Uberti Folietæ*. L. XII, p. 687. — *Ag. Giustiniani Ann. di Gen.* L. VI, f. 258.

CHAP. CIV. 1506.

de les soustraire tous deux aux yeux des factieux qu'ils pouvoient aigrir.

Cet artifice retarda quelque temps une explosion qui paroissoit inévitable, il ne put toutefois l'empêcher. Une querelle survenue dans un marché, pour l'occasion la plus futile, entre Visconti Doria, gentilhomme d'ailleurs universellement estimé, mais orgueilleux et irascible comme ses pareils, et un homme du peuple (1), fut immédiatement suivie d'une prise d'armes. Paul-Baptiste Giustiniani et Emmanuel Canali, tous deux de l'ordre du peuple, quoique de familles illustres, se mirent à la tête du soulève-

18 juillet.

(1) « Là feut un nommé Guillon, de ceux du peuple, dit » Jean d'Anton, historien français contemporain, lequel marchandoit à quelqu'un qui là estoit, des potirons, que les aulcuns appellent champignons, et iceux voulut emporter; ce » que vouloit aussi le vicomte Doria, gentilhomme, et meit la » main au pannier où estoient lesdits potirons. Celui Guillon, » qui encore ne les avoit payés, les voulut emporter, disant que » premier les avoit marchandés, et qu'il les auroit; et voyant » cela, ledit gentilhomme donne un grand coup de poing au » travers du visage dudit Guillon, en disant: — Emporte cela, » villain, et j'emporterai les potirons. — Et de fait tira une dague » qu'il avoit, et voulut frapper ledit Guillon, qui tantost quitta » le gaige, et comme oultragé d'avoir été battu, tout plein d'ire » et de courroux commence à crier : *Pople! pople!* sur les gentilshommes, dont tout à coup se meut le peuple..... Si qu'en » moins d'une heure, plus de dix mille villains furent armés par » les rues ». Jean d'Anton, hist. de Louis XII, p. 47. — Observ. sur les Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 330. — *Ag. Giustiniani.* Lib. VI, f. 259.

ment. Visconti Doria fut tué, un autre Doria, et quelques nobles encore furent blessés, et Roccabertino, lieutenant du roi, ne réussit à apaiser le tumulte qu'en promettant que désormais l'ordre du peuple auroit deux parts dans les élections, et la noblesse la troisième. La proposition en fut portée le lendemain au conseil souverain, et y reçut force de loi (1).

Mais la victoire étoit due à un soulèvement de tout le peuple, tandis que les familles illustres de l'ordre populaire paroissoient avoir voulu s'en réserver les fruits à elles seules : bientôt elles ne furent plus maîtresses des classes inférieures qu'elles avoient mises en mouvement. Trois jours après qu'on eut porté la loi qui changeoit le partage des honneurs publics, la populace, soulevée de nouveau, vint attaquer les maisons des nobles, et les livrer au pillage. Les chefs de l'ordre populaire opposèrent autant de résistance qu'ils purent à ce tumulte anarchique : les nobles s'enfuirent, et implorèrent, contre leur patrie, l'assistance des étrangers (2).

(1) *Uberti Folietæ*. L. XII, p. 690. — *P. Bizarro hist. Genu.* L. XVIII, p. 414. — *Fr. Guicciardini. Hist.* Lib. VII, p. 371. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. X, p. 296. — *Ag. Giustiniani. Ann.* Lib. VI, f. 260.

(2) *Uberti Folietæ Genuens. hist.* Lib. XII, p. 691. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 192.

Les nobles génois, fugitifs, se donnèrent rendez-vous à Asti, et s'y rassemblèrent auprès de Philippe de Ravestein, que Louis XII avoit nommé gouverneur de Gênes, pour que le haut rang de ce seigneur, et le souvenir de l'autorité qu'il avoit déjà exercée dans cette ville, pliassent plus facilement tous les citoyens à l'obéissance. Mais tandis que Jean-Louis de Fieschi, et tous les gentilshommes fugitifs, s'étoient rangés autour de Ravestein, des ambassadeurs de la république arrivèrent auprès de lui, pour justifier la conduite de leurs concitoyens, et assurer le gouverneur de leur soumission. Ravestein fit son entrée à Gênes le 15 août, entouré de troupes, et précédé par les magistrats à pied. Il cherchoit à inspirer de la terreur; il excita plutôt de la défiance et du ressentiment. L'aristocratie bourgeoise, qui avoit commencé la révolution, craignoit de se compromettre avec lui, et redoutoit d'autre part la rivalité des classes inférieures : mais celles-ci, par leur vigueur, firent comprendre à Ravestein le danger de provoquer une ville puissante, que le moindre abus d'autorité pourroit pousser à la révolte. Il obligea Jean-Louis de Fieschi à sortir de Gênes; il permit la création des magistrats d'après le décret qui faisoit un nouveau partage des honneurs publics, et il ne s'opposa point à ce que

le peuple créât en même temps huit tribuns destinés à être ses protecteurs (1).

La même cause qui se plaidoit devant Ravestein, se plaidoit aussi devant Louis XII, à qui la république avoit envoyé le jurisconsulte Nicolas Odérici, comme ambassadeur, pour défendre les prétentions du peuple. Le motif cependant par lequel les nobles avoient le plus cherché à irriter le roi, fut justement celui qui lui fit sentir le besoin de la modération. Ils avoient représenté leurs adversaires comme délibérant déjà s'ils ne soumettroient point la république à tout autre prince étranger.

A cette époque, Philippe I[er], roi de Castille, vivoit encore; et Louis XII, qui le voyoit marcher rapidement à cette puissance qu'atteignit ensuite Charles-Quint, avoit conçu de lui la plus extrême défiance. Pour ne pas lui donner une occasion de prendre pied à Gênes, Louis consentit à sanctionner lui-même le décret qui avoit réduit les nobles au tiers des honneurs publics : mais il y mit pour condition, que tous les fiefs de Jean-Louis de Fieschi dans la rivière du Levant lui seroient rendus. Pendant la durée des troubles, le parti populaire les avoit atta-

(1) *Uberti Folietæ Genuens. histor.* L. XII, p. 692. — *Petri Bizarri S. P. que Genuens. histor.* Lib. XVIII, p. 415. — *Fr. Guicciardini* Lib. VII, p. 371. — *Ag. Giustiniani.* Lib. VI, f. 260 v.

CHAP. CIV. 1506.

qués, et les avoit conquis pour la plupart. Michel Rizio, jurisconsulte, et émigré napolitain, fut chargé d'apporter ce décret, et de le mettre à exécution (1).

Les hommes marquans du parti populaire étoient contens, et n'en demandoient pas davantage : le peuple, et les tribuns qu'il s'étoit choisis, ne l'étoient point encore; ils s'écrioient qu'en rappelant à Gênes un gentilhomme orgueilleux, vindicatif, et qui avoit abjuré sa patrie pour se vendre à la cour; qu'en lui rendant des fiefs qui mettoient sous ses ordres des milliers de vassaux, et les meilleures forteresses de la Ligurie, on ne pouvoit trouver aucune garantie dans les lois qu'il avoit si souvent violées. Ils vouloient bien admettre de nouveau dans leurs murs Jean-Louis de Fieschi, mais sous condition que ses fiefs fussent gouvernés par les lois communes, et soumis aux magistrats de la république. On a souvent reproché à tous les réformateurs de ne pas savoir s'arrêter dans leurs réformes : le reproche est fondé en effet; en voulant aller toujours plus avant, ils compromettent ce qu'ils ont déjà acquis, et ils arrivent souvent à perdre un avantage cer-

(1) *Uberti Folietæ Genuens hist.* Lib. XII, p. 693. — *P. Bizarro hist. Genuens.* Lib. XVIII, p. 416. — *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 372. — *Fr. Belcarii. Comment. Rer. Gallic.* L. X, p. 296.

tain, pour avoir voulu en obtenir un autre dont on auroit pu se passer sans regrets. Mais il ne faut point oublier quel est l'état de la législation, quel est l'ordre public, dans les pays où ces réformes s'entreprennent : de toutes parts on ne voit qu'abus, qu'usurpations et que souffrances. Les réformateurs ont presque toujours les plus justes motifs pour détruire ce qu'ils attaquent, encore qu'ils eussent fait preuve de plus de prudence et de modération, s'ils avoient su conserver une partie de l'édifice, et en profiter, pendant qu'ils renouveloient l'autre. On les juge ensuite avec sévérité sur les institutions par lesquelles ils remplacent ce qu'ils abolissent : mais elles n'ont pour elles ni l'appui de l'expérience, qui supplée au raisonnement, ni la sanction du préjugé, qui dispense de la connoissance. La force d'inertie conserve encore long-temps le mouvement acquis d'une mauvaise machine; cette même force arrête longtemps aussi le mouvement qu'on veut donner à une machine bien supérieure, mais qui n'a point encore joué.

Il étoit sans doute fort dangereux pour la république de laisser entre les mains de Jean-Louis de Fieschi, ennemi déclaré de l'ordre populaire, la moitié des lieux forts dans les deux rivières, et ceux particulièrement d'où la ville tiroit sa nourriture; en sorte que ce citoyen pou-

voit, sous l'ombre de la paix, tenir sa patrie comme assiégée. Cependant les hommes prudens auroient voulu qu'on se soumît à cet inconvénient, plutôt que de s'exposer au danger bien plus grave de rejeter l'arrangement proposé par le roi : le peuple, au contraire, loin de vouloir rendre à son ennemi des fiefs auxquels il n'avoit pour titre qu'une ancienne usurpation, résolut de recouvrer un autre fief également enlevé à la république par une autre famille noble; celui de Monaco, dont Lucien Grimaldi s'étoit emparé, et dont il avoit fait, sous la protection d'un château extrêmement fort, un refuge pour les pirates armés contre le commerce de Gênes. Les tribuns du peuple firent venir de Pise Tarlatino, qui avoit défendu cette ville avec tant de bravoure, et qui s'y sentoit inutile cette année, parce que les Florentins avoient suspendu leurs attaques. Les tribuns mirent sous ses ordres deux mille hommes, avec deux galères et quelques petits vaisseaux, et ils le chargèrent, à la fin de septembre, de l'attaque de Monaco (1).

Ravestein, irrité de ce manque d'égards, quitta, le 25 octobre, une ville où l'autorité royale

(1) *Uberti Folietæ*. L. XII, p. 694. — *P. Bizarro*. L. XVIII, p. 416. — *Fr. Guicciardini*. L. VII, p. 373. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa in archivio Pisano*, f. 228 v. — *Ag. Giustiniani*. L. VI, p. 261.

n'étoit plus respectée. D'ailleurs, la jalousie de M. de Chaumont, neveu du cardinal d'Amboise et gouverneur de Milan, et celle du lieutenant du roi Roccabertino, qui avoit commandé en son absence, rendoient sa situation difficile et désagréable. De nouveaux émigrés de la noblesse avoient recouru à la protection de Louis XII; et celui-ci, délivré par la mort de Philippe I[er], roi de Castille, des craintes qu'il avoit conçues pour l'Italie, résolut de rétablir à force ouverte son autorité dans Gênes, d'y conduire lui-même son armée, pour ne pas s'exposer aux échecs que le partage de l'autorité avoit causés précédemment à ses lieutenans, et de profiter de cette expédition pour avoir ensuite, avec le pape, à Bologne, une conférence sur les affaires de Venise, que Jules II sollicitoit depuis long-temps (1).

CHAP. CIV. 1506.

Tandis que Louis XII rassembloit ses troupes pour son expédition d'Italie, il donna ordre au commandant du castelletto de Gênes, et à M. de Chaumont, de traiter les Génois en ennemis. Le premier, homme cruel et avide, saisit avec empressement l'occasion qui s'offroit à lui de faire du mal. Une fête avoit attiré à l'église de Saint-François, attenante au castelletto, une

1507.

(1) *P. Bizarro Genuens. hist.* L. XVIII, p. 417. — *Uberti Folietæ.* L. XII, p. 696. — *Fr. Belcarii Comm.* Lib. X, p. 296. — *Ag. Giustiniani.* L. VI, f. 262.

CHAP. CIV. 1507.

congrégation nombreuse : le commandant, sans avoir dénoncé auparavant le commencement des hostilités, s'empara des portes de cette église, et après en avoir fait sortir les gentilshommes et les femmes, il jeta dans des cachots tous les citoyens qui s'y trouvèrent, et ne leur rendit ensuite leur liberté que moyennant une rançon de dix mille florins. Immédiatement après, il commença à bombarder et la ville et le port; il coula à fond plusieurs vaisseaux, et il détruisit plusieurs maisons, où l'on étoit loin de se tenir en garde contre une violence semblable. En même temps Roccabertino quitta une ville qu'il regardoit comme rebelle, quoique l'étendard royal continuât long-temps encore à flotter sur le prétoire. M. de Chaumont interdit tout commerce aux Génois avec la Lombardie, et leur refusa les blés qu'ils étoient dans l'usage d'en tirer, et Ives d'Allègre s'achemina vers Monaco, pour forcer Tarlatino à en lever le siége (1).

Charles Dominique de Carretto, cardinal de Finale, pressoit cependant les Génois, ses compatriotes, de se pacifier avec le roi, pour ne pas provoquer toutes ses forces contre eux, dans un temps où ils se voyoient sans alliés; il leur offroit sa médiation, et il répondoit de

(1) *P. Bizarro.* L. XVIII, p. 417. — *Uberti Folietæ.* L. XII, p. 698. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 374. — *Ag. Giustiniani.* L. VI, f. 262 v.

conserver encore tous leurs avantages à la ville et au parti populaire. Mais les Génois ne se croyoient point si délaissés qu'ils l'étoient réellement. Ils avoient recouru à l'assistance du pape, qui, né à Savonne, étoit leur compatriote, et qui par sa famille tenoit au parti populaire. Jules II avoit en effet écrit au roi avec beaucoup de chaleur en faveur de sa patrie; et comme ses sollicitations étoient demeurées sans effet, il avoit quitté Bologne avec dépit, le 22 février, pour retourner à Rome, rendant ainsi impossible la conférence que le roi s'étoit proposé d'avoir avec lui en Italie, et témoignant même d'autant plus d'empressement à partir, que le cardinal d'Amboise employoit plus d'instances pour le faire rester (1).

Les Génois avoient aussi été écoutés favorablement par l'empereur Maximilien, dont ils avoient imploré la protection. Ce monarque, toujours empressé de tout entreprendre, toujours incapable de suivre aucun de ses projets, compromettant sans cesse la dignité impériale par son ardeur à faire revivre des droits de l'empire dès long-temps tombés en désuétude, et par la foiblesse et l'inconséquence avec les-

(1) *Uberti Folietæ.* L. XII, p. 697. — *P. Bizarro.* L. XVIII, p. 417. — *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 374. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 192. — *Parisius a Grassis in Itinere Julii II, apud Raynaldum Annal. eccles.* 1507, §. 1, T. XX, p. 48.

quelles il les abandonnoit ensuite, écrivit à Louis XII avec chaleur, pour lui recommander les Génois; il lui rappela qu'ils relevoient de la chambre impériale, et qu'ils avoient droit à sa protection, et il offrit cependant sa médiation pour rétablir la paix. Cette lettre excita vivement la jalousie de Louis XII; il la considéra comme une preuve de la défection de Gênes, qui secouoit déjà son autorité, pour se ranger sous celle de l'empereur. Cependant il avoit acquis une assez longue expérience du caractère de Maximilien, pour se croire assuré qu'aucun effet ne suivroit ses paroles, et la lettre qu'il avoit reçue de lui, ne servit qu'à presser son expédition (1).

Les vaines espérances dont Maximilien avoit entretenu les Génois, les déterminèrent enfin à secouer absolument le joug de l'autorité française, qu'ils avoient reconnue jusque alors. Ils nommèrent un doge, ce qui étoit en même temps proclamer leur indépendance; et comme les familles illustres de l'ordre populaire se tenoient à l'écart, soit par crainte du ressentiment du roi, soit par jalousie des classes inférieures qui s'étoient mises en mouvement, ils conférèrent, le 15 mars, cette haute dignité à Paul de Novi, directeur d'un atelier pour la

(1) *Uberti Folietæ histor.* L. XII, p. 699. — *Petri Bizarri Genuens hist.* L. XVIII, p. 418.

teinture de la soie, homme sans distinction de naissance, et probablement sans fortune; mais qui joignoit à beaucoup de force de caractère et d'intégrité, une aptitude aux affaires et un courage, dignes de circonstances plus heureuses (1).

Les premiers actes de son administration sembloient promettre des succès. Trois mille fantassins et un escadron de cavalerie, commandés par Jérôme, fils de Jean Louis de Fieschi, et par son cousin Emmanuel, s'avançoient vers Rapallo et Recco, pour recouvrer la possession de ces deux villes du domaine des Fieschi; Paul de Novi les fit attaquer dans leur route, et les mit en fuite. Orlandino de Fieschi, qui cherchoit à pénétrer dans les mêmes fiefs par un autre chemin, fut aussi repoussé et mis en déroute. Le Castellaccio, vieille forteresse, dans la partie la plus élevée des murs, où les Français n'avoient qu'une très-petite garnison, fut forcé à se rendre; un fort nouveau fut élevé sur le promontoire de la Lanterne, pour couper le chemin aux assaillans; et le siége du Castelletto fut commencé, tandis qu'on eut soin d'enlever tous les vivres et tous les fourrages dans la vallée de la Polsévéra,

(1) *Uberti Folietæ Genuens. hist.* L. XII, p. 699. — *P. Bizarro histor. Genuens.* L. XVIII, p. 417. — *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 375. — *Ag. Giustiniani.* L. VI, f. 263.

CHAP. CIV. 1507.

pour que l'armée française ne pût pas s'y maintenir (1).

Mais aucune combinaison militaire ne peut avoir un résultat assuré, lorsque l'exécution en est confiée à des milices nouvellement levées. L'enthousiasme soutient momentanément leur courage, puis tout à coup il fait place à des terreurs paniques, que rien n'auroit dû faire prévoir. L'imagination qui, dans le soldat, est en partie subjuguée par la discipline, demeure toujours le plus puissant mobile de la multitude. Louis XII, qui avoit rassemblé son armée à Asti, s'avançoit, vers le milieu d'avril, par Borgo de' Fornari et Serravalle. Comme le pays où il vouloit porter la guerre n'étoit pas propre à la cavalerie, il n'avoit avec lui que huit cents cavaliers pesamment armés, et quinze cents chevau-légers; mais il les faisoit suivre par six mille Suisses et six mille fantassins français. Paul de Novi avoit eu soin de les arrêter aux premières gorges des montagnes; il avoit fait occuper le défilé le plus important par six cents fantassins génois; un nombre supérieur auroit été inutile dans ce passage étroit, et la moindre résistance sembloit suffisante pour y arrêter l'ennemi. Toutefois, le 26 avril, les Génois, à la vue

(1) *Uberti Folietæ Genuens. hist.* L. XII, p. 700. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. X, p. 297.

de la nombreuse armée française qui alloit les attaquer, furent frappés de terreur; ils prirent tout à coup honteusement la fuite, sans même avoir tenté de combat; ils abandonnèrent sans résistance tout le passage des montagnes aux Français, et ils rentrèrent dans Gênes, où ils furent suivis par toute la multitude des habitans de la Polsévéra, qui cherchoit à se mettre à l'abri du pillage avec ses meubles et ses troupeaux (1).

Une égale terreur saisit les habitans de Gênes, à l'arrivée de cette troupe fugitive. L'armée du roi avoit déjà pénétré dans la vallée de la Polsévéra; les redoutables montagnes, vraies fortifications de Gênes, étoient forcées, et l'enceinte de ses murailles n'inspiroit plus de confiance aux habitans. Chacun s'attendoit déjà au pillage, et ne s'occupoit plus qu'à cacher ce qu'il avoit de plus précieux; souvent se défiant de sa mauvaise fortune, il croyoit la maison d'un autre plus assurée que la sienne, et il confioit ses richesses à son voisin, non moins tremblant que lui. Cependant les bourgeois faisoient sur leurs toits des provisions de pierres, de dards, et de projectiles, comme si c'étoit leurs maisons qu'il

(1) *Uberti Folietæ.* Lib. XII, p. 701. — *P. Bizarri S. P. q. Genuens histor.* L. XVIII, p. 418. — *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 376. — *Fr. Belcarii Comment.* L. X, p. 298. — *Ag. Giustiniani.* L. VI, f. 263.

CHAP. CIV. 1507.

s'agissoit de défendre, et non les murs de leur cité. Ces murs étoient abandonnés, et Paul de Novi se voyoit réduit à faire barricader les rues, après avoir logé les fugitifs de la Polsévéra dans les maisons des nobles absens, et à préparer la résistance dans la ville même, puisqu'il ne pouvoit engager ses concitoyens à défendre vaillamment son enceinte (1).

Néanmoins quelque ordre fut rétabli dans Gênes, avant que les Français pussent arriver jusque devant ses portes. Tarlatino, qui avoit été rappelé du siége de Monaco, n'avoit pu rentrer dans la ville; un corps ennemi lui coupoit le passage par terre, et des vents contraires lui fermoient la voie de la mer; mais son lieutenant, Jacob Corso, fut chargé de défendre le promontoire qui couvre le port : huit mille hommes de milice sortirent avec lui de la ville, le 27 avril, et occupèrent la hauteur de Belvédère, au-dessous du château. Les Français, qui étoient en bataille à Rivarolo, les attaquèrent, et furent repoussés avec assez de perte, jusqu'au moment où Chaumont, ayant pu faire approcher deux pièces de canon, prit de flanc les Génois, et les força à se retirer. Comme ils regagnoient la montagne derrière eux, la garnison qui devoit défendre le nouveau fort de la Lan-

(1) *Uberti Folietæ*. Lib. XII, p. 701. — *Ag. Giustiniani*. Lib. VI, f. 263 v.

terne et son promontoire, craignit de se trouver coupée, et s'enfuit lâchement, sans attendre l'ennemi. La troupe qui venoit de combattre, ne pouvant plus rentrer dans la ville par le Belvédère et la Lanterne, fut obligée de regagner à vau de route les hauteurs, par des chemins escarpés où elle perdit beaucoup de monde (1).

Les Génois, consternés par ce second échec, envoyèrent au roi Stéfano Giustiniani et Battista Rapallo, pour offrir de capituler. Le cardinal d'Amboise leur déclara que Louis étoit résolu à ne les recevoir qu'à discrétion; que cependant il vouloit bien promettre qu'il respecteroit les propriétés privées. Pendant qu'on négocioit, une troupe nombreuse qui voyoit avec douleur la honte que cette capitulation préparoit à sa patrie, descendit par les hauteurs de Castellaccio, vers Belvédère, pour tâcher de reprendre cette redoute; mais après un combat de trois heures, soutenu avec beaucoup de valeur, elle fut obligée de renoncer à son entreprise. Après cette tentative, les magistrats envoyèrent de nouveaux députés à Louis, chargés d'ac-

(1) *Ubertus Folieta Genuens. hist.* Lib. XII, p. 701. — *Petri Bizarri Genuens. hist.* Lib. XVIII, p. 419. — *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 377. — *Fr. Belcarii Comm.* Lib. X, p. 298. — Mémoires du chev. Bayard. T. XV, ch. XXVII, p. 60. — *Agost. Giustiniani.* Lib. VI, f. 263 v.

CHAP. CIV. 1507.

cepter toutes les conditions qu'il voudroit imposer; tandis que le doge, Paul de Novi, et tous ceux qui avoient pris aux troubles une part trop active, pour espérer d'être pardonnés, se retirèrent à Pise (1).

Le roi vouloit domter les Génois, et leur inspirer une crainte durable; mais il ne vouloit pas les ruiner. Lorsque les portes lui furent livrées, il en confia la garde aux hommes d'armes français, et il ne voulut point que les Suisses, qu'il n'auroit pu empêcher de piller, entrassent dans la ville. Lui-même il fixa son entrée au 29 avril (2), et il la fit à cheval, armé de toutes pièces, l'épée nue à la main. Les magistrats, qui étoient sortis au-devant de lui, le reçurent à genoux, le suppliant de pardonner à leur ville une rébellion qui n'étoit point dirigée contre lui. Leurs prières, et celles des femmes et des enfans, qui venoient lui demander grâce, en portant des branches d'olivier à la main, parurent toucher Louis XII; il déclara aux Génois qu'il leur pardonnoit; mais

(1) *Ubertus Folieta Genuens. hist.* Lib. XII, p. 702. — *P. Bizarri S. P. q. Genuens. hist.* L. XVIII, p. 420. — *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 377.

(2) *Pietro Bizarro.* L. XVIII, p. 420. — *Fr. Belcarius Comm.* L. X, p. 299. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 378. Mais Jacob Nardi, qui suit toujours le Journal de Buonaccorsi, retarde tous ces événemens de trois semaines, et fixe l'entrée du roi au 17 mai. *Hist. Fior.* T. IV, p. 193. — *Ag. Giustiniani*, Lib. VI, f. 264, dit le 28 avril.

CHAP. CIV. 1507.

c'étoit du pardon des rois : des échafauds furent dressés dans plusieurs parties de la ville, et un nombre considérable de citoyens y furent pendus, après une instruction sommaire; un faux ami, à qui Paul de Novi s'étoit confié à Pise pour aller à Rome, le vendit aux Français; ce doge révéré fut ramené à Gênes pour être livré au supplice; sa tête fut fixée au bout d'une pique, sur la tour du Prétoire, et ses membres partagés en quatre, furent exposés sur les portes de la ville. La masse des citoyens fut condamnée à une contribution militaire de trois cent mille florins, que le roi réduisit ensuite à deux cent mille. Une forteresse inexpugnable fut élevée à la Lanterne, de manière à commander en même temps l'entrée du port et la ville; enfin tous les priviléges de Gênes, et son traité avec les rois de France, furent brûlés publiquement. Le roi rendit cependant à la commune un gouvernement municipal, mais comme une concession faite sous son bon plaisir, et non comme un droit; et il y rétablit les nobles dans la moitié des honneurs publics. Cette sentence fut célébrée par tous les courtisans, comme un monument de la clémence du roi, et elle est consignée dans tous les historiens en preuve de son admirable bonté (1).

(1) *Fr. Guicciardini*. L. VII, p. 379. — *P. Bizarro*. L. XVIII,

CHAP. CIV. 1507.

Louis XII se trouvoit seul en Italie à la tête d'une armée formidable, tandis que tous les autres potentats étoient désarmés; mais il savoit combien il excitoit ainsi leur jalousie, et surtout celle de Maximilien et des princes d'Allemagne; pour calmer leur crainte il se hâta de licencier ses troupes, et le 14 mai il se rendit à Milan, où il attendit d'apprendre que Ferdinand-le-Catholique, auquel il avoit donné rendez-vous à Savonne, se fût embarqué à Naples.

Ferdinand avoit été accueilli dans le royaume de Naples avec les plus vives espérances; on n'avoit point douté qu'en rétablissant la paix dans les provinces, il ne mît un terme aux désordres et aux extorsions intolérables, sous lesquelles elles gémissoient. Mais Ferdinand étoit pauvre, et de plus il étoit avare : il s'étoit engagé à rendre aux barons angevins, les possessions qui avoient été confisquées par lui et par ses prédécesseurs. Comme depuis elles avoient été données ou rendues à d'autres gentilshommes du parti aragonois, que Ferdinand n'osoit pas dépouiller, il étoit obligé de les racheter; or, il ne les payoit qu'à moitié, il ne les rendoit qu'in-

p. 422. — *Jacopo Nardi*. L. IV, p. 194. — *Fr. Belcarii*. L. X, p. 300. — *Paulo Giovio Vita di Alfonso d'Este*, p. 19. — *Muratori Annali d'Italia*. 1507, T. X, p. 35. — *Agost. Giustiniani*. Lib. VI, f. 264. — *Arnoldi Ferroni*. Lib. IV, p. 66.

complétement, et pour le faire il étoit encore obligé de redoubler toutes les impositions, et d'accabler le peuple par des extorsions inouïes; en sorte qu'il mécontentoit également les deux classes de gentilshommes, et tous les contribuables (1).

Ferdinand n'avoit pas mieux gagné l'affection de Jules II, son unique voisin, que de ses propres sujets. Il lui avoit demandé une investiture pleine et entière de tout le royaume, en son propre nom, quoique d'après son traité avec la France, l'Abruzze et la Campanie qui avoient été cédées à Louis XII par le traité de Grenade, dussent être considérées comme formant la dot de Germaine de Foix, sa femme. De plus Ferdinand demandoit que le cens annuel que le royaume devoit à l'Église fût réduit pour lui, comme il l'avoit été pour ses derniers prédécesseurs; Jules, au contraire, insistoit sur le payement entier du tribut, tel qu'il étoit réglé par les premières investitures. Ces points en contestation n'avoient pas encore pu être décidés, lorsque Ferdinand résolut de quitter le royaume de Naples, et de s'en retourner à Barcelonne. Il mit à la voile le 4 juin de sa capitale, et il ne voulut point relâcher à Ostie, encore qu'il

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 384. — *Jo. Marianæ de rebus Hispaniæ.* L. XXIX, cap. 4, p. 262. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 195. — *Fr. Belcarii. Comment.* L. X, p. 302.

CHAP. CIV. 1507.

sût que le pape l'y attendoit, pour avoir avec lui une entrevue (1).

Ferdinand étoit pressé de revenir en Espagne, par la nécessité de pourvoir au gouvernement du royaume de Castille. Sa fille Jeanne, depuis la mort de Philippe, son mari, étoit absorbée par sa douleur; elle ne sembloit rien comprendre, que ce qui se rapportoit à l'époux qu'elle avoit perdu; sur aucun autre sujet on ne pouvoit obtenir d'elle aucune réponse. Quoique sa conduite parût souvent extraordinaire et que sa douleur semblât excessive, on n'avoit point encore reconnu que sa raison étoit dérangée. Un tel soupçon se présente bien tard à des courtisans, et il est long-temps repoussé malgré l'évidence. Cependant la reine ne vouloit donner aucun ordre, elle ne vouloit signer aucun décret, et l'attachement inébranlable des Castillans à leurs formes légales, jetoit le royaume dans une anarchie absolue. La noblesse de chaque ville étoit divisée par des factions, qui commençoient à se faire justice à elles-mêmes, les armes à la main; la nation n'étoit point encore accoutumée à l'horreur des procédures de l'inquisition établie par Isabelle, et Cordoue s'étoit soulevée pour secouer le joug des in-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 384. — *Jo. Marianæ de rebus Hispaniæ.* Lib. XXIX, cap. VIII, p. 269. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. X, p. 302.

quisiteurs (1). Ferdinand étoit rappelé par tous les partis dans un royaume d'où il avoit été expulsé si peu de mois auparavant : sa main seule paroissoit pouvoir mettre un terme à l'anarchie.

Ferdinand ne devoit plus retrouver en Espagne l'aventurier celèbre qu'il y avoit fait conduire prisonnier. La liberté de César Borgia, duc de Valentinois, avoit été refusée par Ferdinand au roi de Navarre, dont il avoit épousé la sœur, au duc de Ferrare qui avoit épousé la sienne, et qui offroit d'être sa caution, aux cardinaux espagnols qui devoient leur élection à Alexandre VI (2). Mais Borgia avoit enfin réussi à s'échapper au moyen d'une échelle de corde, de la forteresse de Médina del Campo, où il étoit enfermé. Il s'étoit refugié auprès de son beau-frère, Jean d'Albret, roi de Navarre. Celui-ci qui faisoit alors la guerre au comte de Lérin, crut ne pouvoir confier à un meilleur guerrier le commandement de son armée. Cependant César Borgia fut attiré le 10 mars par un parti de cavalerie qui s'enfuit à son approche, dans une embuscade qui lui étoit préparée près de Viane. Un coup de lance le renversa de son cheval, il continua encore à se défendre

(1) *Jo. Marianæ de rebus Hisp.* Lib. XXIX, cap. III et V, p. 261-264.

(2) *Idem*, Lib. XXVIII, c. XII, p. 240.

CHAP. CIV. 1507.

vaillamment à pied, jusqu'à ce qu'il fut accablé par le nombre et massacré. Cet homme que tant de forfaits ont illustré, n'étoit pas aussi sans vertus; vaillant, éloquent, adroit, prodigue de ses bienfaits, sans jamais déranger ses finances; zélé pour la conservation de la justice dans ses états; assez éclairé pour leur avoir donné une administration qui les fit prospérer en peu de temps, il sut se rendre cher à ses sujets comme à ses soldats, tandis qu'il étoit l'horreur et l'effroi des princes ses voisins, et de ceux qui ne lui étoient pas soumis (1).

Ferdinand arriva à Savonne le 28 juin, et il y trouva Louis XII qui l'y avoit attendu; les deux souverains passèrent quatre jours dans des conférences secrètes et très-intimes. Louis XII avoit été le premier rendre visite à Ferdinand sur sa galère; à son tour il le reçut ensuite chez lui à Savonne; et l'Italie ne pouvoit concevoir que ces deux monarques si long-temps ennemis, et si peu délicats sur leur parole, se fiassent alternativement l'un à l'autre. Gonzalve de Cordoue accompagnoit le roi catholique, Ferdinand n'avoit pas voulu le laisser après lui à Naples; et Louis XII, rempli d'admiration pour le général qui lui avoit fait tant de mal, voulut que seul entre les hommes privés, il fût admis

(1) *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXIX, c. VI, p. 266. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 199.

à la table où mangeoient les deux rois et la reine. Toute la cour de France témoigna le même respect pour Gonzalve; mais ce fut le dernier jour de triomphe de ce grand capitaine : tant d'honneurs ne servirent qu'à augmenter la défiance de Ferdinand, qui, lui refusant la grande maîtrise de Compostelle, cherchant à diminuer sa fortune, à rabaisser sa famille, à perdre son crédit auprès de ses amis, le retint à Loxa, à dix milles de Grenade, dans une sorte d'exil, jusqu'au 2 décembre 1515, que Gonzalve mourut d'une fièvre double-quarte, dans la soixante-troisième année de son âge (1).

Les résolutions arrêtées par les deux rois dans leur conférence de Savonne, et qu'on apprit ensuite avoir eu principalement pour objet les affaires de Venise, et celles de Pise, demeurèrent quelque temps encore enveloppées d'un profond secret; tandis que l'entrée de Louis XII en Italie avec une puissante armée, que la soumission de Gênes, que son séjour à Milan, et sa conférence à Savonne avec Ferdinand, étonnoient tous les peuples et alarmoient toutes

(1) *Pauli Jovii Vita magni Consalvi Cordubensis.* Lib. III, p. 252, *usque ad finem*, p. 268. — *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 385. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXIX, c. IX, p. 270. — *P. Bizarri Genuens.* L. XVIII, p. 425. — *Jac. Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 198. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* Lib. X, p. 303.

CHAP. CIV. 1507.

les cours. Le licenciement de l'armée française, et le retour de Louis au-delà des monts, ne calmèrent ces craintes qu'après leur avoir laissé le temps de produire des effets importans. Tant d'états étoient alors dans une situation incertaine; tant de mécontentemens et de jalousies secrètes divisoient les gouvernemens, qu'aucun d'eux ne voyoit sans une extrême terreur un monarque étranger commander en Italie une armée suffisante pour régler seule la destinée de tout le pays.

Jules II surtout, quoiqu'il eût souvent sollicité Louis XII de se joindre à lui contre les Vénitiens, accueilloit à présent contre lui les soupçons les plus injurieux. L'emportement et la défiance se succédoient avec une étrange rapidité dans l'âme de ce pape; et son caractère bouillant et impétueux déceloit plus de foiblesse que de vraie magnanimité. Annibal Bentivoglio avoit tenté de rentrer à Bologne avec six cents fantassins rassemblés dans le Milanez; le pape ne se contenta pas de prendre occasion de cette tentative, pour faire raser par le peuple ameuté, le palais des Bentivoglio à Bologne, monument de la plus belle architecture (1), il demanda encore que tous les Bentivoglio lui fussent livrés, ou tout au moins qu'ils fussent chassés de

(1) *Jacopo Nardi*. Lib. IV; p. 191. — *Pauli Jovii Epitome histor.* L. IX, p. 156.

l'état de Milan. Pour forcer le roi à se soumettre à cette indigne condition, il refusa le chapeau de cardinal à l'évêque d'Albi, frère de Chaumont, auquel il l'avoit promis; et en même temps, il adressa un bref à l'empereur, dans lequel il lui annonçoit que le roi de France n'avoit eu d'autre but, en entrant en Italie avec une si puissante armée, que d'élever au saint-siége son favori, le cardinal George d'Amboise, après avoir envahi les états de l'Église; que cette ambition de Louis XII et de son favori ne pouvoit plus se dissimuler au monde; qu'il avoit déjà cherché à dominer le conclave, par la terreur de ses armes, dans les deux élections précédentes; et que son arrière-pensée, de se faire ensuite décerner la couronne de l'Empire, par le pape qu'il auroit créé, et qui seroit absolument à sa dévotion, ne pouvoit pas davantage se révoquer en doute (1).

Maximilien, qui vers cette époque avoit fait un voyage en Flandre, pour demander aux états de ces provinces l'administration et la tutelle de l'héritage de son petit-fils, et qui n'avoit pu l'obtenir, revint à Constance, où il avoit convoqué une diète de l'Empire. Il exposa dans cette assemblée, avec beaucoup de chaleur et d'éloquence, les plaintes du pape, et les projets

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 380. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. X, p. 300.

des Français; Maximilien étoit très-brave, il avoit de l'élégance dans les manières, et une affectation de chevalerie, qui séduisoit sa cour, et qui l'y faisoit passer pour un grand homme, encore que ses prodigalités et son inconséquence eussent depuis long-temps fait connoître le peu de fond qu'on pouvoit faire sur lui. Il parla aux Allemands de leur gloire militaire, dont les Français vouloient leur enlever la récompense, en usurpant la couronne impériale; des dangers qu'ils avoient bravés, des sacrifices auxquels ils s'étoient joyeusement résignés, pour sauver l'honneur de la nation; de la longue discorde du corps germanique, seule cause de sa foiblesse, et de cette puissance avec laquelle il pourroit dicter des lois à la France, et reconquérir l'Italie, s'il vouloit seulement la déployer. Depuis long-temps aucune diète de l'Empire n'avoit été plus nombreuse, aucune ne manifesta plus d'enthousiasme; chacun paroissoit également empressé à prendre les déterminations les plus vigoureuses. Maximilien avoit demandé qu'on mît sous ses ordres une armée, non-seulement pour prendre la couronne impériale en Italie, mais encore pour recouvrer le Milanez, dont l'investiture en faveur du roi de France étoit annulée, depuis la rupture du mariage de Claude de France avec Charles, qui en étoit la condition. La diète de l'Empire accueillit

avec empressement cette proposition, et parut déterminée à mettre sous les ordres de son chef plus de forces qu'aucun de ses prédécesseurs n'en eût jamais commandé.

CHAP. CIV. 1507.

Cependant les princes allemands ne tardèrent pas à être avertis que Louis XII avoit licencié son armée après la réduction de Gênes, en sorte qu'il ne pouvoit avoir des projets plus vastes que ceux qu'il avoit annoncés. D'ailleurs, des agens secrets du roi de France s'étoient adressés à chacun d'eux séparément, et, en protestant que leur maître n'avoit aucune intention ni contre l'Église, ni contre l'Empire, ils avoient réveillé leur antique défiance à l'égard de l'empereur; ils l'avoient représenté comme cherchant, sous de vains prétextes, à disposer de toutes leurs forces, pour les asservir ensuite; et ils avoient secondé ces insinuations par l'argent qu'ils avoient répandu parmi ces princes et leurs avides ministres. La diète, voulant régler les secours qu'elle avoit promis, demanda que l'expédition d'Italie se fît en son nom, que les généraux fussent nommés par elle, que les conquêtes appartinssent à tout le corps germanique. Maximilien refusa ces conditions, et il augmenta ainsi la défiance des Allemands. Il

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 380. — *Jacopo Nardi. hist. Fior.* L. IV, p. 199. — *Fr. Belcarii Comment.* L. X, p. 301.

déclara qu'il préféroit ne recevoir que de moindres secours, et demeurer seul chef de l'entreprise : en conséquence, la diète lui accorda une armée de huit mille chevaux et de vingt-deux mille fantassins, payée pour six mois, à dater du milieu d'octobre, et de plus un subside de 120,000 florins pour l'artillerie et les dépenses extraordinaires; et elle se sépara le 20 août, sans avoir pourvu, mieux qu'aucune des précédentes, à l'exécution d'aussi magnifiques promesses (1).

Maximilien, qui croyoit que tout l'art de régner consistoit à ne laisser jamais personne pénétrer dans ses secrets, assigna trois lieux éloignés, pour le rassemblement de trois armées de l'Empire, afin qu'il fût impossible de prévoir de quel côté il porteroit ses coups. L'une devoit se réunir à Trente, pour menacer le Véronois; l'autre à Besançon, pour menacer la Bourgogne; la troisième dans la Carniole, pour menacer le Friuli (2). Il ne permettoit point aux ministres étrangers de s'arrêter auprès de lui : il les tenoit en relégation, en quelque sorte, dans quelque petite ville, à Bolzano, à Trente, à

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 386. — *Fr. Belcarii.* L. X, p. 304.

(2) *Macchiavelli Legazione all. Imperator. Lett. di Bolzano,* 17 *janv.* 1508. T. VII, p. 161.

Morano, loin de la cour et de l'armée; et par là il leur rendoit impossible de pénétrer ses desseins ou d'apprécier ses forces (1).

Avant de se montrer en ennemi à l'Italie, Maximilien négocioit avec la république de Venise. Il lui avoit envoyé trois ambassadeurs, non-seulement pour lui demander le passage au travers de ses états, mais encore pour lui proposer une alliance, dont le résultat auroit été le partage du Milanez. Afin de faire renoncer les Vénitiens à une fidélité envers Louis XII que ce monarque ne méritoit pas, il leur avoit communiqué le traité de Blois, qui avoit pour objet le partage de tous les états de la république, et il leur représentoit que Louis en pressoit encore l'exécution. D'autre part, Louis XII avoit appris que Maximilien recherchoit une alliance avec les Suisses, et qu'il avoit un fort parti parmi eux. Cette alliance auroit privé le roi de France de la seule bonne infanterie qui servît dans ses armées: aussi cherchoit-il à se réconcilier pleinement avec les Vénitiens, en dissipant tous leurs soupçons, et leur faisoit-il les offres les plus avantageuses, pour les engager à défendre l'Italie de concert avec lui. Pourvu que la république refusât le passage aux Allemands, il lui pro-

(1) *Lettere di Macchiavelli et Franc. Vettori nella Legazione all Imperator.* T. VII, passim.

CHAP. CIV. 1507.

mettoit de s'engager à perpétuité à la garantie de ses états de terre ferme (1).

Les Vénitiens sentoient tout le danger de leur position : ils n'avoient aucune confiance dans les promesses de Maximilien ou dans celles de Louis XII ; ils craignoient à toute heure de voir ces deux rivaux se réunir contre eux : mais si, pour empêcher cette coalition, ils embrassoient la cause de l'un ou de l'autre, ils ne craignoient guère moins de se trouver ensuite abandonnés par celui dont ils auroient épousé les intérêts, et de devoir soutenir seuls tout l'effort d'une guerre à laquelle ils n'auroient cependant qu'un intérêt secondaire. Après de longues délibérations, ils résolurent enfin de demeurer attachés au parti de la France, et à l'alliance par laquelle ils garantissoient à Louis XII l'état de Milan, en retour d'une garantie semblable que la France avoit promise pour leurs provinces de terre ferme. Ils signifièrent en conséquence à Maximilien, que, d'après leurs traités, ils ne pouvoient consentir au passage de son armée par leur territoire ; que lors même que l'empereur attaqueroit le Milanez par une autre frontière, ils se verroient obligés de fournir à la France un certain nombre de troupes pour sa défense ; qu'ils

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 387. — *Fr. Belcarii. Comm. Rer. Gallic.* L. X, p. 305.

rempliroient scrupuleusement leur obligation, mais qu'ils ne la dépasseroient en rien, puisqu'en voulant accomplir leurs devoirs envers leur allié le roi de France, ils désiroient aussi conserver la bonne harmonie et le bon voisinage avec l'Empire et l'empereur. Enfin, ils déclarèrent à Maximilien, que s'il vouloit entrer pacifiquement en Italie, pour recevoir à Rome la couronne d'or, il seroit reçu dans tous leurs états avec tous les honneurs qu'ils étoient empressés de rendre au chef de l'Empire (1).

Quelque soin qu'eussent pris les Vénitiens de ménager Maximilien dans cette réponse, elle le blessa d'autant plus vivement qu'il avoit plus compté sur eux. Jamais cet empereur ne fondoit sur ses propres ressources le succès de ses entreprises ; il attendoit toujours des autres des secours qu'il s'étonnoit de n'en point recevoir. Il avoit commencé des négociations avec les cantons pour lever douze mille Suisses, et la diète helvétique, écoutant peu les réclamations de la France, ne s'étoit point montrée éloignée de lui fournir des soldats : mais l'argent promis par la diète germanique de Constance ne suffisoit point pour faire de pareilles levées, et Maximilien l'avoit déjà dépensé presque en entier à des

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 387-398. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* Lib. X, p. 305. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. VII, p. 145.

CHAP. CIV. 1507.

transports dispendieux d'artillerie. Il avoit encore compté sur les subsides des états d'Italie ; mais il leur avoit adressé des demandes si exorbitantes, qu'il les avoit aliénés. L'évêque de Brixen n'avoit pas demandé moins de cinq cent mille ducats aux Florentins (1). Ce fut le motif qui les engagea, pendant que leur terreur duroit encore, à envoyer Macchiavelli joindre leur ambassadeur François Vettori à Innspruck, pour se racheter au meilleur prix possible. Mais l'empereur n'ayant voulu entendre à aucun terme raisonnable, ils cherchèrent de leur côté des délais pour éviter de conclure, jusqu'à ce qu'ils vissent quel seroit le résultat de tant de menaces et de préparatifs annoncés avec tant d'emphase à toute l'Europe (2).

Maximilien faisoit aussi demander des sommes non moins exorbitantes à tous les autres états d'Italie, comme prestation due à l'occasion de son couronnement : mais il réclamoit de plus, d'Alfonse, duc de Ferrare et de Modène, la restitution de la dot d'Anne Sforza, première femme de ce duc, dont il prétendoit que l'impératrice Blanche Sforza avoit dû hériter. Déjà Maximilien croyoit pouvoir disposer des sommes immenses qu'il répétoit, comme s'il les avoit

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 398.

(2) *Nicolo Macchiavelli Legazione.* T. VII, p. 156-238.

reçues : cependant de tout cet argent il ne toucha que six mille ducats, dont les Siennois se reconnurent débiteurs envers la chambre impériale (1).

Le mois d'octobre étoit arrivé sur ces entrefaites, et les troupes décrétées par la diète germanique commençoient à se rassembler; mais à peine en voyoit-on comparoître quelques bataillons; tandis que Maximilien se transportoit avec rapidité des frontières de Bourgogne à celles d'Italie, et que faisant marcher les contingens dans toutes les directions, et n'entretenant l'Europe que du mouvement de ses troupes, il laissoit incertain s'il attaqueroit la France, l'état de Milan ou les Vénitiens (2).

Louis XII ne négligea point de se mettre en mesure pour résister à cette attaque. Il obtint du roi catholique la permission de solder 2500 fantassins espagnols; il envoya des secours au duc de Gueldre, pour occuper l'empereur en Allemagne; il ôta le château d'Arona, sur le lac Majeur, à la famille Boromei, dont il se défioit, et il y mit garnison; il envoya Jean-Jacques Trivulzio aux Vénitiens, avec quatre cents lances françaises et quatre mille fantassins, et

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 399. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* Lib. X, p. 306. — *Lettre de Franc. Vettori*, 24 *janv.* 1507. p. 172.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 400.

CHAP. CIV. 1507.

il augmenta considérablement le nombre de ses troupes dans l'état de Milan. Les Vénitiens, de leur côté, avoient rappelé à leur solde le comte de Pitigliano et Barthélemi d'Alviano : le premier commandoit quatre cents hommes d'armes, du côté de Vérone et de Rovérédo ; le second, huit cents, du côté du Friuli. Ces troupes n'empêchèrent pas une incursion rapide de Jean-Baptiste Giustiniani et de Frégosino, émigrés de Gênes, qui, avec mille fantassins allemands, s'étoient flattés de traverser l'état vénitien, et ensuite celui de Parme, pour entrer dans la Ligurie, mais qui furent arrêtés par les Français, au pied des montagnes de Parme. Ils retournèrent sur leurs pas, et les Vénitiens leur permirent de se retirer dans leur patrie : ils leur firent seulement déposer leurs armes en entrant sur le territoire de la république, et ils les leur rendirent à la frontière opposée (1).

1508.

Cette courte expédition n'avoit point été considérée comme un commencement d'hostilités : les Vénitiens, qui n'étoient pas personnellement attaqués, au lieu de l'attribuer à Maximilien, n'avoient voulu y voir que la conséquence de quelque intrigue de Jules II. Ils savoient que ce

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 400. — *Fr. Belcarii.* L. X, p. 306. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. VII, p. 146. — *Lettera di Francesco Vettori. Bolzano*, 17 *janv.* 1507. *In Macchiav.* Leg. VII, p. 168.

1508.

pontife permettoit dans le même temps un rassemblement d'émigrés génois à Bologne; qu'il accusoit les Bentivoglio d'avoir voulu le faire empoisonner par un prêtre, et qu'il avoit envoyé le cardinal de Sainte-Croix à Maximilien, pour l'exciter contre les Français (1). Mais Jean Bentivoglio, qui causoit à Jules II une si constante défiance, mourut à Milan au mois de février 1508, à l'âge de soixante-dix ans. Il avoit joui quarante ans, dans sa principauté, d'une prospérité non interrompue, qu'il devoit plus à la fortune qu'à ses talens ou ses vertus, et il ne put point supporter les revers qui vinrent ensuite. Peu après sa mort, Annibal, l'aîné, et Henri, le plus jeune de ses fils, surprirent la porte de San-Mammolo à Bologne, avec l'aide des Pépoli et de quelques autres gentilshommes : mais ils en furent bientôt chassés par le peuple, qui préféroit la domination de l'Église à celle de ses anciens seigneurs; et le roi de France, irrité de cette attaque intempestive des Bentivoglio, les fit sortir de Lombardie, et donna ordre à M. de Chaumont de défendre Bologne contre quiconque voudroit troubler l'Église dans la possession de cette ville. Le pape, satisfait de la protection que lui offroit Louis XII, fit taire ses ressentimens contre les Français, et ne prit

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 400.

CHAP. CIV. 1508.

aucune part à la guerre qui alloit commencer (1).

Maximilien étoit arrivé à Trente au commencement de l'année, pour se mettre à la tête de l'expédition si long-temps annoncée. Le 3 février, il se rendit en procession à l'église, précédé par les hérauts d'armes de l'Empire, et portant l'épée nue à la main. Son chancelier Matthieu Langen, évêque de Gurck, monta sur un tribunal élevé, pour annoncer au peuple que Maximilien entroit en Italie à la tête de son armée, et qu'il alloit à Rome prendre la couronne impériale. En effet, l'empereur-élu partit de Trente la nuit suivante, avec quinze cents chevaux et quatre mille fantassins tyroliens, en même temps que le marquis de Brandebourg, avec cinq cents chevaux et deux mille fantassins, s'avançoit par une autre route sur Rovérédo. Mais le marquis de Brandebourg, n'ayant pu entrer dans Rovérédo, retourna immédiatement sur ses pas; et Maximilien, après avoir ravagé le territoire des sept Communes, où des montagnards presque indépendans vivoient sous la protection de Venise, s'éloigna tout à coup des frontières, le quatrième jour, et retourna à Bolzano, sans qu'on pût expliquer la

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 401. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 307. — *Sansovino Famiglie illustri d' Italia*, f. 187.

bizarrerie de ce mouvement rétrograde (1).

Du côté du Friuli, quatre cents chevaux et cinq mille fantassins autrichiens, entrèrent dans le territoire de Cadoro, dont les habitans étoient tout dévoués aux Vénitiens. Pendant que les Allemands y faisoient le siége de quelques châteaux, Maximilien vint les joindre avec six mille fantassins : il parcourut environ quarante milles de pays dans l'intérieur des frontières vénitiennes, et il y commit de grands ravages ; mais tout à coup il retourna subitement à Innspruck, à la fin de février, pour y mettre en gage toutes ses pierreries ; car l'argent qu'il avoit destiné à lui suffire à toute la campagne étoit déjà épuisé. Lorsqu'il arriva dans cette ville, il y apprit que les Suisses, ne recevant point d'argent de lui, avoient accordé au roi de France la permission de faire des levées dans leur pays ; et déjà, en effet, cinq mille Suisses à la solde de Louis XII, et trois mille à la solde des Vénitiens, étoient entrés en Italie. Maximilien, irrité, courut à Ulm, pour s'adresser à la ligue des villes impériales de Souabe, et l'engager à attaquer les Suisses ; en même temps, il sollicitoit les électeurs de lui continuer, pour six mois encore, le service des troupes d'Empire, car les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 401. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 507. — *Lettere di Francesco Vettori, de Trente*, 8 *février* 1508. *In Macchiavelli Legazione.* T. VII, p. 183.

CHAP. CIV. 1508.

six premiers mois qui lui avoient été accordés étoient presque écoulés (1).

Sur ces entrefaites, les Allemands qu'il avoit laissés à Trente étoient rentrés dans la vallée de Cadoro, au nombre de neuf mille hommes environ, et ils y avoient pris plusieurs forteresses; mais ils s'y laissèrent ensuite enfermer par l'Alviano, qui, les prévenant avec sa rapidité ordinaire, occupa les passages par lesquels ils avoient compté se retirer, et fit garder tous les défilés des montagnes par des paysans dévoués aux Vénitiens.

Les Allemands, formant un bataillon carré, au centre duquel ils mirent leurs femmes et leurs bagages, essayèrent le 2 mars de s'ouvrir un passage; le combat fut acharné, et son issue désastreuse. Plus de mille d'entre eux demeurèrent sur le champ de bataille, et le reste fut fait prisonnier. Après cette victoire, l'Alviano attaqua la forteresse de Cadoro, et la reprit; Charles Malatesti, l'un des seigneurs de Rimini, dépouillés par le pape, fut tué dans ce combat (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 402. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. XI, p. 308. — *Lettera di Fr. Vettori, del dì 8 febbraio, di Trento*, p. 184.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 403. — *Fr Belcarii.* L. XI, p. 308. — *Petri Bembi.* L. VII, p. 148. — *Lettera di Fr. Vettori, d'Inspruch, 22 mars. Presso Macchiavelli Legazioni.* T. VII, p. 206.

L'armée autrichienne s'étant ainsi dissipée, et l'empereur s'étant éloigné, pour chercher de nouveaux secours, Barthélemi d'Alviano entra à son tour dans les états de Maximilien, avec l'intention de le dépouiller de tout ce qu'il possédoit sur le golfe de Venise. En effet, en peu de jours il prit Gorizia, qu'il fortifia, pour servir à l'Italie de barrière contre les Turcs; Trieste, à laquelle il imposa une pesante contribution, pour punir cette ville de la contrebande par laquelle elle s'étoit enrichie; Pordenone, que la république lui accorda en fief, pour récompense; et enfin Fiume, sur les frontières de l'Esclavonie (1).

Les Allemands, qui ne mettoient aucun ensemble dans leurs opérations, tentèrent pendant ce temps une attaque du côté de Trente, et du lac de Garda; et ils eurent quelques succès à Calliano. Mais deux mille Grisons, qui se trouvoient dans leur armée, s'en étant retirés, parce qu'ils étoient mal payés, le reste fut également obligé de s'éloigner. Les deux armées, vénitienne et autrichienne, séparées par la muraille qui coupe la vallée de l'Adige, entre Piétra et Calliano, se contentèrent pendant

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 404. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 308 — *Petri Bembi.* L. VII, p. 150-152. — *Lett. di Fr. Vettori, di Trento*, 30 *maii*, p. 224.

CHAP. CIV. 1508.

quelque temps de s'observer, en se livrant seulement de légères escarmouches; ensuite l'une se retira à Rovérédo, et l'autre à Trente; et la dernière acheva de se dissiper. Jamais Maximilien n'avoit pu rassembler en même temps dans son armée plus de quatre mille hommes de troupes de l'Empire; quand un contingent arrivoit pour commencer son service, l'autre avoit déjà achevé ses six mois, et se retiroit. La diète, convoquée à Ulm, avoit été ajournée; Maximilien, au lieu de revenir à son armée, avoit passé à Cologne; pendant quelques semaines, on ne sut pas même où il étoit, et dans son dépit, en effet, il se seroit volontiers caché à tous les yeux. Si les Français, qui avoient joint à Rovérédo l'armée vénitienne, avoient voulu attaquer Trente, ils auroient pu facilement pousser loin leurs conquêtes; mais Trivulzio déclara qu'il avoit reçu du roi l'ordre de défendre les passages d'Italie, et non d'attaquer l'Allemagne (1).

Enfin le prêtre Lucas Renaldi, nommé communément Pré Luca, l'homme de confiance de Maximilien, vint à Venise, pour faire quelques ouvertures de pacification. Il offrit aux Vénitiens une trève de trois mois, que ceux-ci refu-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 404. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* L. XI, p. 309. — *Lett. di Fr. Vettori, di Trento, du* 16 *avril et* 30 *mai. Macchiavelli.* Legaz. VII, p. 218-232.

sèrent hautement, lorsqu'ils surent que l'empereur ne vouloit pas y comprendre la France. La situation des affaires de Maximilien étoit trop mauvaise pour qu'il pût insister sur cette prétention ; il consentit à une trève de trois ans pour l'Italie. A son tour Louis XII s'y refusa, parce qu'il vouloit y faire comprendre le duc de Gueldre. Le sénat de Venise n'avoit aucune alliance avec ce duc; il regardoit sa querelle comme absolument étrangère à la politique d'Italie, et à une guerre qui s'étoit faite uniquement sur les frontières italiennes. Après avoir pressé les ambassadeurs de France d'accepter la trève telle qu'elle étoit offerte, il l'accepta enfin lui-même simplement, et sans attendre même la réponse de Louis XII, auquel on avoit envoyé un courrier. Cette trève fut publiée le 7 juin dans les deux camps; elle devoit être commune à tous les alliés, qui, d'une ou d'autre part, seroient nommés dans les trois mois, et ne comprendre que l'Italie. Maximilien nomma immédiatement le pape, les rois d'Espagne, d'Angleterre, de Hongrie, et tous les états de l'Empire; les Vénitiens nommèrent les rois de France et d'Espagne, et tous les états italiens en alliance avec eux. Toutes les conquêtes faites pendant la guerre devoient être conservées par ceux qui les avoient acquises; et l'une et l'autre puissance se réservoit le droit d'élever dans l'enceinte de

ses frontières toutes les fortifications qu'elle jugeroit convenables (1).

Une guerre, qui avoit paru menacer l'Italie entière d'une nouvelle invasion des ultramontains, étoit ainsi terminée en peu de mois; mais elle laissoit après elle beaucoup de germes de mécontentement. Maximilien étoit profondément humilié d'avoir annoncé de si grandes choses, d'en avoir opéré de si petites, et d'avoir en deux mois perdu tous les ports de mer qu'il possédoit sur le golfe Adriatique, ports si précieux pour le commerce de ses états. Les Vénitiens avoient fait l'épreuve de la jalousie des Français, et ils étoient irrités de l'abandon de Trivulzio, qui n'avoit pas voulu les aider à poursuivre leurs conquêtes. Louis XII enfin affectoit d'être vivement blessé de ce que les Vénitiens avoient signé la trève contre son avis, et sans attendre même sa dernière réponse.

Cependant personne n'avoit moins que Louis XII occasion de se plaindre. Non-seulement les Vénitiens avoient usé de leurs droits en consultant leur intérêt plutôt que le sien, et en refusant de continuer une guerre sans but, pour faire une diversion en faveur du duc de

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 405. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 309. — *Petri Bembi.* L. VII, p. 153. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 200. — *Lett. de Fr. Vettori, Trento,* 8 *juin* 1508; *et de Macchiavelli, Bologne,* 14 *juin.* p. 237-257.

Gueldre, qui leur étoit étranger; ils étoient assez au fait de la conduite perfide du roi de France, pour ne pas se croire obligés à beaucoup d'égards pour ses recommandations.

CHAP. CIV. 1508.

Louis XII étoit lié par plusieurs traités avec les Vénitiens, lorsqu'il avoit conclu avec Maximilien le traité de Blois, par lequel l'empereur et lui arrêtoient le partage des états de cette république; il n'avoit aucun sujet légitime de plainte contre elle. De nouveau, il s'étoit lié à elle par des négociations plus intimes, dans le temps même où l'année précédente il avoit eu avec Ferdinand-le-Catholique les conférences de Savonne; et il avoit cherché à intéresser au même partage ce second potentat. Au milieu des négociations les plus amicales, dans le sein des alliances les plus intimes, Louis XII ne cessoit d'aiguiser le glaive dont il frappa la république au moment de la ligue de Cambrai. Aucun autre motif ne sauroit être donné à cette conduite perfide, si ce n'est que les gouvernemens absolus regardent toujours les républiques comme en dehors du droit des gens, et cherchent sans cesse une occasion de les détruire.

En effet, dans le même temps, la conduite de Louis XII envers la seconde, en puissance, des républiques d'Italie, n'étoit guère moins fausse ou moins injuste. Malgré son alliance avec les Florentins, malgré le zèle que cet état avoit tou-

CHAP. CIV. 1508.

jours montré pour le parti français, il retardoit la conquête de Pise, que les Florentins étoient sur le point d'effectuer; il traversoit toutes leurs opérations militaires, et il mettoit enfin ouvertement à prix son consentement à la réduction d'une ville qu'il regardoit lui-même comme révoltée, et qu'il s'étoit engagé plusieurs fois à faire rentrer dans l'obéissance.

1507.

C'étoit dès la conférence de l'année précédente avec le roi Ferdinand, que Louis XII avoit commencé à faire de la soumission de Pise un objet de spéculation financière. Les Pisans, affoiblis par une aussi longue guerre, ne pouvoient plus recevoir de secours de Gênes, depuis l'échec éprouvé par cette ville, et n'en recevoient que très-peu, et en cachette, de Lucques et de Sienne. Ils sentoient approcher leur dernière heure : les paysans réfugiés dans la ville, et qui faisoient alors plus de la moitié de sa population, commençoient à languir après le moment où ils pourroient retourner à leurs champs, et leur obstination n'étoit plus la même. Pise seroit probablement tombée, dès l'année 1507, au pouvoir des Florentins, si les deux puissans monarques, qui dictoient alors alternativement des lois à l'Italie, n'avoient voulu se faire payer un événement qui ne devoit pas dépendre d'eux. Le roi d'Aragon déclara aux ambassadeurs florentins, qui lui furent envoyés pour le compli-

menter, que Louis XII s'en étoit remis à lui des affaires de Pise, et qu'il prendroit cette ville sous sa protection, et n'en permettroit point la conquête, si la république ne promettoit pas aux deux rois une compensation honnête pour leur consentement. Louis XII confirma ce discours, et ils convinrent enfin de demander chacun cinquante mille ducats. A ce prix, ils promettoient d'envoyer dans Pise une garnison que les Pisans auroient reçue sans défiance, et au bout de huit mois elle auroit ouvert la ville aux Florentins. Cette proposition ne fut pas acceptée, mais elle empêcha les Florentins de faire ravager au printemps le territoire de Pise (1).

Après le départ des deux rois, les Florentins recommencèrent leurs expéditions dans la plaine pisane; ce fut même le premier exploit de la milice qu'ils avoient enrégimentée sur la proposition de Macchiavel, selon les principes qu'il a exposés dans son Traité de l'Art de la guerre. La loi qu'il avoit rédigée lui-même sur l'*Ordonnance Florentine*, fut approuvée au grand-conseil le 6 décembre 1506. Un corps de dix mille paysans fut choisi dans tout le territoire de la république, revêtu pour la première fois de

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. IV, p. 195. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 283. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa, in Archivio Pisano*, f. 230. — *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 388.

CHAP. CIV. 1507. l'uniforme florentin, l'habit blanc, les hauts-de-chausses mi-partis blancs et rouges; armé comme les troupes suisses et allemandes, et exercé comme elles tous les jours de fête. Cette milice, qu'on nomma l'Ordonnance, coûta beaucoup moins à la république que n'avoient fait les troupes étrangères, et montra beaucoup plus de discipline et de confiance en ses officiers (1).

1508. Aussitôt que Louis XII fut délivré de l'inquiétude que l'attaque de Maximilien lui avoit causée, il envoya aux Florentins Michel Rizio, pour leur reprocher leurs négociations avec cet empereur. Ils avoient montré, disoit-il, de l'empressement à payer un tribut à la chambre impériale, lorsque leur argent devoit être employé contre le roi de France ou ses alliés. Ils avoient envoyé dans ce but leurs députés jusqu'en Allemagne, et en même temps, par leur imprudente attaque contre Pise, ils avoient couru risque d'allumer une guerre dans le centre de l'Italie, et de faire ainsi une diversion dangereuse aux armes du roi (2).

Les Florentins comprirent ce que vouloit dire un pareil message, et ces plaintes qui n'avoient aucun fondement. Pise étoit aux abois; le parti

(1) *Macchiavelli, Opere.* T. IV, p. 331, 356. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 200. — *Scipione Ammirato.* Lib XXVIII, p. 284.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 407.

des campagnards, qui désiroient la paix, devenoit tous les jours plus nombreux; les nobles et les citadins, qui avoient défendu l'indépendance de leur patrie avec une constance inébranlable, éclaircis désormais par le fer ennemi, ruinés, vieillis, découragés, n'opposoient plus la même résistance. Le moment approchoit où Pise devoit d'elle-même se rendre aux Florentins; mais Louis XII vouloit profiter de la détresse de cette ville, pour leur vendre sa soumission; et il leur cherchoit une querelle sans fondement, pour mettre ensuite à plus haut prix sa condescendance. La seigneurie répondit cependant que dans son traité avec le roi de France, elle avoit réservé expressément les droits de l'Empire; que Louis XII avoit lui-même si bien reconnu ces droits, qu'il ne s'étoit nullement engagé à protéger Florence contre Maximilien; qu'il avoit donc été nécessaire de chercher à régler la prestation légitime due par la république à l'empereur, lorsqu'il recevoit la couronne impériale; que néanmoins leurs ambassadeurs avoient évité de rien conclure avec Maximilien; qu'ils ne lui avoient point donné d'argent, et que sur toute chose, ils n'auroient jamais signé avec lui une convention qui pût être préjudiciable à la France; que, quant à leur expédition contre Pise, elle pouvoit d'autant moins alarmer leurs voisins, qu'elle s'étoit faite sans artillerie, et

CHAP. CIV. 1508.

s'étoit bornée au ravage des récoltes; que dans leur traité avec la France, en 1502, ils s'étoient expressément réservé le droit de poursuivre la guerre contre Pise, et qu'ils avoient d'ailleurs peine à comprendre pourquoi le roi voudroit plus particulièrement s'intéresser à cette ville, depuis qu'elle avoit fourni aux Génois des secours contre lui, tandis qu'il se détacheroit des Florentins, qui lui avoient toujours été fidèles (1).

Ces reproches furent bientôt suivis de propositions, ainsi que les Florentins s'y étoient attendus. Michel Rizio leur offrit de les mettre en possession de Pise, moyennant un prix convenu; mais Ferdinand-le-Catholique persistoit à vouloir intervenir dans ce marché, et y trouver son profit. Il envoya dans ce but un ambassadeur en Toscane, qui passa d'abord à Pise, pour exhorter les Pisans à se défendre, et leur faire espérer les secours de son roi. Cet ambassadeur se rendit ensuite à Florence, et commença à traiter avec la seigneurie, concurremment avec l'ambassadeur français. Ainsi cette longue guerre, que les armes des Toscans suffisoient pour terminer, devenoit l'objet de négociations entre la France et l'Espagne. Bientôt ces

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VII, p. 407. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 201. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 285. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* Lib. XI, p. 310.

négociations, au lieu de se continuer en Toscane, se portèrent à Paris; et les peuples d'Italie eurent une nouvelle occasion de s'apercevoir que leur destinée ne dépendoit plus d'eux, puisque leurs propres querelles, soutenues avec leurs seules armes, et par leurs seules ressources, devoient être décidées par des étrangers (1).

Cependant comme la détresse des Pisans augmentoit, les rois de France et d'Espagne, dans la crainte de perdre l'objet de leur trafic, jetèrent plus ouvertement le masque. Les Florentins avoient pris à leur solde, le 25 août, Bardella, corsaire de Porto Vénéré, qui moyennant six cents florins par mois, s'engageoit à fermer l'embouchure de l'Arno, avec trois petits vaisseaux (2). Ceux-ci, firent si bien leur devoir que Chaumont, gouverneur du Milanez, écrivit en France d'y porter remède, autrement Pise tomberoit d'elle-même entre les mains des Florentins. Le roi lui donna aussitôt l'ordre d'y faire passer Jean-Jacques Trivulzio avec trois cents lances, afin d'être sûr que la ville ne se rendît pas avant que la France se fût fait payer son consentement (3). Les Florentins, confondus

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 408.

(2) *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 201. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 285.

(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 417. — *Jac. Nardi.* L. IV,

CHAP. CIV. 1508.

de ce que Louis XII, sans égard à la teneur expresse des traités, envoyoit des secours contre eux, ses alliés, à ceux mêmes qui s'étoient tout récemment montrés ses ennemis aussi-bien que les leurs, se résignèrent enfin à racheter leurs propres conquêtes des mains de ceux qui s'arrogeoient le droit de les vendre. Ils offrirent cent mille ducats à partager entre les deux cours, pourvu que l'une et l'autre s'engageât à ne pas traverser leur entreprise. Louis XII ne voulut pas vendre son consentement, à moins de cent mille ducats pour sa seule part; et toutefois il insistoit aussi pour que Ferdinand eût de son côté une somme d'argent. Enfin les Florentins promirent cent mille ducats au roi très-chrétien, et cinquante mille au roi catholique, et pour que le dernier ne fût pas jaloux de la différence qu'on mettoit entre eux, ils firent de cette différence l'objet d'un traité secret, par lequel ils se reconnurent débiteurs de ces seconds cinquante mille ducats, sous un faux prétexte. Cette convention fut signée le 13 mars

1509.

1509; et comme dans ce moment même toutes les grandes puissances d'Italie étoient occupées par des intérêts bien plus graves, à l'occasion de la ligue de Cambray, elles laissèrent aux

p. 202. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. XI, p. 314. — *Jacopo Arrosti Chroniche di Pisa, in Archivio*, f. 232.

Florentins la liberté de suivre leur guerre contre Pise (1).

Dès le mois de novembre 1508, Bardella avoit été rappelé du service florentin par un ordre exprès de la seigneurie de Gênes. Louis XII avoit fait donner cet ordre, pour procurer un court répit aux Pisans, jusqu'à ce que sa négociation fût terminée; mais dès qu'il eut vendu son consentement, Bardella rentra au service de la république florentine, et sa foible escorte suffit pour fermer l'embouchure de l'Arno. Les Lucquois de leur côté n'avoient cessé de donner aux Pisans des secours d'armes, et surtout de vivres. Le commissaire de la république à l'armée florentine, reçut de la seigneurie l'ordre d'en tirer vengeance. Il entra sur le territoire lucquois et y porta partout le ravage; cette expédition coûta à la république de Lucques plus de dix mille florins (2); elle lui fit sentir sa foiblesse, et le danger de provoquer plus long-temps le ressentiment de ses puissans voisins; et elle la détermina à rechercher enfin de bonne foi l'alliance de Florence. Le traité entre les deux républiques fut signé le 11 janvier

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 417. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 203. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 286. — *Giov. Cambi hist. Fior.* T. XXI, p. 125.

(2) *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 203. — *Scipione Ammirato* L. XXVIII, p 285.

CHAP. CIV. 1509.

1509. Les Lucquois prirent l'engagement d'interdire aux Pisans toute communication avec leur territoire, et de veiller eux-mêmes à ce que leurs paysans, qui avoient beaucoup de partialité pour Pise, ne portassent aucun secours à cette ville. Si cette guerre devoit se prolonger, le traité entre Florence et Lucques ne devoit avoir de vigueur que pour trois ans; mais si Pise étoit prise dans l'année, l'alliance entre les Florentins et les Lucquois devoit être censée renouvelée pour douze années (1).

Au mois de février les Génois essayèrent encore d'envoyer à Pise un convoi de grains suffisant pour nourrir la population de cette ville malheureuse jusqu'à la prochaine récolte; un grand vaisseau, quatre gallions, quinze brigantins, et trente barques, vinrent se présenter à l'embouchure de l'Arno; mais cette petite flotille la trouva fermée aussi-bien que les bouches du Serchio et du Fiume-Morto. Trois camps retranchés avoient été établis par les Florentins à San-Piéro in Grado, à Bocca di Serchio, et à Mezzana; un pont sur l'Arno, et des palissades dans les autres rivières, avec des bastions garnis d'artillerie, coupoient absolument le passage. Le corsaire Bardella don-

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. IV, p. 205. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 266. — *Giov. Cambi.* T. XXI, p. 222. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 417.

noit la chasse aux plus petits bateaux qui tentoient de s'approcher du rivage : trois des brigantins Génois chargés de blé furent pris; les autres s'en retournèrent à Lérici, bien convaincus qu'on ne pouvoit plus rien tenter pour secourir les Pisans (1).

Les magistrats de Pise et ceux qui n'avoient jamais été ébranlés dans la détermination de défendre jusqu'à la mort l'indépendance de leur patrie, ne savoient plus comment résister aux clameurs du peuple et surtout des paysans, qui périssoient de faim, et qui demandoient à traiter. Ils se virent obligés, pour les satisfaire, de s'adresser au mois de mars au seigneur de Piombino, et de solliciter sa médiation. Jacques d'Appiano, seigneur de Piombino, invita en effet les Florentins à lui envoyer des négociateurs; et Macchiavelli, qui étoit déjà en mission auprès de l'armée, se rendit à Piombino le 14 mars, pour y rencontrer les députés Pisans; mais il put bientôt s'apercevoir que ceux-ci ne vouloient que gagner du temps, et qu'ils n'avoient aucune intention de conclure. Ils avoient demandé des sûretés pour le maintien de l'amnistie absolue que leur promettoit Flo-

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 204. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 287. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 417. — *Nicolo Macchiavelli commissione al campo contra Pisa.* T. VII, p. 240.

CHAP. CV. 1509.

rence, et quand Macchiavel les pressa de s'expliquer, ils déclarèrent qu'ils n'en connoissoient point d'autres, que de garder eux-mêmes leur ville, en abandonnant aux Florentins tout ce qui étoit en dehors des murs. A cette demande la conférence fut rompue, et Macchiavel retourna au camp pour presser les attaques (1).

L'on manquoit complétement à Pise, de vin, d'huile, de vinaigre et de sel; le blé s'y vendoit deux écus d'or le boisseau, ou environ soixante francs le quintal. Il ne restoit plus de cuir pour faire les souliers, et les soldats aussi-bien que les citoyens étoient sans chaussure (2). L'heure de Pise étoit enfin venue. Après une guerre soutenue pendant quatorze ans et sept mois, avec un courage admirable, avec une constance, avec une résignation qu'aucun autre peuple n'a peut-être égalées, il falloit céder à la nécessité. Les détails de cette longue lutte ne nous ont été transmis que par les ennemis des Pisans; aucune chronique contemporaine de cette ville n'a été écrite ou ne s'est conservée; aucun historien ne nous a laissé un tableau des efforts

(1) *Commissione data al Macchiavelli*, 10 *marzo*, *e lettera sua dà Piombino*, 15 *marzo*. T. VII, p. 246-249. — *Scipione Ammirato*. L. XXVIII, p. 288. — *Giov. Cambi*. T. XXI, p. 229.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXVIII, p. 286. — *Giov. Cambi*, p. 225.

intérieurs, des délibérations des conseils, des sacrifices des citoyens. A peine nous a-t-on conservé le nom de trois ou quatre Pisans, à une époque où tant d'hommes méritèrent par leur dévouement, par leur bravoure, par leur éloquence, par l'habileté de leurs négociations, une illustration éternelle : et cependant, au travers des préventions ennemies de ceux qui nous ont transmis seuls la mémoire de ces événemens, on démêle une grandeur, un héroïsme, dont aucune autre ville d'Italie n'avoient présenté d'exemples.

Tarlatino, qui avoit commandé la garnison de Pise avec tant de bravoure, ayant fait demander, le 20 mai, des sauf-conduits au camp florentin, quatre députés des Pisans se rendirent auprès des trois commissaires de la république, et les requirent de leur donner des passe-ports pour douze ambassadeurs, que leur patrie se déterminoit enfin à envoyer à Florence, afin de traiter de sa capitulation. Ces députés ne laissèrent point de doutes sur la sincérité de leurs intentions; et les trois commissaires, Antoine Filicaia, Alamanno Salviati, et Nicolas Capponi, qui par leur activité infatigable avoient réduit Pise à cette extrême détresse, furent aussi les premiers à montrer aux Pisans que cette ardeur pour le succès pouvoit s'accorder avec l'humanité, avec la générosité les plus

CHAP. CIV. 1509.

nobles. Les négociations, conduites tour à tour dans le camp et à Florence, durèrent dix-huit jours, pendant lesquels les Pisans, sous mille prétextes, visitoient le camp florentin, afin d'obtenir des alimens de l'hospitalité des soldats, et de les rapporter à leurs familles (1).

Enfin le traité signé à Florence, le 4 juin, et ratifié à Pise par tout le peuple, le 7 juin, fut mis à exécution dès le lendemain. L'armée florentine entra dans Pise le 8 juin 1509, et rendit l'abondance aux assiégés exténués. Non-seulement toutes les offenses furent pardonnées, et tous les biens fonds furent rendus aux Pisans; la seigneurie fit même rendre à chaque citoyen, les rentes, les fruits, et le prix des fermes de l'année qui avoient été perçus sur le territoire pisan. L'historien Jacob Nardi, qui fut lui-même chargé de régler ces comptes, assure que la seigneurie florentine le fit avec tant de libéralité, qu'elle sembloit bien plutôt recevoir que donner la loi (2). A tous autres égards la capitulation fut également libérale; elle confirma tous les anciens priviléges, toutes les

(1) *Lettere de' commissari generali del dì* 20 *maggio* 1509, *al* 6 *giugno. In Macchiavelli Legazioni.* T. VII, p. 267.–288.

(2) *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 207, 208. — *Scip. Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 288. — *Giov. Cambi* T. XXI, p. 251. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 323. — *Jac. Arrosti Chron.* f. 233. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 437.

magistratures indépendantes de la communauté de Pise; elle rendit aux Pisans les franchises de commerce et de manufactures dont ils avoient été privés; elle leur ouvrit un appel pour les causes criminelles, par-devant les mêmes tribunaux qui jugeoient les Florentins, et elle allégea autant qu'une capitulation pouvoit le faire, la douleur de perdre leur indépendance (1).

Mais ni l'orgueil des Pisans, ni leur patriotisme ne pouvoient se résigner à l'esclavage. Tous ceux qui par leur nom jouissoient dans l'étranger de quelque considération, qui par leur fortune pouvoient conserver quelque indépendance, ou qui par leurs talens militaires et leur bravoure pouvoient acquérir la richesse qui leur manquoit encore, quittèrent une patrie dévouée à la servitude. Les Torti, les Alliati, et un grand nombre d'autres réfugiés passèrent à Palerme, où l'on retrouva dès lors presque tous les noms de la noblesse pisane; les Buzzacarini, branche de la maison Sismondi, passèrent à Lucques, avec plusieurs de leurs concitoyens; d'autres cherchèrent un asile en Sardaigne; enfin un plus grand nombre encore alla joindre l'armée française, qui venoit d'envahir le territoire vénitien. Déjà Riniéri de

(1) *Capitolazione per la resa della città di Pisa, sotto al dominio della Rep. Fiorentina. Presso Flaminio del Borgo Raccolta di diplomi Pisani.* 4to. 1765, pag. 406-428.

CHAP. CIV. 1509.

la Sassetta et Pierre Gambacorti, avoient rassemblé cent cinquante fantassins pisans en Lombardie (1). Une foule d'autres, et parmi eux une branche des Sismondi, se rangèrent sous les mêmes drapeaux. Renouant avec les capitaines français les liens d'hospitalité qu'ils avoient cherché avec tant de soin à établir dès le passage de Charles VIII, et qui avoient à plusieurs reprises déjoué les négociations du cabinet, et sauvé Pise par les armées mêmes qui l'assiégeoient; ils se firent une patrie du camp français; ils remplacèrent la liberté civile par l'indépendance des armées; ils trouvèrent dans la gloire quelque consolation de leur exil, et sans avoir un domicile assuré, ils continuèrent à se sentir chez eux dans toute l'Italie, jusqu'à l'époque où les armées françaises en furent chassées, et où ces familles proscrites vinrent chercher dans les provinces méridionales de France, une image du beau climat de la Toscane auquel elles avoient renoncé (2).

(1) *Lettera di N. Capponi et Alam. Salviati, ex castris apud Mezzanam, die 1 junii* 1509. *Macchiavelli*, T. VII, p. 276.

(2) C'est un monument très-remarquable de l'horreur qu'inspiroit aux Pisans ce joug étranger, et de l'émigration qui suivit son établissement, que le registre ouvert en 1566, d'après les ordres du grand-duc Cosme I[er], pour y inscrire tous les individus restés à Pise, qui pourroient prouver que leurs ancêtres participoient, avant 1494, aux honneurs et aux magistratures de la ville. Il comprend tous les mâles de chaque famille, même

CHAPITRE CV.

Ligue de Cambrai, bataille de Vaila où d'Agnadel, conquête de tout l'état de terre ferme des Vénitiens.

1508, 1509.

CHAP. CV. 1508.

La ligue conclue à Cambrai, entre les grandes puissances de l'Europe, pour attaquer et dépouiller les Vénitiens, fut, depuis les croisades, la première entreprise suivie de concert dans un but commun, par tous les états civilisés. Pour la première fois, les maîtres des nations convinrent de partager entre eux un état indépendant; pour la première fois, ils firent revivre, à l'aide d'une érudition pédantesque, des prétentions surannées; pour la première fois enfin, ils réclamèrent les droits imprescriptibles de leur légitimité. Les croisades avoient montré un accord européen, fondé sur le zèle religieux

les prêtres, qui ne pouvoient cependant ni laisser de descendans, ni exercer de magistratures; il s'étend jusqu'aux professions les plus basses, et néanmoins il ne renferme que sept cent vingt-sept noms; tellement l'émigration, dans le cours d'un demi-siècle, avoit réduit la population d'une ville capable de tenir tête à toute la Toscane, ville dont la longue et valeurense résistance avoit occupé toute l'Europe. Il est imprimé dans les *Diplomi Pisani di Flaminio del Borgo*, 4to. 1765, p. 435.

CHAP. CV. 1508.

et l'enthousiasme : on vit, dans la ligue de Cambrai, un nouvel accord européen ; mais il n'avoit d'autre principe que l'intérêt personnel et momentané des forts qui dépouilloient le foible, d'autre sanction que les prétentions long-temps abandonnées de ceux qui regardent leurs titres comme impérissables, C'est cependant à cet événement qu'on peut assigner l'origine du droit public qui, depuis trois siècles et jusqu'à nos jours, a gouverné l'Europe. Il commença par la plus criante injustice; et la science *diplomatique*, qu'on vit naître en quelque sorte avec le seizième siècle, servit dès lors, le plus souvent, à donner des prétextes à la rapacité et à la mauvaise foi.

Ce n'est point là l'idée qu'on aime à se former du droit public ou international : la société humaine auroit besoin d'une autre garantie; elle auroit besoin d'une législation qui régît les nations dans leurs rapports entre elles, comme le droit civil régit les citoyens dans une même nation. Nos désirs nous persuadent aisément que ce que nous souhaitons a existé. Toutes les fois que nous éprouvons de grands abus de pouvoir, nous comparons avec envie le temps présent où triomphe l'injustice, à ce passé que nous peint l'imagination, où l'on n'avoit recours à la guerre que pour mettre à exécution des droits déjà établis par les traités, et où la

conquête elle-même ne donnoit point de prétention à la possession, si elle n'étoit sanctionnée par des titres légitimes. Mais nous chercherions vainement dans l'histoire cette époque où la justice remplaçoit la force, et où la puissance des traités ou des droits imprescriptibles enchaînoit la violence elle-même.

Trois bases absolument différentes sont données au droit public; leurs principes sont directement contradictoires, et jusqu'à ce que le choix entre ces principes ait été fixé de concert par toutes les nations, chaque souverain trouvera toujours moyen d'accommoder sa cause à l'un ou à l'autre système, et il sera toujours aussi impossible qu'il l'a été jusqu'ici de s'entendre sur aucun fait ou sur aucune conséquence. Ces trois bases sont la légitimité imprescriptible, le droit des traités, et les convenances nationales. Pour la première fois, à l'occasion de la ligue de Cambrai, ces trois principes furent mis en opposition. L'empereur et le roi de France annoncèrent qu'ils prenoient les armes pour recouvrer leurs droits imprescriptibles, l'un sur les terres d'empire de la Vénétie, l'autre sur le duché de Milan. Les Vénitiens, en se défendant, invoquèrent le droit public des traités qui leur garantissoient toutes leurs possessions de terre ferme. Le pape, après avoir recouvré lui-même ce qu'il

prétendoit être ses droits imprescriptibles, ne fit plus valoir, dans la seconde année de la guerre, que les convenances nationales, l'indépendance de l'Italie, d'où il vouloit chasser les barbares; la souveraineté d'un peuple sur son propre territoire, et l'avantage d'une nation, qui ne peut être enchaînée ni par le contrat primitif et peut-être fabuleux de ses ancêtres avec leurs souverains, ni par les traités que la force lui a imposés.

Chacun de ces systèmes de politique est en lui-même défectueux, et dans son application il est soumis à de grandes difficultés : mais combien ne le deviennent-ils pas davantage lorsqu'on les confond l'un avec l'autre; lorsque, après avoir réclamé pour soi-même des droits imprescriptibles, on veut limiter ceux des autres par les traités, ou les expliquer par l'intérêt des peuples. Cependant aucune puissance ne s'en est jamais tenue à l'une ou à l'autre de ces bases ruineuses, et n'a avoué toutes les conséquences qui découloient du premier principe : aussi la science du droit public n'a-t-elle été presque jamais qu'une vaine étude de sophismes; avec son aide, on a éveillé les passions des peuples, pour leur faire seconder l'ambition de leurs gouvernemens, et l'on a dissimulé aux yeux des premiers l'injustice des droits prétendus par les seconds.

Louis XII, lorsqu'il avoit voulu enlever le duché de Milan à Ludovic Sforza, avoit lui-même sollicité l'assistance des Vénitiens; et pour les en récompenser, il leur avoit par avance assigné en partage Crémone et la Ghiara d'Adda, qui leur étoient en effet demeurés lorsque les Français s'étoient emparés du Milanez. Cependant Louis XII, reconnu désormais comme successeur légitime de Valentine Visconti, regrettoit des provinces qu'il prétendoit inaliénables, et croyoit conserver des droits imprescriptibles sur les possessions que lui-même avoit cédées. Bien plus, les Visconti, dont il avoit recueilli l'héritage, avoient eux-mêmes, dans leurs guerres avec les Vénitiens, perdu Brescia et Bergame, qu'auparavant ils regardoient comme faisant partie du duché de Milan; et encore que ces villes, avec leurs provinces, fussent incorporées à la république de Venise dès l'année 1426, et que les Visconti eux-mêmes ne les eussent pas possédées si long-temps que les Vénitiens, Louis XII les regardoit aussi comme comprises dans son héritage inaliénable; il prétendoit conserver des droits sur elles, qu'aucun laps de temps, qu'aucun traité, qu'aucun service rendu ne pouvoient détruire.

De son côté, Maximilien se regardoit comme le successeur légitime, non-seulement des plus puissans monarques germaniques, mais encore

des empereurs romains : il se croyoit autorisé à faire valoir tous les droits qu'avoient exercés Frédéric Barberousse et Othon-le-Grand, ou même Trajan et Auguste. La république de Venise lui paroissoit élevée sur les débris de l'Empire; et il se croyoit appelé à la dépouiller de ces antiques usurpations. Trévise, Padoue, Vérone et Vicence étoient toujours à ses yeux des terres d'Empire; et cette opinion, appuyée du crédit des antiquaires, étoit alors généralement reçue; aucun historien du temps ne contesta les droits de Maximilien. Ces droits, cependant, n'étoient fondés que sur une antique conquête. A peine les monarques allemands avoient-ils pu maintenir cent cinquante ans une domination douteuse et souvent troublée : ensuite, pendant trois siècles, des républiques, et les princes de Carrare et de la Scala, avoient défendu par les armes leur souveraineté; enfin, la république de Venise leur avoit succédé depuis un siècle : mais, dans ce système, les puissans ne peuvent jamais perdre leurs droits, et les foibles ne peuvent jamais en acquérir.

Il est difficile, toutefois, de se faire illusion sur l'absurdité de ce système de légitimité imprescriptible, qu'aucun traité, aucune convention entre les intéressés, aucune autorité humaine ne peut changer. Arrêtant tout mouvement dans les choses de ce monde, repoussant

tout progrès, toute innovation, il renvoie les hommes à un état primitif, et par là même inconnu, à un état qui, ayant précédé le développement des sociétés et leurs intérêts nouveaux, ne sauroit être maintenu sans rendre stationnaires la civilisation, la population, les lumières, aussi-bien que l'ordre politique. Les droits que Maximilien et Louis XII prétendoient faire valoir contre les Vénitiens, avoient été prescrits par une possession tranquille, qui, pour quelques provinces, remontoit à deux et trois siècles. Mais si aucune durée de possession ni aucuns traités ne pouvoient fonder les droits des Vénitiens, les antiques souverains, que Maximilien et Louis XII représentoient, n'avoient pas pu en acquérir davantage par les mêmes moyens. Il faudroit prouver que la légitimité n'a jamais eu de commencement, pour qu'on en pût conclure qu'elle ne doit jamais avoir de fin; autrement les mêmes causes qui avoient donné naissance aux droits des empereurs et des rois de France, pouvoient donner naissance aussi aux droits de leurs successeurs. Il faut reconnoître encore que le principe de la légitimité ou n'existe pour personne, ou existe également dans toutes les lignes de souveraineté. L'expropriation du plus petit prince ne blesse pas moins ce principe que celle du plus grand monarque. Venise, qui se présentoit comme le

CHAP. CV. 1508.

plus ancien état de la chrétienté, comme la seule fille légitime de la république romaine, pouvoit plaider des droits antérieurs à ceux de tous les souverains. Les familles des princes de Padoue et de Vérone, auxquelles elle avoit succédé, n'étoient pas moins légitimes que celles des rois de France et d'Allemagne. Tous devoient être rétablis dans leurs anciens droits, ou aucun ne pouvoit y prétendre.

Le système du droit des traités est sans doute beaucoup moins absurde que celui de la légitimité. Les nations n'ayant point de juge au-dessus d'elles, point d'autorité qui décide entre elles que la force, leurs conventions réciproques peuvent seules terminer leurs différends. Elles doivent avoir elles-mêmes la faculté de s'engager, de se désister de leurs droits, ou personne ne l'auroit pour elles, et les guerres seroient éternelles. La violence qu'on leur a faite ne sauroit annuller leurs engagemens sans annuller en même temps tous les traités possibles; car tout traité est l'ouvrage de la force ou de la menace, tout traité a été fait pour terminer la guerre ou pour l'éviter, tout traité est une concession que le plus foible fait au plus fort, en sacrifiant une partie de ses droits pour sauver le reste; tout traité est une concession de ce reste, que le plus fort fait au plus foible en raison de ses moyens de résistance.

Mais si le droit des traités n'est qu'une conséquence du droit du plus fort, il est difficile qu'il demeure long-temps obligatoire, après que la balance des forces aura changé. Une nouvelle lutte, dont le résultat sera différent, donnera lieu à un nouveau traité, tout aussi légitime que le précédent : ainsi, toute idée du juste et de l'injuste seroit détruite; toute modération du vainqueur seroit impolitique, puisque toutes les forces qu'il laisseroit à son ennemi par un traité pourroient bientôt être tournées contre lui.

La troisième base du droit public, ou l'intérêt des peuples, est la seule qui puisse soutenir un examen approfondi, et qui puisse en même temps admettre de certaines parties des deux autres systèmes. L'intérêt des peuples exige la conservation de leur repos, et pour garantir ce repos, il admet la légitimité, non comme un droit, mais comme une présomption de la volonté nationale. Il admet encore la prescription, non comme un droit, mais comme une présomption de la satisfaction mutuelle des parties. Il admet les traités, comme un moyen unique de désarmer les haines populaires, et de sauver le vaincu de la rage du vainqueur. Il admet encore la violation de ces mêmes traités, comme remède unique et nécessaire, lorsque des conditions cruelles ou déshonorantes ont été im-

CHAP. CV. 1508.

posées par l'abus de la force. Cette violation peut même alors devenir juste; car ni le gouvernement qui a stipulé n'avoit le droit de lier la nation à une chose honteuse ou ruineuse, ni la génération actuelle n'avoit le droit, pour son propre avantage, de lier sa postérité. L'intérêt national, qui laisse une espérance aux vaincus auxquels on impose un traité déshonorant, enseigne aux vainqueurs, pour leur propre avantage, à ne pas abuser de la victoire.

Ce fut au nom de cet intérêt national que Jules II prétendit, dans la suite de cette guerre, qu'aucune ligne de légitimité, aucune succession, non plus qu'aucun traité, n'avoient pu transférer une partie de la souveraineté de l'Italie aux barbares; que toute convention étoit nulle, lorsqu'elle dérogeoit si essentiellement à l'intérêt et à l'honneur des peuples; que toute ligne de légitimité devoit être regardée comme interrompue, lorsqu'elle donnoit pour chefs aux nations, des rois qui avoient intérêt, non plus à leur grandeur, mais à leur abaissement et à leur ruine. Cependant les gouvernemens qui ont embrassé ce système, en ont toujours redouté les applications contre eux-mêmes, et ils sont tombés dans des contradictions inextricables, pour qu'on ne pût pas leur demander compte à leur tour de l'intérêt et de l'honneur de leurs propres peuples.

Au reste, de quelques argumens fallacieux que les potentats colorassent leurs prétentions, la cupidité, la jalousie, et la crainte des comparaisons humiliantes, étoient les vrais motifs qui leur mettoient les armes à la main. Les grandes puissances ne pouvoient voir sans envie la richesse, la prudence, et les succès constans de la république de Venise. Avec moins de trois millions de sujets, sur une étendue de territoire bien moindre que la dixième partie de la France, de l'Espagne ou de l'Allemagne, Venise s'étoit rangée au niveau des plus grands empires; elle avoit soutenu tour à tour les attaques des Musulmans, des Français, des Espagnols et des Allemands, sans donner de signes de foiblesse; le plus riche commerce animoit la capitale, de nombreuses manufactures florissoient dans toutes les villes sujettes, les campagnes prospéroient par une agriculture industrieuse, des travaux immenses avoient été achevés pour la distribution des eaux sur un sol qui se couvroit de riches récoltes, et les paysans étoient heureux. Les sujets des monarques voisins, en comparant leur misère avec tant de force, d'opulence et de sécurité, pouvoient être tentés de se demander à quoi tenoit cette différence; et se répondre à eux-mêmes qu'on ne voyoit à Venise ni le luxe insensé d'une cour voluptueuse, ni les voleries des ministres et de leurs subal-

CHAP. CV. 1508.

ternes, ni la pétulante ignorance et les intrigues ruineuses des jeunes favoris. Venise, sans prétendre à donner des leçons, sans approcher de la perfection, étoit une satire vivante des autres gouvernemens; et ceux-ci, par instinct, sans même se rendre compte de leurs motifs, désiroient depuis long-temps de la détruire.

Dès l'année 1504, Louis XII, Maximilien et Jules II, avoient projeté le partage des états de Venise, et ils en avoient arrêté les bases dans le traité de Blois du 22 septembre; mais la versatilité de Maximilien, la défiance de Jules II, la jalousie de Ferdinand, avoient à cette époque sauvé la république de la conjuration formée contre elle. Le violent ressentiment qu'éprouva Maximilien, après les échecs qu'il avoit essuyés, au commencement de l'année 1508, le détermina à renouer les mêmes négociations, et à rechercher l'alliance des Français qu'il détestoit, pour tirer vengeance, avec leur aide, de la république qui l'avoit humilié (1).

La trève de trois ans que le roi des Romains venoit de conclure avec la république de Venise et ses alliés ne comprenoit pas le duc de Gueldre, alors en guerre avec lui et son petit-fils. Ce duc étoit protégé par la France; et sous prétexte de faire sa paix particulière, des con-

(1) *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. XI, p. 311.

férences furent ouvertes à Cambrai, entre le cardinal d'Amboise, ministre et confident de Louis XII, et Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, et veuve du duc de Savoie. Le cardinal et la princesse possédoient tous deux la confiance illimitée de leurs commettans. La dernière joignoit toute la force d'esprit d'un homme à toute la dextérité d'une femme ; le premier avoit conservé du ressentiment contre Venise, dès le temps des deux conclaves où il s'étoit trouvé à Rome ; et il n'avoit point voulu écouter, dans le conseil du roi, Étienne Poucher, évêque de Sens, qui représentoit combien la conservation de Venise étoit essentielle à la défense du Milanez ; combien la France s'étoit mal trouvée d'avoir, peu d'années auparavant, appelé un potentat étranger au partage du royaume de Naples, et combien il y avoit lieu de croire que le partage projeté de la Lombardie la précipiteroit de même toute entière sous le joug de la maison d'Autriche (1).

Le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche s'étant réunis à Cambrai, sous prétexte d'y traiter les affaires de Gueldre, n'admirent point à leurs conférences les ambassadeurs de Ferdinand-le-Catholique, encore que Louis XII

(1) *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. XI, p. 310. — *Arn. Ferroni.* L. IV, p. 67.

CHAP. CV. 1508.

eût communiqué à ce monarque ses projets sur Venise, dans l'entrevue de Savonne, et lui eût offert, pour prix de sa coopération, les villes maritimes de la Pouille, que les Vénitiens avoient gardées pour gage de l'argent qu'ils avoient prêté à la maison d'Aragon : ils n'y admirent point non plus le nonce du pape, quoique Jules II, pour recouvrer ses villes de Romagne, eût le premier fait naître l'idée de cette association. Le cardinal et la princesse délibérèrent seuls et sans assistans; leurs négociations furent mêlées d'altercations si vives, que Marguerite écrivoit, *nous nous sommes, M. le légat et moi, cuidés prendre au poil;* mais elles furent bientôt terminées par deux traités signés le 10 décembre 1508. Par le premier, les différens du duc de Gueldre avec l'archiduc Charles furent conciliés, aussi bien que ceux sur la mouvance des fiefs des Pays-Bas, relevant de la couronne de France; et Maximilien, en conséquence, s'engagea à donner à Louis XII une nouvelle investiture du duché de Milan (1). Par le second, la ligue de l'Europe contre Venise fut stipulée, les deux plénipotentiaires se faisant fort d'obtenir la ratification des autres souverains, encore que le nonce du pape, consulté, refusât la sienne,

(1) De Flassan, Hist. de la Diplomatie française. T. I, L. II, p. 286. — Léonard, Corps diplomatique. T. II.

parce qu'il n'étoit pas muni d'instructions formelles.

Ce second traité, qui seul est désigné par le nom de ligue de Cambrai, portoit que l'empereur et le roi de France ayant résolu, à la sollicitation de Jules II, de s'allier pour faire la guerre aux Turcs, ils étoient convenus auparavant « de faire cesser les pertes, les in» jures, les rapines, les dommages que les » Vénitiens ont causé, non-seulement au saint» siége apostolique, mais au saint-empire ro» main, à la maison d'Autriche, aux ducs de » Milan, aux rois de Naples, et à plusieurs » autres princes, en occupant et usurpant ty» ranniquement leurs biens, leurs possessions, » leurs villes et leurs châteaux, comme s'ils » avoient conspiré pour le malheur de tous ». Pour toutes ces causes, ajoutent les monarques, « nous avons trouvé non-seulement salutaire, » utile et honorable, mais même nécessaire, » d'appeler chacun à une juste vengeance, pour » éteindre, comme un incendie commun, la » cupidité insatiable des Vénitiens et leur soif » de domination » (1).

Après ce préambule, le traité porte que les confédérés agiront de concert pour forcer les

(1) Manifeste de Maximilien, en date du 5 janvier 1509, qui sert de préambule au traité de Cambrai. *Annal. eccles. Raynald.* Ann. 1509, §. 2, 3, 4. T. XX, p. 64.

Vénitiens à rendre au saint-siége Ravenne, Cervia, Faenza, Rimini, Imola et Césène. Les plénipotentiaires ayant négocié avec tant d'inattention ou d'ignorance, qu'ils n'avoient point remarqué qu'Imola et Césène avoient depuis long-temps été rendues au pape. Le traité ajoute que les Vénitiens rendroient à l'Empire, Padoue, Vicence et Vérone, et à la maison d'Autriche, Rovérédo, Trévise et le Friuli : que les Vénitiens seroient forcés de rendre au roi de France, Brescia, Bergame, Crême, Crémone, la Ghiara d'Adda, et toutes les dépendances du duché de Milan : au roi d'Espagne et de Naples, Trani, Brindisi, Otrante, Gallipoli, Mola et Polignano, avec toutes les villes qu'ils avoient reçues en gage de Ferdinand II : au roi de Hongrie, s'il entroit dans cette alliance, toutes les villes de Dalmatie et d'Esclavonie, qui avoient une fois appartenu à sa couronne : au duc de Savoie, le royaume de Chypre ; aux maisons d'Este et de Gonzague, les possessions que la république avoit conquises sur leurs ancêtres : et quant aux puissances qui n'avoient rien à prétendre dans les dépouilles de Venise, comme l'Angleterre, elles pourroient aussi être admises à cette alliance, si elles le demandoient avant l'expiration de trois mois (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 412. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 204. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 311. — Hist. de la Di-

Quant aux moyens d'exécution, il étoit convenu par ce traité, que le roi de France attaqueroit en personne les Vénitiens, le premier jour d'avril; qu'en même temps le pape fulmineroit contre eux toutes les censures ecclésiastiques, et qu'il requerroit l'assistance de l'empereur comme Avoué de l'Église. Cette réquisition devoit délier Maximilien des engagemens qu'il avoit contractés peu de mois auparavant, et lui fournir un motif pour attaquer les Vénitiens, ce qu'il promettoit de faire en personne, dans les quarante jours qui suivroient l'attaque du roi de France. En même temps Ferdinand et les autres alliés devoient chacun de leur côté s'emparer des provinces qui leur avoient été abandonnées en partage. Chacun des confédérés devoit agir pour son propre compte, et poursuivre ses conquêtes sans être tenu de seconder ses associés.

Les coalisés ne se contentoient pas de se promettre le partage d'un état avec lequel ils étoient liés par des engagemens solennels; pour accomplir avec plus de certitude cet acte d'iniquité, il falloit surprendre les Vénitiens, et leur dérober la connoissance du traité qui venoit d'être signé. L'accord conclu en même temps avec le duc de Gueldre, avoit masqué le but des con-

plomatie franç. T. I, L. II, p. 286. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 53.

CHAP. CV. 1508.

férences; les plénipotentiaires se hâtèrent de quitter Cambrai pour attirer moins long-temps l'attention de l'Europe, et l'ambassadeur vénitien ayant eu quelque soupçon de l'orage qui le menaçoit, Louis XII lui protesta qu'il ne s'étoit rien conclu à Cambrai de désavantageux pour sa république, et que jamais il ne donneroit les mains à ce qui pourroit nuire à d'aussi anciens alliés (1).

Louis XII avoit ratifié sans hésitation le traité de Cambrai. Albert Pio, seigneur de Carpi, et l'évêque de Paris, envoyés à Maximilien, obtinrent aussi immédiatement sa ratification : celle de Ferdinand-le-Catholique ne se fit pas attendre plus long-temps, quoiqu'il redoutât la puissance des étrangers en Italie, et qu'il ne se défiât pas moins de Maximilien que des Français; mais comme il ne se sentoit pas assez fort pour défendre les Vénitiens, il préféra commencer par s'agrandir à leur dépens (2).

La haine que Jules II avoit conçue contre les Vénitiens, venoit encore d'être augmentée par deux offenses nouvelles : d'une part, ils avoient accordé aux Bentivoglio un asile dans leurs états, après leur expulsion du Milanez; de

(1) *Fr. Guicciardini*. L. VIII, p. 412. — *Fr. Belcarii*. L. XI, p. 312. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V*. Lib. I, f. 54.

(2) *Jo. Marianæ de rebus Hispaniæ*. Lib. XXIX, cap. XV, p. 280.

l'autre, le sénat avoit refusé d'admettre à l'évêché de Vicence, le nouveau cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, neveu du pape, que celui-ci venoit de nommer (1). Cependant Jules II hésita plus qu'aucun des confédérés à donner sa ratification au traité de Cambrai. Il sentoit que cette ligue augmenteroit la puissance des ultramontains en Italie, tandis que l'objet qu'il désiroit le plus ardemment, étoit de la purger de ceux qu'il appeloit les barbares. Sa défiance des Français étoit encore augmentée par sa haine contre le cardinal d'Amboise, qu'il regardoit comme prétendant à lui succéder, et dont il craignoit les trames contre sa vie même. Il venoit d'éprouver dans le tumulte de Gênes, combien les Français avoient peu de déférence pour lui, et il ne pouvoit sans crainte augmenter encore leur prépondérance. Maximilien n'étoit pas moins redoutable pour le saint-siége, d'après les prétentions que l'empire avoit toujours nourries sur toute l'Italie ; et comme son héritier étoit en même temps celui de Ferdinand, on pouvoit déjà craindre de voir le petit-fils de l'un et de l'autre réunir des monarchies alors rivales. S'il joignoit le royaume de Naples et la Marche Véronoise à tant d'autres états déjà si vastes, le saint-siége resserré de toutes parts ne

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 410.

CHAP. CV. 1508.

pouvoit plus espérer d'indépendance, et tous les efforts qu'avoit faits Jules II pour réunir les provinces détachées de l'Église, demeuroient sans utilité.

1509.

L'Épirote Constantin Cominatès se trouvoit alors à Rome, envoyé par Maximilien, auprès duquel il jouissoit d'une grande faveur. C'étoit le même homme qui pendant un temps avoit été tuteur des jeunes marquis de Montferrat, et qui, chassé ensuite de cette principauté par les Français, avoit conçu contre eux une haine profonde. Après avoir eu des conférences avec Jules II, il fut chargé par lui de voir secrètement Jean Badoéro envoyé de la république à Rome. Il alla le trouver de nuit, il lui communiqua le traité de Cambrai, dont la connoissance avoit jusque alors été dérobée aux Vénitiens; et en même temps il lui déclara que si le sénat vouloit restituer au pape Faenza et Rimini, celui-ci se détacheroit de la ligue; que le sénat brouilleroit de même Maximilien avec la France, s'il vouloit seconder les projets de cet empereur sur le Milanez. Ces ouvertures furent aussitôt communiquées au conseil des Dix qui, vers le même temps avoit reçu de Milan quelque connoissance du traité (1).

Le conseil des Dix avant de s'engager avec le

(1) *Petri Bembi histor. Venetæ*. L. VII, p. 158.

pape, voulut tenter si en effet l'empereur pourroit être détaché de l'alliance de France. Il lui envoya Jean Pierre Stella, secrétaire du sénat, avec les propositions les plus avantageuses. Mais celui-ci ne sut point s'envelopper d'un secret assez profond; l'ambassadeur français informé de son arrivée, empêcha qu'il ne fût admis: un autre négociateur fut également écarté; une proposition conciliatrice que Jules II fit lui-même à George Pisani, second ambassadeur de la république à Rome, fut dédaignée par cet homme morose, et d'un esprit contrariant, qui ne la communiqua pas même à ses chefs (1). Enfin la seigneurie, après avoir délibéré sur les moyens de détacher le pape de la ligue formée contre elle, trouva, d'après le conseil de Dominique Trévisani, que céder à l'Église sans combats ce qu'elle pourroit à peine obtenir par les armes, c'étoit acheter bien cher la neutralité d'un aussi foible ennemi, et donner dès le commencement de la guerre une preuve trop dangereuse de pusillanimité. Le pape, qui avoit tardé jusqu'au dernier jour à donner sa ratification au traité, y accéda enfin, mais sous la condition expresse qu'il n'agiroit à découvert contre les Vénitiens, qu'après que les Français auroient commencé les hostilités (2).

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. VII, p. 158.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 414.—*Fr. Belcarii.* L. XI, p. 312.

CHAP. CV. 1509.

Leur attaque, il est vrai, ne devoit plus être long-temps différée; Louis XII s'étoit rendu à Lyon pour hâter la marche de ses troupes vers l'Italie; le cardinal d'Amboise qui cherchoit avidement un prétexte pour rompre l'antique alliance, avoit fait, en présence de tout le conseil, des reproches sanglans à l'ambassadeur vénitien, de ce que ses maîtres faisoient fortifier l'abbaye de Cerréto dans l'état de Crême, contre la teneur d'un traité conclu par la république avec François Sforza, le 29 avril 1454 (1). Louis XII en même temps se faisoit donner pour cette guerre, des vaisseaux par les Génois, de l'argent par les Florentins, de l'argent et des soldats par les Milanois, qui regrettoient les provinces de leur état cédées par la France à la république de Venise. A la fin de janvier, la cour de France jeta enfin le masque; elle rappela de Venise son ambassadeur, elle renvoya celui des Vénitiens, aussi-bien que le secrétaire de la république qui résidoit à Milan, et elle publia son manifeste. Ferdinand-le-Catholique, au contraire, fidèle à sa politique astutieuse, fit déclarer à la république, qu'il étoit entré dans la ligue signée à Cambrai contre les Turcs, mais nullement dans celle contre Venise; qu'il ignoroit les motifs de Louis XII pour attaquer la seigneurie,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 418. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 314.

et qu'il offroit à celle-ci tous les bons offices qu'elle avoit droit d'attendre de sa bienveillance et de sa richesse (1).

Déjà les hostilités avoient commencé sur les bords de l'Adda, entre quelques troupes légères françaises et vénitiennes, lorsque le héraut d'armes de France fut introduit dans le sénat, et dénonça la guerre à Léonard Lorédano, doge de Venise, et à tous les citoyens de cette ville; les qualifiant d'hommes infidèles, qui retenoient injustement les villes du souverain pontife et des rois, après s'en être emparés par violence. Lorédano répondit que la république n'avoit manqué de foi à personne, et que si elle n'avoit pas observé trop scrupuleusement ses engagemens envers la France elle-même, Louis XII n'auroit pas en Italie un lieu à lui où il pût placer son pied. Après ces protestations solennelles, de part et d'autre, on ne songea plus qu'à la guerre (2).

Les Vénitiens, quoique abandonnés sans alliés aux attaques de l'Europe presque entière, ne désespéroient point de leur sort. Pourvu qu'ils ne succombassent pas à la première agression, ils ne doutoient pas que la ligue formée contre eux ne vînt à se dissoudre au bout de peu de mois : les alliés étoient mis en mouve-

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. VII, p. 159.

(2) *Idem*, p. 162. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 421.

CHAP. CV. 1509.

ment par des intérêts trop discordans, et le caractère du pape et de Maximilien promettoit trop peu de constance, pour qu'on dût s'attendre à les voir persister long-temps dans une entreprise si contraire à toute saine politique. Les Vénitiens songèrent donc à se mettre en défense; leurs richesses, qui étoient encore intactes, et la prospérité de leur commerce, que les progrès des Portugais dans les Indes n'avoient pas encore eu le temps d'ébranler, mettoient à leur disposition tous les condottiéri, et leur permettoient de rassembler sous leurs drapeaux la plus brillante armée qui eût encore combattu dans les guerres d'Italie. Cependant ces richesses, qui faisoient toute leur force, furent coup sur coup entamées par des accidens fortuits, comme si le ciel lui-même s'étoit joint à la ligue des nombreux ennemis de la république. Le magasin à poudre de l'arsenal de Venise sauta avec une effroyable détonation, tandis que le conseil étoit assemblé, et cet incendie couvrit la ville entière de cendres et de brandons enflammés. La forteresse de Brescia fut frappée d'un coup de tonnerre, qui entr'ouvrit ses murailles; une barque, qui portoit à Ravenne dix mille ducats, pour la solde des troupes, périt en mer. Les archives enfin de la république, qui contenoient tous ses papiers les plus précieux, furent consumées par le feu : et ces malheurs répé-

tés n'étoient point encore aussi ruineux en eux-mêmes que par la fâcheuse influence qu'ils exerçoient sur le courage du peuple; car celui-ci les considéroit comme autant de funestes présages (1).

Les Vénitiens avoient engagé à leur solde plusieurs condottiéri, nés dans les états de l'Église, entre autres Giulio et Renzo Orsini, seigneurs de Céri, dont ils portoient le nom, et Troïlo Savelli. Ils devoient leur amener cinq cents hommes d'armes et trois mille fantassins; et ils avoient déjà reçu à compte quinze mille ducats. Mais le pape leur ordonna, sous les peines ecclésiastiques et temporelles les plus sévères, de rompre le marché, et de garder en même temps l'argent. Les condottiéri obéirent à cette sommation de leur seigneur suzerain (2). Malgré leur absence, cependant, les Vénitiens se trouvèrent avoir, près de Pontévico sur l'Oglio, deux mille cent lances fournies, ce qui supposoit à chacune quatre, ou même six chevaux; quinze cents chevau-légers italiens, dix-huit cents stradiotes, dix-huit mille fantassins soldés, et douze mille hommes de leurs propres milices (3). Nicolas

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 419. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. XI, p. 315.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 419. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. VII, p. 165.

(3) *Muratori Annali d'Italia.* T. X, p. 41, d'après une

CHAP. CV. 1509.

Orsini, comte de Pitigliano, avoit le titre de capitaine général de cette armée, et Barthélemi d'Alviano, de la même famille, celui de gouverneur. Deux provéditeurs, George Cornaro et André Gritti, étoient attachés à l'armée au nom de la seigneurie; tous deux s'étoient acquis une grande réputation dans les négociations et dans les armes. L'un avoit été l'année précédente opposé à Maximilien, dans le Friuli, l'autre à Rovérédo; et cette campagne les avoit couverts de gloire (1).

Le roi de France étoit sur le point d'attaquer la république, tandis que les autres confédérés étoient décidés à ne se mettre en mouvement qu'après avoir jugé par ses succès du sort de la guerre. C'étoit donc à résister aux Français que les Vénitiens destinoient toutes leurs forces; et dans ce but, ils les avoient rassemblées sur l'Oglio. Là deux plans de guerre absolument opposés furent présentés par les deux chefs de l'armée. L'Alviano, qui s'étoit toujours distingué par la hardiesse de ses desseins, et par la promptitude de leur exécution, vouloit porter la guerre dans le pays ennemi avant que Louis XII eût eu le temps de rassembler toutes ses forces; il comptoit profiter du mécontente-

chronique manuscrite. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 425. — *Petri Bembi.* L. VII, p. 167. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 317.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 416.

ment que le gouvernement français avoit excité dans toute l'Italie, pour mettre en révolution le duché de Milan, s'approprier les ressources d'hommes et d'argent de la Lombardie, au lieu d'en laisser la disposition à l'ennemi, et attaquer les différens corps français, à mesure qu'ils déboucheroient des Alpes, avant qu'ils pussent se mettre en ligne. Pitigliano, au contraire, général prudent, et qui ne donnoit rien au hasard, mais que l'Alviano accusoit d'ajouter la timidité d'un âge avancé, à celle de son propre caractère, vouloit qu'on n'essayât point de défendre les terres de la Ghiara d'Adda, qui n'avoient pas une grande importance, qu'on laissât les Français épuiser à des siéges leur première impétuosité ; et que l'armée, occupât le camp retranché des Orci, dont François Carmagnola et Jacob Piccinino avoient reconnu l'importance dans de précédentes guerres ; elle y seroit défendue par l'Oglio et par le Sério, menaçant les troupes qui voudroient assiéger Crémone ou Crême, Bergame ou Brescia, les infestant par de la cavalerie légère, et se rapprochant même d'elles pour leur couper les vivres, mais sans abandonner jamais les lieux forts (1).

L'un et l'autre de ces plans de campagne pouvoit présenter de grands avantages ; mais comme

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 416. — *Petri Bembi.* L. VII, p. 165. — *Fr. Belcarii.* Lib. XI, p. 315.

CHAP. CV. 1509.

il arrive presque toujours, lorsque les opérations militaires sont soumises aux décisions des conseils civils, les deux partis extrêmes, qui pouvoient être bons tous deux, furent rejetés, pour en prendre un moyen, qui étoit nécessairement mauvais. Ceux qui opinent sur des matières qui leur sont étrangères, croient, a dit M. Necker, *mettre leur avis en lieu de sûreté*, lorsqu'ils se tiennent à distance égale des avis extrêmes de deux hommes de l'art; et ce calcul d'amour-propre a été fatal à beaucoup d'états. Le sénat rejeta le conseil de l'Alviano, comme trop audacieux, et celui de Pitigliano, comme trop timide; mais il ordonna aux généraux de conduire l'armée sur l'Adda, pour défendre la Ghiara d'Adda, en leur prescrivant en même temps d'éviter le combat, à moins qu'une nécessité urgente ne les y forçât, ou qu'une occasion très-favorable ne se présentât à eux (1).

C'étoit avec des dispositions plus belliqueuses que le roi de France s'approchoit; il vouloit arriver le plus tôt possible à une bataille, et encore que ses troupes ne fussent pas toutes en ligne, il s'empressa de commencer les hostilités, pour que le terme de quarante jours, au bout duquel le pape et l'empereur devoient le seconder, commençât à courir contre eux. Par ses

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 420.

ordres, M. de Chaumont passa l'Adda, près de Cassano, le 15 avril 1509, avec trois mille chevaux, six mille fantassins et quelque artillerie, et il se dirigea sur Tréviglio, à trois milles plus loin. L'armée vénitienne n'avoit point encore quitté Pontévico; mais Justinien Morosini, provéditeur des Stradiotes, se trouvoit à Tréviglio avec Vitelli de Città di Castello, et Vincenzio Naldi, qui commandoit la bonne infanterie des Brisighella, levée en Romagne, au château qui porte ce nom (1). Ces chefs, croyant n'avoir à faire qu'à un petit corps de cavalerie légère, envoyèrent deux cents fantassins et quelques Stradiotes pour le repousser. Ceux-ci furent bientôt ramenés jusqu'aux portes de Tréviglio; et les Français, les poursuivant avec ardeur, plantèrent aussitôt quelques pièces d'artillerie en batterie contre les murs. L'effroi succéda immédiatement à une confiance imprudente, et les habitans de Tréviglio forcèrent la garnison à se rendre. Le provéditeur Giustiniani, Vitelli et Naldi furent faits prisonniers, avec environ cent chevau-légers et mille fantassins. Deux cents Stradiotes seulement se mirent à couvert par la fuite. Le même jour les Français attaquèrent encore les frontières vénitiennes sur quatre points différens, depuis les monts de

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. XXIX, p. 70.

CHAP. CV. 1509.

Brianza jusqu'au voisinage de Plaisance; mais après avoir donné ainsi commencement à la guerre, tous ces corps se retirèrent, et Chaumont lui-même revint à Milan, pour y attendre le roi (1).

A peine la nouvelle de ces premières hostilités fut-elle portée à Rome, que le pape publia le 27 avril, contre le doge, les prégadi, le conseil-général, et les citoyens de Venise, la bulle d'excommunication qu'il avoit tenue en réserve. Il y reprochoit à la république d'avoir usurpé toutes les terres qu'elle possédoit en Romagne; il déclaroit que dès le temps de l'achat de Cervia, en 1468, elle se trouvoit par là comprise dans les excommunications annuelles de la bulle lue *in cœnâ domini*. De plus, la république avoit dans ses états troublé la juridiction ecclésiastique, en interdisant, en punissant même les appels au saint-siége; en soumettant les personnes ecclésiastiques à un fore séculier, en s'attribuant, contre les saints canons, la collation des bénéfices. Au mépris des excommunications prononcées contre les Bentivoglio, elle avoit accordé dans ses états un refuge à ces ennemis du saint-siége; elle leur avoit même permis d'habiter les villes plus voisines des fron-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 421. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 205. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. XI, p. 316.

tières, pour favoriser leurs intrigues à Bologne. CHAP. CV. 1509.
D'après toutes ces causes, ajoutoit Jules II, le saint-siége auroit pu sans délai traiter les Vénitiens comme des infidèles, comme des païens, comme un membre gangréné de l'Église, qu'il faut se hâter de détruire avant qu'il corrompe le reste. Cependant le pontife, dans son extrême indulgence, vouloit bien encore leur dénoncer les peines dans lesquelles ils étoient tombés, et leur accorder un terme final de vingt-quatre jours, pour se repentir, pour restituer à l'Église tout ce qu'ils possédoient de son territoire, pourvu qu'ils lui remissent aussi tous les fruits qu'ils y avoient perçus pendant toutes les années de leur usurpation (1).

Si toutefois les Vénitiens différoient au-delà de ce terme à se repentir et à en donner des preuves, le pape, par la même bulle, soumettoit aux interdits, non-seulement Venise, mais toutes les terres de sa domination, et toutes celles qui donneroient asile à aucun Vénitien. Il déclaroit les citoyens de Venise, criminels de lèze-majesté divine, ennemis perpétuels du nom chrétien; et il permettoit à chacun de leur courir sus, de s'emparer de leurs biens et de leurs personnes, et de les vendre comme es-

(1) *Raynaldi Annal. eccles.* 1509, §. 6-9, T. XX, p. 65. Mais il ne rapporte textuellement que cette première partie de la bulle, et il supprime les menaces par lesquelles elle se termine.

CHAP. CV. 1509.

claves : tant l'Église romaine a peu mérité l'éloge qui lui est souvent accordé, d'avoir aboli l'esclavage (1).

Sur ces entrefaites, l'armée vénitienne étant rassemblée, marcha de Pontévico à Fontanella, bourgade à six milles de distance de Lodi, d'où elle étoit à portée de secourir Crémone, Crême, Caravaggio et Bergame. Ses généraux y furent informés que M. de Chaumont avoit repassé l'Adda, et ils crurent en conséquence l'occasion favorable pour reprendre Tréviglio. L'Alviano seul s'opposa à cette résolution, remontrant qu'il ne falloit s'approcher de l'ennemi qu'autant qu'on vouloit l'attaquer, et que c'étoit suivre à la fois deux projets contradictoires, que de marcher à lui, et de vouloir pourtant se tenir sur la défensive. Mais ses objections n'ayant point été écoutées, l'armée vénitienne occupa d'abord la Rivolta, sur les bords de l'Adda, et attaqua ensuite Tréviglio, où M. de Chaumont avoit laissé cinquante lances et mille fantassins, sous les ordres des capitaines Imbault et Fontrailles. L'artillerie ayant bientôt fait brèche du côté de Cassano, la garnison capitula; les officiers demeurèrent prisonniers, et les soldats se retirèrent sans armes. Toutefois les Français ne stipulèrent point d'amnistie pour les habitans,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 422. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. VII, p. 165. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 316.

qui, par leur soulèvement, avoient fait rendre la place; et les généraux vénitiens, pour punir cette insubordination, abandonnèrent Tréviglio au pillage (1).

CHAP. CV. 1509.

Mais le jour même où Tréviglio avoit capitulé, le 8 mai, Louis XII arriva sur le bord opposé de l'Adda; et le lendemain, il jeta trois ponts sur cette rivière, au-dessous de Cassano, sans que les Vénitiens, qui en étoient éloignés de quelques milles, et qui étoient toujours occupés du pillage de Tréviglio, missent aucune opposition à leur construction. La rive de Cassano est plus élevée que celle qui lui est opposée, et la défense de la rivière auroit toujours été difficile; cependant les Français n'avoient pas pu s'attendre à ce qu'elle ne fût pas même tentée; et lorsque J. J. Trivulzio vit Louis XII avec toute son armée sur la rive gauche de l'Adda, il lui dit, « Sire, c'est aujourd'hui que vous avez » vaincu les Vénitiens » (2). L'Alviano, sans être informé du passage des Français, sentoit la nécessité de conduire son armée sur les bords du fleuve; et ne pouvant arracher autrement ses soldats au pillage, il fit mettre le feu à Tré-

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.* Lib. VII, p. 166. — *Fr. Belcarii Comment.* L. XI, p. 317. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. XXIX, T. XV, p. 70.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 424. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. IV, p. 205.

viglio, pour les en chasser. Mais malgré cette exécution cruelle, il arriva trop tard; et les deux armées n'étant plus séparées par aucun obstacle, les Vénitiens rentrèrent dans leur camp, autour de Tréviglio, qui étoit situé dans une position très-avantageuse, et les Français établirent le leur à un mille de distance.

Louis XII ayant reconnu la position des Vénitiens, et jugeant trop dangereux de les y attaquer, après être resté un jour en présence, tourna le lendemain au midi, et descendit le fleuve vers Rivolta, dont il s'empara. Après y avoir passé un jour, il brûla ce village, et continua le jour suivant sa route pour se rendre à Pandino ou à Vaila, et séparer ainsi l'armée vénitienne des magasins qu'elle avoit à Crême et à Crémone. Pendant que le roi suivoit le chemin tortueux des bords de l'Adda, les Vénitiens pouvoient, en suivant la corde de l'arc que décrivoit Louis XII, arriver par un chemin plus court à une seconde position plus rapprochée de Crême, et aussi bonne que celle qu'ils occupoient. Pitigliano pour faire ce trajet, ne vouloit partir que le lendemain; Alviano insista pour qu'on se mît aussitôt en route, et qu'on devançât l'ennemi. En effet l'ordre de partir fut donné; les hautes broussailles dont le pays est couvert, déroboient entièrement l'armée vénitienne qui suivoit le chemin à droite,

à la vue des Français, qui suivoient le chemin à gauche; et sa ligne étant plus directe, elle se trouva bientôt avoir gagné les devants. Mais dans cet endroit justement, les deux chemins se rapprochoient, et l'Alviano qui commandoit l'arrière-garde, eut connoissance de Charles d'Amboise et de Jean-Jacques Trivulzio, qui commandoient l'avant-garde française, et qui se trouvoient très-près de lui (1).

L'on comptoit dans l'armée de Louis XII, deux mille lances, mille Suisses et douze mille fantassins gascons ou italiens, avec un beau parc d'artillerie (2). L'avant-garde d'Amboise étoit composée de cinq cents lances et des Suisses; à l'arrière-garde de l'Alviano on comptoit huit cents hommes d'armes, et la fleur de l'infanterie italienne. Le combat entre ces deux divisions n'étoit point inégal; mais la marche des autres corps éloignoit toujours plus Pitigliano de l'Alviano, tandis qu'elle rapprochoit Louis XII de Charles d'Amboise. L'Alviano ne pouvant éviter la bataille, envoya dire en hâte à son collègue, qu'il étoit engagé, et le pressa en même temps d'arrêter sa colonne, et de marcher à son secours. Pitigliano dès le commencement de la

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 425. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. VII, p. 168. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. XI, p. 318.

(2) Mémoires du chev. Bayard. Ch. XXIX, T. XV, p. 69.

CHAP. CV. 1509.

campagne avoit eu à lutter contre l'impétuosité de l'Alviano ; il l'avoit toujours vu chercher des dangers qu'il croyoit de son devoir d'éviter. Il crut que dans cette occasion ce capitaine vouloit le forcer malgré lui à combattre, et il lui fit dire de continuer sa retraite en bon ordre, puisque la volonté du sénat étoit d'éviter une bataille (1).

L'Alviano cependant s'étoit disposé pour le combat. Il avoit placé ses fantassins avec six pièces d'artillerie sur une digue destinée à contenir un torrent, qui dans ce moment étoit à sec, et il avoit attaqué avec vigueur la cavalerie française dans un terrain embarrassé par des vignes, où elle ne pouvoit faire ses évolutions avec liberté. L'Alviano profita de cet avantage, la repoussa, et la poursuivit jusque dans un lieu plus ouvert. En même temps le roi arrivoit avec le corps de bataille, et l'arrière-garde de l'Alviano, qui avoit déjà remporté un succès glorieux, se trouvoit avoir à faire avec toute l'armée. La bravoure du général s'étoit communiquée aux soldats, et l'avantage qu'ils avoient déjà obtenu soutenoit leur ardeur, en sorte qu'ils continuèrent le combat durant trois heures avec la plus grande vaillance. Une forte pluie survenue pendant la bataille, rendoit le

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 425. — *Fr. Belçarii.* L. XI, p. 318.

terrain glissant pour les fantassins; l'espérance de voir arriver Pitigliano, sur le secours duquel on avoit compté, s'évanouissoit; mais l'infanterie italienne des Brisighella, qu'on distinguoit à ses casaques mi-parties blanches et rouges, se rendit digne de sa nouvelle réputation : encore qu'elle fût forcée à se replier jusque dans une plaine ouverte, et qu'elle s'y trouvât exposée aux attaques de la cavalerie, elle ne rompit jamais ses rangs. Entourés, pressés, accablés, ces fantassins romagnols se firent presque tous tuer, après avoir vendu chèrement leur vie. Ils avoient reçu de Naldo de Brisighella dans le Val de Lamone, leur nom et leur organisation, et toute l'infanterie soldée des Vénitiens avoit ensuite adopté leurs couleurs et leur ordonnance. Cette infanterie laissa six mille morts sur le champ de bataille; c'étoit à peu près le double de ce qu'avoient perdu les Français; la gendarmerie vénitienne ne souffrit pas beaucoup, mais Barthélemi d'Alviano, blessé au visage, fut fait prisonnier, et conduit au pavillon du roi. Vingt pièces d'artillerie tombèrent entre les mains des Français; le reste de l'armée vénitienne continua sa retraite sans être poursuivi (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 425. — *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. VII, p. 170. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* L. IX, p. 206. — *Fr. Belcarii.* Lib. XI, p. 318. — *J. Marianæ de rebus*

CHAP. CV. 1509.

Cette bataille diversement nommée de Vaila ou d'Aignadel dans la Ghiara d'Adda, fut livrée le 14 mai 1509. Avec elle commença un nouveau système de guerre, signalé par plus de férocité dans les combats, et des déroutes plus meurtrières. Depuis quinze ans les ultramontains avoient porté leurs armes en Italie; cependant on n'avoit point vu encore un champ de bataille couvert de tant de morts; on n'avoit point vu non plus l'infanterie prendre une part aussi importante à l'action. Mais plus les guerres se prolongent, plus elles deviennent nationales; plus les souffrances des vaincus deviennent intolérables, et plus chacun sent qu'il vaut mieux se défendre à outrance, que de se laisser opprimer sans combat. Le moment arrive enfin où les peuples engagent dans la lutte la totalité de leurs forces, et où la victoire ne semble plus pouvoir être obtenue que par l'extermination des vaincus : plus les agresseurs ont augmenté leur nombre et leurs moyens d'attaque, plus leur consommation est ruineuse, et leur joug insupportable. La résistance s'accroît avec l'oppression. Après des batailles meurtrières la même férocité est portée dans le siége des villes, et dans le traitement des pays con-

Hisp. L. XXIX, c. XIX, p. 287. — *P. Bizarri hist. Genuens.* L. XVIII, p. 426. — Mém. du chev. Bayard. T. XV, ch. XXIX, p. 71. — *Arn. Ferroni.* T. IV, p. 68.

quis. A dater de cette première bataille, chaque année fut marquée par plus de fureur, et par une plus grande effusion de sang, jusqu'au moment où un épuisement universel força enfin les nations et leurs chefs à faire la paix, parce que la génération propre aux armes étoit presque absolument détruite, et qu'on ne pouvoit point recruter les armées avec des vieillards et des enfans.

Louis XII poursuivit sa victoire avec une rapidité, qui fit plus d'honneur à son talent militaire que l'issue même du combat. Dès le lendemain il se présenta devant Caravaggio, qui ouvrit aussitôt ses portes; et la forteresse attaquée avec de l'artillerie, capitula le jour d'après. Le 17 la ville de Bergame lui envoya ses clefs, et il la fit occuper par cinquante lances et mille fantassins; la citadelle tint à peine deux ou trois jours. A chaque capitulation Louis XII exigeoit toujours que les gentilshommes vénitiens qui se trouvoient dans les villes, demeurassent ses prisonniers. Il vouloit les forcer à payer des rançons assez grosses pour ruiner leurs familles, et les mettre dans l'impossibilité de soulager, par leurs fortunes privées, les finances de la république. Cependant il s'approchoit de Brescia pour suivre l'armée vénitienne qui s'étoit retirée vers cette ville, et qui étoit déjà fort diminuée par la désertion,

Les deux provéditeurs George Cornaro et André Gritti, avoient supplié vainement les Bressans de les admettre dans leurs murs; le comte Jean François de Gambara, chef de la faction gibeline, au moment où il avoit été instruit de la déroute de Vaila, s'étoit emparé des portes avec ses partisans, il en avoit refusé l'entrée aux troupes vénitiennes, et le 24 mai, il les livra aux Français. Pitigliano ne se trouvant plus en sûreté auprès d'une ville révoltée, se retira à Peschiéra, avec les restes de son armée (1).

Les calamités se succédoient pour les Vénitiens avec une rapidité si effrayante, que ni le sénat, dont on avoit souvent vanté la constance et la fermeté, ni le peuple, dont on attendoit du patriotisme, ne trouvoient en eux-mêmes assez de force pour y résister. Des efforts prodigieux avoient été faits, avant l'ouverture de la campagne, pour rassembler de l'argent: la république, dans ce but, avoit eu recours à des expédiens contraires à tous ses usages; elle avoit emprunté de toutes mains; elle avoit obtenu des dons patriotiques de tous les nobles et de toutes les villes sujettes; elle avoit retranché à tous les fonctionnaires publics la moitié de leur trai-

(1) *Fr. Guicciardini*. L. VIII, p. 427. — *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. VIII, p. 173. — *Jacopo Nardi. hist. Fior.* Lib. IV, p. 207. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. XI, p. 319.

tement (1), et déjà tous ces trésors étoient dissipés; l'armée qu'on avoit rassemblée à si grands frais étoit détruite ou dispersée. Il ne s'agissoit pas seulement de la rétablir, il falloit encore s'occuper de la flotte, puisque les Français en armoient une à Gênes, qui ne tarderoit pas à infester les rivages de l'Adriatique. Le sénat ordonna en effet l'équipement de cinquante galères, sous les ordres d'Ange Trévisani, et en même temps il envoya, dans toutes ses possessions maritimes, l'ordre de transporter à Venise tout le blé dont on pourroit disposer, afin de mettre la capitale tout au moins en état de soutenir un long siége (2).

Immédiatement après la soumission de Brescia, Crême avoit ouvert ses portes au roi, à l'instigation de Soncino Benzoni, descendant des anciens tyrans de cette ville. Crémone avoit aussi capitulé, de même que la forteresse de Pizzighettone. La citadelle de Crémone continuoit seule à se défendre, parce que Louis XII avoit exigé que tous les gentilshommes vénitiens qui s'y trouvoient, demeurassent ses prisonniers, et que Zacharie Contarini, dont on

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* L. VII, p. 162.

(2) *Franc. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 418. — *Petri Bembi histor. Venetæ*, Lib. VIII, p. 175. — *Fr. Belcarii.* Lib. XI, p. 320.

connoissoit les immenses richesses, s'y étoit renfermé avec plusieurs autres seigneurs, que les Français vouloient ruiner par des rançons exorbitantes. Le comte de Pitigliano avoit de nouveau abandonné Peschiéra pour se replier sur Vérone; mais il avoit laissé à la garde de cette forteresse André de Riva et son fils, gentilshommes vénitiens, avec quatre cents fantassins : il se flattoit que ceux-ci, profitant de la force de la place et des avantages de sa situation, arrêteroient assez long-temps les Français pour lui donner à lui-même le temps de réorganiser son armée.

L'événement ne répondit point aux espérances de Pitigliano : à peine l'artillerie avoit-elle fait une brèche étroite dans les murailles de Peschiéra, que les Suisses et les Gascons s'y précipitèrent, et emportèrent la place d'assaut; la garnison fut toute passée au fil de l'épée, et Louis XII fit pendre le commandant André de Riva avec son fils, sans autre motif que d'inspirer de la terreur à ceux qui tentoient de se défendre. De même il avoit fait pendre, peu de jours auparavant, les braves gens qui défendoient Caravaggio. Les hommes foibles sont presque toujours cruels, et les rois qui suivent les armées sans être généraux, y sont plus disposés encore que d'autres, parce qu'ils regardent toute résistance à leur volonté comme une

offense personnelle, qui les dispense des lois de la guerre (1).

Quinze jours s'étoient à peine écoulés depuis la victoire de Vaila, et Louis XII avoit déjà conquis toute la partie du territoire vénitien que le traité de Cambrai lui assignoit en partage : la seule citadelle de Crémone, qui résistoit encore, ne tint pas plus de quinze jours. Les provinces dont il s'étoit emparé augmentoient de plus de deux cent mille ducats les revenus royaux du duché de Milan. Les autres alliés, qui avoient osé à peine laisser éclater leur inimitié, tant que Venise conservoit toute sa puissance, attaquèrent de toutes parts les frontières vénitiennes, dès qu'ils furent informés de la déroute de Vaila. Le pape avoit donné le commandement de son armée à son neveu François-Marie de la Rovère, qui avoit succédé l'année précédente, dans le duché d'Urbin, à Guid' Ubaldo de Montéfeltro, son père adoptif. Cette armée étoit forte de quatre cents hommes d'armes, quatre cents chevau-légers et huit mille fantassins, et peu après elle fut encore renforcée par trois mille Suisses qu'avoit soldés le pontife. Après avoir ravagé le territoire de Cervia, elle

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. XXX, T. XV, p. 73. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 49. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 319. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 429. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* L. IV, p. 207.

CHAP. CV. 1509.

prit Solarolo, entre Faenza et Imola, et vint attaquer Brisighella, chef-lieu de la province belliqueuse du Val de Lamone. Jean-Paul Manfrone étoit chargé de défendre cette forteresse avec huit cents fantassins et quelques chevaux. Il avoit tenté une sortie sans connoître bien la force des assaillans; mais il fut repoussé si vigoureusement, que les ennemis entrèrent dans l'enceinte des murailles pêle-mêle avec les fuyards. Leur férocité ne le céda point à celle des ultramontains, et tous les malheureux habitans de Brisighella furent passés au fil de l'épée (1).

L'armée pontificale se rapprocha ensuite de Ravenne; mais elle fut arrêtée dix jours par le château de Russi, entre cette ville et Faenza: Giovanni Gréco, commandant des stradiotes vénitiens, fut fait prisonnier par Jean Vitelli; Russi se rendit; et quoique les généraux pontificaux manquassent de talent ou d'accord, les troupes vénitiennes en Romagne étoient en si petit nombre, le découragement et la terreur étoient si grands, que Faenza, Rimini, Ravenne et Cervia capitulèrent et promirent d'ouvrir leurs portes, si elles n'étoient pas secourues avant un temps limité (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 429. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. VII, p. 164. — *Fr. Belcarii Comm.* L. XI, p. 320.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 429. — *Petri Bembi.* L. VIII, p. 176. — *Jacopo Nardi.* L. IV, p. 207. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 320.

CHAP. CV. 1509.

Alfonse d'Este, duc de Ferrare, étoit aussi entré dans la ligue de Cambrai, et le 19 avril il avoit été nommé par le pape gonfalonier de l'Église romaine. Cependant il avoit attendu la déroute de Vaila pour commencer les hostilités. Alors il congédia le vidôme qui rendoit à Ferrare justice aux Vénitiens; il rappela son ambassadeur, et il envoya, le 19 mai, trente-deux pièces de canon au camp de l'Église qui attaquoit la citadelle de Ravenne. Le 30 du même mois il entra en campagne, et il s'empara sans résistance du Polésin-de-Rovigo, d'Este, Montagnana et Monselice, ancien patrimoine de sa maison (1).

Le marquis de Mantoue ne fut pas moins empressé à profiter de la déroute de ses anciens voisins : il s'empara d'Asola et de Lunato, que Philippe-Marie Visconti avoit conquis sur son bisaïeul, et qui avoient ensuite passé à la république. Péschiéra auroit dû aussi lui tomber en partage; mais cette ville convenoit trop au roi de France, pour que le marquis osât la lui refuser. Il se contenta de la promesse d'une compensation qu'on lui donneroit ailleurs (2).

L'ambassadeur d'Espagne, qui étoit resté à Venise jusque après la déroute de Vaila, et qui

(1) *Muratori. Annali d'Italia.* T. X, p. 47. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 430. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 320.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 434.

CHAP. CV. 1509.

n'avoit pas cessé de protester de l'amitié de son maître, prit aussi ce moment pour demander son audience de congé. Ferdinand avoit envoyé deux mille fantassins espagnols à Naples, qui, joints à trois mille fantassins napolitains, s'étoient approchés de Trani à la fin de mai pour en faire le siége. Une flotte française étoit venue joindre la flotte sicilienne, et s'étoit présentée devant le port de la même ville; toutefois à la persuasion de Fabrice Colonna, le vice-roi de Naples avoit procédé avec beaucoup de lenteur à cette expédition. Les Vénitiens, qui songeoient déjà à détacher Ferdinand de la ligue formée contre eux, prirent cette occasion pour lui offrir la restitution de tout ce qu'ils possédoient dans le royaume de Naples; ils rappelèrent tous leurs commandans, et leur ordonnèrent, en évacuant leurs villes, de les consigner aux Espagnols (1).

Pendant ce temps, l'armée de Maximilien ne comparoissoit encore nulle part; mais ses vassaux et les gouverneurs de ses provinces limitrophes, profitoient de la terreur où tout l'état de Venise étoit plongé, pour l'attaquer de plusieurs côtés à la fois. En Istrie, Christophe Frangipani s'empara de Pisino et de Duino; le

(1) *Jo. Marianæ de rebus Hispaniæ.* Lib. XXIX, cap. XIX, p. 287. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 435. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. VIII, p. 175.

duc de Brunswick entra dans le Friuli avec deux mille hommes, et y prit Feltre et Bellune. En même temps Trieste, Fiume et les autres villes conquises au commencement de l'année précédente, relevèrent les drapeaux de la maison d'Autriche; le comte de Lodrone soumit quelques châteaux dans le voisinage du lac de Garda; l'évêque de Trente enfin s'empara de Riva-di-Trento et d'Agresto (1). La république entière sembloit tomber en dissolution, et dans l'intérieur même des murs de Venise, le sénat ne se regardoit point comme assuré, ou de cette multitude infinie d'étrangers que le commerce y avoit attirés, ou de ces plébéiens que la constitution avoit exclus de toute part au gouvernement, et qui réclamoient contre une usurpation que la prospérité, symptôme extérieur de la sagesse des conseils, ne légitimoit plus (2).

La désertion avoit réduit à un état déplorable l'armée vénitienne. Abandonnant toute la terre-ferme, s'écartant de toutes les villes qui successivement avoient refusé de la recevoir, elle s'étoit réfugiée à Mestre sur le bord de la Lagune, et elle n'y conservoit plus ni discipline, ni obéissance à ses supérieurs. Le sénat

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 430. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 321.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 430.

CHAP. CV. 1509.

n'épargna ni son activité ni ses trésors pour former une nouvelle armée : il envoya offrir à Prosper Colonna, qui se trouvoit alors sur les frontières du royaume de Naples, le commandement de toutes ses troupes, et un traitement annuel de soixante mille ducats, pourvu que Colonna amenât sans retard à la république douze cents chevaux (1). Les garnisons retirées des villes de Romagne et de l'Adriatique, les troupes légères engagées en Grèce et en Illyrie, auroient suffi pour réparer les pertes de l'armée; mais la conséquence la plus funeste d'une déroute n'est pas la mort de quelques milliers d'hommes, c'est la destruction de la confiance et de la fidélité du soldat.

Dans ce désastre universel, les Vénitiens ne songèrent pas même à fléchir le roi de France : la mauvaise foi avec laquelle il avoit dissimulé son ressentiment, la perfidie de ses complots contre eux au temps même où ils combattoient pour lui, l'acharnement qu'il mettoit à poursuivre ses succès, et sa cruauté envers les prisonniers et les vaincus, inspiroient pour lui un invincible éloignement. Il n'y avoit aucun autre ennemi avec lequel les Vénitiens ne désirassent se réconcilier plutôt qu'avec lui; il n'y en avoit aucun à qui ils ne préférassent cé-

(1) *Petri Bembi histor. Ven.* L. VIII, p. 175.

der les places de guerre qu'ils n'espéroient plus défendre. Déjà ils avoient remis à Ferdinand toutes les villes de Pouille auxquelles ce monarque prétendoit; ils essayèrent de satisfaire par les mêmes moyens l'ambition du pape et de l'empereur, pour les détacher ainsi de la France. Ils avoient à plusieurs reprises tenté d'envoyer des députés en Allemagne; mais l'évêque de Trente leur avoit refusé l'entrée du pays, parce qu'ils étoient excommuniés. Enfin Antonio Giustiniani, élu ambassadeur auprès de Maximilien, put parvenir à sa cour : il lui demanda grâce avec une humilité, avec un abaissement de la république, qui auroient été faits pour inspirer le mépris plutôt que la pitié, si la pédanterie même de sa harangue latine, qui nous a été conservée, n'avoit pas averti que, selon l'usage des rhéteurs, Giustiniani exagéroit les sentimens qu'il étoit chargé d'exprimer, et ne savoit leur donner aucune mesure (1).

Mais l'instruction dont cet orateur étoit chargé

(1) Guicciardini annonce expressément qu'il a traduit cette harangue mot pour mot du texte latin, et ce texte a été publié ensuite en 1613, par Goldast, *Politica imperialis*, p. 977. Cependant les Vénitiens ont prétendu qu'elle étoit l'ouvrage de Guicciardini. Ils s'en sont plaints avec amertume, et cette controverse littéraire et politique a été soutenue des deux parts avec bien plus d'aigreur qu'elle n'a d'importance réelle. *Voyez* Histoire de la Ligue de Cambrai, T. I, p. 138-160. — *Guicciardini*, Lib. VIII, p. 431.

CHAP. CV. 1509.

étoit plus explicite encore que sa harangue. Il déclara à l'empereur que la république étoit prête à lui remettre tous ses états de terre ferme, qu'elle avoit retiré ses garnisons de toutes les terres de l'Empire, qu'elle les consigneroit aux officiers de Maximilien dès que ceux-ci se présenteroient pour les recevoir. Tant de soumission et d'humilité demeurèrent sans effet; le roi des Romains ne voulut entendre à aucun traité sans la participation du roi de France.

En même temps, le sénat avoit aussi envoyé en Romagne un secrétaire d'état, avec ordre de consigner au pape la citadelle de Ravenne, et tout ce qui restoit encore dans cette province sous les ordres de Venise, ne se réservant que l'artillerie des places de guerre, et la liberté de tous les prisonniers faits par l'armée pontificale. Les cardinaux vénitiens supplièrent ensuite le pape d'accorder l'absolution à leur patrie, en raison de ce que, conformément à son monitoire, elle lui avoit obéi avant l'expiration des vingt-quatre jours qu'il lui avoit assignés. Mais le pape déclara que cette obéissance, au lieu d'être complète, avoit été conditionnelle; que de plus la république n'avoit point rendu les fruits perçus pendant son usurpation, et qu'ainsi il ne pouvoit l'absoudre (1). Cependant le pon-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 453. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 321.

lise soupçonneux commençoit à être effrayé de la prépondérance que les ultramontains acquéroient en Italie; son orgueil étoit flatté de la soumission d'une république que tous ses prédécesseurs avoient redoutée; et lorsqu'on lui annonça qu'une ambassade composée de six des membres les plus distingués du sénat s'offroit à venir à Rome lui demander grâce, il ne résista pas davantage; et en dépit des remontrances de Louis et de Maximilien, il promit qu'à l'arrivée de ces ambassadeurs, il lèveroit l'excommunication et l'interdit (1).

Pendant ce temps, les villes vénitiennes de terre ferme n'étoient plus défendues par aucune garnison; et comme elles voyoient à leurs frontières l'armée formidable des Français, elles se disposoient à lui ouvrir leurs portes. Dès que les Véronois apprirent la prise de Peschiéra, ils envoyèrent des députés à Louis XII pour lui remettre les clefs de leur ville; mais le roi de France les refusa, et les renvoya aux ambassadeurs de Maximilien, qui étoient auprès de lui. Il n'avoit point intention de pousser plus loin ses conquêtes; ses finances étoient déjà probablement épuisées, et il étoit impatient de licen-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 434. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. VIII, p. 178-181. — *Fr. Belcarii.* Lib. XI, p. 322. — *Ann. eccles. Raynaldi.* 1509, §. 14, p. 68.

CHAP. CV. 1509.

cier son armée et de retourner en France. La citadelle de Crémone venoit de se rendre à lui; la guerre pour ce qui le regardoit étoit terminée : il n'avoit plus rien à prétendre, et les Vénitiens ne paroissoient nullement en état de résister à ceux qui vouloient achever le partage de leurs provinces.

Avant de quitter l'Italie, Louis XII désiroit cependant voir Maximilien. Le cardinal d'Amboise alla le trouver, le 13 juin, à Trente, et convint avec lui que les deux monarques auroient une entrevue à Garda, sur les confins des deux territoires qu'ils venoient d'acquérir. Louis XII partit pour s'y trouver au jour fixé; Maximilien de son côté s'avança jusqu'à Riva-di-Garda; mais, soit qu'il se trouvât trop mal accompagné pour sa sûreté ou pour sa dignité, soit qu'il eût quelque autre raison dont il faisoit mystère, comme de tous les motifs de sa conduite, il repartit de Riva après y être resté seulement deux heures, déclarant qu'il étoit rappelé par les nouvelles qu'il recevoit du Friuli. Il envoya au roi le nouvel évêque de Gurck, Mathieu Langen, son secrétaire, pour le prier de l'attendre à Crémone. Louis XII, de son côté, blessé sans doute de ce manque d'égards, et sachant combien peu de foi on pouvoit accorder aux promesses de Maximilien, repartit

pour Milan, et peu de jours après retourna en France (1).

Maximilien s'étoit conduit dans cette guerre comme dans toutes les précédentes. Après la signature du traité de Cambrai, il avoit séjourné quelque temps en Flandre pour obtenir des subsides de ses peuples; mais il ne les avoit pas plutôt reçus, qu'il les avoit tous dissipés. Le pape désiroit presser son expédition pour que l'armée des Français ne se trouvât pas seule en Italie, et maîtresse de tout le pays; il lui avoit dans ce but accordé cent mille ducats à prendre sur le fonds de réserve de la croisade, qui avoit été levé en Allemagne, mais qui ne pouvoit être employé à des usages profanes sans l'autorité pontificale. Peu après, il lui avoit encore envoyé Constantin Cominatès, avec cinquante mille ducats; Louis XII lui avoit payé cent mille ducats pour la seconde investiture du duché de Milan, qu'il venoit de recevoir; les États héréditaires de l'Autriche et ceux de l'Empire lui avoient accordé des subsides. Mais tant de fonds, amassés pour la guerre, étoient déjà dépensés, sans qu'il eût réussi à assembler nulle part une armée impériale (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 436. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 322. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. XXX, p. 75. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 50.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 436. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 322.

CHAP. CV. 1509.

Maximilien annonçoit que sa réconciliation avec Louis XII étoit sans réserve. A son passage à Spire, il avoit brûlé un livre où l'on avoit enrégistré toutes les injures que l'Empire avoit reçues des Français, et il avoit déclaré qu'il ne vouloit plus en conserver aucune mémoire. Il avoit écrit de Trente à Louis XII, pour le remercier de lui avoir fait recouvrer toutes les terres que les Vénitiens avoient usurpées sur lui et ses ancêtres. Il étoit convenu, le 13 juin, avec le cardinal d'Amboise, que le roi lui prêteroit cinq cents lances françaises pour terminer la guerre (1), et cependant rien ne s'effectuoit encore : il ne se trouvoit pas même à portée d'accepter les capitulations des villes de l'État vénitien, qui demandoient à se rendre.

Enfin, l'évêque de Trente se présenta en Lombardie, avec un petit corps de troupes allemandes, et ce fut lui qui reçut la soumission de Vérone et de Vicence. Le 4 juin, Léonard Trissino, émigré vicentin, se présenta aussi devant Padoue, avec trois cents fantassins allemands seulement et un héraut d'armes de l'empereur. Les portes de la ville lui furent aussitôt ouvertes.

Trévise avoit à son tour envoyé des députés pour se soumettre à Maximilien ; mais lorsque

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 436.

le peuple de cette ville vit le même Trissino se présenter devant les portes, sans forces, sans armes, sans aucune décoration qui pût servir de garantie de la protection impériale, il ne dissimula point son regret d'échanger la domination d'un sénat italien contre celle des Allemands. Un cordonnier, nommé Marc Caligaro, reproduisit aux yeux de la populace le drapeau de la république, et amassa ses concitoyens au cri de *vive saint Marc!* Les nobles, qui pour sauver leurs biens s'étoient empressés de se rendre, virent leurs palais livrés au pillage. Léonard Trissino et sa petite escorte allemande furent chassés; sept cents fantassins italiens furent appelés du camp de Mestre, et introduits dans la ville; et ce premier événement heureux, après tant de désastres, releva le courage des Vénitiens, comme s'il présageoit un meilleur avenir. La ville qui la première, dans les états de terre ferme, s'attachoit au sort de la république, lorsque le sénat regardoit le continent entier comme perdu, fut accueillie de nouveau avec un transport de reconnoissance. La seigneurie accorda aux habitans de Trévise une exemption d'impôts pour quinze années. Les rôles des contribuables furent brûlés sur la place publique; et le camp vénitien, qui jusque alors n'avoit cessé de reculer, se porta de

CHAP. CV. 1509.

nouveau en avant, pour prendre une forte position entre Marghéra et Mestre (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 435. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 322. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. VIII, p. 180. — *Muratori Annali d'Italia*, T. X, p. 46.

FIN DU TOME TREIZIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME TREIZIÈME.

CHAPITRE CIII. *Repos et servitude de l'Italie; petites guerres en Romagne et en Toscane; Jules II soumet à l'Eglise les villes de Pérouse et de Bologne.* 1504-1506............................ *p.* 293

FIN DE LA TABLE.





